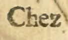




HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,

TOME HUITIE'ME.



Chez [illegible]

[illegible] X.

[illegible] RIVILEG[illegible]

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes
Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,
DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES
PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE' ;

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

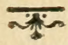
*LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES,
COMMERCE, MANUFACTURES, &c*

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

*d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente
l'état actuel de toutes les Nations :*

ENRICHI
DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

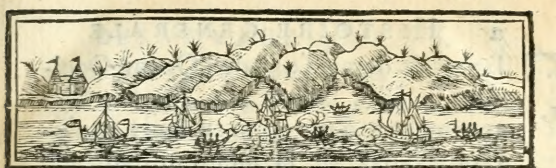
TOME HUITIE'ME.



A PARIS,
Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins,
à la Bible d'or.

M. DCC. XLIX.

PRIVILEG...



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siécle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE SIXIE'ME.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra Leona, contenant la Description de plusieurs Pays & de leurs Habitans.

CHAPITRE IV.

Description de la Riviere du Sénegal, tirée des Mémoires de M. Brue.

Où l'on examine si cette Riviere est le Niger ou un de ses bras.

LE cours du Sénegal est d'environ huit cens lieues de l'Est à l'Ouest, depuis le lac de *Burnu*, où cette riviere prend sa source, jusqu'à ... Brue. 1701. Cours de la riviere ... ugustins,

VIII

... C. XLIX.

PRIVILE...

BRUE. 1701.

lieues & demie (95) de l'Océan Occidental. Là, faisant un coude, elle tourne tout d'un coup au Sud; & n'étant séparée de la mer que par une langue (96) de terre, qui n'a pas dans quelques endroits plus de cent toises de largeur, & qui s'élargit dans d'autres depuis une lieue jusqu'à deux & demie; elle coule encore l'espace de vingt-cinq lieues du Nord au Sud, pour se perdre enfin dans l'Océan à quinze degrés cinquante minutes de latitude (97).

Cette riviere, qui divise presque continuellement la Région des Négres de celle des Mores de Zarra ou du Desert, s'avance de trois cens lieues par divers détours de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire depuis les Cataractes de Galam, au-delà desquelles les François n'ont pas encore pénétré, jusqu'à son embouchure près de *Biyurt* ou *Bieurt* (98), dont on a déja vû la descrip-

(95) Brue ou Labat parlent ici sans doute d'après l'opinion des Géographes, puisqu'il ajoute qu'aucun François n'a pénétré si loin.

(96) Nommée la *Pointe de Barbarie*.

(97) Si ce n'est pas une faute d'impression dans Labat, il s'est fort trompé en mettant 25 degrés 55 min.

(98) Voyez la Carte qui est copiée d'après celle que Brue fit lever sur les lieux par un habile Ingénieur, en 1718. On doit la regarder par toutes sortes de raisons comme une piece autentique.

tion. Ses eaux ſont fort rapides; ce qu'on attribue à la longueur de ſon cours dans un canal fort étroit.

BRUE. 1701.

Difficulté de ſon embouchure.

Son embouchure eſt large d'une demi-lieue; mais elle eſt maſquée par une barre ou un banc qui s'eſt formé de l'abondance du ſable que le courant y amene, & qui eſt repouſſé par la marée. Cette barre eſt doublement dangereuſe, & parce qu'elle a peu d'eau, & parce que tous les ans les flots impétueux qui ſortent de la riviere au tems des inondations, lui font changer de place. L'entrée du Sénegal ſeroit inacceſſible, ſi la force de ſon cours & celle de la marée n'avoient ouvert deux paſſages, dont le plus large eſt ordinairement de cent cinquante ou deux cens toiſes ſur deux braſſes de profondeur. Auſſi ne reçoit-il que des barques de quarante ou cinquante tonneaux. Le plus petit n'eſt que pour les Canots. Ces deux ouvertures changent tous les ans de ſituation. L'Iſle de Saint Louis eſt quelquefois à quatre lieues de la barre, quelquefois à deux. Mais le même inconvénient qui empêche les Bâtimens de quatre ou 500 tonneaux d'entrer dans la riviere & d'y pouvoir débarquer leurs mar-

Brue.
1701.

Elles servent à la sûreté du commerce François.

chandises, devient une sûreté pour le Fort, & rend le commerce des François fort tranquille. La Compagnie entretient une Barque & des Négres également adroits & robustes pour décharger ses propres Vaisseaux.

Saisons où l'on passe la Barre du Sénegal.

La saison la plus commode pour passer la barre, est depuis le mois de Janvier jusqu'au mois d'Août, parce que les vents sont alors variables, & que la direction des marées est au Nord. Mais dans cet intervalle même les mois les plus favorables sont Avril, Mai, Juin & Juillet. La mauvaise saison est depuis Septembre jusqu'à la fin de Décembre, parce que les vents d'Est enflent beaucoup la mer, & rendent le commerce absolument impossible.

Intérieur de cette riviere.

Après avoir passé la barre, on trouve une riviere d'une belle largeur, d'une eau fort claire & fort unie, dont le cours est aussi agréable que l'entrée en a paru difficile. Sa profondeur est depuis 18 pieds jusqu'à 25. La terre du côté gauche en montant, est une pointe de basse sable & stérile. Elle n'a pas plus de cent toises de largeur à l'entrée de la barre; mais on a déja fait remarquer qu'étant longue d'[illegible] au-

tentique.

BRUE. 1701.

viron vingt-cinq lieues, sa largeur augmente dans cet espace d'une lieue jusqu'à deux & demie. Cette Peninsule est remplie d'une sorte de petites crabbes que les François appellent *tourlouroux* dans les Isles sous le vent, & d'une espece d'oiseaux qu'ils ont nommés *grands goziers* ou *pélicans*. Une lieue au delà de la barre, la même Peninsule devient moins stérile, & présente des pâturages, où la Compagnie fait nourrir des troupeaux de moutons & de chevres, à la garde desquels elle entretient quelques Laptots armés. Mais le côté droit de la riviere aussi-tôt qu'on a passé la barre, forme un meilleur & plus beau pays, qui se nomme (99) *Terre de Guinée*, c'est-à-dire en Langue Négre *Pays du Diable*. Il est uni, couvert de verdure & de petits bois de différens arbres, entremêlés de palmiers & de cocotiers, qui forme une charmante perspective. Ce canton appartient au territoire de *Biyurt* ou *Bieurt*, & fait partie du Royaume de Kayor, qui a de ce côté-là pour bornes la pointe de Bifes-

Tourlouroux.

Grands Goziers ou Pélicans.

Terre de Guinée.

(99) Il y a de l'apparence que c'est un reste du [illegible] de *Chinea* ou *Geke-* [illegible] Marmol, étoit situé vers l'emhouchure du Sénegal, au côté du Sud.

BRUE. 1701.

cha, éloignée de la barre d'environ six lieues.

Canal de Biyurt.

Du même côté, deux lieues au-dessus de la barre, on trouve un Canal ou un bras de la riviere, qui remonte jusqu'à Biyurt. L'entrée est bouchée par une basse, qui la rend quelquefois dangereuse. Elle contient aussi deux petites Isles, dont la plus proche de la grande riviere se nomme *Bokos*. C'est dans cette Isle que la Compagnie Françoise avoit établi son premier Comptoir. On en voyoit encore les restes en 1724. Le terrain est bas, & fort mal sain parce qu'il est sujet (1) aux inondations; ce qui obligea les François de l'abandonner. L'Isle de *Moghera*, qui est derriere celle de Bokos, est deserte & sans culture. Au long de cette Crique, ou du rivage de ce Canal, la nature a formé des salines fort riches & dans une situation fort singuliere. On en compte huit, éloignées d'une lieue ou deux l'une de l'autre. Les cinq principales sont celles de *Guianean*, où la Com-

Salines extraordinaires.

(1) Ces inondations sont causées, comme celles du Nil, par les pluies qui tombent dans les Pays situés entre les Tropiques aux mois de Juin, Juillet, d'Aoust & de Septembre. On en parlera ci-dessous. Voyez aussi la Relation de Dom Juan de Castro au Tome I.

BRUE.

1701.

pagnie fait ses cargaisons, de *Dambur*, de *Luiango*, de *Guingha* & de *Quiert*. Les plus petites se nomment *Yunja*, *Matay*, & *Kab*. Ce sont de grands étangs d'eau salée, au fond desquels le sel se forme en masse. On le brise avec des crocs de fer pour le faire sécher au soleil. A mesure qu'on le tire de l'étang, il s'en forme d'autre. On s'en sert pour saler les cuirs. Il est corrosif, & fort inférieur en bonté au sel de l'Europe. Chaque étang a son Fermier particulier, qui se nomme *Ghiodin* ou *Komessu*, sous la dépendance du Roi de Kayor. La même Crique est fort abondante en huitres, dont les écailles servent aux Négres pour composer une sorte de chaux qu'ils employent à leurs Bâtimens. Ces huitres sont fort grandes. On les fait sécher, pour servir d'alimens; & l'usage en est fort commun dans le canton.

Huitres. Usage de leurs écailles.

Entre l'Isle de *Bokos* & la grande Isle de *Bifescha*, il y a une autre Isle de cinq ou six lieues de tour, nommée l'*Isle de Jean Barre*. Le terroir en est fertile, & couvert, dans quelques endroits, de fort gros arbres. Il appartient à deux Chefs des Négres, *Jean Barre* & *Yansuk*, qui y possedent cha-

Différentes Isles du Sénegal.

BRUE. 1701.

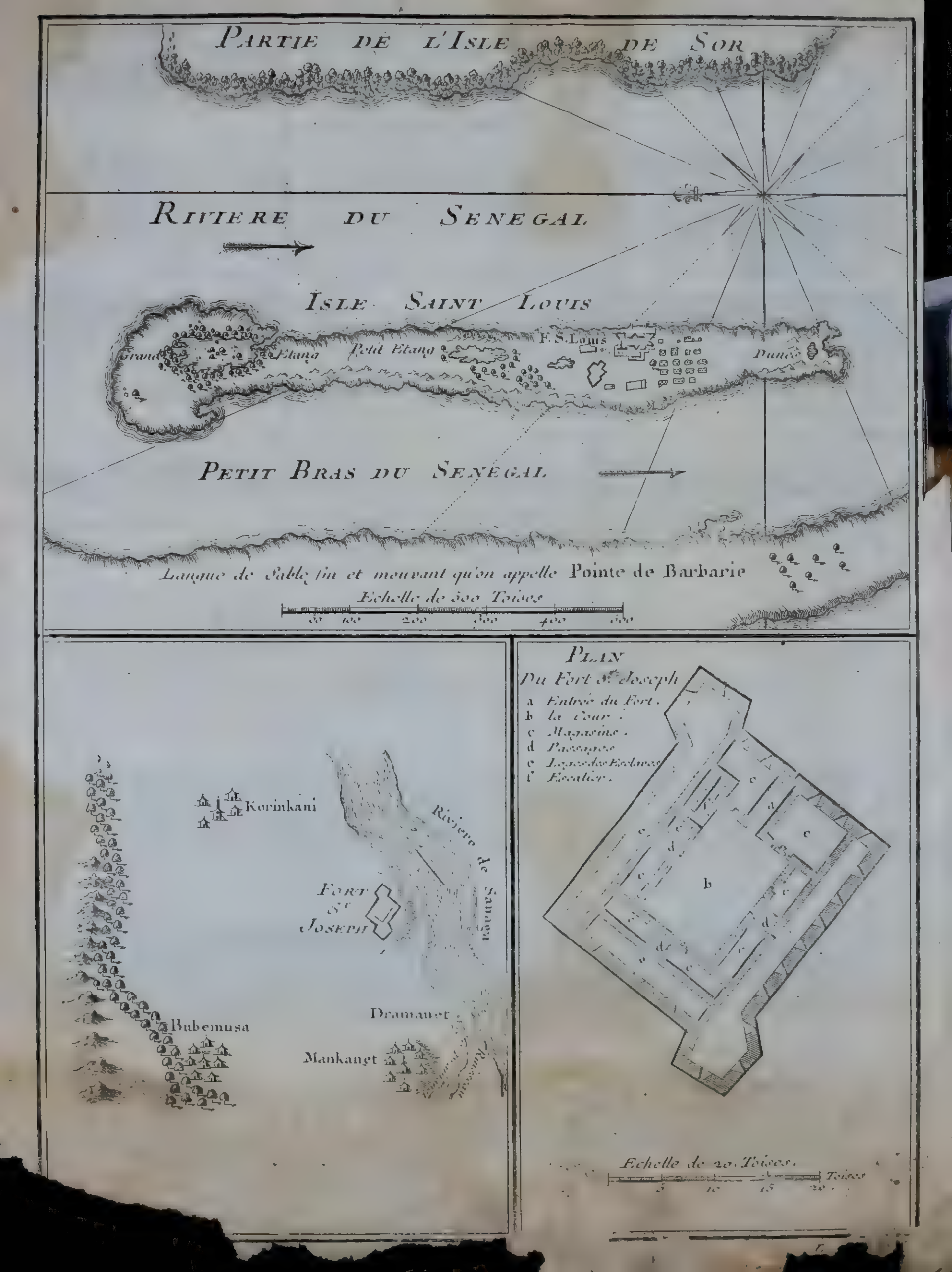
cun leur Village. Le premier de ces deux Negres eſt Interprete héréditaire de la Compagnie au Fort Saint Louis. Près de la même Iſle, il y en a deux autres plus petites, qui appartiennent auſſi à des Chefs Négres. L'une ſe nomme *Ghrogu*, & l'autre *Doremur*. Un peu au-deſſus de *Jean Barre*, on en trouve une autre, qui s'appelle l'*Iſle du Galet*; nom tiré d'une ſorte de cailloux fort durs, fort peſans & fort unis, dont la forme eſt un ovale plat. On s'en ſert quelquefois pour faire de la chaux. Vis-à-vis l'Iſle de Bokos, on voit encore une Iſle que les François ont nommée (2) l'*Iſle aux Anglois*; baſſe, marécageuſe, & qui n'a rien de recommandable. Enfin, trois quarts de lieue plus loin, vers l'embouchure du Sénegal, eſt ſituée l'Iſle qui porte le nom même de cette riviere, ou celui de *Saint-Louis*, qu'elle tire de ſon Fort, réſidence ordinaire du Directeur Général.

Iſle de Saint Louis.

L'Iſle du Sénegal, ou de Saint-Louis, eſt à ſeize degrés cinq minutes de latitude du Nord. Sa ſituation eſt au mi

cauſées, [illegible] au Nil, par les pluies qui tombent dans les Pays ſitués entre les Tropiques aux mois de Juin, Juillet, [illegible] Septembre. On en parlera ci-deſſous. Voyez auſſi la Relation de Dom Juan de Caſtro au Tome I.

fertile, [illegible]
droits, de fort gros arbres. Il appartient à deux Chefs des Négres, *Jean* [illegible] *Barre* & *Yansuk*, qui y possedent cha-



PARTIE DE L'ISLE DE SOR
RIVIERE DU SENEGAL
ISLE SAINT LOUIS
Grand Etang
Petit Etang
F. S. Louis
Dunes
PETIT BRAS DU SENEGAL
Langue de Sable fin et mouvant qu'on appelle Pointe de Barbarie
Echelle de 500 Toises
50 100 200 300 400 500
Korinkani
Riviere de Sanaga
FORT St. JOSEPH
Bubemusa
Dramanet
Mankanet
PLAN
Du Fort St. Joseph
a Entrée du Fort.
b la Cour.
c Magasins.
d Passages.
e Loges des Esclaves
f Escalier.
Echelle de 20. Toises.
Toises
5 10 15 20

lieu de la riviere, à deux, trois, ou quatre lieues de l'embouchure, suivant les variations de la Barre. Quelques Voyageurs lui donnent une lieue de circonférence. Froger qui la mesura en 1705, compte onze cens cinquante toises du Nord au Sud, c'est-à-dire dans sa longueur; mais comme sa largeur est inégale, il ne l'a pas déterminée. Un Ingénieur, qui prit le même soin en 1714, lui donne de largeur, du côté de la Barre, quatre-vingt-dix toises; cent quatre-vingt-douze du côté opposé, & cent trente dans l'endroit où le Fort est situé. Le bras oriental de la riviere est large de trois cens quatre-vingt toises; & celui de l'Ouest, de deux cens dix. On ne trouve dans l'Isle qu'une terre plate, sablonneuse, & stérile. Le côté du Sud étoit autrefois sujet aux inondations; mais la marée & les vents du Nord y ont poussé tant de sable, qu'il s'en est formé des Dunes, qui couvrent le Fort & qui le font paroître dans un creux. Cependant il est resté vers cette pointe un *Marigot* ou un étang d'eau salée. La pointe du Nord est couverte de grands arbres, qui ont l'apparence d'une Forêt; mais cette

Son étendue.

Ses propriétés.

BRUE.

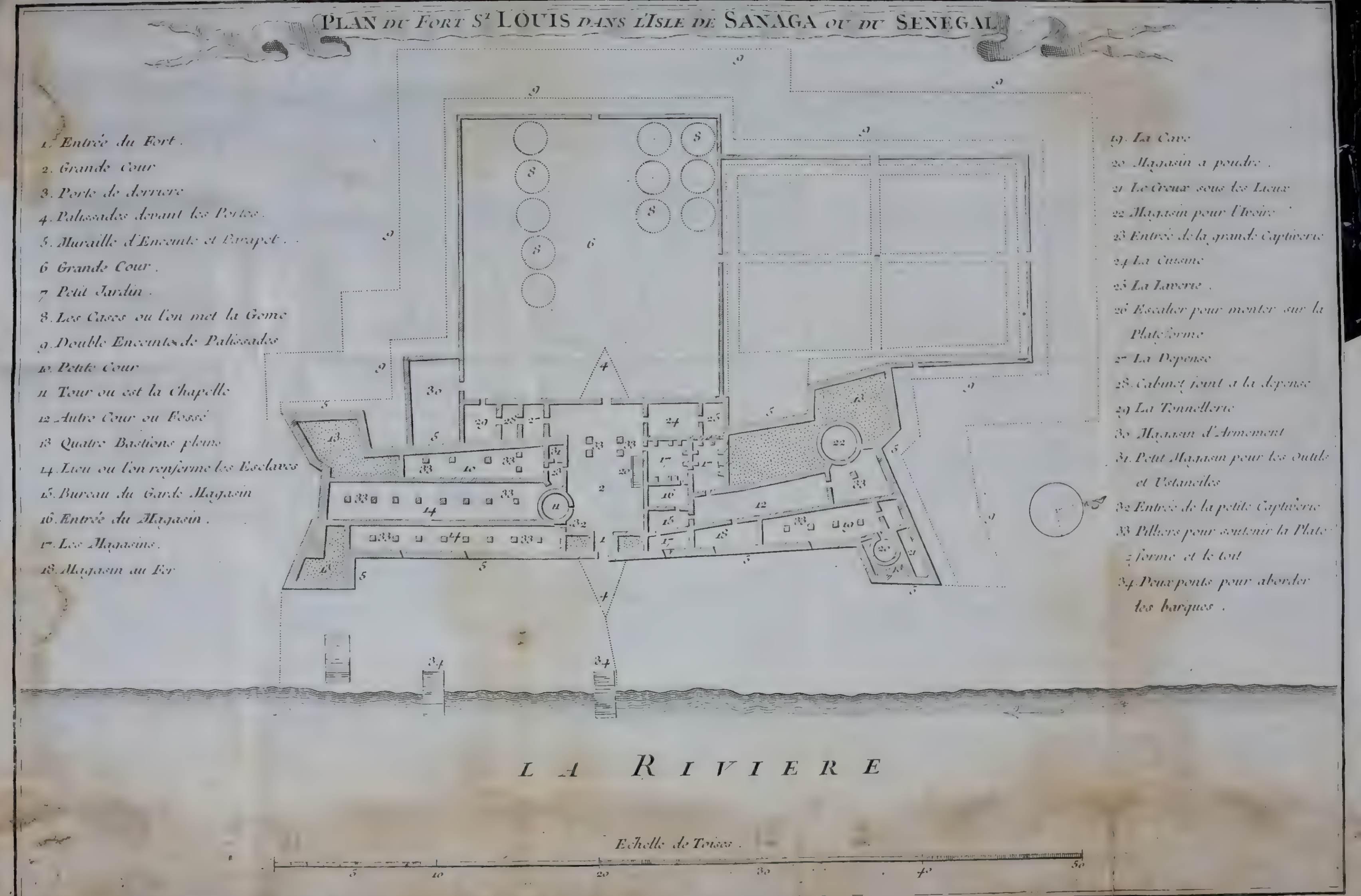
1701.

ſont que des *Mangles* (3), qui demandent, pour croître, d'avoir toujours leurs racines dans l'eau. Il ſe trouve un autre étang au milieu de ces arbres. Il s'en trouve encore un, mais plus petit, vers le centre de l'Iſle ; avec un petit bois voiſin, qui ſert à donner de l'ombre aux moutons & aux chevres du Fort : car le fond ſablonneux du terroir n'empêche pas qu'il n'y croiſſe une herbe courte, qui engraiſſe les beſtiaux, & qui les rend d'un fort bon goût. Les étangs ſont peuplés de porcs, qui s'y rafraîchiſſent dans la boue.

Elle manque d'eau. Comment on y ſupplée.

L'Iſle manque d'eau pendant la moitié de l'année, parce qu'il ne s'y trouve ni ſource ni puits, & que durant la mouſſon du Sud, c'eſt-à-dire depuis Décembre juſqu'au mois de Juillet, la riviere eſt ſalée. Dans le tems des inondations, l'eau eſt aſſez bonne ; mais, dans les ſaiſons ſéches, on eſt forcé d'ouvrir, au milieu du ſable, des puits d'une eau ſomache dont on ne peut faire uſage qu'après l'avoir filtrée au-travers d'une pierre qui vient des Canaries. Pour la rafraîchir,

(3) Labat dit Mangles ou Peletuviers. Les Anglois, *Mangroves*, Ces arbres reparoîtront ſouvent.



PLAN DU FORT S.T LOUIS DANS L'ISLE DE SANAGA OU DU SENEGAL
1. Entrée du Fort.
2. Grande Cour
3. Porte de derriere
4. Palissades devant les Portes.
5. Muraille d'Enceinte et Parapet.
6 Grande Cour.
7 Petit Jardin.
8. Les Cases ou l'on met la Gome
9. Double Enceinte de Palissades
10. Petite Cour
11 Tour ou est la Chapelle
12 Autre Cour ou Fossé
13 Quatre Bastions pleins
14. Lieu ou l'on renferme les Esclaves
15. Bureau du Garde Magasin
16. Entrée du Magasin.
17. Les Magasins.
18. Magasin au Fer
19. La Cave
20 Magasin a poudre.
21 Le Creux sous les Lieux
22 Magasin pour l'Ivoire
23 Entrée de la grande Captiverie
24 La Cuisine
25 La Laverie.
26 Escalier pour monter sur la Plateforme
27 La Depense
28. Cabinet joint a la depense
29 La Tonnellerie
30 Magasin d'Armement
31. Petit Magasin pour les Outils et Ustanciles
32 Entrée de la petite Captiverie
33 Pilliers pour soutenir la Plate-forme et le toit
34. Deux ponts pour aborder les barques.
LA RIVIERE
Echelle de Toises.
5 10 20 30 40 50

Brue. 1701.

on la met dans des pots de terre qui ne ſoient pas vernis, dans leſquels on l'expoſe aux vents du Nord. On admire avec raiſon que l'eau devienne ſalée dans ces puits, lorſque celle de la riviere devient douce, & qu'au contraire la riviere commence à devenir ſalée, lorſque les puits ceſſent de l'être.

Ses fortifications.

Il ne reſte aujourd'hui de l'ancien Fort de Saint-Louis, que quatre tours rondes, fort bien bâties à l'antique, & couvertes de tuiles en piramides (4). Elles ont été jointes aux murailles, & renfermées par une fortification de paliſſades, revêtue de terre, au-deſſous de laquelle ſont les magaſins & quelques baſtions mal formés; de ſorte que le Fort n'a pas de meilleure défenſe que ſa ſituation naturelle. Son artillerie eſt de trente pieces, diſtribuées en pluſieurs batteries. L'Arſenal eſt bien fourni de petites armes & de munitions. On ne nous apprend pas ſi la Garniſon eſt nombreuſe; mais on fait obſerver que la Compagnie employe ordinairement deux cens hommes dans les ſix Etabliſſemens qu'elle a ſur cette Côte, & qu'ils ſont diſperſés ſuivant les ordres du Gouverneur.

(4) Voyez ſon Plan

BRUE.

Maniere dont le Gouverneur François reçut un Prince Négre.

On peut juger de la figure que le Directeur Général fait dans ce Pays (5), par la maniere dont le sieur Brue reçut, en 1691, un Prince Négre nommé *le Petit-Brak*. Ce Prince s'étant rendu, de *Maka*, dans l'Isle de Bifeſcha, avec un cortege de quinze ou vingt Négres, envoya un canot dans celle de Saint-Louis, pour donner avis de sa visite au Général, & pour le prier de le faire prendre dans une chaloupe. Lorsqu'il fut arrivé à la porte du Fort, il s'assit à terre avec sa suite, qui étoit armée de zagayes, de sabres & de targettes. Il demeura dans cette posture, en attendant le retour de son Interprete, qui étoit allé sçavoir du Général François s'il étoit disposé à le recevoir. L'Interprete revint aussi-tôt, avec ordre de l'introduire. Il le conduisit à la salle de l'audience, accompagné seulement de deux de ses Officiers & de deux *Guiriots*, ou Musiciens Poëtes, qui dans ces occasions ne s'éloignent jamais de leur Maître. Le Général étoit assis dans un fauteuil, la tête couverte, avec ses Officiers autour de lui. En entrant dans la salle, le Prince Négre ôta son

(5) Jobson en parle beaucoup dans son Voyage à Gambra.

bonnet, s'approcha de Brue, & mit sa main dans la sienne, qu'il leva trois ou quatre fois jusqu'à son front, sans prononcer un seul mot. Brue fit la même chose; mais sans se lever & sans se découvrir.

BRUE. 1701.

Habillement & figure du Prince.

Le Prince s'assit sur un tabouret. Ses deux Officiers se placerent à ses côtés dans la même posture, & les deux Guiriots se mirent à terre derriere lui. C'étoit un vieillard de fort bonne mine. Il avoit la barbe & les cheveux gris, & le visage maigre & ridé; mais beaucoup de vivacité dans les yeux, & le son de la voix fort agréable, avec un air de grandeur qui marquoit celle de sa naissance. Sa robe, qui lui tomboit jusqu'aux genoux, étoit d'une étoffe (6) blanche de coton, à raies bleues, avec de grandes manches, de la forme des surplis de l'Oratoire. Pardessous il avoit des hautes-chausses de la même étoffe, mais si larges qu'elles ne contenoient gueres moins de six aunes, & plissées par derriere, de maniere à pouvoir lui servir de coussin. Sur sa robe il portoit un baudrier de drap écarlate, d'un demi-pied de large auquel son sabre étoit suspendu.

(6) Ces étoffes de coton s'appellent *pagnes*, du mot Portugais *Panna*.

Brue.

1701.

La poignée & le fourreau étoient travaillés en argent, avec un art ſurprenant pour un ouvrage des Négres. Toutes les parties de la robe & du baudrier étoient garnies d'amulets, ou de griſgris, couſus proprement dans de petites pieces d'écarlate, de maroquin rouge du Levant, & de peau des bêtes ſauvages du Pays. Mais la forme de toutes ces pieces étoit différente. Les unes étoient quarrées, d'autres rondes, ou longues, ou poligones; & chacune attachée ſur la partie du corps qu'elle avoit la vertu de préſerver. Les hautes-chauſſes étoient ſans poches; mais le Prince portoit, au côté droit, un petit ſac qui contenoit ſon tréſor. Sa robe, quoiqu'on l'ait comparée à nos ſurplis, étoit échancrée par-devant comme une chemiſe de femme, & relevée autour du cou par une broderie de drap rouge, qui repréſentoit des boutons & d'autres figures. Son bonnet étoit de la même étoffe que la robe, étroit par le bas, mais large au ſommet; de ſorte que ne pouvant ſe ſoutenir, il penchoit beaucoup à côté de la tête. Au lieu de plumes, il étoit orné de la tête d'un paon d'Afrique, qui contenoit un griſgris. Le Prince avoit d'ailleurs

les jambes nues, avec des ſandales aux pieds, telle qu'on repréſente celles des Romains.

Il demeura quelque tems en ſilence, regardant le Général avec beaucoup d'attention. Enfin il lui adreſſa un diſcours, qui fut expliqué par l'Interprete, & qui portoit en ſubſtance, « Qu'ayant appris l'arrivée du Sieur » Brue au Sénegal, avec la qualité » de Général pour la Compagnie, & » n'ayant entendu que des éloges de » ſon caractere, il s'étoit fait un de- » voir de le prévenir par ſa viſite, & » de lui offrir ſon amitié : qu'il s'étoit » toujours ſenti de l'inclination pour » les François, & qu'il leur avoit ren- » du tous les ſervices qui dépendoient » de lui : qu'il promettoit de perſéve- » rer dans les mêmes diſpoſitions ; & » que Brue pouvoit compter en parti- » culier ſur ſon affection, dont il vou- » loit lui donner un témoignage en lui » faiſant préſent d'un Eſclave ».

Harangue du Prince Négre.

Les deux Officiers & les Guiriots firent auſſi leur compliment, que le Général reçut d'un air civil & gracieux. Il fit enſuite apporter de l'eau-de-vie ; car ſi la qualité de Mahométans rend quelques Négres fort réſervés ſur l'uſage de cette liqueur, le plus

Il eſt fort bien traité par Brue.

BRUE.

1701.

grand nombre regarde le précepte de l'Alcoran comme un conſeil, & ſe livre ſans ſcrupule au plaiſir de boire. Le Prince vit paroître avec plaiſir ſa bouteille. Un de ſes Officiers remplit un verre, en fit l'eſſai, & le préſenta joyeuſement à ſon Maître, qui ſe leva, but à la ſanté du Général, & rendit le verre à l'Officier avec un petit reſte de liqueur; ce qui paſſe pour une faveur entre les Négres. Après le premier coup, il alluma ſa pipe & ſe mit à fumer. Ses deux Officiers ſuivirent ſon exemple: tandis que les Guiriots commencerent à chanter, en accompagnant leur voix du ſon d'un petit inſtrument, qui n'a que trois cordes &

Inſtrumens & chanſons de ſes Muſiciens.

reſſemble aſſez à nos luths. Le ventre eſt compoſé d'une piece de calebaſſe, avec un manche qui y eſt attaché. Le chevalet en eſt fort bas, & les cordes ſont de crin de cheval. Ils les pincent & les frappent en meſure. Cette muſique n'a rien de deſagréable. Leurs chanſons ſont martiales, & roulent ſur les louanges de leur Prince. Ils relevent ſa naiſſance. Ils diſent qu'il eſt Seigneur de la mer, qu'il a vaincu tous ſes ennemis, & qu'ils n'ont jamais eu de Maître ſi magnifique & ſi libéral. Ils finiſſent par des vœux pour

ſa ſanté & pour la prolongation de ſa vie.

Le concert des Guiriots n'interrompit pas la converſation. Comme il étoit aſſez tard, Brue propoſa au Prince de loger dans le Fort. Cette invitation fut acceptée. Il fut conduit dans un appartement ſéparé, parce que les Négres ne mangent pas volontiers avec les Blancs. On lui envoya du kuskus & diverſes viandes, que ſes gens préparerent à leur maniere. Le vin de palmier & l'eau-de-vie ne lui furent pas épargnés. Son arrivée avoit attiré dans l'Iſle quantité de Négres, qui paſſerent tout la nuit à danſer. Le lendemain, il prit congé du Général, après avoir reçu le *Tago*, c'eſt-à-dire un préſent, qui valoit beaucoup mieux que ſon Eſclave. Brue fit auſſi quelques libéralités à ſes Officiers & à ſes Muſiciens.

Deſcription continuée.

Pour reprendre notre deſcription, la pointe de la grande Iſle de Biſeſcha eſt d'environ deux lieues au deſſus du Fort Saint Louis, du côté droit de la riviere. Elle fait, des deux côtés, les limites du Royaume de Kayor & de Hoval; car le premier eſt à droite, & l'autre à gauche de la riviere. Cette régio[illegible]t connue autrefois ſous le

Royaumes de Hoval & de Kayor.

BRUE.

1701.

nom de *Jalofs*, nom général, qui comprenoit plusieurs Nations différentes. Le Royaume de Hoval s'étend de l'Est à l'Ouest, l'espace d'environ quarante-six lieues. Ses bornes sont incertaines au Nord, parce qu'il est fort exposé de ce côté-là aux incursions des Mores, qui s'avancent ou se retirent suivant les occasions qu'ils trouvent d'y exercer leurs pillages. Le Roi de Hoval porte le titre de *Brak*, qui signifie *Roi des Rois.* C'est purement un nom de Majesté, comme le *Damel*, le *Siratik*, & plus anciennement celui de *Pharaon* & de *César.* Ses Etats ont plus d'étendue au Sud du Sénegal qu'au Nord. A l'Est ils sont séparés du Royaume des *Fulis* ou *Foulis* par le lac de *Kayor*, & s'étendent au long du Sénegal jusqu'au Village d'*Embakana* ou *Embakan*, sur les frontieres du Royaume de Galam, qui a cent quatre-vingt-seize lieues d'étendue de l'Est à l'Ouest, mais dont les bornes sont encore inconnues au Sud. L'Empereur ou le Roi de Galam porte le titre de *Siratik.*

Royaume de Galam, dont le Roi se nomme Siratik.

Dix ou douze lieues au-dessus du Fort Saint-Louis, on trouve une pointe où la fertilité du terroir a porté l[illegible] Négres à bâtir sept ou huit Vil[illegible] dont le principal se nor[illegible] pour

Plus on s'avance vers la mer, plus le Pays au long de la riviere ſemble fertile & cultivé Il abonde en maïz, & cette ſorte de grain n'y manque jamais.

BRUE. 1701.

Village de B k'ar.

L'Iſle de Bifeſcha n'a pas moins de vingt-huit lieues de long, ſur huit dans ſa plus grande largeur. Elle eſt fermée par un bras du Sénegal, qui la ſépare du Village d'*Enſchoie*, & qui ſe diviſe en deux autres bras au Village d'*Auſchafur*. Le dernier de ces deux bras ſe ſubdiviſe encore au Village de *Pama*; de ſorte que l'Iſle de Bifeſcha eſt bornée à l'Eſt par un bras du Sénegal, qui ſe nomme la *Riviere de Sagheray*, à l'Oueſt par le Sénegal même, & ſe trouve diviſée en trois parties par la petite riviere de Jor & le Kora ou le Bekio. Le terroir en eſt riche & fertile, ce qu'on attribue principalement aux inondations du Sénegal. Il abonde en maïz des deux eſpeces, en riz, en légumes, en tabac, & en indigo. Le froment y croît fort bien, mais après la ſeconde moiſſon; comme s'il avoit beſoin de ſe naturaliſer au terroir. Le coton y eſt auſſi en fort grande abondance. On y voit de vaſtes prairies, qui nourriſſent quantité de l'au..s & de petits beſtiaux, tous ex-régio ... ...

Iſle de Bifeſcha.

Diviſions du Sénegal.

BRUE.

1701.

cellens dans leur eſpece. La volaille & le gibier y foiſonne, ſur-tout les perdrix, les pigeons ramiers, & les pintades. Outre les forêts, il s'y trouve de grands bois de palmiers : & les Villages, qui ſont fort fréquens ſur la riviere, rendent témoignage que le Pays eſt bien peuplé.

Iſles de Buckſar & des Palmiers.

Au-deſſus de l'Iſle de Biſeſcha eſt celle de *Buckſar*, que les François ont nommée l'*Iſle aux Bois*, parce qu'elle en eſt remplie. Elle eſt ſituée à demi-lieue de la pointe Nord de l'Iſle Saint-Louis. Sa longueur eſt d'environ trois lieues & demie, ſur trois quarts de lieue de largeur. L'Iſle *Bichon* ou *des Palmiers*, eſt à neuf lieues de Saint-Louis, & ne forme qu'une langue fort étroite, quoiqu'elle ait deux lieues de longueur. Ces deux Iſles ſont habitées & cultivées par les Négres. Ils ont bâti leurs Villages ſur des terrains élevés pour ſe garantir des inondations annuelles de la riviere.

Serinpeta.

En continuant de remonter le Sénegal, le premier endroit remarquable qui ſe préſente à gauche eſt le Village de *Serinpeta*, nommé auſſi *Serimfatli*, où la riviere qui a coulé, de-là, du Nord au Sud, deſcend deſormais

BRUE.

1701.

de l'Eſt à l'Oueſt. Entre ce lieu & Buckſar, le Pays n'offre que des pâturages où les Mores de la Tribu de *Sargentes* viennent nourrir leurs chameaux & les autres beſtiaux dans les tems de ſéchereſſe, en payant un tribut au Brak: C'eſt à Serinpeta que ſe font les meilleurs Canots du Sénegal. Ce Village appartenoit en 1715 à un Seigneur Négre, nommé *Caye*, neveu du Brak. Quelques lieues au-deſſus de Serinpeta, au Nord de la riviere, commence *le Deſert*, canton célebre par le commerce des gommes, que les Mores de la Tribu de Had-al-Agi y viennent exercer. C'eſt une plaine vaſte & ſtérile, bornée par des montagnes de ſable rouge, & qui n'a pour arbres que quelques buiſſons, ſans aucune ſorte de verdure.

Deſert, lieu celébre pour le commerce des gommes.

Deux lieues plus haut ſur la riviere on trouve *Angherbel*, réſidence du grand Brack, Roi de Hoval. C'eſt une grande Ville, qui a, vis-à-vis, ſur l'autre rive, un Village nommé *Ingherbel*. Du côté du Sud, le Sénegal reçoit une riviere qui vient du lac *Pania Fuli* ou *Fouli*, & qui ſe nomme *Riviere Portugaiſe*. Elle eſt à trente-ſept lieues de l'embouchure du Sénegal. C'eſt une eſpece de Canal naturel, par le-

Angherbel & Ingherbel.

Riviere Portugaiſe.

BRUE.
1701.

quel les eaux de cette riviere montent dans le lac au tems des inondations, & reviennent ensuite lorsque ce déluge est fini. Il a cinq ou six lieues de longueur. Ses rives sont plantées d'arbres, & couvertes de Villages. Le terroir en est aussi fertile que les habitans sont pareſſeux. L'entrée de cette Riviere Portugaise est embarraſſée par un petit banc de sable, que sa situation néanmoins ne rend pas dangereux. Le lac même est ovale dans sa forme. Sa longueur est de six lieues, du Nord au Sud, & sa largeur de trois, de l'Est à l'Ouest. Il est fermé par deux pointes & par une petite Isle qui présente une Crique formée par un aſſez grand ruiſſeau, dont les rives disparoiſſent pendant l'inondation du Sénegal. Lorsque les flots se sont retirés, la plus grande partie du lac demeure à sec, & produit d'abondantes moiſſons de maïz, de riz, de tabac, & de légumes. Mais cette fécondité de la terre & l'abondance de ses habitans n'empêchent pas que le Pays ne soit souvent désolé par la famine; ce qui vient autant de la pareſſe des Négres que du ravage des Sauterelles qui devorent dans certaines années toutes les pla & tous

Lac de Pania-Fuli.

Brue. 1701.

les fruits. Les Négres mangent ces inſectes ; mais le nombre en eſt ſi grand, que l'air en eſt quelquefois obſcurci, & qu'il ne reſte pas la moindre verdure dans tous les lieux où elles ont paſſé.

Riviere de Kayor.

Un peu plus haut du côté du Nord, le Sénegal reçoit le *Marigot* ou la petite riviere de Kayor, qui ſort du lac de même nom. Il eſt à 50 lieues du Fort Saint-Louis ; & comme celui de *Paniaſuli*, il s'eſt formé par les débordemens du Sénegal. A trois lieues ſur la rive gauche de ce canal, on trouve le Village de *Grain* ou d'*Ingrin* qui eſt gouverné par un Seigneur Négre, ſujet du grand Brak. Le Pays eſt agréable & bien cultivé. Quatre lieues plus loin ſur la rive droite, eſt le Village de *Queda*, de la dépendance du Siratik, Roi des Foulis. Dans le tems de la ſécherèſſe, il ne faut pas eſpérer de remonter plus haut vers le lac, à cauſe des roſeaux qui bouchent le reſte du canal. Quelques lieues au-deſſus, dans la riviere du Sénegal, on trouve une petite Iſle nommée par les François *Menage*, d'un lieu du même nom, qui eſt à l'oppoſite ſur la rive méridionale de la riviere. Cette Iſle eſt agréable & fertile ; mais ſi baſſe,

Ingrin.

Queda.

Menage.

BRUE.

1701.

qu'elle eſt couverte tous les ans par l'inondation. Auſſi-tôt que l'eau s'eſt retirée, les Négres y font leurs lugans, c'eſt-à-dire leurs plantations de tabac, de riz, de millet & de légumes, qui leur rendent une riche moiſſon. Cinq lieues plus haut du côté du Sud, eſt le Village de *Cock*, directement oppoſé à la pointe eſt de l'Iſle du *Morfil* (*) ou d'Ivoire, & au Village de *Niolé* qui eſt ſitué ſur cette pointe.

Iſle d'Ivoire ou du Morfil.

L'Iſle d'Ivoire eſt longue de quatre lieues ſur trois, quatre, cinq & ſix de largeur. Elle eſt formée par un bras du Sénegal, qui la ſépare de l'Iſle de *Bilbas*, qu'on en peut regarder néanmoins comme une partie. Le grand canal de la riviere eſt du côté du Nord, & conſerve le nom de Sénegal. Celui du Sud prend le nom de *riviere d'Ivoire*.

Au Sud de la riviere d'Ivoire, le Pays eſt uni, fertile, bien cultivé, rempli d'arbres, & diviſé par des Prairies d'une grande étendue. Il nourrit quantité d'éléphans qu'on y voit paître tranquillement, en troupeaux de quarante & cinquante. Mais lorſqu'ils peuvent entrer dans les plan-

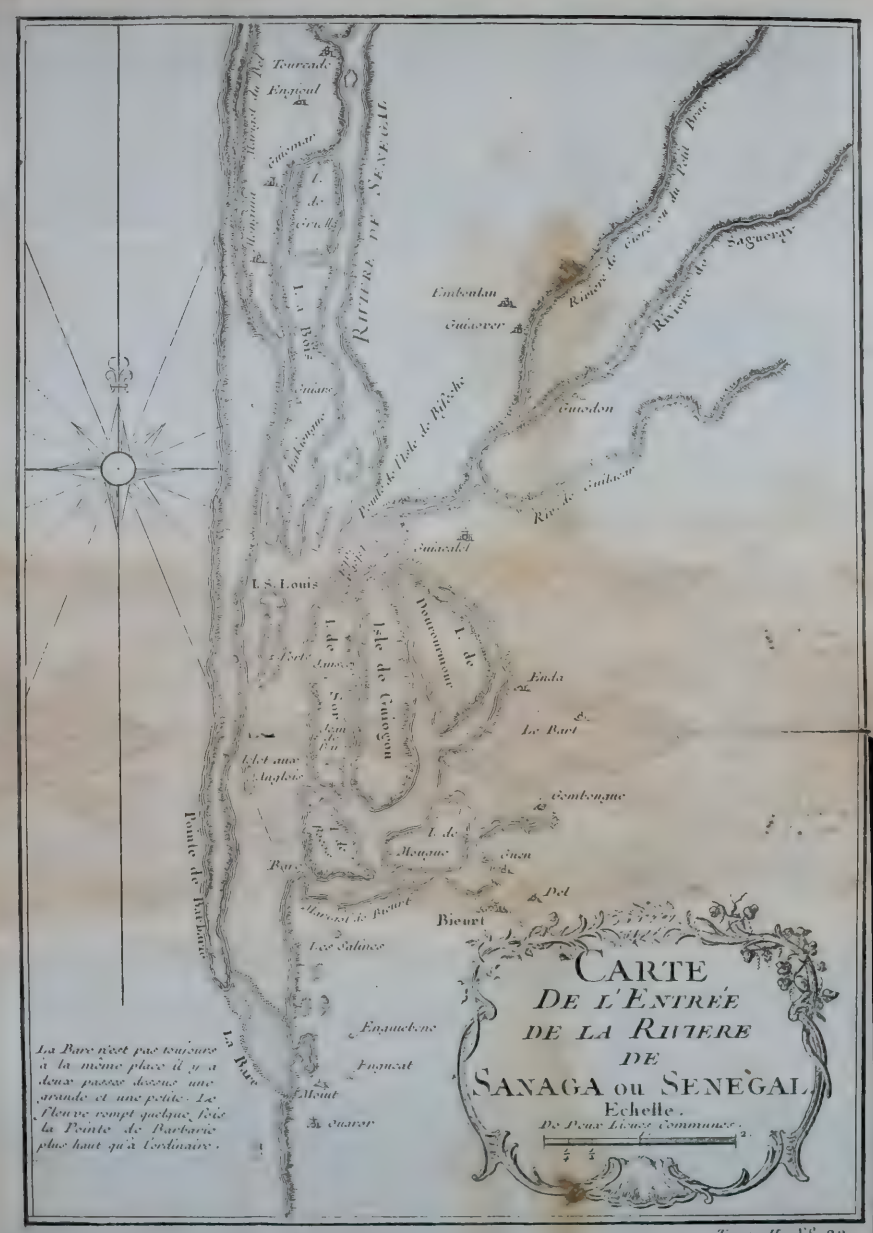
(*) L'ivoire même eſt nommée *morfil* par les Marchands.

tation





COURS DE LA RIVIERE DE SANAGA ou SENEGAL Depuis son Embouch.re Jusqu'à l'Isle de Bilbas
Echelle
Lieues Marines de 20 au Degré
MAURES nommés SERINS
Lac de Cayor, Cayer, ou Cayllor
Terrier Rouge
ISLE AU MORFIL
LES FOULIS
I DE BILBAS
Longitude de l'Isle de Fer
SUITE DU COURS DE LA RIVIERE DE SENEGAL Depuis l'Isle de Bilbas, Jusqu'au Sault du Rocher de Govina
Echelle
Lieues Marines de 20 au Degré
Grand Marais
Gumel
Lac
R. Blanche
R. Noire
RIVIERE DE SENEGAL
R. Faleme
F.S. Joseph
Demeure du Roy de Casson
Source de la R. Noire
Sault du Rocher
Sault du Rocher de Govina
Longitude de l'Isle de Fer


CARTE
DE L'ENTRÉE
DE LA RIUIERE
DE
SANAGA ou SENEGAL
Echelle.
De Deux Lieues Communes.
La Bare n'est pas toujours à la même place il y a deux passes dessus une grande et une petite. Le Fleuve rompt quelque fois la Pointe de Barbarie plus haut qu'à l'ordinaire.
Tourcade
RIUIERE DE SENEGAL
Riviere de Saguerray
Guiodon
Riv. de Guiheu
I. S. Louis
Isle de Guiogou
Enda
Le Bart
Gombongue
Del
Bieurt
Maragot de Bieurt
Les Salines
Pointe de Barbarie
La Bare
Enguat
Mout

Brue. 1701.

tations des Négres, ils y font de terribles ravages. A dix lieues de la pointe Oueſt de l'Iſle d'Ivoire, ſur la rive Nord du Sénegal, eſt le Village de *Lali*, près duquel on trouve un Village nommé par les François *Terrier rouge*, d'où l'on compte ſoixante-dix lieues juſqu'à l'embouchure du Sénegal. Ce lieu eſt célebre par le commerce des gommes, qui ſont apportées par les Mores de la Tribu d'*Ebraghena*, & dont les échanges ſe font comme au Deſert. Depuis Terrier rouge juſqu'à *Hovolalda*, les deux côtés de la riviere préſentent une perſpective charmante. Ce ſont de vaſtes Plaines, remplies de toutes ſortes de beſtiaux, mais expoſées à d'étranges ravages dans le tems des inondations. Les Habitans ſont alors obligés de ſe retirer plus loin dans des lieux élevés, avec leurs troupeaux & tous leurs effets. Quinze lieues au-deſſus de Hovolalda, on rencontre au milieu de la riviere, une chaîne de rocs qui la traverſe. Elle ſe nomme *Platon de Donghel*. Dans les tems ſecs, l'eau y eſt ſi baſſe, qu'à peine le paſſage eſt-il ſûr pour les Canots. Un peu au-delà de deſſus ducl, eſt une petite Iſle, ſi haute Sénegal, ede ſes parties, qu'on y eſt à

Lali.

Terrier rouge.

Hovolalda.

Rocs de Platon Donghel

Brue.
1701.

fec dans les plus grandes inondations. Les François y avoient autrefois un petit Comptoir qu'ils ont abandonné. L'Isle d'Yvoire a du côté du Sud, un Village nommé *Donghel*, où il se fait quelque commerce. Vers la pointe Ouest, elle a le Village de *Burti* (7) vis à-vis l'Isle de *Bilbas*, dont elle n'est séparée que par un petit bras du Sénégal. Bilbas n'est pas si grande, à beaucoup près, que l'Isle d'Yvoire. Elle est formée par deux bras (8), qui se divisent près d'un Village nommé le *Cap*, au Nord de cette riviere. Elle ressemble, pour le terroir & les productions, à l'Isle d'Yvoire, & n'est pas moins peuplée. Plus haut, sur la rive Nord du Sénegal, est le Village de *Kahaydé*, qui étoit autrefois la derniere borne des voyages François. Un peu plus loin, on trouve une Isle qui produit du coton, du tabac, & des légumes en abondance. Au-dessus de cette Isle, le Sénegal reçoit une grande riviere qui vient de Gumel, résidence du Siratik, Roi des Foulis. Cette riviere s'enfle beaucoup dans les inondations

Donghel.

Burti.

Isle de Bilbas.

Kahaydé.

Gumel, résidence du Siratik.

(7) Ce Village ne se trouve pas dans la premiere Carte.

(8) Ici & dans plusieurs autres endroits, Labat donne le nom [illegible] au Sénegal.

du Sénegal ; & surpassant ses bords, forme un Lac d'une étendue considérable. Ensuite, elle laisse, en se retirant, une espece de glaire qui contribue beaucoup à la fertilité du terroir. Près de l'endroit où elle se joint au Sénegal, il y a du côté du Nord, un grand Village, nommé *Ghiorel*, qui est le Port de Siratik. L'espace, qui est d'environ dix lieues entre Gumel & ce Village, est extrêmement fertile & fort peuplé.

BRUE. 1701.

Ghiorel.

Quarante lieues au-dessus de Ghiorel & du même côté, on trouve *Layda*, ville ou Village d'un grand commerce ; plus haut, le Village d'*Embakana* près duquel, au côté du Nord, est le Village de *Bétel*, sur la frontiere du Royaume de Galam. Betel est un lieu remarquable par l'abondance de toutes sortes de volailles. *Ghilda*, premiere Ville des Etats de Galam, est située du même côté à quatorze degrés cinquante-sept minutes de latitude du Nord. A l'opposite de *Ghilda*, du côté du Sud, est *Tuabo*, résidence ordinaire du Roi de Galam, & renommée par quelques carrieres de beau marbre. On trouve ensuite le Village de *Yaferé*, au-dessus duquel, sur la rive droite du Sénegal, est celui de *Burnaghi*, dont

Layda. Embakana. Bétel. Ghilda. Yaferé. Burnaghi.

BRUE. 1701.

Tafalisga.

la latitude est de quatorze degrés neuf minutes du Nord. Quelques lieues plus haut, du côté du Sud, est la Ville de *Tafalisga*, fort bien peuplée & célebre par son commerce. On y voit une petite Mosquée, bâtie, si l'on en croît les Négres, sur le modéle de celle de la Mecque; & près de la Ville, on trouve une montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches.

Riviere de Falemé.

Un peu au-dessous de Tafalisga, près du Village de *Dongiama*, la riviere de *Falemé*, après avoir traversé le Pays de *Bambuk*, vient se décharger dans le Sénegal du côté du Sud. Au-dessus de Tafalisga, on trouve le Village de *Buba Segalle*. Plus haut, du côté du Sud, on arrive à *Dramanet*, Ville grande & bien peuplée. Le nombre de ses Habitans est d'environ quatre mille, la plûpart Mahométans, qui vivent indépendans du Roi de Galam. Ils ont un génie particulier pour le Commerce, qu'ils portent jusqu'au Royaume de Tombuto, & jusqu'aux Etablissemens des Anglois sur la riviere de Gambra. Tout le Pays, au Sud du Sénegal, est fort bien peuplé; mais du côté du Nord on ne rencontre pas de Villages au-dessus de Ghilda, par-que cette partie est sans cesse e

Buba Segalle.

Dramanet, Ville d'un grand commerce.

aux incursions des Mores. C'est à Dramanet que les François avoient bâti leur Fort de Saint Joseph, qui fut surpris en 1702 & détruit par les Négres. Ils l'ont transporté à *Mankanet*, Village un peu au-dessous, du côté Sud de la riviere. Entre Dramanet & *Kaygnu*, le Pays est rempli de Villages, & le Sénegal reçoit du côté du Sud plusieurs petites rivieres, dont la plus considérable est celle de *Ghianon*. Elle a quarante lieues de cours au Sud-Sud-Est; & porte des Canots.

Riviere de Ghianon.

De Dramanet, on compte vingt-cinq lieues par terre jusqu'à l'Isle de *Kaygnu* ou *Kagnou*, nommée par les François *Orléans* ou *Pontchartrain*. Elle est si haute, qu'elle n'est jamais entierement couverte dans les inondations. Le terroir est bon & fertile. A l'opposite, du côté Sud du Sénegal, on trouve la Ville de Kaygnu ou *Gonghiru*, qui contient cinq mille Habitans Négres, & qui jouit d'un commerce considérable, occasionné par le passage des Caravanes qui prennent cette voie pour se rendre à la riviere de Gambra. Les cataractes de Felu, qui ne sont pas loin au-dessus de cette Ville, sont les limites du Royaume de Sénega.

Isle de Kaygnu.

Ville du même nom.

Cataractes de Felu.

BRUE.
1701.

Galam à l'Eſt, comme Ghilda du côté de l'Oueſt. Le Sénegal tombe ici de la hauteur de trente toiſes, après avoir coulé quelque tems dans un Canal étroit, entre les montagnes. Ses limites, Nord-Oueſt, ſont des Deſerts habités par les Mores, dans des Villages mobiles, c'eſt-à-dire, dans des tentes.

Iſle & Royaume de Kaſſan.

Au Nord-Eſt, on trouve le Royaume de *Kaſſan* ou *Kaſſu*, dont le Souverain porte le titre de Segadora & réſide au Nord du Sénegal, dans une grande Iſle qui commence entre les cataractes de Felu & *Govina*. Cette Iſle eſt formée par deux bras du Sénegal, qui prennent le nom de *Riviere Noire* & *Riviere Blanche*, & qui après ſoixante lieues de cours vont ſe décharger dans le lac de Kaſſan, peu connu juſqu'à préſent des Européens. Il y a beaucoup d'apparence que la riviere de Gumel, qui tombe dans le Sénegal à Kahaydé, vient du même lac; parce que les débordemens du lac arrivent en même tems que ceux de cette riviere. L'Iſle de *Kaſſan* n'a pas moins d'environ ſoixante lieues de longueur, ſur ſix de largeur. Elle eſt fort peuplée, extrémement fertile & bien cultivée. Le Roi eſt ſi puiſſant & ſi reſpe-

Sa longueur & puiſſance de ſon Roi.

été, que la plûpart des Rois voisins lui payent un tribut, sans en excepter celui de Galam.

§. II.

Recherches sur le Niger. Où l'on examine si les rivieres du Sénegal & de Gambra en sont des bras.

Témoignages incertains de Cada Mosto & de Leon.

AVant que de finir la Description du Sénegal, le sujet nous porte à chercher si cette riviere est la même que le Niger, comme un grand nombre d'Ecrivains modernes en paroissent persuadés. Cada Mosto, le premier qui ait voyagé sur ses bords, étoit (9) de cette opinion. Leon, dans sa Description de l'Afrique, l'assure avec certitude, & s'explique ensuite sur son origine d'une maniere qui rend ses lumieres fort douteuses. Il déclare que cette riviere commence à l'Est d'un Desert que les Habitans nomment *Sen.* D'autres assurent, dit-il aussi-tôt, que sortant d'un lac elle coule vers la mer à l'Ouest. Les Géographes Africains prétendent qu'elle vient du Nil, & qu'ayant coulé longtems sous terre, elle réparoît dans ce lac. D'autres s'imaginent qu'elle prend

(9) Voyez ci-dessus la Relation de Cada Mosto.

Brue.

1701.

ſource à l'Oueſt, & qu'après avoir coulé vers l'Eſt, elle forme elle-même ce grand lac. Mais cette opinion, continue-t-il, eſt peu probable, parce que naviguant à l'Oueſt depuis Tombuto juſqu'à Gheneva & Melli, *nous* (10) *ſuivîmes le cours de l'eau.* Dans un autre endroit, il dit que le lieu où les Marchands s'embarquent eſt *Kabra*, Ville ſur le Niger, à douze lieues de Tombuto (11); de ſorte que ſes ſuppoſitions n'ont pas d'autres fondemens.

On n'a parlé que d'après eux.

C'eſt néanmoins ſur l'autorité de ces deux Auteurs, que ſans autre diſcuſſion la plûpart des Voyageurs & des Géographes ont regardé ce point comme accordé. *Atkins*, dans ſon voyage de Guinée, en 1721, ne fait pas difficulté d'aſſurer (12) que les rivieres du Senegal & de Gambra ſont deux bras du Niger. *Moore*, dans ſa Relation des Régions intérieures de l'Afrique, publiée en 1738, eſt non-ſeulement de la même opinion, mais ajoute que le Niger (13) eſt un bras du Nil. Cependant il ne parle pas ſur

(10) *Noi navigammo ſcorrendo per l'acqua. Deſcrit. de l'Africa*, Part. I. dans la Collection de Ramuſio.

(11) *Ibid.* Part. VII. p. 78.

(12) Voyage d'Atkins, p. 35.

(13) Labat rejette tou-

ſes propres informations, mais ſur le témoignage des Ecrivains qui l'ont précédé. Il en cite quatre; Hérodote, la Géographie Nubienne, Leon l'Afriquain, & Ludolf dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie. Mais le premier ne dit rien qui favoriſe ce ſentiment. Le Géographe de Nubie a peu d'autorité, quand on conſidere combien ces Régions étoient inconnues aux Arabes; & Ludolf fonde l'opinion que le Niger eſt un bras du Nil, ſur l'autorité du Géographe Nubien & ſur le rapport des Abyſſins.

BRUE. 1701.

Hérodote. Géographie Nubienne.

Ludolf.

De ces quatre Auteurs, Leon eſt le ſeul qui eût voyagé ſur le Niger; & l'on voit néanmoins qu'il ne dit rien de certain touchant la ſource de cette riviere. Il ne ſe fonde que ſur divers rapports, qui paroiſſent d'un poids fort médiocre. A l'égard de ſon cours, il s'explique plus poſitivement. Depuis Kabra, dit-il, le cours de la riviere eſt à l'Oueſt; les Marchands le ſuivent de cette Ville juſqu'aux Régions de Ghinea & de Melli; & ces deux Pays ſont ſitués ſur le Niger, & vers l'Ocean occidental où le Niger ſe décharge. C'eſt prendre un ton de certitude. Mais Leon

Leon avoit voyagé ſur le Niger,

tes ces notions. En effet elles ſont détruites par les Relations de pluſieurs Jéſuites qui ont été dans l'Abyſſinie, tels que Manuel d'Almeyda, Baltazar, Tellez, &c.

BRUE. 1701.

ne produit aucune autorité. Il ne parle pas non plus sur le témoignage de ses propres yeux ; & quiconque examinera sa Description, la trouvera superficielle & défectueuse, pour ne pas dire remplie d'erreurs sur plusieurs points de Géographie. En particulier il assure que la Contrée de Melli s'étend l'espace de trois cens milles au long d'une riviere qui se jette dans le Niger ; tandis qu'on est sûr aujourd'hui que cette riviere n'existe pas. Mais quoi qu'il en soit, le Niger, suivant sa Description, ne sçauroit être la riviere de Gambra, & ne peut être que le Sénegal, du moins si c'est l'une ou l'autre. On se persuadera moins encore que la *Ghinea* ou *Gheneoa* de Leon, à laquelle il donne cinq cens mille d'étendue, & deux cens cinquante au long du Niger, puisse être, comme Moore le suppose, le petit Royaume de (14) *Yani*, sur la riviere de Gambra.

Il n'en parle pas avec plus de certitude.

Les Etablissemens & les Voyages des François sur le Sénegal leur ont donné plus d'occasions qu'aux autres Européens d'approfondir ce secret. Mais après bien des recherches, il pa-

(14) Le *g* ou plutôt le *gh*, est une lettre fort gutturale chez les Arabes, qui ne ressemble point à notre consonante *j*, & bien moins à l'*y* grec.

roît qu'ils en ont tiré peu de fruit. Les témoignages des Habitans n'ont jamais pû s'accorder ; soit que cette opposition vienne de leur ignorance, ou d'un dessein formé d'ôter aux Etrangers le pouvoir & l'envie d'étendre plus loin leur commerce.

Lumieres que Brue a tirées des Mandingos.

Brue, qui avoit fait trois voyages sur le Sénegal, en a rapporté quelques lumieres que Labat a publiées. Les *Mandingos*, qui voyagent beaucoup, & qui sont les plus habiles Commerçans de toutes les Nations des Négres, prétendent, suivant cet Ecrivain, que le Niger (15) sort d'un lac nommé *Maberia*, dont la situation ne peut être déterminée sur leur rapport, parce qu'ils n'ont aucune connoissance des longitudes & des latitudes. Ils ajoutent que dans un lieu qui se nomme *Barakota*, il se divise en deux bras ; que celui du Sud, appellé Gambra, va se perdre, après un fort long cours, dans un lac marécageux, & rempli d'herbes & de roseaux qui en rendent le passage impossible ; & qu'en sortant de ce lac, il recommence à

(15) C'est-à-dire la riviere que l'Auteur nomme le *Niger* ; car les Négres ne connoissent pas ce nom, ni celui de Sénegal ou Sanaga.

BRUE.

1701.

couler dans un fort beau lit jusqu'à *Barakonda*, où les Portugais & les Anglois, qui ont formé plus bas des Etablissemens, se rendent pour commercer avec les Marchands Mandingos; qu'elle est navigable, pour les Canots, depuis Barakonda jusqu'au lac; mais que dans la saison même des pluies, les Barques n'y peuvent remonter, à cause des bancs & des rocs qui coupent le passage, ou qui ne laissent que de fort petits intervalles (16).

Les Mandingos disent encore qu'au-dessus de *Barakota*, où le Niger forme la Gambra, il se divise en deux autres canaux; que celui qui traverse le Pays de Bambuk au Sud-Est, s'appelle la riviere de *Falemé*, & se rejoint au Niger un peu au-dessus de Ghion, dans le Royaume de Galam; qu'après avoir formé la Gambra, le Niger se divise encore en deux bras, pour former une grande Isle, à laquelle ils donnent le nom de *Baba Degu*; que le Canal gauche se nomme *Riviere noire*, celui de la droite, *Riviere blanche*; que ces deux bras se réunissent à *Kassan*, environ vingt lieues au-dessus

(16) Le Journal de la suite, s'accorde avec Stibbs, qu'on verra dans cette circonstance.

grec.

de la cataracte de Govina, & forment la continuation du Niger.

Brue. 1701.

Suivant les mêmes témoignages, à l'Est du lac Maberia est situé le Pays ou le Royaume de Ghingala, gouverné par un Prince Négre qui se nomme *Tonka Quata*. Ce Pays est arrosé par la riviere de Ghien, qui passe au-travers de *Tombuto*, Ville considérable par le commerce de l'or, de l'yvoire & des Esclaves. On compte soixante journées, ou le chemin de deux mois, depuis le roc de Felu jusqu'à cette Ville; ce qui fait environ quatre cens cinquante lieues.

Les Marchands Négres que Brue interrogea sur la situation du Royaume de Tombuto ou Tombuktu, dont ils avoient fait plusieurs fois le voyage, l'informerent que la Ville n'est pas située sur le Niger, & qu'elle en est même assez loin dans les terres; que pour s'y rendre ils avoient d'abord suivi pendant plusieurs jours le côté Sud de la riviere; & qu'après l'avoir quitté, ils avoient eu cinq jours de marche pour arriver à la Ville.

De Kaignu, dernier endroit où la riviere est navigable, jusqu'à *Jaga*, il y a cinq journées de chemin. Il y en une [illegible] jusqu'à *Bayogne*; une de

BRUE. 1701.

Bayogne à *Konguru* ; & continuant cette route, une à *Sabaa*, deux à *Baramaga*, une à *Goury*, une à *Galama*, & quinze à *Timbi*. Là, quittant la riviere, & prenant au Sud-Eſt, on arrive dans l'eſpace de cinq jours à Tombuto. Là, diſent les Mandingos, on voit arriver tous les ans une grande Caravane de Blancs, avec des armes à feu, qui apportent des marchandiſes, & qui en prennent d'autres, particulierement de l'or. Il faut entendre apparemment les Mores de Barbarie. Ces trente-deux journées, à dix lieues par jour, donnent trois cens vingt lieues depuis le roc de Felu juſqu'à Tombuto. La raiſon qui fait quitter le Niger aux Mandingos, vers Timbi, eſt pour abreger le chemin, parce que cette riviere fait alors un grand détour vers le Nord. Ils y virent des Barques près de Tombuto ; & l'Auteur juge qu'elles pouvoient avoir amené les Marchands de Tripoli, qui viennent à Tombuto tous les ans.

Ces deux Deſcriptions ſont extrémement différentes. Suivant la premiere, la ſource du Niger, eſt au Sud-Oueſt de Tombuto (17), à beaucoup

(17) Cette ſituation de la riviere obligeroit auſſi de la traverſer pour aller à Tombuto, apres l'avoir

BRUE. 1701.

de diſtance ; & la riviere qui paſſe dans cette Ville, ou fort près, coule à l'Eſt, au lieu de l'Oueſt, conformément à l'opinion de ceux dont Leon cite le témoignage. *De l'Iſle* a ſuivi cette hypothèſe dans ſes dernieres Cartes, en donnant à cette riviere le nom de *Sénegal* ou *Niger*, après qu'elle a paſſé le lac *Maberia*. Mais la ſeconde Deſcription s'accorde avec l'opinion même de Leon, & ſuppoſe tout à la fois que le Niger vient de l'Eſt, & qu'il eſt le même que le Sénegal. Lequel des deux ſentimens doit prévaloir ? Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que malgré de ſi juſtes ſujets d'incertitude, Labat (18) regarde comme une vérité hors de doute que le Niger eſt le Sénegal, & que la Gambra en eſt une branche ; quoique le Canal de la Gambra, étant beaucoup plus large méritât bien mieux d'être regardé comme le lit principal.

Réflexions ſur les deux deſcriptions précédentes.

Il eſt difficile de juger ſur quelles autres lumieres De l'Iſle s'eſt déterminé pour l'opinion contraire. A la vérité il s'efforce de concilier les deux

Carte de l'Iſle fondée, l'on ne ſçait ſur quoi.

côtoyée du côté du Sud ; au lieu que dans l'autre ſituation, cela n'eſt pas néceſſaire, & s'accorde avec le Journal.

(18) Afrique Orient. Vol. III. p. 361. & ſuiv.

BRUE. 1701.

Descriptions, en plaçant Timbi sur le lac Maberia, à quarante milles de la source du Ghien, qu'il fait sortir d'un autre lac. Mais les distances qu'il assigne dans sa Carte ne répondent pas au Journal Mandingo. D'ailleurs il ne paroît pas qu'il arrive jamais aucune Barque de Tombuto par le Sénegal, & que les Marchands fassent le voyage par eau comme par terre; d'où il faut conclure que le Niger, ou la riviere de Tombuto, n'a pas de communication avec le Sénegal, ou qu'elle est coupée par des cataractes & des bancs de sable. A quelque parti qu'on s'arrête, le récit de Leon, & celui de Marmol doivent être faux, lorsqu'ils rapportent que les Marchands suivoient le Niger jusqu'aux Royaumes de Ghinea & de Melli; puisque les cataractes du Sénegal, dont on connoît quelques-unes à neuf cens milles de la mer, devoient nécessairement les arrêter.

Moyen pour éclaircir la difficulté.

Il paroît assez par la différence de ces Descriptions, que si les Européens veulent éclaircir la difficulté, ils ne doivent s'en fier qu'à leurs propres soins. Labat propose un moyen.(19) Ce seroit d'envoyer d'*Arguim* & de

(19) Labat, Vol. IV. p. 5. & suiv.

Galam quelques Facteurs éclairés jusqu'à Tombuto, avec les Marchands Arabes ou Mandingos. Mais il est douteux que les Mandingos voulussent le permettre; car jusqu'à présent rien n'a pû les y faire consentir. Cependant on a peine à se persuader que ce secret eût pû démeurer si long-tems caché, si les Marchands & les Facteurs qui résident dans ces contrées avoient fait quelques efforts pour le découvrir. Labat, parlant des Arabes qui font le commerce de l'or à Tombuto (20), dit que ce n'est pas leur ignorance, ni leur mauvaise volonté, qui empêche les Européens d'en tirer les lumieres nécessaires pour entrer dans le même commerce; mais que les Facteurs de l'Europe se renferment dans les entreprises où ils se trouvent engagés, sans avoir la curiosité de pousser plus loin leurs vûes & leurs recherches. Il en rejette la faute sur les Compagnies de Commerce, qui ne donnent point cette Commission à leurs Agens, & qui ne pensent jamais à les récompenser lorsqu'ils se portent d'eux-mêmes à faire quelque nouvelle découverte.

BRUE. 1701.

Raison qui empêche qu'on ne l'emploie.

A l'égard du nom de *Niger*, Mar-

Origine du nom de Niger.

(20) *Ib.* Vol. I. p. 301. & suiv.

BRUE.

1701.

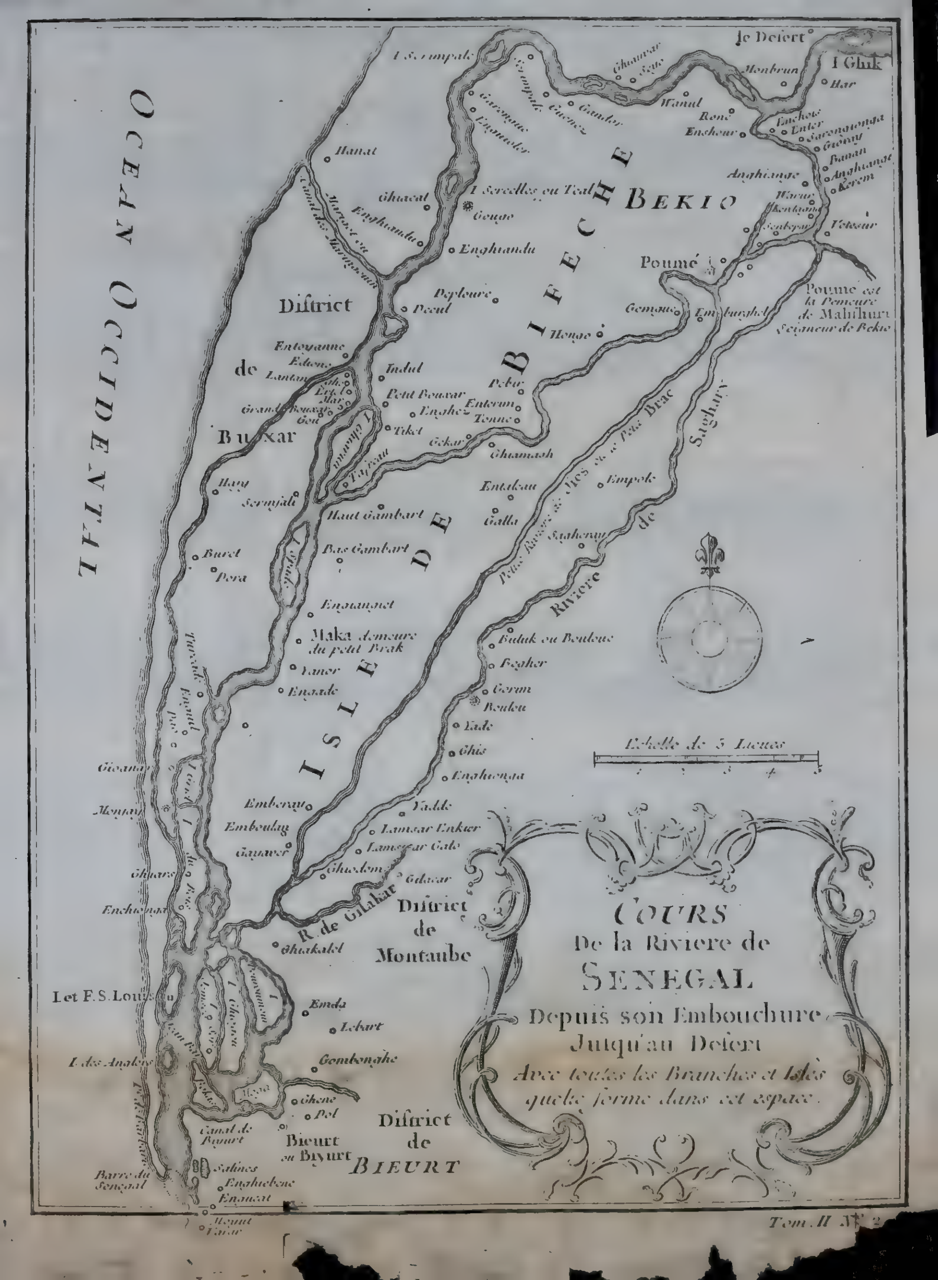
mol le fait venir des Arabes, qui nomment cette riviere (21) *Hued*, ou plûtôt *Wad Nickar*, c'eſt-à-dire, la *Riviere Noire*. Mais cette étimologie paroît forcée; car on ne connoît pas dans la Langue Arabe, de mot tel que *Nickar* ou *Nijar*, comme l'écrit *Ortelius*, qui ſignifie *noir*. Le nom que leurs Auteurs lui donnent eſt *Nil ad Sudan*, ou le *Nil des Noirs*. Il eſt certain d'ailleurs que *Wad Nickar* eſt un nom inconnu à tous ſes Habitans. Ils connoiſſent bien moins celui de *Sanaga* ou de Sénegal, qu'il a reçu des Nations de l'Europe qui ſe ſont établies ſur ſes bords. Marmol, après avoir obſervé qu'il a pris le nom de *Sanaga* d'un Seigneur du Pays avec qui les premiers Portugais s'étoient liés, ajoute que les Azanaghis (22) ou Seneghis l'appellent *Senedeck*; que les Jalofs, les Denghis & les Tukorons, ou Tukorols, qui habitent plus loin dans les terres, lui donnent le nom de *Maye*; les Saragols, ou Sarakolez, qui ſont encore plus loin, celui de (23) *Kolle*; les Peuples encore plus

Divers noms de la même riviere.

(21) Afrique de Marmol en François, Vol. I. p. 35.

(22) Voyez ci-deſſus, Tome I. chap. I.

(23) Kolez eſt un nom général de riviere dans la Langue de Mandingo.


COURS
De la Riviere de
SENEGAL
Depuis son Embouchure
Jusqu'au Desert
Avec toutes les Branches et Isles
quelle forme dans cet espace.
OCEAN OCCIDENTAL
ISLE DE BIFECHE
BEKIO
District de Buxar
District de Montaube
District de Bieurt
Riviere de Saghary
R. de Gilabar
Poumé
Poume est la Demeure de Mahihuri Seigneur de Bekio
Maka demeure du petit Brak
Le Desert
I Ghik
I et F. S. Louis
Barre du Senegal
Bieurt ou Biyurt
Echelle de 5 Lieues
Tom. II N.° 2

à l'Eſt, celui de *Zimbale*; & que dans le Royaume de Tombuto, on lui donne celui d'*Iza*, qu'il porte juſqu'à ſa ſource.

La trace de tous ces noms pourroit devenir utile à prouver que le Sénegal eſt le Niger, ſi l'on pouvoit y prendre quelque confiance. Mais Marmol ne nous apprend pas comment cette connoiſſance lui eſt venue; & ſi l'on ſuppoſoit qu'il l'eût reçue de ceux dont il parle (24), il ne s'enſuivroit pas que cette opinion fût ſans erreur; car puiſqu'ils ſe trompent ſur le cours de la même riviere, ils ne doivent pas être plus infaillibles ſur le nom (*).

CHAPITRE V.

Premier Voyage du Sieur Brue ſur le Sénegal en 1697.

LA curioſité eut moins de part à ce premier Voyage, que le mauvais état des affaires de la Compagnie, & la néceſſité d'éclairer les fraudes & les malverſations des Agens qu'elle avoit ſur cette riviere. Brue entreprenoit de

(24) Marmol. *ubi ſup.* Vol. III p. 47.

(*) [illegible] dans la ſuite d'aurres remarques ſur le Niger à l'occaſion de la Gambra au Volume III.

BRUE.

1701.

Tems de son départ.

rétablir le commerce & le crédit de sa Nation dans tous les Etats voisins.

Dans ce dessein, il partit du Fort Louis le 28 Juillet 1697 (25) avec trois Barques & quelques petites Chaloupes, bien pourvûes de marchandises & de vivres; sans avoir oublié de rendre les cabanes commodes, parce que l'expérience avoit appris combien cette précaution étoit nécessaire. Il se fit préceder d'une Barque & de deux Canots, pour donner avis de son voyage, & particulierement pour annoncer au Siratik (26), Roi des Foulis (27) qu'il venoit lui payer les droits, c'est-à-dire remplir un devoir que les Directeurs de la Compagnie avoient long-tems négligé. Ses avant-coureurs avoient ordre aussi d'exercer le commerce dans le cours de leur route, & de s'avancer jusqu'à *Galam* pour y attendre son arrivée. Il étoit résolu de rendre sa navigation fort lente. Le Sénegal étoit alors navigable dans toutes ses parties; & la saison

(25) Dans l'Original il y a 1698; mais il est clair que c'est une erreur d'impression.

(26) D'autres écrivent *Schiratik*, & Labat *Siratique*.

(27) Labat (Vol. III. p. 168.) rapporte plusieurs remarques de M. Brue sur les Foulis. On les renvoie ici à la Description générale.

des pluies ne faisant qu'expirer, les arbres & les prairies commençoient à se revêtir de tout leur éclat. Brue visita soigneusement les deux côtés de la riviere, s'arrêtant dans les endroits les plus célebres pour le commerce, achetant les marchandises que les Négres lui apportoient, & faisant des présens aux Chefs de chaque Village.

Beauté des rives du Sénegal.

Rien ne pouvoir surpasser la beauté du Sénegal dans cette saison. Il n'avoit pas moins d'une demi-lieue de large. Ses rives étoient couvertes de grands arbres de toutes les especes, chargés de verdure, & peuplés d'une grande variété d'oiseaux, aussi-bien que de singes & d'écureils, dont les mouvemens & les tours comiques faisoient un spectacle amusant. Entre les oiseaux, les uns étoient bleus, les autres rouges, d'autres noirs, un grand nombre de la grosseur des linots, & bigarrés des plus brillantes couleurs. Un peu au-dessous de *Donay*, Village où les Mores de la Tribu d'Ebraghena viennent faire quelquefois le commerce des gommes, on trouve une Isle que les François appellent *Menage*, du nom d'un Village qui est [illegible] vis-à-vis sur la rive droite de la

BRUE. 1701.

riviere. Elle eſt baſſe, & par conſéquent ſujette aux inondations. Mais auſſi-tôt que l'eau s'eſt retirée, les Négres y forment des plantations, qu'ils appellent (28) *Lugans*, & la moiſſon eſt toujours fort abondante. Cinq lieues plus haut on trouve un autre

Village du Coq.

Village, nommé *le Coq*, avec une petite Iſle du même nom, qui eſt à la pointe Oueſt de la grande Iſle d'Yvoire ou du Morfil, & vis-à-vis un Village de cette Iſle, qui ſe nomme *Niolé*.

Iſle d'Ivoire.

L'Iſle d'Yvoire eſt d'une grandeur conſidérable. Sa longueur eſt de quarante-quatre lieues, ſur trois, quatre, cinq & ſix de largeur. Son nom lui vient de la quantité de dents d'éléphans que les François y achetent. Le terroir eſt riche & bien cultivé. Il nourrit un grand nombre d'éléphans, qui forment des troupeaux paiſibles de quarante ou cinquante, mais qui ſans nuire aux Habitans font quelquefois de grands ravages dans les plantations. Les Négres n'ayant pas la hardieſſe de les attaquer ouvertement, employent l'artifice pour ſe venger. Ils creuſent de grandes foſſes, qu'ils couvrent de branches & de feuilles d'arbres. Lorſqu'un

(28) Atkins les appelle *Lugars*, & dit que ce ſont des Plaines ſemées de riz.

éléphant y eſt tombé, ils le tuent facilement à coups de fleches, & font un délicieux feſtin de ſa chair, après lui avoir laiſſé le tems de ſe mortifier.

Laly & Terrier rouge.

Dix lieues au-deſſus de la pointe Oueſt de l'Iſle d'Yvoire, ſur la rive Nord du Sénegal, on rencontre le Village de Laly, près duquel eſt un lieu célebre pour le commerce des gommes avec les Mores de la Tribu d'Ebreghena. Les François l'ont nommé *Terrier rouge*, & comptent de-là ſoixante-ſix lieues juſqu'au Fort S. Louis. Depuis Terrier rouge juſqu'à Hovalalda, les deux côtés de la riviere ſont charmans. On n'apperçoit que de vaſtes Prairies, couvertes de beſtiaux. Mais dans les inondations annuelles du Sénegal, le Pays eſt ſi rempli d'eau, que les Habitans ſont forcés de ſe retirer dans des lieux plus élevés avec leurs troupeaux & leurs effets. Brue fut reçu à Hovolalda, par le (29) *Farba*, ou le Chef du Village. C'étoit un ancien ami de la Nation Françoiſe. Il apporta un préſent au Général qui lui fit auſſi le ſien, & qui le remercia

(29) Farba eſt un titre Negre de dignité, qui ſignifie *Seigneur* ou Chef d'un Village. Dans les Royaumes de Galam & de Bambuck, c'eſt *Farim* & *Elemanni*.

BRUE. 1701.

Barque Françoiſe ſubmergée.

du ſoin qu'il avoit pris de l'Equipage d'une Barque Françoiſe qui avoit été ſubmergée par une ſorte d'ouragan, ou de vent ſubit, qui s'appelle *Puchot* dans le Pays. Cette partie du Sénegal y eſt fort expoſée, autant par ſa largeur que par la diſpoſition naturelle des plaines. Le Farba de Hovolalda étoit fort riche en troupeaux. Il aimoit paſſionnément l'eau-de-vie, avantage extrême pour les François, qui étoient ſûrs d'entretenir ſon amitié par cette voye. Il donnoit volontiers un bœuf gras pour une pinte de cette liqueur chérie. Brue remarque qu'il n'eſt jamais à propos de donner aux Négres une bouteille à demi pleine, parce que ſoit l'orgueil ou ſimplicité, ils préferent un petit vaſe plein à un baril auquel il ne manqueroit qu'un pouce de ſa meſure. En général, comme ils aiment l'eau-de-vie à l'excès, c'eſt toujours la meilleure marchandiſe qu'on puiſſe leur propoſer pour les échanges. On peut juger par-là des immenſes profits de la Compagnie, quand ſes magaſins en ſont bien remplis. L'eau-de-vie ne lui revenant qu'à 20 ſols la pinte, elle y gagne cent pour cent.

Paſſion des Négres pour l'eau-de-vie.

Les bords du Sénegal près de Hovalalda abondent dans cette saison en *kubalots* qui sont une espece d'oiseaux dont le nombre est toujours fort grand lorsque celui des poissons l'est aussi dans la riviere. Ils font leurs nids (30) à l'extrémité des branches qui sont suspendues sur la riviere, pour éviter les poursuites des singes que la crainte de tomber dans l'eau empêche de les chercher si loin. Quinze lieues au-delà de Hovalalda on rencontre une chaîne de rocs, nommée *Platon de Donghel*, qui traversent la riviere, mais au-travers desquels on pourroit ouvrir facilement un passage en les faisant sauter. On trouve au-dessus une petite Isle que sa hauteur préserve des inondations. La Compagnie s'y étoit formé autrefois un Comptoir pour le millet, les cuirs, les bestiaux & l'ivoire. La riviere étant alors navigable, Brue n'eut pas de peine à passer. Il laissa dans l'Isle un Facteur & quelques Laptots, pour saisir toutes les occasions du commerce.

BRUE.

1697.

Oiseaux nommés *Kubalots.*

La multiplication des Comptoirs auroit été d'un grand avantage pour la Compagnie, si les Agens qu'elle y

Observations sur les Comptoirs.

(30) [illegible] ...ellent ces rangées de nids *des* Village. Dans les Roya

BRUE.

1697.

employoit, euſſent été en plus petit nombre, ou s'ils euſſent été plus honnêtes gens. Le projet du Directeur général pour augmenter le commerce, auroit été de faire venir de France un certain nombre de pauvres familles, dont la Compagnie auroit encouragé l'établiſſement ſur les bords du Sénegal en leur donnant des terres, en leur fourniſſant des marchandiſes; en un mot de les attacher par néceſſité aux intérêts de la Compagnie.

Brue reçut dans ſon voyage (31) un Exprès du Siratik, Empereur ou Roi des Foulis, pour lui apprendre l'impatience que ce Prince avoit de le voir, ou plutôt de recevoir le payement de ſes droits. Il continua ſa navigation juſqu'au Village de Burty à l'extrémité Orientale de l'Iſle d'Ivoire, & ſéparé de l'Iſle de Bilbas par un bras du Sénegal. L'Iſle de Bilbas eſt longue d'environ trente-cinq lieues ſur deux & quatre de largeur. Le terroir reſſemble beaucoup à celui de l'Isle d'Ivoire. Son principal commerce conſiſte auſſi dans la multitude des dents d'éléphans, qui s'achettent ſur

Grandeur & fertilité de l'Iſle de Bilbas.

(31) Ces Cour'ers vont fort vîte, parce que la route eſt excellente, & que leur· -hameaux ou leurs che ·nt très-prompts.

BRUE. 1697.

le pied de six sols pour le poids de dix livres. Les cuirs se donnent à quarante sols piece ; les moutons & les chevres pour trois sols, & les autres alimens à proportion. Mais si les Négres font un présent, ils s'attendent à recevoir le double. Par exemple, s'ils vous donnent un bœuf, ils comptent de recevoir cinq ou six aunes d'étoffe ; au lieu que si vous l'achetiez au marché, il ne vous couteroit que 25 ou 30 sols.

Visite que Brue reçoit d'un Chef & de sa famille.

Brue fit voile ensuite à *Kahaydé*, où il fut visité par le Chef de ce Village, qui étoit accompagné de sa femme & de ses enfans. Ce Seigneur Négre étoit monté sur un fort beau cheval ; & pour cortége il avoit vingt hommes bien équipés & chargés de grisgris. Sa femme & ses filles, suivies de leurs servantes, étoient sur des ânes fort gras, & vêtues d'étoffes de coton. Ce Village faisoit autrefois les bornes des voyages & du commerce des François. Cette raison leur y faisoit entretenir un Comptoir & payer des droits au Chef ; mais depuis l'extension de leur commerce, cet Etablissement leur est devenu tout-à-fait inutile. Un peu au-dessus de Cahaydé, on voit une Isle fort riche en coton,

Isle fort fertile.

BRUE.
1697.

en tabac, & en toutes sortes de légumes. Elle n'a rien à souffrir des inondations; & l'on auroit peine à trouver un lieu plus avantageux pour établir un Comptoir, si dans le tems de la sécheresse, lorsque la riviere est fort basse, elle n'étoit ouverte aux incursions des Négres & des Mores, qui insultent souvent cette contrée. Elle est trop voisine aussi de la résidence d'un Roi Négre. Tous ces Princes se rendent si importuns par leurs demandes, que les Mendians les plus effrontés de l'Europe pourroient prendre d'eux des leçons. S'ils ne peuvent rien obtenir à titre de présent, ils prennent le parti d'emprunter; & pour le moindre refus, ils défendent le commerce, ou, le chargent de nouveaux impôts. Aussi leur voisinage est-il fort incommode. Ils s'attendent sans cesse à de nouveaux présens; & du premier qu'ils reçoivent, ils se font un droit pour demander qu'il soit renouvellé constamment.

Avarice des Rois Négres.

A Kahaydé Brue reçut un second Courier du Siratik pour presser son arrivée. Comme la petite Flotte n'étoit plus qu'à deux lieues de Ghiorel, Port de ce Prince sur le Sénegal, le Général François y arriva bien-tôt.

Port & Capitale du Siratik.

Ghiorel eſt un grand Village, dont le Siratik a fait le centre de ſon commerce. Sa réſidence eſt dans celui de Gumel, qui en eſt à dix lieues vers l'Eſt-Nord-Eſt ſur les bords d'une fort belle riviere qui s'enfle beaucoup pendant les inondations du Sénegal, & qui porte les ſiennes dans tout le Pays voiſin. Ces grands débordemens ne contribuent pas peu à rendre la terre plus graſſe par une ſorte d'écume qu'ils y laiſſent, & qui produit conſécutivement deux récoltes. Celle du riz ſurtout eſt d'une abondance extraordinaire dans un ſi bon terrain. Elle ſe fait immédiatement à l'arrivée des eaux. Le tabac n'y eſt pas moins excellent; & ſi les habitans étoient accoutumés au travail, il eſt certain que la France en pourroit tirer beaucoup d'avantage. Mais tous les efforts de la Compagnie pour engager les Négres à cultiver une plante ſi précieuſe, ont produit peu d'effet juſqu'aujourd'hui. Brue fit convenir plus d'une fois Jean Barre & Yamſec de l'utilité qui leur reviendroit d'en planter dans leur Isle. Ils lui promirent même de l'entreprendre. Mais lorſqu'on en vint à l'exécution, ils trouverent des difficultés de la part des Négres, qui s'excuſerent

BRUE. 1697.

Plan du Général François pour le commerce.

Brue.

1697.

Son arrivée à Ghiorel, & ſa réception.

ſur l'exemple de leurs ancêtres.

En arrivant à Ghiorel, Brue fit tirer trois coups de canon, pour annoncer ſon arrivée. A peine eut-il mouillé l'ancre, qu'il reçut la viſite du Farba. Ce Négre qui étoit oncle du Siratik, & qui avoit toujours eu beaucoup d'affection pour les François, fut reçu d'eux avec beaucoup de civilité. Il promit au Général de dépêcher ſur le champ un Exprès au Roi ſon neveu. Dès le même ſoir, *Bukar Siré*, un des fils du Siratik, qui avoit ſes terres entre Ghiorel & Gumel, ſe rendit à bord, & répondit au Général de l'amitié que ſon pere avoit conçue pour lui, ſur la ſeule réputation de ſon mérite. Ce compliment fut accompagné d'un préſent de deux bœufs gras & d'une petite boëte d'or du poids d'une once. Le Géneral fit auſſi ſes préſens au Prince, & le ſalua de pluſieurs coups de canon à ſon départ. Enſuite ayant fait deſcendre ſes Facteurs pour commencer le commerce, il trouva dans le Village tant d'avidité pour ſes marchandiſes, que ſes Barques furent bientôt chargées de celles du Pays.

Le Siratik ii envoie ſon rand Bou-uenet.

Le Siratik n'eut pas plûtôt appris l'arrivée des François, qu'il fit complimenter Brue par ſon g[illegible] va bien-tôt.

net, c'eſt-à-dire par le Grand-Maître de ſa Maiſon. Cet Officier étoit un Vieillard vénérable, de fort belle taille, avec la barbe & les cheveux gris, ce qui marque parmi les Négres une vieilleſſe fort avancée. Mais il n'en paroiſſoit pas moins vigoureux, ni moins vif & moins poli. Son nom étoit *Baba Milé*. Après les premiers complimens, il reçut le payement des droits, & les préſens annuels. C'étoient des étoffes noires & blanches de coton, quelques pieces de drap & de ſerge écarlate, du corail, de l'ambre jaune, du fer en barre, des chaudrons de cuivre, du ſucre, de l'eau-de-vie, des épices, de la vaiſſelle, & quelques pieces de monnoie d'argent au coin d'Hollande, avec un ſurtout de drap écarlate à la maniere du Brandebourg, & deux boëtes pour renfermer la plus précieuſe partie du préſent. Le Bouquenet reçut auſſi les droits qui revenoient aux femmes du Prince, & qui montoient à la moitié des premiers; ſans oublier ce qui lui revenoit à lui-même. Le Kamalingo, ou le Lieutenant général du Roi, qui eſt ordinairement l'Héritier préſomptif de la Couronne, vint recevoir à ſon tour le préſent ou la part des droits qui lui devoit être payé.

BRUE. 1697.

Valeur des présens.

Tous ces présens peuvent monter à la valeur de quinze ou dix-huit cens livres. Ensuite le Bouquenet offrit au Général, de la part du Roi, trois grands Bœufs; & l'ayant invité à se rendre à la Cour, il fit paroître les Officiers qui étoient nommés pour le conduire. On avoit déja préparé un grand nombre de chevaux pour les gens de sa suite, & des chameaux pour transporter son bagage.

Arrivée des François à la Cour du Siratik.

Le jour suivant, Brue prit terre au bruit de son propre canon, & se mit en marche pour la Cour du Siratik. Son cortége étoit composé de six de ses Facteurs, deux Interpretes, deux Trompettes, deux Hautbois, & quelques domestiques, avec douze Laptots ou Négres libres bien armés. Il traversa un Pays fort uni & bien cultivé, plein de Villages & de petits bois. En approchant de *Bukar* ou *Buksar*, il découvrit de vastes prairies, dont les parties basses se sentoient déja de l'inondation qui commençoit à gagner dans le Pays. Ce qui restoit de terrain sec étoit si couvert de toutes sortes de bestiaux, que les Guides du Géneral avoient peine à lui faire trouver un passage. Le convoi ne put arriver à Buksar qu'à l'entrée de la nuit.

BRUE.
1697.

Le Princé Siré, à qui ce Village appartenoit, vint au-devant des François, à la tête de trente chevaux. Aussi-tôt qu'il eut apperçu le Général, il s'avança au grand galop en secouant sa zagaye, comme s'il eût voulu la lancer. Brue l'aborda de la même maniere, c'est-à-dire avec le pistolet en joue. Mais lorsqu'ils furent près l'un de l'autre, ils mirent pied à terre & s'embrasserent. Ensuite étant remontés à cheval, ils entrerent dans le Village; & le Prince conduisit son hôte dans une maison qu'il avoit fait préparer pour lui, dans le même enclos que celle de ses femmes. Après l'avoir introduit dans son appartement, il le laissa seul; mais au même moment le Général fut conduit à l'audience de la Princesse. Elle lui parut d'une taille médiocre, mais très-bien faite, jeune & fort agréable. Ses traits étoient réguliers, ses yeux vifs & bien fendus, la bouche petite, & les dents extrêmement blanches. Son teint couleur d'olive auroit beaucoup diminué les agrémens de sa figure, si elle n'eût pris soin de le relever avec un peu de rouge.

Ils passent à la Cour du Prince Siré.

Elle reçut Brue fort civilement, & le remercia de ses présens avec beau-

Accueil qu'on y fait à Brue.

BRUE. 1697.

coup de grace. Il fit ſucceſſivement ſa viſite à deux ou trois autres femmes du Prince ; après quoi retournant auprès de lui, il y paſſa le tems juſqu'à l'heure du ſouper. Il fut reconduit alors dans ſon appartement, où il trouva pluſieurs plats de kuskus, du ſanglet, des fruits & du lait en abondance, qui lui étoient envoyés par les femmes du Prince. Quoiqu'il ſe fût fait préparer à ſouper par un Cuiſinier de ſa nation, la civilité lui fit goûter de tous ces mets Afriquains. Après qu'il eut ſoupé, le Prince vint, s'aſſit ſans cérémonie, mangea quelque choſe du deſſert, but pluſieurs coups de vin & d'eau-de-vie, & ſe mit à fumer avec lui, juſqu'à ce qu'on fut venu l'avertir que tout étoit prêt pour le Folgar ou le Bal. L'aſſemblée étoit composée de toute la jeuneſſe du Village, qui danſe & chante, tandis que les plus âgés ſont aſſis ſur des nattes autour de celle où ſe fait le Folgar. Ils s'y entretiennent agréablement ; & cette converſation, dont ils font un de leurs plus grands plaiſirs, s'appelle *Karder*. Chacun parle librement. C'eſt dans ces cercles qu'on remarque aiſément l'étendue ſurprenante de leur mémoire, & combien ils feroient de progrès

Femmes du Prince.

Folgar ou Bal de Nègres.

dans les ſciences, ſi leurs talens naturels étoient cultivés par l'étude. Ils s'expriment en termes fort nobles ; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que des perſonnes de diſtinction, tels que les Seigneurs, les Officiers, & les Marchands ; car les payſans, les ouvriers & les pâtres, n'y ſont pas moins ignorans & moins groſſiers que dans les autres Pays du monde.

Situation de Bukſar.

Le Village de Bukſar eſt ſitué ſur une petite éminence au centre d'une grande plaine. L'air y eſt fort ſain. Les maiſons reſſemblent à toutes celles du Pays. Elles ſont rondes, & ſe terminent en pointe, comme nos glacieres de France : les fenêtres en ſont fort petites, apparemment pour ſe garantir des moucherons qui ſont extrêmement incommodes dans tous les lieux bas. Le Folgar, auquel Brue fut invité, ſe tint au centre du Village. Il dura deux heures, & ne fut interrompu que par une pluie violente qui força tout le monde de ſe mettre à couvert.

Le lendemain, on vint de la part du Prince s'informer de la ſanté du Général. Cette politeſſe fut ſuivie du déjeuner. Le Prince ayant envoyé du kuskus & du lait, parut auſſi-tôt lui-

BRUE.
1697.

même, & se mit à table avec Brue, contre l'usage des Négres. Ensuite ils partirent ensemble, escortés d'environ quarante chevaux. La route se trouva remplie d'une foule de peuple qui s'étoit rassemblé de tous les lieux voisins pour voir les Européens, & pour entendre leur musique. En approchant de Gumel, Brue vit venir à sa rencontre le Kamalingo, suivi de vingt Cavaliers, qui le complimenta au nom du Siratik. Ce grand Officier de la Couronne portoit des hautes-chausses fort larges, avec une chemise de coton, dont la forme ressembloit à celle de nos surplis. Autour de la ceinture il avoit un large ceinturon de drap écarlate, d'où pendoit un cimetere, dont la poignée étoit garnie d'or. Son chapeau & son habit étoient revêtus de grisgris; & dans sa main il portoit une longue zagaye. Le Général le reçut avec une décharge de sa mousqueterie. Ils continuerent leur marche, & traverserent le Village de Gumel, pour se rendre au Palais du Roi, qui en est éloigné d'une demi-lieue.

Le Kamalingo vient au-devant du Général.

Cour du Siratik.

La demeure de ce Prince est composée d'un grand nombre de cabanes qui sont environnées d'un-tout celui

roſeaux verds, entrelacés & défendus par une haie vive d'épines noires, ſi ſerrée, que le paſſage en eſt impoſſible aux bêtes ſauvages. Le Roi informé de l'approche du Général, envoya les principaux Seigneurs de ſa Cour au-devant de lui ; de ſorte qu'en arrivant au Palais ſon train étoit d'environ trois cens chevaux. Tout ce cortége deſcendit à la premiere porte, excepté le Général, le Prince Siré & le Kamalingo, qui entrerent à cheval, & qui ne mirent pied à terre qu'à deux pas de la ſalle d'audience.

BRUE. 1697.

Audience de ce Prince.

Brue trouva le Siratik aſſis ſur un lit avec quelques-unes de ſes femmes & de ſes filles, qui étoient à terre ſur des nattes. Ce Prince ſe leva, fit quelques pas au-devant de lui la tête découverte, lui donna pluſieurs fois la main, & le fit aſſeoir à ſon côté. On appella un Interprete. Alors Brue déclara qu'il étoit venu pour renouveller l'alliance qui ſubſiſtoit depuis un tems immémorial entre le Siratik & la Compagnie Françoiſe. Il proteſta que dans toutes ſortes d'occaſions la Compagnie étoit prête à l'aider de toutes ſes forces. Il inſiſta ſur les avantages que les Sujets du Prince:pées a monture d'arge commermpagnées d'une

Diſcours du Général François.

ce; & pour c

tirent d

Brue.

1697.

clusion, il l'assura de ses sentimens particuliers de respect & de zele. Pendant que l'Interprete expliquoit ce discours, Brue observa que la satisfaction du Siratik s'exprimoit sur son visage. Il prit plusieurs fois la main du Général pour la presser contre sa poitrine. Ses femmes & ses courtisans répétoient avec la même joie : *les François sont une bonne Nation ; ils sont nos amis.*

Réponse du Siratik.

Le Siratik répondit d'un ton fort civil, qu'il rendoit graces au Général d'être venu de si loin pour le voir : qu'il avoit une véritable affection pour la Compagnie & pour sa personne en particulier : qu'il vouloit oublier quelques sujets de plainte qu'il avoit reçus des Agens de la Compagnie : que dans la confiance qu'il prenoit à son caractere, il lui accordoit la liberté d'établir des Comptoirs dans toute l'étendue de ses Etats, & de bâtir des Forts pour leur sûreté. Enfin il conclut en assurant les François de sa faveur & de sa protection.

Faveur importante accordée aux Cour du Siratik.

L'article des Forts étoit une grace importante. Pour le bien comprendre, il faut observer qu'à la vérité les Rois posée d'un gr..t passionnement le com- qui sont environnéens, sur-tout celui

des François qui ont plus de complaisance pour eux que toutes les autres Nations de l'Europe; mais qu'ils ne craignent pas moins de leur voir former des Etablissemens dans leurs Etats, parce qu'ils ne sçauroient oublier la tyrannie avec laquelle ils ont été traités par les Portugais & les Hollandois. Cette défiance pour leur liberté les dispose à regarder toujours avec horreur tout ce qui a l'apparence de fortifications, quoiqu'ils accordent volontiers des magasins pour y placer des marchandises. D'un autre côté, les Européens, qui ont appris par une longue expérience quels avantages ils ont à tirer de leur commerce en Afrique, mais qui ont reconnu l'avidité des Princes du Pays, & la mauvaise foi des Négres, n'abandonnent pas volontiers leurs marchandises aux insultes qu'ils ont toujours à redouter. Ainsi la liberté de fortifier les Comptoirs étoit la plus grande faveur que les François pussent esperer. Le Général, charmé de l'avoir obtenue, en remercia vivement le Siratik, & lui fit divers présens en son propre nom. Ils consistoient en quelques riches étoffes de l'Inde, en épées à monture d'argent, accompagnées d'une

BRUE.

1697.

Observations sur les Forts d'Afrique.

BRUE. 1697.

paire de piſtolets fort bien travaillés, de quelques teleſcopes, de quelques verres ardens, & d'autres curioſités. Le Siratik en fut d'autant plus ſatisfait qu'ayant été payé de ſes droits, il ne s'attendoit pas à cette nouvelle galanterie. Il combla le Général de careſſes. Il lui fit l'honneur de le faire fumer dans ſa propre pipe. Enfin, il le reconduiſit lui-même juſqu'à la porte de la ſalle

Audience des Princeſſes.

Deux Officiers, qui étoient à l'attendre, le menerent enſuite à l'audience des Reines & des Princeſſes filles du Roi. Il fit à toutes ces Dames des préſens, moins conſidérables par le prix que par leur nouveauté. Une des Reines ayant obſervé que pendant l'audience du Siratik, il avoit regardé avec beaucoup d'attention une jeune Princeſſe de dix-ſept ans, qui étoit ſa fille, s'imagina qu'il avoit pris de l'amour pour elle, & propoſa au Roi de la lui donner en mariage. Ce Prince y conſentit auſſi-tôt, & fit offrir au Général les premiers poſtes de ſon Royaume, avec un grand nombre d'eſclaves. Brue s'excuſa ſur ce qu'étant marié, ſa Religion ne lui permettoit d'avoir qu'une femme. Cette réponſe fit naître quantité de réflexions

Elles veulent marier le Général en Afrique.

& de diſcours entre les Dames Négres, ſur le bonheur des femmes de l'Europe. Elles demanderent à Brue comment il pouvoit vivre ſi long-tems ſans la ſienne, & ce qu'il penſoit de ſa fidélité dans une ſi longue abſence. BRUE. 1697.

Portrait du Siratik.

Le Siratik avoit alors près de cinquante-ſix ans. Il étoit d'une taille médiocre. Ses cheveux & ſa barbe commençoient à blanchir. On l'auroit pris à ſon teint pour un Mulâtre plutôt que pour un Négre. Il avoit le nez aquilin & fort bien fait, la bouche petite, les dents belles. Quoiqu'il eût les yeux petits, ſa phyſionomie étoit belle, avec l'air vif & ouvert. Il étoit vêtu fort ſimplement d'une chemiſe de coton noir, avec un bonnet de la même couleur & de la même étoffe, des botines de cuir d'Eſpagne, & un ſac de velours rouge ſur l'eſtomac, qui contenoit ſon Alcoran. Il étoit déja fort zélé pour la Religion de Mahomet, & ſon zele augmenta dans la ſuite juſqu'aux derniers excès de la ſuperſtition.

Il étoit fort tard, lorſque le Général ſortit de l'appartement des Princeſſes. Elles l'avoient arrêté long-tems par mille queſtions ſur les uſages de France. A ſon retour, il trouva trois

BRUE

1697.

Complimens des Seigneurs Négres.

des principaux Officiers du Roi, qui l'attendoient pour lui faire leur compliment. L'un ſe nommoit l'*Amadi Ardé*, Surintendant de la Maiſon Royale ; & les deux autres, *Lam Ghiondé Bulu*, & *Lam Ghiondé Homé*, tous deux Gouverneurs de Province. Ils étoient vêtus d'une étoffe à raies blanches & noires, que les Négres tirent des Mores, à qui elle vient des Hollandois. Brue leur offrit de l'eau-de-vie ; mais étant fort attachés à leur Religion, ils refuſerent d'y toucher. Il leur fit quelques petits préſens, avec leſquels ils ſe retirerent fort ſatisfaits. Quelques momens après, on lui apporta de la part des Reines un grand ſouper dans des plats de bois & dans des calebaſſes. Les mets étoient les mêmes que le ſoir du jour précédent. Il en goûta par reſpect, comme il avoit fait la veille. Pendant qu'il étoit à table, le Roi lui envoya un jeune eſclave, dont il lui faiſoit préſent.

Le jour ſuivant, ce Prince, après avoir fait demander des nouvelles de ſa ſanté, entra dans ſa chambre, & s'étant aſſis familierement ſur ſon lit, prit long-tems plaiſir à l'entretenir pendant qu'il s'habilloit. Il lui propoſa

d'aller faire la revûe de ſa Cavalerie. On amena auſſi-tôt des chevaux pour le Roi, pour le Général, & pour les Officiers de leur ſuite. Ils ſe rendirent dans une grande plaine à trois quarts de mille du Palais. Le Général François ſe fit accompagner de ſes trompettes & de ſes hautbois, qui impoſerent ſilence à ceux de la Cavalerie Négre. Les inſtrumens du Pays ſont d'yvoire & de différentes grandeurs; mais ils rendent un ſon fort déſagréable. La Cavalerie conſiſtoit en ſept cens hommes bien-faits & fort bien montés. Ils paſſerent deux ou trois fois devant le Roi & le Général; après quoi ſe diviſant en deux corps, ils firent pluſieurs évolutions à leur maniere avec beaucoup d'agilité, mais fort peu d'ordre. Tous les chevaux étoient barbes, ou ſortis de cette race. Leur grand défaut eſt de n'avoir pas de bouche. Les étriers des Négres ſont fort courts, comme ceux des Mores. Entre les chevaux du Roi, Brue en vit pluſieurs d'une grande beauté, qui étoient de véritables barbes, & dont chacun valoit quinze eſclaves.

BRUE.

1697.

Revûe de la Cavalerie Négre.

Les Négres ont des chevaux barbes.

Après la revûe qui dura trois heures, le Roi revint au Palais, & prit la

BRUE.

1697.

Administration de la justice par le Siratik.

peine de conduire le Général à son appartement. De-là il se rendit à la salle d'audience, pour y administrer la justice à ses Sujets. Brue curieux d'assister à ce nouveau spectacle, obtint d'être placé dans un lieu d'où il pouvoit tout voir sans être apperçu. Il trouva le Siratik environné de dix vieillards qui écoutoient les Parties séparément, & qui lui rapportoient ce qu'ils avoient entendu. Après quoi ce Prince, sur l'avis des mêmes Conseillers, prononçoit la décision. Elle étoit exécutée sur le champ. Brue n'apperçut point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaidoit sa propre cause. Dans les causes civiles, il revient au Roi un tiers des dommages. Il y a peu de crimes capitaux parmi les Négres. Le meurtre & la trahison sont les seuls qui soient punis de mort. La punition ordinaire est le bannissement, c'est-à-dire que le Roi vend les coupables à la Compagnie, & dispose de leurs effets à son gré. Un débiteur insolvable est vendu avec toute sa famille, jusqu'à la pleine satisfaction du créancier; & le Roi tire son tiers de cette vente.

Brue, à son retour, trouva un dîner qui lui avoit été envoyé par les

Brue. 1697.

Reines, comme le ſouper du jour précédent. De ſon côté il leur envoya quelques pieces de pâtiſſerie à la Françoiſe, telles que ſes gens les avoient pû faire ſans four. Il paſſa une partie de l'aprèſmidi avec le Roi, & l'autre avec les femmes de ce Prince, qui lui parurent fort ſatisfaites de ſes tartes, & qui prirent ſoin de lui envoyer ſon ſouper. Le lendemain, le Roi ſe trouvant fort incommodé des moucherons, que l'eau ſembloit amener en ſe débordant, & qui commençoient à remplir l'air, prit la réſolution de ſe retirer plus loin dans le Pays avec ſa Cour. Il fit appeller Brue en public; &, dans la préſence de tous ſes Courtiſans, il l'aſſura de ſon amitié & de ſa protection. Il ajouta que ſi les François recevoient quelque tort ou quelque outrage de ſes ſujets, il leur permettoit de ſe faire juſtice en les tuant ſans aucune forme de procès. Il embraſſa le Général; & lui ayant fait préſent de quelques eſclaves, il lui promit d'en fournir bien-tôt un grand nombre pour le commerce. Après quoi lui permettant de ſe retirer, il donna ordre au grand Bouquenet de lui procurer les chevaux & les chameaux dont il avoit beſoin pour ſon

Le Roi congédie Brue avec de nouvelles faveurs.

Brue.

1697.

équipage. Brue prit congé immédiatement du Siratik, des Reines, & des principaux Seigneurs. Enſuite, il fut conduit ſous une eſcorte de trente chevaux, dans un endroit de la route, où il ſouhaita de s'arrêter, pour voir paſſer la Maiſon du Roi.

* Brue voit la marche de la Maiſon Royale.

Cette marche commença par un corps de cent-ſoixante chevaux, avec de petits tambours, des trompettes d'yvoire, & des timbales de cuivre, couvertes d'un parchemin groſſier, qui rendoit un ſon fort bruyant, mais ſans aucune harmonie. Les Reines & les Princeſſes venoient après cet avant-garde, montées ſur des chameaux, & renfermées dans de grands paniers d'oſier, où l'on ne leur voyoit que la tête. La croupe des chameaux & les paniers étoient couverts de tapis de coton. Chaque chameau portoit deux Dames, ſous la conduite de deux hommes, qui tenoient les paniers, pour les empêcher de tourner. Les Dames ſuivantes étoient ſur des ânes, & marchoient autant qu'il leur étoit poſſible à côté de leurs maîtreſſes, pour les amuſer par leur entretien, allumer leur pipe, & leur rendre d'autres ſervices. Cette troupe galante salu[illegible] Général avec beauc[illegible] de polite

Montures des femmes.

les

& lui souhaita un heureux voyage. Elle étoit suivie d'un long train de chameaux, de bœufs & d'ânes, chargés du bagage de la Cour. Un corps de trois cens chevaux fermoit cette premiere partie du convoi.

A peu de distance, les tambours, les trompettes & les timbales du Roi se firent entendre, à la tête d'un autre corps de Cavalerie, bien armé, d'environ deux cens hommes. Le Roi suivoit seul à cheval, vétu d'un surtout d'écarlate, avec le ceinturon & l'épée à la Françoise. Il portoit sur la tête un chapeau bordé d'or, orné d'un plumet blanc, que Brue lui avoit donné. Il avoit deux pistolets au pommeau de la selle, & la zagaye au poing. En approchant du Général, qui le recut la tête découverte, il mit aussi le chapeau à la main. Après quelques complimens, ils prirent enfin congé l'un de l'autre. Le Roi étoit suivi de quatre ou cinq cens chevaux, qui marchoient sur quatre de front. Les premiers rangs étoient composés des principaux Seigneurs de sa Cour, tous fort bien montés. Outre le sabre & la zagaye, chacun avoit son arc & son carquois passés en sautoir sur le dos, avec une écharpe de plu-

ERUE.

1697.

Derniers adieux du Géneral François.

ſieurs couleurs autour de la ceinture. Toute cette Nobleſſe ſalua civilement le Général, qui lui rendit quelques fanfares de ſa muſique, avec une décharge de ſa mouſqueterie. Les équipages du Roi ſuivoient en bon ordre ſur des chameaux, des bœufs, & des ânes, & même ſur le dos de quelques Négres. Cette longue marche étoit fermée par deux cens chevaux, qui compoſoient l'arrieregarde.

Le Siratik peut mettre en campagne une armée fort nombreuſe, parce que ſes Gouverneurs des Provinces & ſes autres Officiers ſont obligés de fournir chacun leur contingent; ce qui rend ſa puiſſance redoutable à tous les Rois voiſins. Mais comme ces troupes ſont mal diſciplinées, & qu'elles ſont mal pourvues d'armes à feu, elles n'ont rien de terrible pour les Européens. Brue ayant continué ſa route, rencontra bien tôt la Princeſſe *Bukſar Siré*, belle-fille du Roi, qui étoit en chemin pour aller joindre la Cour. Elle étoit avec une de ſes filles ſur un chameau, environné de pluſieurs ſuivantes, dont les unes étoient à pied, d'autres montées ſur des ânes, avec une eſcorte

de

BRUE. 1697.

Il est escorté par le jeune Prince.

de cent chevaux, & de plusieurs chameaux qui portoient le bagage. Elle s'arrêta pour recevoir les complimens du Géneral, ausquels elle répondit avec beaucoup de civilité. Deux heures après, Brue fut surpris de se voir joindre par le Prince son mari, accompagné de dix Cavaliers fort lestes. Il avoit ordre du Roi son pere de le conduire jusqu'aux bords du Sénegal. En chemin les gens du Géneral tuerent un oiseau bleu, d'une espece rare, plus gros que ceux dont on a parlé, & le plumage du plus beau bleu céleste. Dans tout leur voyage ils n'en virent qu'un de cette sorte & le Prince assura Brue qu'il s'en trouvoit fort peu, excepté vers l'Isle de *Sadel*, où ils se rendent dans une certaine saison, & où l'on observe qu'ils viennent du côté du Nord.

On arriva le soir à Buksar. Le Prince y traita Brue comme la premiere fois, lui fit l'honneur de souper avec lui, & lui donna un grand *Folgar*, qui dura pendant toute la nuit. Quatre ou cinq heures de danse sont un rafraîchissement pour les Négres après la plus longue marche. Le lendemain, il y eut une chasse, où Brue trouva beaucoup d'amusement. Le jour d'après,

BRUE.

1697.

Il le traite à bord.

on quitta Bukſar ; & le ſoir on arriva au port de Ghiorel. Là, Brue qui ſe trouvoit au milieu de ſes gens, reçut galamment le Prince à bord, & ſe mit en devoir de le bien traiter à ſon tour. Enfin le quittant, après des civilités & des préſens mutuels, il le ſalua d'une décharge de toute ſon artillerie.

Commerce puérile de quelques François.

En arrivant à Ghiorel, Brue fut témoin d'une ſinguliere eſpece de commerce. Les femmes de ce lieu s'étant imaginé que l'eau qu'on pompoit dans les barques avoit la vertu de guérir les maux de dents, ceux des yeux & la ſurdité, apportoient du lait en échange pour ce remede. Un Chirurgien, nommé *Berenger*, s'étoit rendu le Directeur de ce trafic, & le ménageoit ſi habilement, qu'un jour qu'il ne put s'accorder avec une de ces pauvres femmes pour la quantité de lait qu'il exigeoit d'elle, il remit gravement ſon eau dans la pompe, comme s'il eût fait beaucoup de cas de cette liqueur. Le Général même ne trouva pas ces petits gains indignes de lui. Ayant apporté de la pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénegal, de petites écailles plates, qui paroiſſoient argentées, il en donna d'abord à quel-

ques Négres, pour les récompenser de plusieurs petits services. Mais lorsqu'il s'apperçut qu'ils y attachoient beaucoup de prix, parce qu'ils étoient éloignés de la mer, qu'ils les tailloient en rond comme des médailles, ou que leur donnant d'autres formes, ils y gravoient des caracteres pour leur servir de grisgris, il résolut d'en partager le profit avec les Marbuts, qui leur attribuoient des vertus extraordinaires. Il en fit un commerce, dont il ne tira pas peu d'avantage.

Succés d'un commerce plus utile.

Quelques jours après son arrivée à Ghiorel, il y avoit vû arriver les deux barques qu'il avoit envoyées devant lui à Galam, mais qui ne s'étoient pas avancées au-delà de *Laydé*, sur les frontieres de ce Royaume, parce qu'elles y avoient trouvé à se charger si promptement d'esclaves, d'or, & de coton, que leurs propres marchandises étant épuisées, elles se trouvoient obligés de retourner au Fort Saint-Louis pour y renouveller leur cargaison. Brue loua la conduite de ses Facteurs. Comme il venoit d'établir un Comptoir à Ghiorel, après y avoir ouvert un commerce fort avantageux, il prit le parti de renvoyer effective-

Brue.

1697.

ment les deux barques au Fort Saint-Louis, & d'attendre leur retour.

Visite que Brue fait au Kamalingo.

Pendant le séjour qu'il fit à Ghiorel, le *Kamalingo*, ou le Lieutenant Général du Roi, le fit inviter à passer quelques jours avec lui dans le lieu de sa résidence, qui se nommoit *Laka*, grand village à quatre lieues de Ghiorel vers le Nord. Il se crut obligé à cette complaisance pour un Seigneur qui étoit dans une haute faveur à la Cour; d'autant plus que le Kamalingo lui faisoit offrir des chevaux & toutes sortes de commodités pour son voyage. Dans cette route il traversa plusieurs villages; & de toutes parts il remarqua que le Pays étoit fort bien cultivé. La maison du Kamalingo étoit à cinq cens pas de Laka, sur une éminence, & couverte de grands arbres au Sud & au Sud-Est, avec une esplanade devant sa principale face. C'étoit une multitude de bâtimens, qui ressembloient beaucoup aux grandes métairies de France, où l'on trouve plusieurs cours entourées d'édifices. Il y en avoit trois fort spacieuses: la premiere, environnée d'une double haie de roseaux & d'épines, contenoit des étables pour toutes sortes de

Maison de ce Seigneur Négre.

Brue. 1697.

bestiaux. La seconde servoit de logement au Kamalingo, à ses femmes, à tous ses domestiques, & contenoit aussi ses greniers & ses magasins. La troisiéme étoit un vaste enclos, derriere les deux autres.

Le Général & tous les gens de son cortége furent logés dans la seconde, près du Kamalingo, qui n'épargna rien pour lui faire trouver de la satisfaction dans cette visite. Les Dames furent charmées de la musique Françoise, & ne se lassoient pas de l'entendre. Brue observa ici qu'elles se couvroient le visage devant lui, lorsqu'il étoit amené dans leur appartement par le Kamalingo, & qu'elles paroissoient à découvert dans l'absence de leur mari.

Usage de ses femmes.

Quoique ce canton ne fût pas le plus fertile du Pays, l'excellence de la culture y faisoit regner l'abondance. Les habitans sont beaucoup plus laborieux que le commun des Négres. Ils font un commerce considérable avec les Mores du voisinage; & le Général auroit souhaité de le pouvoir détruire, parce qu'il emportoit beaucoup d'or & d'yvoire, qui seroit venu dans les magasins de la Compagnie. La seule voie étoit d'établir quantité de

Projet de Brue pour l'a.

BRUE.

1697.

[A]vancement [de]d son commerce.

Comptoirs dans le Royaume du Siratik, & de fournir les Foulis, ses sujets, non-seulement de marchandises Françoises, mais encore de calicos rayés, de fer, de *haiks*, de cuirs d'Espagne rouges, jaunes & noirs, & de les vendre à meilleur marché que les Mores, qui les apportent de Maroc & de Barbarie. Les Hollandois d'Arguim en fournissant aussi, c'étoit le moyen de ruiner en même tems leur commerce.

Richesse des Foulis.

L'or qui se trouve dans le Pays des Foulis leur vient de Galam; car il ne paroît pas qu'il y ait des mines dans les Etats du Siratik. Mais ils ont l'yvoire en abondance. Le Pays, au Sud de la riviere, est rempli d'éléphans, comme le côté du Nord l'est de tigres, de lions, & d'autres animaux féroces. Ces peuples ont aussi quantité d'esclaves, autant de leur propre contrée que des régions voisines. Quoiqu'ils les emploient à cultiver leurs terres, la nécessité les force quelquefois de les vendre.

Les barques Françoises revinrent du Fort S. Louis, avec de nouvelles marchandises, pour continuer leur commerce sur les bords de la riviere jusques dans le Pays de Galam. Mais

l'arrivée d'un vaisseau de France à la barre du Sénegal empêcha le Général d'exécuter lui-même ce projet. Il en laissa la commission à ses Facteurs ; & reprenant la route du Fort S. Louis, il la fit en six ou sept jours, quoiqu'il en eût mis quarante à se rendre à Ghiorel, sans y comprendre le séjour qu'il avoit fait dans plusieurs autres villages. La raison qui l'avoit arrêté si longtems, c'est que les bords de la riviere étant couverts d'arbres, il est impossible d'employer des chevaux pour la remonter. On n'avance qu'avec le secours des Négres Laptots, qui ont beaucoup de peine à tirer les barques, lorsque le fil de l'eau les pousse au milieu du canal. A la vérité, on va fort vîte avec un vent d'Ouest ; mais il souffle rarement, & tous les autres sont contraires, ou souvent dangereux, parce que l'espace est trop petit pour louvoier. Mais la descente est fort aisée, quelque vent qui puisse souffler. Le cours de l'eau est toujours assez fort pour entraîner les barques, & l'on avance nuit & jour sans aucun obstacle.

Difficultés à remonter le Sénegal.

A l'occasion du voyage de Galam, que les Facteurs François devoient faire pour le commerce, on peut joindre

BRUE.

1697.

ici un trait de Barbot, qui ne paroitra pas déplacé. Il le rapporte d'après un Gentilhomme François, qui fut amené prisonnier de guerre à Southampton en 1711, & qui avoit été longtems au service de la Compagnie Françoise en Guinée, pour le commerce des Négres. « Dix ou douze ans aupa-

Des Marchais passe les cataractes de Galam.

» ravant, un autre François nommé » *Des Marchais*, qui avoit demeuré » long-tems au Fort-Louis, entreprit » de passer les Cataractes de Galam, » par le moyen de quelques barques » plates; & surmontant en effet cet » obstacle, il continua de remonter la » riviere l'espace de cinq cens lieues. » Il y établit un commerce très-avan» tageux, par un grand nombre de » Comptoirs qu'il forma sur ses bords. » Il y trouva quelques Nations pres» que blanches. Enfin, pour récom» penser des travaux si pénibles, & » faire naître de l'ardeur à ses Sujets » pour les mêmes entreprises, le Roi » de France honora Des Marchais de » la qualité de Chevalier de S. Laza» re. (32)».

Doutes sur ce fait.

On est porté à s'imaginer, sur ce récit, que le Chevalier Des Marchais

(32) Description de la Guinée par Barbot, page 424.

fut l'Agent employé par Brue pour remonter jusqu'à Galam, quoique ce Pays soit moins éloigné de deux cens lieues que Barbot ne le représente. Cependant il manque quelque chose à cette conjecture, puisque Des Marchais n'est pas ici nommé dans les Mémoires du sieur Brue, & qu'il ne paroît pas même qu'il ait jamais fait de voyage sur le Sénegal. On a de lui la Relation d'un voyage de Guinée, qui trouvera place dans la suite de ce Recueil; mais Labat, à qui l'on en doit la Préface, ne nomme pas non plus le Voyage du Sénegal entre ceux qu'il lui attribue (33).

§. II.

Remarques sur la Nation des Foulis, sur leur Pays, & sur leur Gouvernement.

LE Lac de Kayor sépare le Royaume des Jalofs, dont le Roi porte le titre de Brak, du Royaume des Foulis, qui donnent à leurs Souverains le nom de Siratik. Ces deux titres sont des noms d'honneur & de dignité,

(33) Barbot assure d'après le même témoignage, que l'expédition de Des Marchais sur le Sénegal, fut imprimée par ordre du Roi. Cependant on ne connoit pas cet ouvrage. Voyez ci dessus sa Relation d'un Voyage en Guinée.

BRUE.

1697.

comme ceux de Roi & d'Empereur en Europe.

Etendue du Royaume des Foulis.

Le Pays des Foulis a plus d'étendue que celui de Hoval. Depuis le Lac de Kayor juſqu'au Village d'*Embakané*, c'eſt-à-dire de l'Oueſt à l'Eſt, on lui donne environ cent quatre-vingt-ſeize lieues. Mais ſes dimenſions ſont moins connues du Nord au Sud, parce que les François ont borné juſqu'à préſent leur commerce aux rives du Sénegal, ſans avoir cherché à pénétrer dans les terres. On ſçait ſeulement qu'il s'étend beaucoup plus au Sud qu'au Nord. Le Pays eſt fort peuplé, le terroir fertile; & ſi les Habitans avoient plus d'induſtrie, ils pourroient tirer des productions de leurs propres terres, le fond d'un commerce fort avantageux avec les Etrangers.

Figure & caractere des habitans.

On ignore l'étymologie de leur nom. La plûpart ſont d'une couleur fort bazanée; mais on n'en voit pas qui ſoient d'un beau noir, tel que celui des Jaloſs au Sud de la riviere. On prétend que leurs alliances avec les Mores ont imbu leur eſprit d'une teinture de Mahométiſme, & leur peau de cette couleur imparfaite. Ils ne ſont pas non plus ſi hauts & ſi robuſtes que les Jaloſs. Leur taille eſt médiocre, quoi-


Vüe d'une Ville des Foulis et de ses Plantations tiré du voyage de Moore.
A. Loge d'un garde pour les Bestiaux.
B. Cotton.
C. Bled d'Inde
D. Habitant qui porte du Bois.
A
B
B
C
D

que fort bien prise & fort aisée. Avec un air assez délicat, ils ne laissent pas d'être propres au travail, bons Fermiers, & capables de se procurer d'abondantes moissons de millet, de coton, de tabac, de pois & d'autres légumes, & d'entretenir un grand nombre de bestiaux; dont la plus grande partie sert à leurs propres besoins. Aussi vivent-ils beaucoup mieux que les Jalofs. Leurs chevres & leurs moutons sont d'une bonté extraordinaire, leurs boeufs fort gras, & la Compagnie n'a pas de meilleurs cuirs ni à meilleur marché que ceux qu'elle tire de cette Contrée.

Leurs inclinations & leurs exercices.

Les Foulis aiment la chasse, & l'exercent avec beaucoup d'habileté. Leur Pays est rempli de toutes sortes d'animaux, depuis l'éléphant jusqu'au lapin. Outre le sabre & la zagaye, ils se servent fort adroitement de l'arc & des fleches. Ceux qui ont appris des François l'usage des armes à feu, s'en servent aussi avec une adresse surprenante. Ils ont l'esprit plus vif que les Jalofs, & les manieres plus civiles. Ils sont passionnés pour les Merceries de l'Europe, & cette raison les rend fort caressans à l'égard de tous les Marchands. Mais il ne faut jamais ou-

BRUE. 1697.

blier qu'ils sont tous fripons & trompeurs. La différence n'est que dans le degré.

Leur goût pour la musique & la danse.

Ils aiment la musique ; & les personnes du premier rang se font honneur de sçavoir toucher quelque instrument, tandis que les Princes & les Seigneurs Jalofs regardent cet exercice comme un opprobre. Ils en ont de plusieurs sortes, & leur symphonie n'est pas sans agrément. Leur inclination pour la danse leur est commune avec tous les Négres. Après des jours entiers d'un travail ou d'une chasse pénible, trois ou quatre heures de danse servent à les rafraîchir.

Leur habillement.

Leur habillement ressemble beaucoup à celui des Jalofs ; mais ils sont plus curieux dans le choix de leurs étoffes ; & quoique leurs voisins donnent la préférence au rouge, le jaune est leur couleur favorite.

Caractere de leurs femmes.

Les femmes ne sont pas d'une haute taille ; mais elles sont bien faites, belles, & d'une complexion délicate. La musique, la danse & la parure sont leurs plus fortes passions. Il n'y a rien de trop beau pour elles entre les étoffes de coton qui leur viennent des François & des Mores. Il est surprenant que l'usage de la soie ne s'y soit

pas encore introduit. Labat est persuadé qu'elles le recevroient avec joie. Elles sont passionnées pour l'ambre jaune & les grains de verre de la même couleur. Elles ont l'art d'en faire des nœuds & des garnitures, qu'elles entrelassent dans leurs cheveux, ce qui releve beaucoup leurs agrémens. La plûpart ont l'esprit vif, les manieres douces & polies; & si l'on en croit (34) Labat, elles sont aussi propres qu'aucunes autres femmes du monde à tirer parti de la foiblesse des hommes pour les ruiner.

BRUE. 1697.

Avantages, que les François tirent du commerce des Foulis.

Les grands avantages que la Compagnie Françoise tire du Commerce des Foulis, & de celui de Galam, où ses Facteurs ne peuvent aller qu'en traversant les Etats du Siratik, l'obligent de traiter ce Prince avec beaucoup de considération. Il permet aussi aux François le commerce des gommes avec les Mores de Bakkard, dans cette partie de son Royaume qui s'appelle *Terrier-rouge*. C'est ce qui porte la Compagnie à lui envoyer tous les ans une certaine quantité de marchandises de l'Europe, à titre de droits ou de présent.

(34) Afrique Occidentale, Vol. III, p. 171, & suiv.

BRUE. 1697.

Puiſſance du Siratik.

Le Siratik eſt un Prince puiſſant. Entre ſes Vaſſaux, il compte le grand Brak & tous les Seigneurs du Royaume de Hoval, qui lui payent tous les quatre ans un tribut de quarante-trois Eſclaves & d'un certain nombre de bœufs. Son Armée n'eſt pas moins forte en Cavalerie qu'en Infanterie; car les Mores, ſes voiſins, lui fourniſſent autant de chevaux qu'il en deſire. Les armes de ſes Troupes ſont l'arc & le ſabre. Sa Nobleſſe eſt diſperſée dans les Provinces, pour y exercer les diverſes fonctions du Gouvernement. Le premier Emploi du Royaume eſt celui de *Kamalingo*, ou de Lieutenant général. Enſuite les principaux Offices (35) ſont ceux de *Solidiné*, *Ardobude*, *Gheri Samba*, *Lama Boſſé*, *Farma Vovalardé*, *Akſon*, *Boukar*, *Lauktor*, *Lali*, *Lamenage*, *Ardoghedé*, *Farba Voagali*, *Boniveré*, *Siratik de Belle*, & *Siratik de Klayé*. Les Seigneurs qui ſont revêtus de ces titres, fourniſſent, à l'ordre du Roi, leur contingent de Troupes, pour former ſon armée, & ſe rembourſent de leur dépenſe par le droit de faire Eſclaves tous les Négres qu'il rencontrent en

Seigneurs du pays.

(35) Il ſeroit à ſouhaiter qu'avec ces noms de dignité on eût pû nous expliquer ce qu'ils ſignifient.

Brue. 1697.

chemin dans l'étendue de leurs Provinces ou de leurs Seigneuries ; privilege dont le Roi même ne jouit qu'à l'égard de ceux qui sont convaincus de quelque crime, ou accusés de sorcellerie, c'est-à-dire, parmi les Négres, d'empoisonnemens.

Loix de succession.

Suivant les Loix des Foulis, & de la plupart des Etats Négres, quoiqu'il n'y ait que les Princes du Sang qui soient appellés à l'héritage de la Couronne, elle ne descend pas néanmoins du pere au fils, mais au frere ou au neveu ; & si le Roi n'a pas de frere, c'est à son neveu par sa sœur, ou même par sa sœur utérine, parce que la voie des femmes est regardée comme la plus sûre. A l'égard des enfans du Roi, leur sang est toujours fort incertain, car les Reines ont ordinairement quelque galanterie. Elles n'en sont pas crues sur leur parole ; & s'il est vrai qu'il y eut autrefois des méthodes établies pour les forcer de déclarer la vérité, ces anciens usages ne subsistent plus. Le seul cas où les Princes fils d'un Roi puissent prétendre à sa succession, est lorsqu'il s'est marié à quelque Princesse du même sang, parce qu'alors on se croit sûr, de part ou d'autre, de l'origine des enfans.

1697.

Histoire du Prince Sambaboa.

Le Siratik Siré, qui regnoit à la fin du dernier siécle, entreprit, sans respect pour cette loi, de faire monter son fils sur le trône; & dans cette vûe il le revêtit de la dignité de Kamalingo, qui est toujours reservée pour l'héritier présomptif. C'étoit le Prince Sambaboa, son neveu, qui possédoit alors cet Office. Ses bonnes qualités le faisoient aimer également de la Noblesse & du Peuple, qui le regardoient déja comme leur Maître. Il étoit d'une belle figure. Ses inclinations étoient nobles; son caractere doux & libéral, & son courage éprouvé dans la guerre, qu'il entendoit parfaitement. Le Siratik l'ayant dépouillé de son titre, entreprit de l'emprisonner. Mais Sambaboa s'éloigna de la Cour & se tint sur ses gardes. Quoiqu'il n'eût rien à craindre des Négres, qui devoient être ses Sujets, il redoutoit les Mores, que le Roi son oncle avoit fait entrer dans ses intérêts & dans ses vûes. S'étant donc retiré sur la frontiere, pour épargner à sa patrie les malheurs d'une guerre civile, il ne put empêcher que la plûpart des Grands, avec une partie de la Nation, ne se rassemblassent autour de lui. Cette espece de révolte à laquelle il n'avoit pas contribué

Son excellent caractere.

irrita ſi vivement le Siratik, que levant une armée nombreuſe il s'avança pour châtier ſon neveu & ſes partiſans. Mais Sambaboa, réſolu de ne pas tirer l'épée contre ſon oncle, auquel il avoit toujours donné le nom de pere, continua de ſe retirer avec ſon parti. Cependant lorſqu'il eut appris que le fils du Siratik, ſon Compétiteur, étoit chargé du Commandement, ſous le titre même qu'il avoit uſurpé, il chercha l'occaſion d'en venir aux mains, & le défit entierement avec les Mores qui compoſoient l'Armée Royale.

BRUE
1697.

Sa modération dans une longue ſuite d'infortunes.

Enfin, conſidérant que la guerre ne pouvoit ſervir qu'à la ruine de ſa Nation, & qu'à faciliter la conquête du Royaume aux Mores, qui étoient déja maîtres du cœur du Roi, il prit la réſolution de paſſer dans quelque Pays éloigné, & de laiſſer finir ſes jours en paix à ſon oncle, qui étoit dans un âge fort avancé; après quoi il eſpéroit de rentrer facilement en poſſeſſion de ſes droits. Une conduite ſi modérée faiſoit autant d'honneur à ſa bonté qu'à ſa prudence. Mais le Siratik, dont l'eſprit s'affioibliſſoit avec le corps, tomba tout d'un coup dans un excès de dévotion, qui lui fit aban-

BRUE.
1697.

donner les rênes de l'Etat à ſon fils. Sous prétexe de ſe perfectionner dans la Loi de Mahomet, il ſe retira parmi les Marbuts, que les Mores avoient placés près de lui, pour le diſpoſer à les laiſſer maîtres du Gouvernement. Ce foible Prince devint ſi paſſionné pour l'Alcoran, qu'il le portoit conſtamment à ſon col, dans un gros *in-folio* qui contenoit le Texte & la Gloſe; & quoiqu'il ſoutînt à peine cet énorme volume, il ne voulut jamais ſouffrir qu'on en diminuât le poids. Il combla d'honneurs & de bienfaits les Marbuts qui trouverent de l'accès près de lui ſous ombre de piété. Un pélerinage à la Mecque étoit à ſes yeux un titre infaillible de ſainteté; & le Saint n'étoit pas moins ſûr d'être enrichi que reſpecté. En 1701, il envoya dans le Royaume de Kayor *Barba Voalgali*, un de ſes principaux Miniſtres, pour lui amener un célebre Marbut, à qui l'on attribuoit des vertus extraordinaires. L'Officier & le Marbut rendirent une viſite, dans l'Iſle de Saint Louis, au Directeur François, qui, par reſpect pour le Roi, les reçut avec de grands témoignages de diſtinction.

La diſgrace du Prince Sambaboa

BRUE. 1697.

dura trente ans, dont il paſſa une partie ſur les frontieres du Royaume, ſans ceſſe ſous les armes, pour ſe défendre tout à la fois contre la violence & les piéges du Siratik. Mais il fit demander enfin au Roi de Galam une retraite dans ſes Etats, pour y vivre ſous ſa protection avec tous ſes Partiſans. Ce Monarque, qui connoiſſoit la valeur de Sambaboa, ſe ſeroit volontiers diſpenſé de recevoir un Hôte ſi dangereux. Cependant il fut raſſuré par la nobleſſe de ſon caractere, qu'il ne connoiſſoit pas moins. Il lui aſſigna des terres; & loin de ſe voir trompé dans ſes eſpérances, il lui trouva autant d'attachement & de fidélité, que de reconnoiſſance. Sambaboa laiſſa même paſſer pluſieurs années ſans cauſer la moindre inquiétude à ſon oncle. Mais quand il le vit entierement affoibli par l'âge, il s'avança par degrés vers l'héritage dont on avoit voulu l'exclure. En 1700, il ſe mit en poſſeſſion d'environ trente lieues de Pays au long du Sénegal; & le Siratik étant mort en 1702, il monta ſur le Trône ſans oppoſition.

Sambabao monte ſur le Trône des Foulis.

Son regne commença par l'expulſion des Mores qui s'étoient établis, & qui commençoient à ſe fortifier dans

Sageſſe de ſon regne.

BRUE. 1697.

plusieurs cantons du Royaume. Ensuite il réforma plusieurs abus qui s'étoient introduits par la foiblesse de son prédécesseur. Son dessein étoit de rendre ses Sujets heureux, & de le devenir lui-même par le bonheur d'autrui. Mais la mort l'enleva au mois d'Avril 1707. Les François ne douterent pas qu'il n'eût été empoisonné, ou, suivant les idées des Négres, *ensorcelé* par les Mores. Il eut pour successeur *Samba Dondé*, qui fut défait & tué dans une bataille par Bubaka Siré son propre frere. L'usurpateur ne jouit pas long-tems du fruit de son crime. Ghelonghaya qu'il avoit choisi pour son Kamalingo, se souleva contre lui, le força de fuir devant une armée de rebelles, & se saisit de ses Etats dont il jouissoit paisiblement en 1720.

Sa mort & ses successeurs.

Deux sujets de plainte qu'il avoit contre la Compagnie Françoise.

Le Prince Sambaboa avoit reçu deux sujets de plainte de la Compagnie Françoise; l'un dès l'année 1680, dans la plus grande chaleur de ses affaires. Etant à la veille d'un combat général, dont le succès étoit fort incertain, il avoit mis son trésor, qui consistoit dans la somme de mille écus, entre les mains d'un Facteur, pour le garder jusqu'à la décision du sort. Cet

infidéle dépositaire s'étoit hâté de transporter le dépôt au Fort Louis, d'où le Prince ne put jamais parvenir à le retirer. Quelques années après, le sieur Chambonneau, Directeur du commerce François, avoit enlevé une des femmes du Prince, qui se nommoit *Veragha*, sœur du grand Brak, & l'avoit fait conduire à son frere, parce qu'elle se plaignoit des froideurs de son mari qui avoit donné sa tendresse à quelque autre femme.

BRUE.

1697.

Ces deux raisons avoient refroidi le Prince pour la Compagnie ; & si son caractere l'eût porté à la vengeance, il auroit pû satisfaire son ressentiment, tandis qu'il résidoit dans les Etats de Galam. Brue, qui prévît les conséquences de son mécontentement lorsqu'il seroit monté sur le Trône, eut la prudence de les prévenir en 1720, par une lettre d'excuse, qui fut accompagnée d'un présent. Le Messager fit connoître au Prince que la Compagnie n'avoit pas eu de part à la friponnerie de son Facteur ; qu'il s'étoit dérobé au châtiment par la fuite ; mais que si le Prince pouvoit le faire retrouver, on abandonneroit le coupable à sa justice. Quant à la Princesse Veragha, on reconnut que le

BRUE.

1697.

sieur Chambonneau avoit été trop crédule ; mais on prétendit que le Brak avoit assuré lui même que la retraite de sa sœur se faisoit du consentement secret de Sambaboa, & Brue offrit de la ramener entre les bras de son mari, quand il voudroit la recevoir.

Il reçoit les justifications de la Compagnie.

Sambaboa reçut fort civilement les justifications de la Compagnie, & remercia Brue de ses offres ; mais il déclara qu'il se croyoit heureux d'être défait d'une femme dont la conduite avoit marqué qu'elle se sentoit peu d'affection pour lui, & qu'il ne félicitoit pas moins la Compagnie d'être délivrée d'un fripon qui la deshonoroit ; qu'il promettoit d'oublier le passé, & d'assister la Compagnie dans le dessein qu'elle avoit de s'établir à Galam. Il ajouta qu'il conserveroit les mêmes sentimens, lorsqu'il seroit sur le Trône.

Négociation qui fait honneur à Brue.

Brue entreprit dans le même tems une autre négociation qui lui fit autant d'honneur qu'elle procura d'avantage à la Compagnie. Il sçavoit que par jalousie ou par inconstance une des filles du Siratik Siré, femme de *Lali*, Seigneur du Terrier rouge, avoit quitté son mari, & s'étoit reti-

rée chez ſon pere, qui approuvant la conduite de ſa fille, ne vouloit pas conſentir à la rendre. Brue étoit lié ſi étroitement avec Lali, qu'au mois de Mai 1720, il avoit obtenu par ſes bons offices un contrat de trois mille ſix cens quintaux de gomme dans ſon Port, c'eſt-à-dire la moitié plus que la Compagnie n'en avoit jamais tiré. Il ſe chargea de le réconcilier avec ſa femme & ſon beau-pere. Cette entrepriſe ne lui couta qu'une Lettre au Siratik, avec le payement des droits & quelques préſens. La Princeſſe fut renvoyée à ſon mari ſur une des Barques de la Compagnie; & Lali dans ſa reconnoiſſance accorda aux François non-ſeulement la permiſſion d'établir des Comptoirs dans tous ſes Etats, mais encore le domaine abſolu de l'Iſle de *Sadel*, pour y former une Colonie, avec la liberté d'y bâtir un Fort. La mere de la Princeſſe ne fut pas moins ſenſible au ſervice du Directeur. Elle lui envoya des préſens conſidérables, en le faiſant aſſurer qu'elle s'efforceroit toujours d'entretenir la bonne intelligence entre le Roi & la Compagnie. Les Reines de cette Contrée ſoutiennent la grandeur de leur rang avec une majeſté ſingu-

Elle vaut l'Iſle de Sadel & d'autres avantages aux François.

Majeſté des

BRUE.

1697.

Reines du pays.

liere. Jamais elles ne tournent la tête pour marquer de l'attention à ce qui se fait autour d'elles. Quand elles se sentent quelque démangeaison à la tête, elles ne se gratent jamais qu'avec une éguille d'or. Leur titre est *Galami*, c'est-à-dire Souveraine.

CHAPITRE VI.

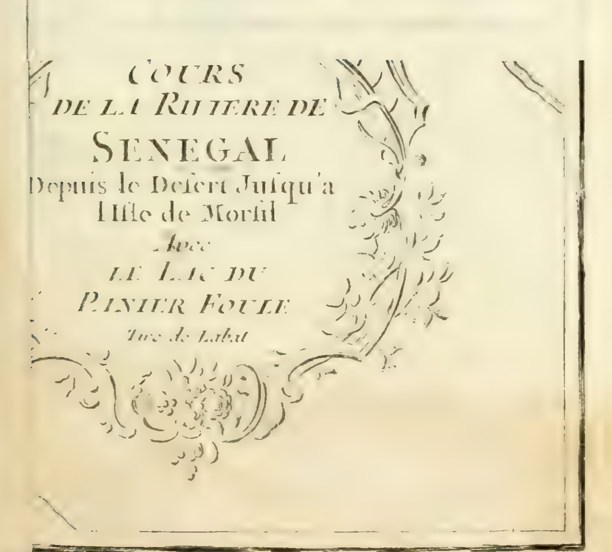
Second Voyage du Sieur Brue sur le Sénegal jusqu'au Royaume de Galam, en 1698.

II. Voyage.

1698.

TOus les Directeurs qui avoient précédé Brue, avoient formé le dessein de pénétrer jusqu'au Royaume de Galam, & d'y établir un Comptoir pour le progrès d'un commerce qui avoit été commencé avec beaucoup d'avantage. Mais soit que les forces ou les informations leur eussent manqué, soit qu'ils eussent été rebutés par les obstacles, ils n'avoient pas poussé leurs voyages & leur trafic au-delà de *Laydé* & de *Bitel* ou de *Ghildé*, sur les frontieres de cet Etat. Ils n'avoient pas même entrepris de former des Etablissemens dans ces deux lieux. Quelques Barques qu'ils s'étoient contentés d'y envoyer, n'avoient pas eu

eu jusqu'alors d'autre commission que | Brue. II. Voyage.
d'y prendre les esclaves, l'or & l'i-
e que les Marchands Mandingos | 1698



Tom. II. N°. 26.


COURS
DE LA RIVIERE DE
SENEGAL
Depuis le Desert Jusqu'a
l'Isle de Morsil
Avec
LE LAC DU
PANIER FOULE
Tiré de Labat
Riviere du Senegal ou Sanaga
Menage
I. de Morsil ou d'Yvoire
Dombo
Enghiagnet
Ender
Lac du Panier Foule ou Pania Fouli
le Desert
Engherbel ou Gurbel
Hakubart
Menage
Le Coq
Canal d'Ekta
Enshous
Kar
Gheter
Echelle de 6 Lieues
1 2 3 4 5 6 Lieues

Brue entreprend de pénétrer jusqu'au pays de Galam.

eu jusqu'alors d'autre commission que d'y prendre les esclaves, l'or & l'ivoire que les Marchands Mandingos ne jugeoient pas à propos de transporter sur la riviere de Gambra. L'Etablissement de Galam étoit réservé aux soins d'un Directeur aussi intelligent que Brue. Au premier moment de son arrivée sur les bords du Sénegal, dans le cours du mois d'Août 1697, il prit la résolution de faire le voyage de Galam. Mais les affaires de la Compagnie ne lui permettant pas de s'absenter si promptement, il passa cette année & la moitié de la suivante à faire ses préparatifs pour une entreprise de cette importance. Le Journal de sa navigarion est si curieux, & la Compagnie en tira tant d'avantages, qu'on ne peut en rapporter trop exactement les circonstances.

Il partit du Fort Saint-Louis avec deux Barques, une grande Chaloupe & quelques Canots chargés des marchandises les plus propres au commerce, & d'une provision de vivres pour trois mois. Les gens de son cortége étoient choisis. Quoiqu'il lui manquât quelques marchandises particulieres, stipulées dans les articles du Traité, pour le payement des droits,

Brue.
II. Voyage.
1698.

& que les Princes Négres soient scrupuleusement attachés à ces conventions, il se flatta que la réputation qu'il s'étoit établie par sa conduite, leur feroit agréer tout ce qu'il voudroit leur offrir.

Les vents ayant été favorables à l'Est & au Sud-Est, il arriva le jour suivant à l'Isle du Desert, où il fit tuer quelques bœufs qu'il y avoit fait engraisser. Ils furent salés pour augmenter la provision. Le 29, il continua son voyage ; mais les vents qui l'avoient si bien servi, commencerent à lui manquer. Il arriva néanmoins à Maka, résidence du Brak, à qui il fit faire aussi-tôt son compliment. Ce Prince monta sur le champ à cheval, pour lui rendre une visite à bord, & lui fit un reproche obligeant de n'être pas venu dans le dessein de s'arrêter quelque tems avec un ami si fidele. Il reçut les droits & les présens, tels qu'il plut à Brue de les offrir.

Il arrive à Maka, résidence du Brak.

La petite Flotte alla mouiller ensuite dans l'Isle de *Roc*, où le Général François avoit établi un Comptoir l'année d'auparavant. Mais trouvant que les Mores y étoient venus, & qu'ils avoient emporté toute la char-

Isle de Roc.

Brue. II. Voyage. 1697.

pente du magasin, il prit le parti d'abandonner un poste si dangereux, pour transporter le Comptoir à Hovalalda.

Vallées remplies de lions & d'éléphans.

Entre ces deux lieux, le Pays est coupé par de profondes vallées, où les lions & les éléphans se rassemblent en grand nombre. Les éléphans y sont si peu farouches, qu'ils ne s'effraient pas de la vûe des hommes, & qu'ils ne leur font aucun mal, s'ils ne sont attaqués les premiers. Ces fonds ou ces terres basses produisent des épines d'une prodigieuse hauteur, qui portent des fleurs d'un beau jaune & d'une odeur fort agréable. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'écorce de ces épines étant de différentes couleurs, l'une rouge, l'autre blanche, noire ou verte, & la couleur du bois étant presque la même que celle de l'écorce, toutes les fleurs ne laissent pas d'avoir une parfaite ressemblance. Elles forment le plus bel ombrage du monde, s'il étoit possible d'en jouir sans être cruellement tourmenté par les chenilles rouges dont elles sont couvertes, & qui forment des pustules sur tous les endroits de la peau où elles tombent. Le seul remède est de laver les parties infectées

Epines singulieres.

BRUE. II. Voyage. 1698.

avec de l'eau fraîche, qui diſſipe tout-à-la fois l'enflure & la douleur. Le bois des épines eſt ſi dur & ſi ſerré, que l'Auteur le prit pour une eſpece d'ébene.

Singes du pays.

La néceſſité & la fatigue de faire remonter les Barques à force de bras, fit prendre à Brue le parti de s'arrêter au Village d'*Enghinuba* dans l'Iſle de *Bilbas*, pour attendre un vent plus favorable. Le Chef du Village s'empreſſa de venir à bord, & d'inviter le Général à prendre ſa maiſon pour logement. Brue deſcendit à terre, & prit ſon fuſil pour ſe faire en chemin un amuſement de la chaſſe. Vers l'entrée du Village il trouva un grand arbre couvert de ſinges. Comme ces animaux ſont fort nuiſibles aux plantations, & qu'entrant même dans les cabanes, ils y gâtent tout ce qu'ils rencontrent, les Négres, qui leur font continuellement la guerre, ne peuvent concevoir pourquoi les Européens les achettent, lorqu'ils ne paroiſſent propres qu'à nuire. Quelques-uns d'entr'eux en ont pris occaſion d'apporter des rats à vendre aux Comptoirs François, dans l'opinion qu'ils ne devoient pas être de moindre prix que les ſinges, puiſqu'[illegible]

moins pernicieux. Les femelles des ſinges portent leurs perits ſur le dos, à l'imitation des femmes du Pays. Brue en tua pluſieurs qui tomboient avec leurs petits. On obſerve en tirant ſur eux, de les bleſſer au viſage, parce que portant auſſi-tôt leurs pattes à la bleſſure, ils ſe rendent ſi aveugles, qu'ils tombent de l'arbre à terre. Autrement ils montent juſqu'aux dernieres branches qu'ils ne quittent que lorſqu'ils tombent en pourriture. Les François du Sénégal, plus délicats que ceux de l'Amérique, ſe font un ſcrupule d'en manger. Pour les Negres, ils en trouvent la chair excellente. Il y a pluſieurs eſpeces de ſinges, qui ne ſe mêlent jamais les unes avec les autres.

Les Négres en mangent la chair.

Le 9 d'Août, Brue arriva à Ghiorel, où il apprit qu'une Barque dont il s'étoit fait précéder, avoit paſſé cinq ou ſix jours auparavant. Il rendit une viſite au Siratik, qui reçut pour droits & pour préſens les marchandiſes qu'on voulut lui donner. S'étant arrêté trois jours avec ce Prince, il apprit que depuis ſa derniere viſite, les Hollandois avoient fait quelques démarches pour ſupplanter les François. Ils avoient envoyé dans cette [illegible] ne de cette Nation au Si-

Démarches des Hollandois auprès du Siratik.

BRUE. II. Voyage. 1698.

ratik, avec un préſent de deux bracelets travaillés en or, d'une courtepointe de ſatin jaune, & d'une piece de mouſſeline brochée. Mais il avoit paru diſpoſé à demeurer ferme dans l'alliance des François.

Combat contre un Lion.

Il pria le Général de lui prêter quelques Laptots pour l'accompagner à la chaſſe d'un lion, qui avoit fait depuis peu de grands ravages dans le Pays. Brue lui en accorda quatre. S'étant joints aux Chaſſeurs du Roi, ils trouverent ce furieux animal qui ſe défendit avec tout le courage qu'il a reçu de la nature. Il tua deux Négres. Il en bleſſa dangereuſement un troiſiéme, qu'il auroit achevé, ſi du coup le plus heureux du monde, un des Laptots du Général ne l'eût tué ſur le champ. Il fut porté au Palais comme en triomphe; & le Roi fit préſent de ſa peau au Général. C'étoit un des plus grands lions qu'on eût jamais vûs dans le Pays. Foulé Diné, Seigneur Négre, dit à Brue dans une viſite qu'il lui rendit, qu'il avoit voulu lui faire préſent d'un jeune éléphant, mais que les François de ſa Barque ayant refuſé de le recevoir à bord, il avoit été obligé de le tuer & de le manger. A la priere

du Général, il promit de faire ses efforts pour en prendre un autre qui lui seroit payé au même prix qu'un esclave. Ses Chasseurs avoient pris le premier après avoir tué sa mere. Il étoit demeuré tranquille auprès du corps; & se laissant attirer par la nourriture qu'on lui avoit présentée, il avoit suivi les Chasseurs jusqu'à l'enclos de leur Maître, où il étoit devenu aussi familier que les animaux domestiques.

Brue partit de Ghiorel le 15 d'Août, & continua de remonter le Sénegal jusqu'au Village d'Embakané près des frontieres du Royaume de Galam. Il y arriva le 21; mais il eut dans cet intervalle un spectacle fort étrange. Tout d'un coup le Soleil fut éclipsé par un nuage épais qui dura presqu'un quart-d'heure. Les François reconnurent bientôt que c'étoit une légion de sauterelles. En passant au-dessus de la Barque elles la couvrirent d'excrémens. Quelques-uns de ces animaux étant tombés dans le même tems, ils parurent entierement verds, plus longs & plus épais que le petit doigt, avec deux dents affilées & très-propres à la destruction. Cette terrible armée fut plus de deux heures à tra-

Le Soleil s'éclipse par les sauterelles.

BRUE.
II. Voyage.
1698.

verser la riviere. Brue n'apprit pas qu'elle eût causé beaucoup de mal dans le Pays. Il supposa qu'un vent Sud-Est, qui se leva aussi-tôt, & qui devint fort violent, la poussa vers le Desert au Nord du Sénegal, où elle périt apparemment faute de subsistance.

Extrême abondance de volaille à Bitel.

Avant son arrivée à Bitel, le Général rencontra la Barque qu'il y avoit envoyée devant lui. L'Officier qui la commandoit avoit été jusqu'à Konan, & n'avoit osé pénétrer plus loin, effrayé par les menaces du Prince Sambaboa, qui sembloit vouloir tirer vengeance de l'affront qu'il avoit reçu de Chamboneau. Mais Brue, supérieur à ces craintes, s'avança jusqu'à Bitel, le canton de toute l'Afrique où la volaille est en plus grande abondance. Les poulets y valent mieux que les meilleurs chapons de l'Europe. Une poularde grasse s'y donne pour une feuille de papier. Le 26 d'Août la Flotte Françoise arriva au Village de Ghildé, premiere place du Royaume de Galam, à quatorze degrés cinquante-sept minutes de latitude Nord. Les habitans s'appellent *Saracolez*, peuple léger & turbulent. En 1689, *Sendigha*, Chef de ce Vil-

lage trompa le Directeur Chamboneau, en se faisant passer pour le Roi de Galam, & tirant des François les droits & les présens ordinaires pour la liberté du commerce. L'erreur avoit continué jusqu'en 1697, que Brue secoua le joug de cette imposition.

Les François trompés par un Négre.

A son arrivée, le successeur de Sendigha vint le recevoir au bord de la riviere, dans l'espérance de recevoir aussi les présens; mais lorsqu'il s'apperçut que l'artifice étoit découvert, il abandonna ses prétentions, par la seule raison sans doute qu'il manquoit de force pour les faire valoir.

Les rives du Sénegal, depuis *Embakané* jusqu'à *Tuabo*, sont couvertes de ronces fort picquantes: elles ont la forme de l'if; & le nombre en est si grand, qu'elles ne permettent pas de marcher au long de la riviere pour tirer les Barques contre le courant. En arrivant à Tuabo, Brue trouva une nouvelle espece de singes, d'un rouge si vif qu'on l'auroit pris pour une peinture de l'art. Ils sont fort gros, & moins adroits que les autres singes. Les Négres les nomment *Patas*, & paroissent persuadés que c'est une sorte d'hommes sauvages, qui refusent de parler, dans la crainte d'être forcés

Espece de singes rouges.

BRUE. I. Voyage. 1698.

au travail & vendus pour l'esclavage. Rien n'est si divertissant. Ils descendoient du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches, pour admirer les Barques à leur passage. Ils les considéroient quelque tems; & paroissant s'entretenir de ce qu'ils avoient vû, ils abandonnoient la place à ceux qui arrivoient après eux. Quelques-uns devinrent familiers jusqu'à jetter des branches seches aux François, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-uns; d'autres demeurerent blessés, & tout le reste tomba dans une étrange consternation. Une partie se mit à pousser des cris affreux; une autre à ramasser des pierres pour les jetter à leurs ennemis; quelques-uns se vuiderent le ventre dans leurs mains, & s'efforcerent d'envoyer ce présent aux spectateurs: mais s'appercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, ils prirent le parti de se retirer.

Ils se défendent contre les François.

Un Marbut que le Général avoit rencontré à Tuabo, & qui avoit consenti à l'accompagner, parce qu'il sçavoit plusieurs Langues de différentes Nations du Pays, lui apprit qu'il étoit arrivé depuis peu une grande révolution dans le Royaume de Galam,

Brue. II. Voyage. 1698.

par la dépoſition de Tonka Mouka, dernier Roi de cette contrée, & par l'élévation de Tonka Bukary ſur le trône. Brue feignit de ne pas croire ce récit, & ſe crut obligé, pour l'intérêt de la Compagnie, de payer les droits aux deux Concurrens.

Homme extraordinaire qui ſe faiſoit nommer *le Roi des abeilles.*

Cependant il trouva la confirmation de cette nouvelle en arrivant à *Ghiam*. Mais il fut beaucoup plus frappé de la viſite d'un homme qui ſe faiſoit nommer *le Roi des Abeilles*. Ici, ſans rien perdre de la confiance qu'on croit devoir au témoignage du Général François, on eſt porté à craindre que ſon Éditeur n'ait mêlé ſes propres imaginations au récit de la vérité. A quelque ſecret, lit-on dans le Journal, qu'on veuille attribuer la vertu de cet homme extraordinaire, il eſt certain que dans quelque lieu qu'il allât, les abeilles le ſuivoient comme les moutons ſuivent leur Berger. Il en avoit le corps ſi couvert, ſur-tout la tête, qu'on auroit cru qu'elles en ſortoient. Elles ne lui faiſoient aucun mal, ni à ceux qui ſe trouvoient avec lui. Lorſqu'il ſe ſépara des François, elles le ſuivirent comme leur Général; car outre celles qui fourmilloient ſur ſon corps, il en avoit des millions à ſa

BRUE.
I. Voyage.
1698.

Serpens monstrueux.

suite. Ghiam fut un lieu de merveille pour la Caravane Françoise. On leur fit voir, sur les mêmes arbres que les Patas fréquentoient, un grand nombre de serpens de l'espece des viperes. Le Chirurgien du Général en tua un; & l'ayant mesuré, il lui trouva neuf pieds de long sur quatre pouces de diametre. Les Négres s'imaginent que les serpens de la race de celui qu'on a tué ne manquent pas de vanger sa mort sur quelque parent du meurtrier. Mais les singes vivent en parfaite intelligence avec ces monstrueux reptiles La riviere abonde ici en crocodiles, beaucoup plus gros & plus dangereux que ceux qui se trouvent à l'embouchure. Les Laptots du Général en prirent un de vingt-cinq pieds de long, à la joie extrême des habitans, qui se figurerent que c'étoit le pere de tous les autres, & que sa mort jetteroit l'effroi parmi tous les monstres de sa race.

Crocodile fort gros.

Brue ayant jetté l'ancre à Ghiam pour faire reposer ses gens, reçut à bord deux Négres, qui l'assurerent que Tonka Bukari avoit été reconnu Roi de Galam. Il leur répondit que son dessein n'étoit pas de refuser les droits à ce Prince s'il étoit réellement

BRUE. II. Voyage. 1698.

Brue eſt ſollicité par le nouveau Roi de Galam.

ſur le trône, mais qu'il vouloit en être éclairci dans le lieu même de ſa réſidence. Les deux Négres étant partis avec cette réponſe, un autre meſſager vint dire à Brue que Tonka Bukary étoit dans un Village voiſin, & qu'il demandoit les droits qui avoient été payés à ſes prédéceſſeurs; ſans quoi il déclareroit la guerre aux François pour empêcher qu'ils ne pénétraſſent plus loin ſur la riviere. Le Général répondit encore qu'il prendroit de juſtes informations, mais qu'il mépriſoit d'ailleurs les menaces de Tonka Bukary : qu'il continueroit malgré lui ſon voyage; & que ſi ce Prince lui déclaroit la guerre, il ravageroit le Pays. Cependant une ſage précaution lui fit jetter l'ancre au milieu de la riviere, pour ſe garantir des fleches des Négres.

Menaces des Négres.

Bientôt il remarqua ſur le rivage une foule & des mouvemens extraordinaires. Un de ſes Négres, qu'il y avoit envoyés, lui rapporta qu'il y avoit vû quantité de gens armés, & qu'on y avoit raſſemblé des Canots qui ſembloient menacer la Flotte Françoiſe. Comme Brue ne vouloit pas pouſſer les choſes à l'extrémité, il prit le parti de demeurer ſur la défenſive.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Cependant il envoya ſes tambours & ſes trompettes, dont le bruit fut accompagné de quelques coups de canon ſans boulets, dans la ſeule vûe d'intimider les Négres. Cet expédient eut tant de ſuccès, qu'après avoir paſſé tranquillement la nuit, la Flotte partit le lendemain ſans obſtacle; & le vent ſe trouvant favorable, elle arriva dans peu d'heures à *Yaferé*.

Brue envoya prendre ſur le champ des informations. Le Chef du Village & le Marbut l'aſſurerent tous deux que Tonka Bukary étoit en poſſeſſion du trône, & qu'il n'y avoit aucune apparence que Tonka Mouka y remontât jamais, parce que les *Bagheris*, ou les Seigneurs du Pays, étoient réſolus de ſoutenir leur nouvelle élection. Le même jour il s'éleva un orage ſi violent, que les Barques furent arrachées de deſſus leurs ancres. Brue, perſuadé enfin que Tonka Bukary étoit en poſſeſſion de la Couronne, prit la réſolution de lui payer les droits; & ſûr de la paix à cette condition, il fit voile droit à *Burnaghi*, réſidence du nouveau Monarque. Ce Village eſt à quatorze degrés neuf minutes de latitude du Nord.

Brue ſe détermine à payer les droits.

A ſon arrivée, il fit deſcendre un

Députation qu'il fait au Roi de Galam.

de ses Facteurs qui se nommoit *Perere*, & qui parloit fort bien le Mandingo, accompagné de deux Marbuts & de deux Interpretes, avec ordre de complimenter le Roi sur son élection, & de l'assurer que dans l'espérance d'obtenir son amitié, la Compagnie Françoise étoit disposée à lui payer les droits. Les Officiers du Prince Négre voulurent obliger Perere à lui parler derriere une sorte d'estrade couverte d'un drap de coton, qui auroit donné au Roi le moyen de l'entendre sans être vû. Mais ayant rejetté cette proposition, il obtint une audience à découvert. Le Roi parut à cheval, environné de plusieurs femmes qui chantoient ses louanges. Après avoir fait faire quelques courbettes à son cheval, il descendit pour s'asseoir sur une natte. Perere se plaça près de lui. Au compliment qu'il lui fit en Mandingo, ce Prince répondit en langage Sarakolez, dialecte du Pays, qu'il se réjouissoit de l'arrivée des Etrangers, & qu'il iroit voir le Général. Ensuite ayant reçu les droits, il congédia Perere avec de nouvelles marques de satisfaction. Les Barques Françoises essuyerent dans cet intervalle des vents fort impétueux, qui les obligerent de

BRUE.
II. Voyage.
1698.

jetter deux ancres ; & les Négres qui étoient à bord regarderent cet orage comme l'effet des enchantemens ou des grisgris de Tonka Mouka, qui se vengeoit de l'hommage que les François étoient venus rendre à son rival. Le Roi de Galam envoya le lendemain au Général un présent de quelques bœufs & de volaille. Le jour suivant il se rendit lui-même au bord de la riviere avec une suite nombreuse. Brue détacha une Pinace pour l'amener sur sa Barque avec cinq de ses Officiers. Il le recut la tête couverte, mais avec divers témoignages de confiance & d'amitié. Ensuite l'ayant fait entrer dans sa cabane, sans autre suite que les deux Interpretes, il s'entretint familiérement avec lui. Entre plusieurs rafraîchissemens, il lui fit présenter du chocolat. Le Roi qui n'en avoit jamais goûté, parut y prendre plaisir ; mais ce ne fut qu'après s'être fait assurer qu'il n'y entroit pas de vin ni de graisse de porc. Cependant après avoir marqué tant de scrupule sur ces deux points, il ne fit pas difficulté de boire de l'eau-de-vie & d'autres liqueurs. En prenant congé du Général, il lui demanda un présent. Brue lui promit de le satisfaire lorsqu'il lui r[illegible]

Visite qu'il reçoit de ce Prince.

Brue. II. Voyage. 1698.

Il lui rend la sienne à son tour.

Elle ne fut pas remise plus loin qu'à l'après-midi du même jour. Les tambours & les trompettes de la Flotte commencerent la marche, à la vûe de tous les habitans du canton, que ce spectacle avoit attirés. Les Officiers du Roi amenerent un cheval à Brue, quoique le Palais ne fût qu'à deux cens pas de la riviere. Il n'étoit différent des autres maisons du Pays que par ses fondemens, qui étoient composés de grands quartiers brutes de marbre rouge, & qui s'élevoient d'environ trois pieds au-dessus de la terre. Le pavé étoit aussi de marbre. Tonka Bukary reçut le Général à la porte, ou plutôt au guichet, car elle étoit si basse que Brue fut forcé de se mettre à genoux pour y entrer. Il jugea que dans une élévation si récente, ce Prince n'avoit pas encore eu le tems de se loger avec plus de dignité. Il étoit alors fort pauvre, sans pouvoir cacher sa misere.

Forme du Palais Négre,

Après les premiers complimens, Brue lui fit un présent, qui consistoit dans une écharpe de soie cramoisie, bordée de franges d'or & d'argent. Il la reçut avec de vives marques de reconnoissance, mais il n'offrit rien en retour; ce que les François attribue-

BRUE.
II. Voyage.
1698.

rent à sa pauvreté. Le vent étant devenu Ouest, c'est-à-dire favorable pour la continuation du voyage, Brue prit congé du Roi pour rentrer aussitôt dans ses Barques. Il arriva dans peu d'heures à *Tafalisga*, Village fort peuplé & d'un grand commerce. Il y observa une petite Mosquée de terre, que les Négres Mahométans croyoient bâtie sur le modele de la grande Mosquée de la Mecque. Près du même Village il vit une Montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches fort brillantes, & de la dureté du caillou. Il en prit quelques morceaux pour servir de montre à la Compagnie. Le soir du même jour, il jetta l'ancre à *Babe Segaglié*, résidence du Tonka Mouka, Roi déposé; & sans entrer dans la discussion de ses droits, il lui fit faire un compliment, accompagné de quelques petits présens. Ce Prince reçut les civilités des François, sans paroître irrité de ce qu'ils avoient reconnu son Compétiteur. Mais il envoya son fils au Général, pour l'assurer qu'il avoit été trompé; qu'à la vérité quelques rébelles s'étoient soustraits à l'autorité de son pere, mais qu'ils seroient bientôt forcés de rentrer dans le devoir; qu'en attendant

Mosquée à Tafalisga.

Conférence du Général avec le fils du Roi déposé.

il conseilloit aux François de payer les droits, s'ils n'aimoient mieux que le Roi son pere interrompît leur commerce, & leur coupât le retour sur la riviere. Ces menaces irriterent Brue jusqu'à lui faire répondre, non-seulement qu'il ne payeroit aucun droit, & qu'il exerceroit le commerce à son gré; mais que si le Roi entreprenoit de lui faire la moindre insulte, il brûleroit sa Ville & l'enverroit Esclave en Amérique. Un ton si ferme réduisit le jeune Prince à la raison. Il protesta que son pere avoit toujours eu de l'inclination pour les François, & n'aimoit pas à se faire des querelles avec ses amis. Cependant il revint encore à demander, sinon les droits, du moins quelque présent qui pût satisfaire le Roi. Mais voyant l'inutilité de ses instances, il prit le parti de se retirer. Brue fit voile le même jour vers Dramanet, où il arriva le premier jour de Septembre.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Ville de Dramanet, & commerce de ses habitans.

C'est une Ville fort peuplée, sur la rive Sud du Sénegal. Elle n'a pas moins de quatre mille habitans, la plûpart Mahométans, les plus justes & les plus habiles Négocians qu'on connoisse entre les Négres. Leur commerce s'étend jusqu'à *Tombuto*, qui

BRUE. II. Voyage. 1698.

suivant leur calcul est cinq cens lieues plus loin dans les terres. Ils en apportent de l'or & des Esclaves *Bambarras*, qui tirent ce nom du Pays de *Bambarra Kana*, d'où ils sont amenés. C'est une grande Région située entre Tombuto & Kasson, fort peuplée quoique stérile, & peu connue d'ailleurs des Géographes. Les Marchands de Dramanet font quelque trafic d'or avec les François du Sénegal, mais ils en portent la plus grande partie aux Anglois de la riviere de Gambra. Aussitôt que les Barques eurent jetté l'ancre, le Chef de la Ville s'empressa de venir voir le Général à bord, & parut charmé d'y trouver le Facteur Perere, qu'il avoit connu dans une autre occasion. Cette visite fut suivie de celle de plusieurs autres Chefs, qui prierent tous le Général d'ouvrir incessamment le commerce, en promettant de lui fournir de l'or, des Esclaves, & de l'yvoire en abondance. Ils l'assurerent qu'il n'avoit rien à craindre du ressentiment de Tonka Mouka tandis qu'il s'arrêteroit dans leur Ville, parce qu'avec le secours de leurs Alliés ils étoient en état de résister aux forces réunies des deux Rois de Galam. Le commerce fut ouvert dans cette con-

fiance. Les François reçurent en six jours deux cens quatre-vingt Esclaves, avec une grosse quantité d'or, mais peu d'yvoire. Dans d'autres tems néanmoins il s'en trouve beaucoup à Dramanet. Il y est apporté des Pays intérieurs, car les Mahométans de ce canton s'exercent peu à la chasse, & laissent leurs éléphans fort tranquilles. Ils croient même que la chair en est impure : suivant la glose apparemment de quelques-uns de leurs Marbuts, puisque l'Alkoran ne met pas l'éléphant au nombre des animaux immondes. La Compagnie Françoise pourroit établir dans ce lieu un commerce d'autant plus avantageux, qu'il épargneroit aux Négres la fatigue de porter leurs marchandises par terre jusqu'à la riviere de Gambra. Leur méthode constante est de faire régler le prix de leurs commodités par deux ou trois de leurs principaux Négocians, & ce tarif devient une loi pour tous les autres. En 1698, un Esclave mâle, entre dix-huit & trente ans, se donnoit pour la valeur de vingt-livres de France en marchandises ; l'once d'or, pour la valeur de douze francs, & l'yvoire à quatre sols la livre.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Les François y ouvrent le commerce.

Prix des marchandises.

Au Sud du Sénegal, jusqu'aux Ca-

BRUE. II. Voyage. 1698.

Diſtribution du pays.

taraćtes de *Felu*, on trouve pluſieurs villages Mahométans, entre leſquels Dramanet tient le premier rang. Tous ces petits peuples forment une République, dont on prétend que la Capitale ſe nomme *Konyur*, ville dont les édifices ſont de pierre & couverts de tuile.

Ils ſont indépendans des Princes Négres ; & la multitude de leurs Marbuts les rend redoutables à leurs voiſins, parce qu'avec tant de Prêtres ils ne manquent pas de griſgris. Le côté de la riviere au Nord, eſt couvert de lataniers & d'autres arbres, mais tout-à-fait deſert, à cauſe des incurſions continuelles des Mores qui viennent du Royaume de Maroc. Le Sénegal leur ſert de frein, parce qu'ils n'ont aucune méthode pour traverſer cette riviere.

Tonka Mouka pourſuit les François à Dramanet.

Tandis que Brue exerçoit heureuſement le commerce à Dramanet, il fut informé que Tonka Mouka s'avançoit avec un corps de troupes. Le Chef de la ville, de qui il reçut cet avis, l'aſſura que tous les habitans perdroient plutôt la vie que de lui laiſſer faire la moindre inſulte, & que pour ſe mettre en état de le défendre, ils avoient demandé le ſecours des

villages voisins. Quelque mépris qu'il eût pour un Roi si foible, il rappella tout ce qu'il avoit de gens à terre, il fit disposer son artillerie, & se tint prêt contre toutes sortes d'attaques. Tonka Mouka arriva le soir avec environ trois cens hommes. Il s'arrêta quelque tems à l'entrée de la ville, comme si les habitans eussent fait difficulté de le recevoir. Cependant il entra malgré eux au bruit de ses tambours. Mais dans le même tems il y arrivoit près de mille hommes, qui étoient envoyés à leur secours par les villages confédérés. Enfin Tonka Mouka voyant la partie inégale, eut la sagesse de se retirer à mille pas de la ville, où il assit son camp.

BRUE. II. Voyage.

1698.

Il se retire sans qu'on sçache pourquoi.

Le lendemain il fit renouveller aux François la demande de ses droits, en les menaçant de la guerre. Brue rejetta ses prétentions, & lui offrit le combat. Le Marbut qui avoit été chargé de cette députation revint bien-tôt, & lui déclara que le Roi de Galam aimoit mieux se retirer, que d'en venir aux mains avec les François. Il s'éloigna effectivement dès le premier jour, sans qu'on pût pénétrer d'où lui venoit cette crainte ou cette modération. Le commerce recom-

mença fort tranquillement; & Brue se crut obligé de récompenser, par quelques présens, les services qu'il avoit reçus des Chefs de la ville. Une si bonne preuve de leur affection lui inspira le dessein d'établir un Comptoir dans le Pays. Il chercha un lieu commode; & son choix étoit prêt à se déclarer pour une des petites Isles de la riviere, qui, dans un tems où l'inondation avoit toute sa hauteur, lui paroissoit inaccessible aux flots. Mais en consultant quelques-uns des principaux Négres, il reconnut qu'elle convenoit mal à ses vûes; parce que dans les tems secs l'eau du canal du Nord se trouvoit si basse, que la crainte des Mores les empêchoit eux-mêmes d'y mettre leurs troupeaux. Ce canal néanmoins étoit alors aussi large que la Seine l'est à Paris devant le Louvre. Le Général, déterminé par cette raison pour le côté du Sud, choisit entre Dramanet & Mankanet une place également éloignée de ces deux villes, qui lui parut à la fois à couvert de l'inondation & capable d'être aisément fortifiée. Il y forma le plan d'un Fort, dont il confia l'exécution à son Ingénieur.

Brue établit un Comptoir & bâtit un Fort à Dramanet.

Pendant que ses Facteurs continuoient

Il pénetre

BRUE. II. Voyage. 1698.

nuoient le commerce, & qu'il attendoit le retour d'un Officier qu'il avoit envoyé avec deux Marbuts pour reconnoître la riviere de Falemé, il prit la résolution de viſiter les villes qui ſont au long du Sénegal juſqu'aux Cataractes de Felu. Ces Cataractes ſont formées par un rocher qui coupe entierement la riviere, & d'où elle tombe avec un bruit épouvantable, de la hauteur d'environ quarante braſſes. Les montagnes qui préparent cette chute d'eau, commencent à une demi-lieue du village de Felu, & rendent le Pays preſque inacceſſible. Le courant même de la riviere, au-deſſus de la Cataracte, eſt interrompu par quantité de rocs qui le rendent dangereux pour les canots, ſur-tout pour ceux des Négres, qui ſont ordinairement fort mauvais Matelots. Brue laiſſa ſes barques deux lieues au-deſſous du rocher de Felu, & fit le reſte du chemin à pied juſqu'aux Cataractes. A ſon [illegible]our, il viſita l'Iſle de *Kayg*[illegible] *Kaygnou*[illegible], qui porte à prés[illegible] les deux noms de Pontchartrain & d'Orléans. Ce lieu lui parut d'autant plus commode pour y bâtir un Fort, qu'il eſt voiſin de *Ganghiuru*, grande ville où paſſent les Caravanes

[illegible]ſ[illegible]'aux cataractes de Felu.

Il viſite l'Iſle de Kaygnu.

Brue.
II. Voyage.
1698.

des esclaves Bambarras, & riche par le commerce de quatre ou cinq mille Mahométans qui l'habitent. Le seul obstacle qui refroidit le Général pour cet établissement, fut la distance de la riviere de Falemé. Il en revint au projet du Fort de Dramanet.

Variations de la riviere du Sénégal.

Dans le voyage qu'il avoit entrepris, il s'étoit proposé de pénétrer jusqu'aux Cataractes de *Govina*, & les guides ne lui manquoient pas pour l'exécution de ce dessein. Il auroit visité en chemin le Roi de *Kasson* ou de *Kassou*. Mais l'eau du Sénegal diminua si promptement, qu'en vingt-quatre heures elle se trouva baissée à dix-huit pieds ; & pour peu que cette diminution continuât, il pouvoit devenir fort difficile de repasser les rocs de Donghal. Une grosse pluie qui survint, fit remonter la riviere de huit pieds. Ces variations obligerent le Général de retourner à Dramanet, où il trouva que Perere avoit acheté une assez bonne quantité d'or & d'yvoire, avec un grand nombre d'esclaves Bambarras, jeunes & bien faits, mais d'une maigreur qui faisoit pitié. Leur Pays avoit été affligé d'une si furieuse famine, que les Marchands d'esclaves en avoient perdu plusieurs, pour n'avoir

pû leur donner chaque jour une poignée de bled verd. Il ne fut pas facile aux François de rétablir ceux qu'ils avoient achetés. Des diarrhées violentes qui les prenoient aussi-tôt qu'on leur donnoit quelque nourriture, en firent périr plusieurs. Mais ceux qui échapperent à cette maladie devinrent les plus beaux esclaves qu'on eût jamais tirés de l'Afrique.

Oiseau nommé *Quatr'-aîles.*

Un homme de la suite du Général tua un oiseau extraordinaire, que les François nommerent *Quatr'aîles*. Il étoit de la grosseur d'un cocq d'Inde, le plumage blanc, le bec gros & crochu, les pieds armés de fortes griffes, avec toutes les autres marques d'un oiseau de proie. Comme le tems de sa chasse est la nuit, on ne put juger quelle est sa proie ; mais il étoit si gras & son ventre étoit si plein, qu'il ne paroissoit pas avoir manqué d'alimens. Il avoit les aîles très-grandes, très-fortes, & bien garnies de plumes ; mais dans la partie qui touchoit à l'épaule, les plumes de dessous étoient nues, & couvertes néanmoins d'autres plumes plus longues que les premieres ; qui, à la longueur de quatre ou cinq pouces, portoient une sorte de poil long & épais ; de sorte qu'une

BRUE. II. Voyage. 1698.

aîle, en s'étendant, paroiſſoit en former deux, l'une à la vérité plus grande que l'autre, avec un eſpace vuide entre les deux. De-là vint le nom de *Quatr'aîles*, que les François donnerent à cet oiſeau, & tout le monde auroit cru qu'il n'en avoit pas moins. Comme il eſt robuſte, elles jouent parfaitement. Il doit voler fort haut & fort long-tems. Brue ſe flattoit d'en rapporter un vivant, ſi les Négres euſſent exécuté leur promeſſe.

Députation de Tonka Bukari au Général.

Le Kamalingo de Tonka Bukari attendoit les François à Dramanet, tandis qu'ils faiſoient le voyage de Felu. Il vint voir le Général à ſon retour, & lui offrit ſes ſervices. Mais ſa commiſſion étoit de demander un préſent ou des droits, que le Général lui accorda, tels qu'il crut les devoir. Cet Officier avoit rempli la dignité de Kamalingo ſous Tonka Mouka, ce qui le rendit un peu ſuſpect aux François, juſqu'à ce qu'ils eurent appris que la haine étoit mortelle entre ſon ancien Maître & lui. D'ailleurs étant proche parent de Tonka Bukary, il devoit avoir naturellement plus de zele pour ſes intérêts. Auſſi promit-il ſa protection aux Agens de la Compagnie qui devoient s'établir à

Dramanet, ou qui viendroient ensuite dans le Pays. On a dû remarquer que le nom de Tonka est un titre de dignité pour les Rois de Galam. Après avoir terminé ses affaires à Dramanet, la Flotte Françoise retourna droit au Fort Saint-Louis.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Retour des François au Fort Saint-Louis.

§. III.

Observations sur le Royaume de Galam, & sur les découvertes des François au-delà, avec quelques recherches sur le Pays de Tombuto.

Etendue & situation du pays de Galam.

LA situation du Royaume de Galam est à l'Est du Pays des Foulis, ou du Siratik. Il commence au village de Ghildé, à deux cens quarante-deux lieues de la Barre du Sénegal, une lieue au-dessous de Tuabo. Son étendue, de l'Ouest à l'Est, en remontant la riviere, est d'environ quarante-cinq lieues. Il se termine au rocher de Felu, où le Sénegal ayant comme forcé le passage entre deux montagnes, se précipite d'environ quarante brasses de hauteur. Cependant Brue raconte dans un autre endroit, que le Pays de Galam commence au village d'Embakané, qui est de trois ou quatre lieues à l'Ouest de Ghildé, ce qui ne lui fait pas compter

Brue.
II. Voyage.
1698.

néanmoins plus de quarante-cinq lieues jusqu'aux Cataractes de Felu. Il ajoute au même endroit, que le Royaume au-delà de Felu s'étend du côté de l'Est.

Au Nord & au Nord-Ouest, il est borné par ces deserts sablonneux qui portent le nom de *Sarra*, ou *Desert de Barbarie*, Région fort vaste où les Mores ont des habitations mobiles, & par quelques villages fixes des Foulis de la dépendance du Siratik. A l'Est & au Nord-Est, ses bornes sont le Royaume de *Kasson* ou *Kassou*. Suivant la Carte posthume de M. Delisle, la partie du Royaume de Galam ou des *Sarakolez*, qui est au Nord du Sénegal, est occupée par les Négres de *Heré*, Nation fugitive d'un autre Pays; le même Géographe place les Foulis à l'Ouest, & le Pays de Bambuk au Sud. Mais, suivant les Mémoires employés par Labat, le Royaume de Bambuk fait partie de celui de Galam; & dans cette supposition, Galam aura les Jalofs aussi pour limites à l'Ouest, & les Mandingos du Nord de la riviere de Gambra, au Sud.

Différence d'opinions entre Delisle & Labat.

Noms particuliers des

Le titre du Roi de Galam est Tonka, qui signifie Roi. Les principaux Seigneurs du Pays, qui sont autant de

BRUE. II. Voyage. 1698.

Seigneurs & des Habitans de Galam.

petits Rois lorsqu'ils ont pû parvenir au gouvernement d'un village, se font nommer *Sitoyez*. Le commun des habitans portent le nom de *Sarakolez*, tiré sans doute du lieu même de leur habitation ; parce qu'en langage du Pays, *Kolez* signifie *riviere*. On a déja fait remarquer qu'ils sont inquiets & turbulens, capables de détrôner leurs Rois sous les moindres prétextes ; paresseux d'ailleurs, & si peu portés à s'éloigner de leur Pays, que leurs plus longues courses ne vont gueres audelà de Jaga, cinq journées au-dessus du rocher de Felu ; ou de Bambuk, grande contrée au Sud qui mérite des observations particulieres dans son propre article, quoiqu'elle soit regardée comme une partie du Royaume de Galam. Ils amenent des esclaves de Jaga ; & de Bambuk, ils apportent de l'or.

Eclaircissemens sur les Mandingos.

La Nation qu'on appelle les *Mandingos*, est originaire de Jaga ; mais elle s'est établie dans le Pays de Galam, où elle est devenue fort nombreuse, avec assez d'union pour former une espece de République, qui n'a pas plus de considération pour le Roi qu'elle ne juge à propos. Tout le com-

BRUE. II. Voyage. 1698.

Caractère singulier de cette Nation.

merce du Pays eſt entre les mains des Mandingos. Ils l'étendent dans les Royaumes voiſins ; & n'étant pas moins ardens pour la Religion de Mahomet que pour les richeſſes, ils font gloire d'être tout à la fois Marchands & Miſſionnaires. Ils ſe qualifient tous du nom de *Marbuts*, que les François ont changé en *Marabous*, c'eſt-à-dire, Religieux & Prédicateurs. Si l'on excepte les vices propres aux Négres, il y a peu de reproches à faire à leur Nation. Elle eſt douce, civile, amie des Etrangers, fidelle à ſes promeſſes, laborieuſe, induſtrieuſe, capable de tous les Arts & de toutes les Sciences. Cependant tout leur ſçavoir conſiſte à lire & écrire l'Arabe. On a peine à juger ſi c'eſt par inclination qu'ils aiment les Etrangers, ou pour le profit qu'ils tirent d'eux par le commerce.

Les Habitans naturels du Pays de Bambuk, qui ſe nomment *Malinkops*, ont reçu auſſi les Mandingos, & les ont même incorporés avec eux juſqu'à ne former qu'une même Nation, où la Religion, les mœurs & les uſages des Mandingos ont ſi abſolument prévalu, qu'il n'y reſte aucune trace des anciens Malinkops.

Brue. II. Voyage. 1698.

Grand Pays qui se nomme *Mandingo*.

Mais outre le Pays de Jaga, d'où ſont venus les Mandingos du Royaume de Galam, on trouve au Sud de Bambuk une vaſte Contrée, ou un Royaume qui porte leur nom. Cette Région de Mandingo eſt extrémement peuplée, autant parce que les femmes y ſont d'une rare fécondité, que parce qu'on n'y fait aucun Eſclave du Pays, comme dans tous les Etats voiſins. On n'y vend du moins que les Criminels. L'abondance des Habitans s'eſt quelquefois trouvée ſi exceſſive, qu'il s'en eſt formé des Colonies dans diverſes parties de l'Afrique, ſur-tout dans les Pays où le commerce eſt en honneur. Telle eſt l'origine des Mandingos de Galam, de Bambuk, & de pluſieurs autres lieux.

Cataractes de Felu & de Govina.

Des cataractes de Felu juſqu'à celles de Govina, qui ſont encore plus hautes & plus inacceſſibles, la diſtance eſt d'environ quarante lieues, ſuivant le calcul des Facteurs François qui firent ce voyage en 1719. Brue dit ici que la cataracte de Felu a plus de trente toiſes de hauteur, quoiqu'on ait déja rapporté d'après lui qu'elle a quarante braſſes. La riviere ſe trouve comme preſſée entre deux hautes montagnes; non que le Canal n'ait aſ-

BRUE.
II. Voyage.
1698.

ſez de largeur ; mais il eſt rempli de rocs au-travers deſquels il ſemble que l'eau ſe ſoit ouvert un paſſage en chariant toute la terre qui les environnoit. Elle coule ainſi par cent boyaux fort rapides, dont aucun ne paroît navigable. Au-delà de ces Détroits, on trouve une belle Iſle ſans nom, vis-à-vis le Village de *Lantu*, qui eſt ſur la rive droite de la riviere. La ſituation de cette Iſle ſeroit fort commode pour un Etabliſſement, & pour un magaſin de marchandiſes, d'où le commerce pourroit s'étendre ſur les deux bords de la riviere, & plus haut juſqu'au-deſſus des cataractes de Govina.

Entrepriſes des François pour découvrir les Pays voiſins

Brue avoit conçu l'importance de cette découverte pour l'intérêt de la Compagnie, & s'étoit propoſé de la faire lui-même avec celle de tout le Pays qui eſt aux environs : mais d'autres affaires l'ayant obligé de mettre des bornes à ſon abſence, il engagea quelques-uns de ſes plus courageux Facteurs à tenter une ſi belle entrepriſe. Ils ſe rendirent du Fort Saint Louis au Fort de Dramanet, qui avoit reçu le nom de *Saint Joſeph*, ſous la conduite de quelques Négres qui connoiſſoient le Pays. Enſuite s'étant

avancés jusqu'aux pieds des cataractes de Felu, ils y quitterent leurs Chaloupes. Les bords du Sénegal leur parurent d'une beauté admirable, mais mieux peuplés sur la droite, c'est-à-dire au Sud, que du côté du Nord. Ils furent bien reçus dans tous les lieux du passage, en se faisant des amis par leurs présens. Après avoir suivi à pied le bas de la montagne, ils arriverent à Lantu : ils visiterent l'Isle dont on a parlé ; & s'étant procuré quelques mauvais Canots par l'entremise de leurs Guides, ils pousserent leur navigation jusqu'au pied d'un roc, nommé *Govina* par les Habitans, à quarante lieues de Lantu.

BRUE. II. Voyage. 1698.

La cataracte de Govina leur parut plus haute que celle de Felu. Comme la riviere y est assez large, elle forme, en tombant avec un bruit horrible, une épaisse bruine, qui des différens points d'où elle peut être observée réfléchit différens Arcs-en-ciel. Les Avanturiers François, encouragés par le succés de leur route, chercherent de quel côté de la riviere ils pouvoient espérer de franchir plus facilement les montagnes qui font la cataracte. Mais les Négres qui leur servoient de Guides refuserent constamment de les ac-

Elle manqu[e] par le capri[ce] des Négres.

BRUE. II. Voyage. 1698.

compagner plus loin, sous prétexte qu'ils étoient en guerre avec les Peuples du Pays supérieur, & qu'ils n'entendoient pas leur langage. Les Facteurs se virent dans la nécessité de retourner au Fort S. Louis sans avoir exécuté leur dessein.

Avantages qu'on en pouvoit espérer.

Quoique ces cataractes rendent le passage de la riviere fort difficile, elles ne mettent point d'obstacle insurmontable au commerce. Les Habitans ne manquent ni de bœufs ni de chevaux pour le transport des marchandises. Ils ont aussi des chameaux en abondance; de sorte que si ces Régions étoient une fois bien connues, & l'ouverture assurée par de bons Etablissemens, on pourroit entreprendre un riche commerce avec le Royaume de Tombuto & les Pays du même côté.

Royaume de Kasson, son étendue & sa puissance.

A l'Est & au Nord-Est de Galam, on trouve le Royaume de *Kasson*, ou de *Kassou*, qui commence à la moitié du chemin entre les rochers de Felu & de Govina. Le Souverain s'appelle *Sagedova*. Il fait sa résidence ordinaire à Gumel, dans une grande Isle, ou plutôt une Péninsule formée par deux rivieres au Nord du Sénegal, qui après un cours de plus de soixante lieues vont se perdre dans un grand Lac du

même nom que le Royaume. La plus méridionale de ces deux rivieres, qui forment l'Isle de Kasson, se nomme la *Riviere noire*, de la couleur sombre de ses eaux, & ne prend pas sa source à plus d'une demi-lieue de celle du Sénegal; mais à moins d'une lieue de son origine, elle devient si forte qu'elle cesse d'être guéable. L'autre, qui est au Nord, porte le nom de *Riviere blanche*; parce que la terre blanchâtre & glaireuse où elle passe, lui fait prendre cette couleur; fort différente de celle du Sénegal, d'où elle sort, à demi-lieue, au plus, de la source de la riviere noire.

BRUE. II. Voyage. 1698.

L'Isle, ou la Péninsule de Kasson, qui est longue d'environ soixante lieues, n'en a gueres que six dans sa plus grande largeur. Le terroir en est fertile & bien cultivé. Elle est si peuplée, & son commerce a tant d'étendue, qu'elle doit être fort riche. Son Roi passe pour un Prince puissant, qui n'est pas moins respecté de ses Voisins que de ses Sujets. Galam & la plûpart des Royaumes voisins sont ses tributaires. On connoît peu ses limites au Nord; mais il est certain qu'au Sud il s'étend jusqu'au Pays de Godova & de Jaga; & que les Mandingos de

BRUE. II. Voyage. 1698.

Bambuk & de Tombuto ſont ſes tributaires, s'ils ne ſont ſes Sujets. On prétend que les Habitans de Kaſſon étoient Foulis dans leur origine, & que leur Roi poſſédoit anciennement tout le Royaume de Galam & la plûpart des Pays qui forment aujourd'hui les Etats du Siratik. Peut-être faut-il rapporter à cette cauſe le tribut que ces Peuples lui payent encore. On aſſure qu'il a des mines d'or, d'argent & de cuivre en fort grand nombre, & ſi riches que le métal paroît preſque ſur la ſurface; de ſorte que ſi délayant un peu de terre dans un vaſe on le vuide avec un peu de précaution, ce qui reſte au fond eſt le métal pur. C'eſt ce qu'on appelle l'*or de lavage*.

Abondance des mines qui s'y trouvent.

Recherches ſur le commerce de Tombuto & ſur les entrepriſes des Européens.

Comme les François n'ont pas pénétré plus loin, à l'Eſt, que les cataractes de Govina, toutes les lumieres qu'on a ſur les richeſſes du Royaume de Kaſſon viennent des Marchands Négres du Pays, qui ont beaucoup de paſſion pour les Voyages, & plus d'habileté dans les affaires que tous les autres Peuples de leur couleur. Ils conviennent tous qu'il s'étend pluſieurs journées au-delà du rocher de Govina, & qu'il eſt borné à l'Eſt par un autre Royaume qui touche à celui de

Tombuto; Pays qu'on cherche depuis si long-tems.

BRUE. II. Voyage. 1698.

Comme l'opinion qui s'est répandue des richesses de Tombuto, & le desir d'entrer en partage ou plutôt de se saisir du commerce de l'or, est le principal motif qui a porté les Européens à s'établir sur la Côte occidentale d'Afrique, il ne sera pas inutile de faire ici quelques recherches sur l'état de ce commerce & sur les progrès qu'on a faits jusqu'à présent dans cette découverte.

Témoignages de divers Auteurs.

Nous n'assurerons pas que Cada Mosto soit le premier qui ait fait connoître en Europe le nom de Tombuto & son commerce; mais il est en effet le premier Voyageur qui nous en ait donné de justes idées dans sa Relation. Il avoit fait en 1455 le voyage des deux rivieres du Sénegal & de la Gambra. Suivant les lumieres (36) qu'il s'étoit procurées, l'or venoit de l'Empire de Melli, Région des Négres à trente journées de Tombuto au Sud-Ouest. De Tombuto il passoit, par les Caravanes, en Egypte, à Tunis, à Hoden, (*Guiden* ou *Whaden*) six ou sept journées à l'Est d'Arguim. De

(36) Voyez ci-dessus la Relation de Cada Mosto.

BRUE.
II. Voyage.
1698.

Hoden, il étoit transporté à Oran, Fez, Maroc, & dans les Ports de ce dernier Royaume, où les Italiens & les autres Nations de l'Europe l'alloient prendre ; tandis que les Portugais les recevoient des Mores qui l'apportoient directement de Hoden dans (37) la Baye d'Arguim. Hoden, suivant le même récit, est situé au Nord-Ouest de Tombuto, à quarante ou cinquante (38) journées de distance, & lui fournissoit du sel, d'une Ville ou d'un Canton nommé *Teggazza*, dont Hoden n'est qu'à six journées au Nord-Est.

Leon, qui étoit à Tombuto vers l'année 1500, en parle comme d'un Pays fort riche en or, mais s'étend peu sur son commerce. Cependant l'occasion lui fait toucher quelque chose d'une correspondance établie par les Marchands avec divers Can-

(37) Une Lettre écrite d'Arguim à Lisbonne en 1591, parle des riches mines du Royaume de Darba, soixante lieues dans les terres ; mais se plaint que les Portugais d'Arguim n'ayant pas de marchandises pour attirer ces richesses de leur côté, les Mores les transportent à Fez en Barbarie, quoiqu'ils en soient éloignés de 250 milles ; & à Tombuto qui est à trois cens lieues d'eux au midi. Il paroît par cette Lettre, que les Portugais avoient alors un Fort dans la Baye d'Arguim, mais sans commerce. Voyez la Collection de Hakluyt, Vol II. part. II. p. 188.

(38) Leon met cinq cens milles, & Marmol 600.

BRUE. II. Voyage. 1698.

tons de Barbarie. Il parle aussi de la possibilité de communiquer avec l'Océan par le Niger, qui est dans ses idées la même riviere que le Sénegal. Marmol fit aussi le voyage de Tombuto, quelques années après Leon; mais il ne donne pas plus d'éclaircissemens sur les voies du commerce.

En 1594, un Marchand (39) nommé Antoine *Dassel*, envoya jusqu'à Maroc, pour y recevoir de son Correspondant, Laurent *Madoc*, des informations sur Tombuto & Gago, & sur la conduite des Mores qui avoient fait depuis peu la conquête de ces deux Pays sous *Alkayd Hamet*. Madoc confirma l'idée qu'on avoit de la richesse de ces Contrées, & rendit témoignage qu'il en avoit vû arriver, au mois de Juillet de la même année, trente mulets chargés d'or.

L'Ecrivain anonyme d'une Lettre, qui se trouve jointe au voyage de Fréjus en Mauritanie, imprimé en 1671, entre dans quelque détail (40) sur le commerce de l'or entre Maroc & Tombuto, & sur la maniere dont on traverse les Deserts de sable. Il donne

(39) Collection de Hakluyt, Vol. II. part. II. pag. 192.

(40) Page 13 de cette Lettre.

BRUE.
II. Voyage.
1698.

pour distance huit cens milles au Sud. Il représente les deux rivieres du Sénegal & de Gambra, comme deux branches du Niger, & place le lieu de leur division à quatre cens milles à l'Ouest du Royaume de *Gago*, dont il regarde Tombuto comme la Capitale. Il observe que suivant l'opinion de quantité de personnes, on peut arriver au Royaume de Gago par ces deux rivieres; que les Anglois en ont formé l'espérance plus que toute autre Nation; mais que toutes leurs entreprises ont manqué parce qu'ils n'ont pû remonter leur riviere au-delà de quatre ou cinq cens milles. Il ajoute qu'il avoit souvent demandé aux Habitans des bords du Sénegal si cette riviere est plus navigable que celle de Gambra, & s'il n'étoit pas possible de remonter plus de quatre ou cinq cens milles; qu'ils l'ont assuré qu'on ne pouvoit remonter plus loin, par trois raisons insurmontables; les maladies causées par le climat, la méchanceté des Mores, & les rochers qui traversent la riviere. On doit remarquer que cet Auteur attribue aux trois mêmes causes le mauvais succès des Anglois sur la riviere de Gambra; quoiqu'au fond le grand obstacle, sur les deux

Obstacles qui arrêtent les Européens.

rivieres, soit la hauteur des rocs & des cataractes qui les rend peu propres à la navigation.

Mouette qui voyageoit en 1670 dans les Royaumes de Fez & de Maroc, explique la maniere dont se faisoit alors le commerce des Arabes à (41) *Sudan*, en Guinée & dans le Pays de Tombuto. Ils apportoient de ce dernier lieu du *tibis* ou de la poudre d'or, qu'ils y recevoient en échange pour du sel; & la vendant aux Mores & aux Juifs, ceux-ci la revendoient dans les Ports de *Zafy* ou *Asafy*, & d'*Agader* ou *Santa-Cruz*, aux Marchands de l'Europe, qui la transportoient dans leur Pays (42).

On pourroit citer quelques autorités plus modernes, si tous ces témoignages ne suffisoient pas pour prouver que le commerce de l'or dans la Nigritie n'est pas imaginaire, & que pendant trois cens ans les Arabes & les Mores l'ont exercé de Barbarie à Tombuto & à Gago. Depuis qu'on a sçû dans l'Europe que c'étoit effectivement delà que venoit tout l'or de l'Afrique, on s'est efforcé d'y péné-

(41) C'est plutôt *Belad ad Sudan* qui signifie *Terre des Negres*.

(42) Voyez les Voyages de Mouette, p. 86. & suiv.

BRUE. II. Voyage. 1698.

trer, dans la vûe de partager avec les Arabes & les Mores un commerce si utile, ou plutôt de les faire passer de leurs mains dans les nôtres. Les Portugais formerent les premiers cette entreprise ; & quoiqu'ils l'ayent négligée du côté d'Arguim, parce qu'ils desespérerent de pouvoir arriver à Tombuto par terre, Marmol nous apprend qu'ils penserent ensuite à s'ouvrir une route par la riviere de Gambra, en faisant sauter le roc de Barakonda. Mais il est à présumer qu'ayant été découragés par la grandeur de l'obstacle, ils abandonnerent entierement leur entreprise (43).

Les Portugais veulent faire sauter un roc sur la riviere de Gambra.

Les Anglois formerent ensuîte le même dessein par la même riviere, dans la supposition qu'elle sortoit du Niger. Ils conservent encore cette idée, sans pouvoir l'éclaircir avec certitude, ni pénétrer plus loin que les rocs de Barakonda.

Tentative des Anglois

Enfin les François ont poussé leurs découvertes par le Sénegal, mais avec aussi peu de succès que les autres Nations, pour le principal objet

Et des François.

(43) Le Roi de Portugal envoya des Ingénieurs pour faire sauter un roc au-dessus de Cantor. La peine & la dépense furent perdues. Marmol. Vol. III. p. 74. Ce fut apparemment environ l'an 1520.

BRUE. II. Voyage.

de leur entreprise. Ils ont trouvé des rocs insurmontables à trois cens lieues de l'embouchure de cette riviere. Ils sont encore incertains s'ils doivent la prendre pour le Niger ; & quand ce le seroit en effet, ils ignorent si dans la supposition qu'il fût navigable au-dessus de Govina, il les conduiroit à Tombuto.

Informations sur les routes par terre.

Mais tandis que plusieurs autres Nations cherchoient comme eux à découvrir Tombuto par les rivieres, ils ont pris des informations sur les routes par terre. Brue faisant construire son Fort à Dramanet, demanda soigneusement la situation de Tombuto à divers Marchands Négres qui en avoient fait plusieurs fois le voyage. Ils lui apprirent que la Ville de ce nom n'est pas sur le Niger, mais à quelque distance de ses bords : que pour s'y rendre ils avoient suivi pendant plusieurs jours la rive du Sud; & qu'ayant quitté cette riviere à Tombir où elle tourne vers le Nord, ils avoient mis six jours de marche pour arriver à Tombuto. Trente-deux jours qu'ils avoient employé dans tout le voyage, en les comptant à dix lieues par jour, font trois cens vingt lieues depuis les cataractes de Felu jusqu'à cet-

BRUE. II. Voyage. 1698.

te Ville. Les Négres ajouterent qu'il venoit tous les ans à Tombuto une grosse Caravane d'hommes blancs, armés de fusils, pour faire l'échange de leur marchandises, & qu'ils emportoient beaucoup d'or. Brue ne douta pas qu'ils ne parlassent des Mores de Barbarie.

Lumiere que Brue se procure à Tripol.

Etant lui-même à Tripoli en Barbarie, il eut plusieurs fois l'occasion de voir partir les Caravanes des Mores pour un Pays méridional qu'ils appellent *Faison*, *Faisan* ou *Faisaon* & *Faizan*. Ces Caravanes étoient cinquante jours en chemin, sans y comprendre les jours de repos; d'où l'Auteur conclud que Faisan n'étant qu'à cent ou cent vingt lieues de Tripoli, il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu de Faisan les Caravanes alloient à Tombuto. D'ailleurs les Marchands Mandingos qui ont fait le voyage de Tombuto, racontent qu'outre l'or de ce Pays ils en apportent aussi du Royaume de Zanfara, & que les Marchands de ce Royaume emploient cinquante jours dans leur voyage; or Zanfara n'est pas à plus de deux cens lieues de Faisan. Ainsi l'on doit conclure que les Caravanes de Tripoli vont à Tombuto, & que leur voyage est de quatre

cens cinquante lieues, qui peuvent fort bien prendre cinquante jours de marche. Les Marchands de Zanfara y emploient le même tems, parce que leur distance est à peu près la même. Il est probable que les Barques à mâts dont on a parlé, & que les Mandingos voient sur le Niger à quelques lieues de Tombuto, sont celles que les Tripolitains emploient depuis le premier endroit où ils rencontrent cette riviere, & qu'ils laissent aussi dans l'endroit le plus proche de Tombuto, qui suivant l'opinion de plusieurs Géographes n'est qu'à six lieues du Niger. La Caravane de Tripoli est ordinairement composée d'environ mille hommes, assez bien armés pour se défendre contre les bêtes farouches ou les Voleurs qu'ils peuvent rencontrer dans les Deserts. Ils y trouvent de l'eau & du fourage pour leurs chevaux & leurs chameaux. Les marchandises qu'ils portent à Tombuto sont presque les mêmes que les François portent à Galam; des draps & des serges de diverses couleurs, bleu, verd, violet, jaune & rouge, mais rouge sur-tout, jusqu'à la valeur de vingt mille écus; des cristaux & des glaces pour la même somme; du co-

Caravane de Tripoli.

Marchandises qu'elle porte.

BRUE. II. Voyage. 1698.

rail travaillé de différentes sortes; pour douze mille écus ; du papier, du cuivre, des bassins & des vases pour dix mille. Toute la cargaison peut monter ainsi à soixante-deux mille écus, & l'on jugera de leur profit par les marchandises qu'ils prennent en retour. C'est ordinairement trois mille quintaux de dattes, qu'ils vendent dans leur Pays à deux écus le quintal ; douze cens quintaux de sené, dont ils tirent quinze écus pour chaque quintal ; des plumes d'Autruche pour la valeur de quinze mille écus ; huit cens ou mille Esclaves, & mille marcs d'or. L'article seul de l'or monté à cent mille écus ; & comptant les Esclaves à cinquante écus par tête, c'est encore quarante mille écus. Ainsi les cinq articles ne font pas moins de cent soixante-dix-neuf mille écus; desquels, si l'on déduit les soixante-deux mille où l'on a fait monter le premier fonds des marchandises, il reste pour profit cent dix-sept mille écus, gagnés dans l'espace de cinq mois. Les François pourroient se procurer ce gain avec plus de facilité, & par conséquent avec encore plus d'avantage.

Marchandises qu'elle tire & ses profits.

Richesses &

Il est certain que le Royaume de Tombuto

Tombuto produit beaucoup d'or. Mais on y en apporte auſſi de Gago, de Zanfara, & de pluſieurs autres Régions; ce qui ajoute aux avantages de la Ville de Tombuto, qui eſt déja riche en elle-même, celui d'être le centre du Commerce pour toutes les parties de l'Afrique. Son Pays a d'ailleurs en abondance toutes les néceſſités de la vie. Le maïs, le riz, & toutes ſortes de grains y croiſſent en perfection. Les beſtiaux y ſont en grand nombre & les fruits fort communs. Il s'y trouve des palmiers de toutes les eſpeces. Enfin le ſeul bien qui leur manque eſt le ſel. Comme la chaleur du climat le rend abſolument néceſſaire, il y eſt auſſi cher que rare. On l'y reçoit des Marchands Mandingos, qui l'achettent des Européens & des Mores. L'Auteur regrette qu'un ſi beau Pays ſoit ſi peu connu. Il eſt perſuadé qu'on parviendroit plus aiſément à cette découverte aujourd'hui; parce que la Compagnie Françoiſe ayant des Etabliſſemens dans le Royaume de Galam, il ne ſeroit pas difficile d'engager les Marchands Mandingos à prendre avec eux quelque Agent François. Mais il faudroit choiſir, pour cette entrepriſe, un homme de ſçavoir

BRUE. II. Voyage. 1698.

Fertilité du Royaume de Tombuto.

Vûes & conſeils pour étendre les découvertes.

Brue. II. Voyage. 1698.

& d'expérience, capable de dresser une Carte du Pays, & de lever sur son passage le plan des Villes & des routes. Il seroit même à souhaiter qu'il fût versé dans la Physique, la Botanique & la Chirurgie; qu'il sçût les Langues Arabe & Mandingo, & qu'il fût excité à courir les dangers d'une si grande entreprise par des espérances proportionnées aux difficultés du travail. On obtiendroit bientôt, par cette voie, une parfaite connoissance, non-seulement de Tombuto, mais encore de toutes les Régions intérieures de l'Afrique, dont on n'a publié jusqu'aujoud'hui que des Relations puériles & fabuleuses.

Utilité que la Compagnie en pourroit tirer.

Aprés une découverte de cette importance, il seroit aisé à la Compagnie de pousser son commerce par ses propres Facteurs, avec un bon nombre de Négres armés pour la sureté de leur voyage. Elle pourroit former un Etablissement au dessus des cataractes de Govina, où elle entretiendroit de petits Bâtimens propres à naviguer sur le Niger (44) jusqu'à l'opposite de Tombuto, & s'épargner ainsi les trois quarts de la peine & des

(44) L'Auteur parle toujours dans la supposition que le Sénegal est une branche du Niger, &c.

frais du voyage par terre. Cette méthode la mettroit en état d'acheter ſur les lieux, à très-bas prix, l'or, l'yvoire & les eſclaves qu'elle achette à préſent des Mandingos, & lui épargneroit les profits qu'ils ſont ſur les marchandiſes Françoiſes. Elle excluroit les autres Nations du même commerce. Elle couperoit le cours à celui qu'ils portent ſur la riviere de Gambra.

Brue. II. Voyage. 1698.

Telles étoient les vûes de Brue. La juſte opinion qu'on a de ſon courage & de ſes lumieres fait juger qu'il les auroit exécutées, ſi le changement des affaires de la Compagnie ne l'eût obligé d'abandonner ſon entrepriſe.

CHAPITRE VII.

Différends entre les François & les Anglois pour le Commerce de la Riviere de Gambra.

Ignorance des Anglois ſur l'origine de leurs propres Etabliſſemens.

IL n'eſt pas aiſé de fixer le tems où les Anglois commencerent à s'établir ſur la riviere de Gambra. Ce ſeroit d'eux-mêmes qu'on (45) devroit

(45) Labat, Vol. III. p. 356. & ſuiv. Il n'eſt pas plus ſurprenant que les Anglois n'ayent rien de certain ſur l'origine de leurs Etabliſſemens en Afrique, qu'il ne l'eſt de les trouver dans la même ignorance

BRUE. 1698.

l'apprendre, si les fréquentes interruptions de leur commerce & les changemens des différentes Compagnies qui se formerent pour cette entreprise, n'avoient jetté de la confusion dans un événement déja fort obscur. Il est certain que les Marchands de la premiere Compagnie de Dieppe & de Rouen avoient connu & fréquenté la riviere de Gambra long-tems avant les découvertes des Portugais. Ces Voyageurs Normands trouvant plus d'avantage pour leur commerce en Guinée que sur la Gambra, négligerent leur premiers Etablissemens sur cette riviere pour en former de plus solides à *Mina* ou *la Mina*, au *Petit-Dieppe*, *au Grand & au Petit-Paris*, & dans d'autres parties de la Côte-Méridionale. Le commerce des Esclaves n'étoit point encore commencé, & les Marchands Mandingos n'avoient pas pris l'habitude d'apporter vers la Mer, l'or, l'yvoire & les autres richesses qu'ils tirent des Royaumes de Tombuto, de Galam & de Bambuk.

Succession de François, des Portugais & des Anglois sur la riviere de Gambra,

Les Portugais, qui vinrent ensuite,

sur d'autres points de leur ancien commerce & de leurs premieres navigations. On en a déja fait remarquer la raison. C'est l'ignorance & la grossiereté de leurs Marchands, qui n'avoient de recommandable alors que leur avidité pour le gain,

Brue.
1698.

remplirent la place que les Normands avoient quittée, & firent divers Etablissemens sur la Côte, depuis le Cap Blanco, & dans l'intérieur même du Pays. Il en reste des témoignages dans leurs Forts & leurs Comptoirs, dont les ruines subsistent encore ; & malgré la décadence de leurs affaires, ils en ont conservé quelques-uns, à Kachao, à Bintam & Bissao, sans parler de ceux de la riviere de Gambra, où ils font par commission un commerce assez considérable, pour les François, les Anglois, & les Hollandois (46).

Jame fort bâti par les Anglois.

Les Anglois, qui succéderent aux Portugais, les chasserent de plusieurs lieux dont ils étoient en possession, & choisirent pour leur principal Etablissement une petite Isle au milieu de la riviere, entre Albreda & Jilfray, à quatorze lieues de l'embouchure. Ils y bâtirent un Fort, qu'ils auroient pû défendre aisément, s'ils y avoient eu des Citernes & des Magasins à l'épreuve des bombes. Mais le défaut de ces deux avantages l'ayant exposé aux incursions des François & des (47) Pyrates, il fut pris plusieurs fois, pillé, démoli, & les affaires de la Compagnie

Pris & rasé par les François.

(46) Voyez le Voyage d'Afrique par M. Moore.

(47) Johnson, Histoire des Pirates, p. 231.

BRUE
1698.

Angloises réduites si bas, qu'elles n'auroient jamais pû se retablir sans l'assistance du Parlement. Cet Etablissement portoit le nom de *Jamesfort*, & le tems de sa plus grande disgrace fut l'année 1695, où il fut pris & rasé par le Comte de Genes.

Aussi-tôt que cette nouvelle fut arrivée en France, la Compagnie Françoise d'Afrique envoya ordre au sieur Bourguignon son Directeur Général au Sénegal, de prendre possession des ruines du Fort Anglois, & d'établir un commerce réglé sur la riviere de Gambra. Il exécuta la premiere partie de cette commission (48) au mois de Septembre 1696; mais négligeant l'autre, il ne laissa personne dans le Fort pour y résider. Le sieur Brue, qui retourna au Sénegal le 20 d'Août 1697, avec la qualité de Directeur, s'appliqua plus sérieusement au progrès du commerce sur la Gambra. Il y envoya, au mois de Septembre de la même année, une Barque qui exerça le commerce sur la riviere jusqu'à Guioches, & qui fit les Traités nécessaires avec le Roi de Barra & les autres Princes du Pays. L'année suivante, il y établit des Comptoirs à Albre-

Brue établit des Comptoirs sur la Gambra.

(48) Labat, Vol. IV. p. 276.

BRUE. 1698.

da & à Jereja sur la riviere de Bintam ou Vintain, où il mit un Facteur avec quatorze François. Plusieurs Chaloupes Françoises remonterent assez loin la riviere de Gambra, & renouvellerent le commerce avec les Nations qui en habitent les bords.

Querelle des François avec deux Rois Negres.

On pourroit s'étonner que les François n'eussent pas choisi pour leur établissement la Ville même de Bintam, dont la situation est plus favorable au commerce que celle de Jereja. Mais lorsque M. de Genes avoit pris James-fort, il avoit brûlé deux Chaloupes Angloises qui se carenoient près de cette Ville; ce qui avoit tellement irrité l'Empereur de *Foigny* ou *Fonia*, dont Bintam est la Capitale, qu'il fut long-tems sans vouloir souffrir qu'ils s'établissent dans ses Etats. Ils se firent une autre querelle avec le Roi de Barra, dont ils prévinrent sagement les suites. Brue ayant donné des ordres rigoureux pour arrêter l'Interlope, un Vaisseau de la Compagnie Françoise, nommé *la Marianne*, se saisit d'un Bâtiment Anglois sur lequel ce Prince avoit quelque intérêt. Mais le Facteur lui restitua de bonne grace cent Esclaves qui se trouverent à bord. La conduite de cet Officier, après

BRUE.

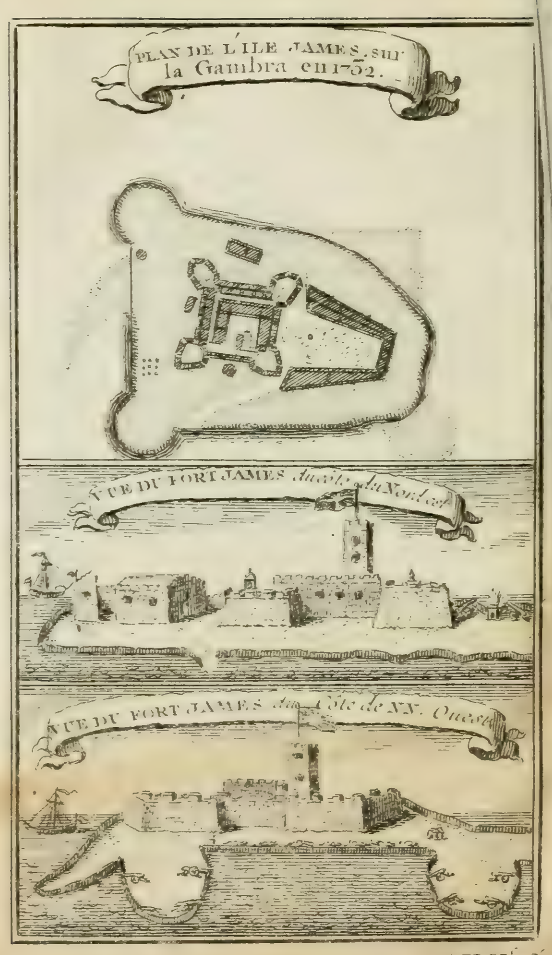
1698.

avoir été blâmée par la Compagnie, obtint ensuite des éloges lorsqu'elle fut mieux approfondie. Il avoit jugé qu'il valoit mieux renoncer au petit avantage d'une saisie, que de fournir au Roi de Barra un prétexte pour piller le Comptoir François.

Le commerce de la Gambra est restitué aux Anglois.

La Compagnie de France continua de jouir du commerce jusqu'à la Paix de Riswick, où Jamesfort fut restitué à la Compagnie Royale d'Afrique qui n'avoit pas cessé de subsister en Angleterre. Elle y envoya M. *Corker* pour Gouverneur, au commencement de l'année 1699. Le Parlement d'Angleterre voulant rétablir ce Fort sans aucune dépense pour l'Etat, rendit le commerce libre dans la riviere de Gambra, sous la seule condition de payer au Directeur de la Compagnie dix pour cent à l'arrivée de chaque Vaisseau, ou vingt pour cent à leur retour en Angleterre. Il est impossible de représenter quelle multitude de Vaisseaux Anglois cette permission conduisit en Afrique, & quelle confusion elle mit dans le commerce. Chaque Capitaine se hâtant de prévenir les autres, pour être plûtôt chargé, le prix d'un Esclave monta jusqu'à quarante barres. Les Marchands Mandin-

1699.


PLAN DE L'ILE JAMES, sur la Gambra en 1752.
VUE DU FORT JAMES du côté du Nord est
VUE DU FORT JAMES du Côté de N.N. Ouest

T. II. N° 2

Imprudence de la Compagnie Angloise.

gos, qui n'en tiroient que quinze ou dix-ſept de la Compagnie de France & de celle d'Angleterre, à Barakonda ou à Guioches (49), furent attirés à l'embouchure de la riviere par l'eſpérance d'un profit qui compenſoit avantageuſement leurs peines. Ainſi les Agens des deux Compagnies ſe virent forcés de demeurer oiſifs, & d'attendre patiemment la fin de ce ruineux commerce. Depuis le mois de Janvier 1699 juſqu'au mois de Juin, tous ces Négocians particuliers ne tranſporterent pas moins de trois mille ſix cens Eſclaves, & répandirent dans le Pays plus de marchandiſes qu'il n'en falloit pour pluſieurs années.

La Compagnie Angloiſe ouvrit enfin les yeux ſur ſon imprudence. Elle ſentit qu'il auroit mieux valu ne rien recevoir du Parlement pour les réparations de Jamesfort, que d'accepter un bienfait pernicieux, dont l'effet manifeſte étoit de ruiner ſon propre commerce. Elle avoit eſperé de nuire par cette méthode au commerce des François, & les plus grandes pertes tom-

(49) Autrement *Joar.* On ne doit pas être ſurpris de voir porter deux, trois noms, & quelquefois plus, au même lieu; c'eſt-à-dire celui qu'il a dans le Pays, & celui qu'il a reçu des François, des Portugais, des Anglois, &c.

BRUE.

1699.

berent ſur elle-même. Cependant M. Corker avoit établi des Comptoirs dans pluſieurs endroits où ſa Compagnie n'en avoit jamais eu. Outre ceux des bords de la riviere, & de Jereja, il en avoit à *Joval* (50) & à *Portodali*. Il avoit envoyé au Roi de Kayor, qu'on a vû paroître tant de fois ſous le titre de *Damel*, quelques-uns de ſes Facteurs, avec des marchandiſes, & l'ordre de les vendre à ce Prince avide fort au-deſſous de leur prix, en les accompagnant de préſens conſidérables. Ces libéralités avoient eu ſi peu de ſuccès, que le Damel, après avoir promené les Facteurs Anglois de Ville en Ville, comme il avoit déja fait dans une autre occaſion, les avoit renvoyés ſans payement, & fort heureux d'être échappés de ſes mains. Corker avoit fait beaucoup plus. Il avoit vendu les marchandiſes de la Compagnie au même prix, c'eſt-à-dire auſſi bas que les Vaiſſeaux d'Interlope : il avoit employé la force pour fermer l'entrée de la riviere aux Bâtimens de la Compagnie Françoiſe : il en avoit arrêté quelques uns, & fait feu ſur les autres, ſous prétexte qu'ils étoient ſans paſſeport. En un mot, il avoit déclaré

Son Directeur general y met le comble.

(50) Joal, Juali ou Joala.

dans toutes les occaſions une haine ouverte aux François.

Brue. 1699.

Il s'apperçoit de sa faute.

Il reconnut enfin ſon erreur ; & dans le chagrin de tant d'imprudences, il écrivit à la Compagnie Royale qu'il valoit mieux renoncer au dix pour cent, réparer le Fort à ſes propres frais, & vivre en bonne intelligence avec la Compagnie Françoiſe, que de s'expoſer tôt ou tard à la néceſſité d'abandonner le commerce. D'un autre côté, il propoſa au Directeur François un accommodement, par lequel le prix des marchandiſes devoit être réglé de concert entre les deux Compagnies, avec des meſures unanimes pour arrêter le commerce d'Interlope auſſi tôt que l'Acte de 1695 auroit été révoqué par le Parlement d'Angleterre. Il envoya dans cette vûe un Officier au Fort Saint Louis, le 10 de Novembre 1699, chargé de ſes complimens pour Brue, & d'un projet de Concordat dont on nous a conſervé les articles.

Projet d'un Concordat avec les François.

I. Que la Compagnie Françoiſe conſerveroit ſur la riviere de Gambra le même commerce dont elle avoit joui avant la guerre, c'eſt-à-dire le droit d'entretenir des Comptoirs à Albreda & Jereja ; & que les Agens vi-

BRUE. 1699. vroient, comme auparavant, en bonne intelligence avec ceux de la Compagnie Royale d'Angleterre.

I I. Que la Compagnie Angloiſe ayant eu avant la guerre des Comptoirs à Joal & à Portodali, elle continueroit de jouir des mêmes Priviléges.

I I I. Que la Barque Françoiſe du ſieur *Deſnos* étant la ſeule qui eût eté ſaiſie par les Anglois, elle ſeroit reſtituée à l'ordre du ſieur Brue; & que s'ils s'étoient portés à cette violence, c'étoit uniquement parce que le ſieur Deſnos, ſous prétexte de ſe rendre à *Guikar* (51) pour ſe faire payer de quelques dettes, avoit exercé un commerce illicite, & menacé outrageuſement le Général Anglois de détruire ſon Fort.

IV. Que comme il venoit encore un ſi grand nombre de Vaiſſeaux d'Angleterre, il paroiſſoit impoſſible d'établir actuellement un Tarif pour les Eſclaves; mais que cet article ſeroit réglé auſſi-tôt que le Général Anglois auroit reçu les ordres de ſa Compagnie.

V. Que la Compagnie Royale

(51) Ce lieu eſt nommé ailleurs *Ginhor*; c'eſt vraiſemblablement le même que *Joar*.

BRUE. 1699.

d'Angleterre ne pouvant chagriner les Marchands particuliers, tant qu'ils seroient autorisés par l'Acte du Parlement, le Général François ne devoit pas prendre en mauvaise part qu'elle leur accordât son secours dans l'occasion.

Brue envoya cette réponse aux Anglois par le même Officier.

Réponse du Général François.

I. Qu'on étoit convenu, par la Paix de Riswick, que les conquêtes seroient restituées de part & d'autre, & toutes les affaires rétablies dans le même état où elles étoient avant la guerre. Qu'avant la guerre le commerce de la Compagnie Angloise étoit borné à la riviere de Gambra; au lieu que celui des François s'étendoit par Lettres Patentes depuis le Cap-Blanco jusqu'à la riviere de Sierra Leona: que la Compagnie Françoise avoit toujours eu le même droit que les Anglois, de commercer sur la riviere de Gambra, témoins les Comptoirs qu'elle avoit toujours entretenus à Albreda & à Jereja: qu'assurément on ne pouvoit lui contester d'en avoir autant que les Interlopiers Anglois & Portugais: qu'il étoit de l'intérêt mutuel des deux Compagnies de s'unir dans un commerce libre, & d'établir

BRUE.

1699.

pour les marchandises un Tarif auquel les Négres seroient forcés de se soumettre, lorsqu'ils ne pourroient plus prendre avantage de la mauvaise intelligence des deux Nations pour troubler le commerce.

II. Que la Compagnie Angloise étant limitée à la riviere de Gambra, il n'étoit pas raisonnable qu'elle prétendît s'établir à Joal & à Portodali, puisque c'étoit empiéter sur les droits de la Compagnie Françoise.

III. Que le sieur Brue se promettoit de l'équité du Général Corker qu'il restitueroit au sieur *Marchand*, Magasinier de la Compagnie Françoise à Albreda, la Chaloupe & les effets qui avoient été saisis, suivant l'Inventaire qui seroit délivré : qu'à l'égard du sieur Desnos, le sieur Brue auroit rendu au Général Anglois la justice qui étoit dûe à son caractere, s'il eût pris la peine de la demander : que le sieur Brue avoit déja rappellé Desnos pour lui faire rendre compte de sa conduite ; mais qu'il prioit le Général Anglois d'éviter à l'avenir toutes les voies violentes, qui ne pouvoient servir qu'à rompre l'harmonie & l'amitié que les François souhaitoient d'entretenir.

IV. Qu'il souhaitoit ardemment que le Général Anglois voulût représenter à la Compagnie la nécessité de fixer, pour le prix des Esclaves, un Tarif qui fût commun aux deux Nations, & que les Officiers des deux Compagnies fussent obligés d'observer fidellement.

BRUE. 1699.

V. Qu'avec toute la déférence qui étoit dûe au Parlement d'Angleterre, il ne faisoit pas difficulté de dire qu'il y avoit eu de l'injustice à donner la liberté du commerce aux Marchands particuliers, au préjudice non-seulement de la Compagnie d'Angleterre, mais de celle même de France, dont les intérêts dans cette occasion n'étoient pas différens.

Brue finissoit en exhortant M. Corker à presser sa Compagnie d'employer tout son crédit pour faire supprimer la permission du commerce particulier; & lui promettoit d'engager la sienne à s'unir, pour représenter au Parlement l'importance de cette suppression.

Voyage que Brue fait à la riviere de Gambra.

L'inclination que Brue avoit à fixer avec la Compagnie d'Angleterre, un Tarif ou un prix réglé pour les marchandises, sur un pied dont les deux Nations pussent tirer autant de

BRUE.
1700.

satisfaction que d'avantage, lui fit naître la pensée d'entreprendre un voyage à la riviere de Gambra, sur la *Princesse*, Vaisseau de trente-deux pieces de canon. Il entra dans cette riviere le 10 de Février 1700. Son premier soin fut d'envoyer faire des complimens au Général Corker. Mais apprenant qu'il étoit allé à *Kachao*, il prit ce tems pour visiter les Comptoirs d'Albreda, de Jereja, & de Bissao. En chemin il se saisit d'un Vaisseau Hollandois nommé l'*Anne*, qui faisoit le commerce sur cette Côte. Comme il falloit passer devant Jamesfort pour se rendre avec sa prise au Comptoir d'Albreda, il salua les Anglois de neuf coups de Canon, & leur envoya un de ses Officiers pour sçavoir quand leur Général pourroit recevoir sa visite. Ils répondirent à son artillerie coup pour coup. Le lendemain un Capitaine de Vaisseau, nommé *Joanes*, vint faire les complimens de M. Corker au Général François, & l'assurer qu'aussi tôt qu'il seroit délivré de sa goute, il s'empresseroit de l'aller voir à Albreda.

Il se présente devant Jamesfort.

Cependant on convint que Joanes iroit prendre Brue à Albreda, lorsque Corker commenceroit à se porter

Politesses qu'il reçoit des Anglois.

mieux. Il s'y rendit trois jours après, avec deux magnifiques Barques, au bruit des trompettes & des hautbois. Sept Vaiſſeaux Anglois, qui étoient à l'ancre dans la riviere, déployerent leurs pavillons au paſſage du Général François, & le ſaluerent de leur artillerie. En deſcendant, il trouva le Lieutenant du Fort & tous les Capitaines des Vaiſſeaux aſſemblés pour le recevoir. La Garniſon étoit ſous les armes. Corker, qui n'étoit pas encore bien remis de ſa goute, ne laiſſa pas de venir au-devant de lui juſqu'à la porte. Après le premier compliment, les deux Généraux entrerent dans une grande ſalle, où la table du feſtin étoit déja préparée. Elle étoit faite en longueur. Corker fit placer Brue au ſommet. Il ſe mit à ſa droite, & le Lieutenant du Fort à ſa gauche. Les Officiers François furent placés d'un côté, & les Capitaines Anglois de l'autre. On ſervit beaucoup de groſſe viande, & des pâtés de différentes ſortes. Le vin, le *punch*, le *ſangris* & l'eau-de-vie brulée ne furent point épargnés. Les ſantés des Rois de France & d'Angleterre, des Compagnies Angloiſe & Françoiſe, & des deux Généraux, furent bûes avec autant de

BRUE.

1700.

décharges de l'artillerie du Fort. Enfin, la fête ayant duré jusqu'à deux heures après minuit, Brue fut reconduit à Albreda, & salué comme en arrivant par tous les Vaisseaux Anglois.

Il reçoit leur visite à son tour.

Deux jours après cette visite, il reçut celle de Corker, qui s'étoit promis de le surprendre, mais qui se trouva fort loin de ses espérances. Les Anglois furent surpris de la magnificence avec laquelle ils furent traités : & tous prévenus qu'ils sont en faveur de leurs propres usages, ils convinrent que rien n'approchoit de la galanterie des François. A l'égard du cérémonial, il fut le même qu'à Jamesfort. Le Général Anglois & ses Officiers se retirerent fort satisfaits, après être convenus avec Brue de se revoir le lendemain sur le Vaisseau Anglois du Capitaine *Brown*, qui étoit entre Albreda & Jilfrey. Mais la fête & les plaisirs avoient été poussés si loin, qu'on fut obligé de remettre cette assemblée au 19 Avril, & de régler qu'elle se feroit sans cérémonie dans le Fort.

Conférence dans le Fort Anglois.

Brue s'y rendit, & la conférence s'ouvrit après le dîner. Corker parut fort disposé à suivre toutes les vûes du Général François ; mais ses pou-

voirs n'étant pas aſſez étendus pour rien conclure ſans le conſentement des Capitaines qui étoient à l'ancre dans la riviere, il devint néceſſaire de les faire inviter à l'aſſemblée, quoiqu'il fût aiſé de prévoir qu'ils ne goûteroient pas des réſolutions qui devoient mettre fin à leur commerce. Cependant ayant été appellés, Brue leur repréſenta le préjudice extrême que les Marchands particuliers apportoient au commerce des deux Nations, en fourniſſant aux Négres des marchandiſes au-deſſous de l'ancien prix; ce qui leur avoit donné l'occaſion d'augmenter à l'excès celui des Eſclaves & des proviſions. Pour remédier à ce déſordre & rétablir le commerce ſur l'ancien pied, il leur demanda la permiſſion de propoſer quatre articles.

BRUE. 1700.

Articles propoſés par Brue.

I. Que ſi l'on vouloit couper deſormais la ſource à toutes les conteſtations, il falloit néceſſairement fixer les lieux où les deux Compagnies avoient le droit du commerce, ſoit enſemble, ſoit ſéparément: que dans cette vûe il falloit que les Comptoirs des deux Compagnies à Joal & à Portodali commençaſſent par ſe retirer de ces deux lieux, juſqu'à ce que le

BRUE.

1700.

fond des affaires fût ajusté entre les Supérieurs respectifs.

II. Que si les Anglois persistoient, après cette convention, à faire le commerce du côté de Joal & de Portodali, les François auroient la même liberté sur la riviere de Gambra.

III. Qu'il paroissoit convenable aux intérêts des deux Compagnies que le Gouverneur Anglois fît saisir & confisquer les Vaisseaux Portugais qui viendroient commercer dans la Gambra.

IV. Que si le Tarif n'étoit pas bientôt réglé, suivant le quatriéme article du Mémoire qu'il avoit envoyé au Général Anglois, le commerce de l'Europe étoit perdu sans ressource; puisque les Négres ne cessoient pas d'augmenter de jour en jour le prix de leurs marchandises, & de diminuer celui des marchandises de l'Europe. Il en donnoit pour exemple le prix des Esclaves, qui étoit monté à trente ou quarante barres par tête, tandis que celui de la Compagnie n'avoit jamais surpassé vingt ou vingt-deux barres.

Difficultés de la part des Anglois.

Brue reconnut bientôt que ses propositions ne s'accordoient pas avec les intérêts de la plus nombreuse par-

tie de l'Assemblée. Les Capitaines étant sortis un moment avec leur Général, rentrerent presqu'aussi-tôt, & Corker répondit à Brue en leur nom, que sans un ordre exprès de la Compagnie d'Angleterre, autorisé par le Parlement, ils ne pouvoient consentir au Tarif proposé entre les deux Nations : qu'ils ne troubleroient pas les François dans la possession de leur commerce à Albreda & à Jereja, mais qu'ils ne leur accorderoient jamais la liberté de remonter plus haut dans la riviere, puisque les François la leur avoient ôté dans celle du Sénegal : qu'à l'égard de la Felouque du sieur Desnos, qui n'avoit été qu'arrêtée, elle seroit rendue au sieur Brue lorsqu'il voudroit la demander : que la proposition d'interdire aux Anglois le commerce de Joal & de Portodali regardoit le Parlement d'Angleterre, qui prendroit soin sans doute de régler cet article; & que la restitution du Vaisseau de William-Jane contribueroit à terminer là-dessus tous les différends.

BRUE. 1700.

Telle fut la fin de la conférence. On prit de part & d'autre le Mémoire de ce qui s'y étoit passé, & les deux Généraux se séparerent avec de

BRUE.

1700.

grands témoignages d'amitié & de civilité.

La Compagnie Angloise nomme un nouveau Gouverneur.

Brue s'étant apperçu que le Général Anglois favorisoit sécretement son opinion, se flatta qu'il employeroit son crédit auprès de la Compagnie Angloise pour avancer le succès de ses intentions. Mais Corker fut rappellé vers la fin d'Avril, & le sieur Pinder nommé pour lui succéder. La Compagnie d'Angleterre envoya dans le même tems à Jamesfort une Compagnie de Grenadiers, avec des ouvriers pour la réparation du Fort, qui portoit encore des marques de l'expédition de M. de Genes. Brue ne manqua point d'écrire au nouveau Général pour le complimenter sur son élévation, aussi-bien qu'au sieur Corker, pour le féliciter du bonheur qu'il avoit de quitter un climat si préjudiciable à sa santé, & d'aller jouir dans sa Patrie (52) des richesses qu'il avoit acquises en Afrique. Pinder en recevant la lettre du Général François, lui envoya son Lieutenant avec son Chapelain & le Capitaine du vaisseau qui l'avoit amené pour lui rendre ses politesses. Ils s'assemble-

Espérances d'accommodement.

(52) Il avoit gagné en peu de tems treize mille cinq cens livres sterling.

BRUE.

1700.

rent plusieurs fois ; & cherchant tous deux les véritables intérêts de leur Compagnie, ils formerent enfin un plan de paix & de commerce, qu'ils entreprirent de faire approuver à Paris & à Londres. En même tems Pinder communiqua au Général François un Mémoire présenté au Parlement d'Angleterre par la Compagnie Royale d'Afrique, en lui apprenant qu'il y avoit lieu d'espérer que les soins des Ambassadeurs des deux Couronnes dans les Cours respectives produiroient bien-tôt une parfaite intelligence.

Raisons qui les font manquer.

Après beaucoup d'efforts, Brue perdit l'espérance de réussir dans ses vûes. Quoique le Gouverneur Anglois les approuvât, les Marchands particuliers, dont les intérêts étoient fort différens de ceux de la Compagnie, ne cesserent pas de s'y opposer ; &, par leur crédit ou leurs libéralités, ils obtinrent du Gouvernement d'Angleterre un vaisseau de guerre de cinquante pieces de canon pour assurer leur commerce.

Un Vaisseau Anglois se présente devant Gorée.

Aussi-tôt que ce vaisseau, nommé le *Rochester*, fut arrivé dans la riviere (53) de Gambra, le Capitaine

(53) Il étoit arrivé le 12 de Mars 1701.

BRUE.

1700.

Mayn, qui le commandoit, écrivit à Brue que ſur diverſes plaintes des Sujets de l'Angleterre, qui accuſoient la Compagnie Françoiſe de les troubler dans leur commerce, & d'avoir fait ſaiſir pluſieurs Bâtimens Anglois, contre les articles formels du Traité de Riſwick, le Roi ſon maître l'avoit envoyé pour protéger le commerce Anglois ſur cette Côte, & pour demander la reſtitution des vaiſſeaux ſaiſis, particulierement celle du Brigantin le *Saint Georges*. La réponſe du Général François n'étant pas venue auſſi-tôt que Mayn l'attendoit, il ſortit de la riviere pour aller mouiller devant Gorée, hors de la portée du canon; & dépêchant un de ſes Officiers à Brue avec le pavillon blanc, il lui fit demander ſi ſa Nation étoit en paix ou en guerre avec les Anglois. Le Député déclara aux Francois que le vaiſſeau qui avoit mouillé dans leur rade étoit un vaiſſeau de guerre Anglois de cinquante pieces de canon: que ſi le Fort lui faiſoit l'honneur de le ſaluer, les Anglois rendroient coup pour coup; mais qu'ils demandoient du moins que le Fort fît feu de deux pieces, pour leur faire connoître qu'on n'étoit

BRUE. 1700.

toit pas en guerre avec eux. Brue répondit que ce n'étoit pas l'usage des Forts Royaux de saluer les premiers; mais que si les Anglois vouloient commencer, on leur rendroit coup pour coup. L'Officier Anglois n'espérant plus de faire tomber Brue dans le piége, lui demanda une réponse à la Lettre du Capitaine. Elle lui fut accordée sur le champ. Brue lui marquoit qu'il lui avoit envoyé la copie d'un Arrêt du Conseil d'Etat, daté le 24 d'Avril 1700, dans lequel il trouveroit les explications qu'il demandoit, sur-tout par rapport au vaisseau le *William-Jane*, qui malgré les représentations du Lord Manchester, Envoyé d'Angleterre à Paris, & quoiqu'il eût payé dix pour cent à la Compagnie Angloise, avoit été déclaré de bonne prise: que le brigantin le *Saint Georges*, que Mayn reclamoit, ayant été pris sans permission & sans passeport, étoit encore plus sujet à confiscation. Il ajoutoit que toute sa passion étoit de vivre en bonne intelligence avec les Anglois, suivant les ordres du Roi son Maître, & ceux de sa Compagnie, pourvû que les Anglois ne fissent rien de propre à la troubler. Après avoir reçu cette Let-

Artifices des Officiers.

BRUE. 1700.

tre, Mayn leva l'ancre & s'éloigna de Gorée.

Ils se retirent.

Les Officiers de la Compagnie Angloise furent bientôt forcés de reconnoître que les propositions de Brue étoient ce qu'ils pouvoient accepter de plus utile. La guerre ayant éclaté dans l'Europe, toute la diligence qu'ils apporterent à mettre Jamesfort en état de se défendre, ne l'empêcha point d'être pris au commencement de 1703 par le sieur de la Roque avec un seul vaisseau; & l'année suivante il fut pillé par Henri Baton, Armateur de la Martinique, qui montoit un brigantin nommé *le Fanfaron*, avec cent vingt hommes. Ainsi le commerce de la Compagnie Angloise fut réduit si bas sur cette côte, qu'elle se vit obligée de proposer à la Compagnie Françoise un Traité de Neutralité, dont les articles furent signés à Londres le 8 Juin 1705 par les Agens des deux Partis. On nous en a conservé la substance.

Jamesfort pris & pillé.

Neutralité proposée par la Compagnie Angloise.

Articles dressés.

I. Que les deux Compagnies ordonneront à leurs Gouverneurs & leurs Officiers dans tous leurs établissemens sur la côte d'Afrique, depuis le Cap Blanc jusqu'à la riviere de *Sierra Leona*, de vivre en bonne

intelligence & de s'aider réciproquement contre les Négres, ou quiconque entreprendroit de troubler leur commerce. II. Que la Compagnie Angloise s'engage à ne pas permettre qu'aucun de ses Officiers, de ses Agens, & de ses Commandans de vaisseaux, attaque ou chagrine, par mer ou par terre, aucun Fort, aucun comptoir, ni aucun autre établissement de la Compagnie Françoise, depuis le Cap Blanc, jusqu'à la riviere de Sierra Leona, ni aucune barque, vaisseau, ou bâtiment de la même Compagnie, exerçant le commerce dans les rivieres ou sur la côte. III. Que la Compagnie Françoise du Sénegal promet les mêmes égards pour la Compagnie Angloise entre le Cap Blanc & les rivieres de Sierra Leona & de Scherbaro inclusivement. IV. Que si quelque vaisseau de l'une ou l'autre Compagnie étoit pris par les Armateurs, les Pyrates, ou les vaisseaux de guerre de la Nation opposée; cette violence, qu'aucune des deux Compagnies ne peut prévenir, ne sera pas regardée comme une infraction du Traité. V. Que les deux Compagnies s'employeront auprès de leurs Cours respectives pour obtenir

Brue.

1700.

BRUE. 1700.

que les vaisseaux de guerre de l'une & l'autre Nation ne commettent pas d'hostilités dans les bornes qu'on a nommées. VI. Que pour l'exécution de ces articles, le Traité sera déposé entre les mains du sieur André de la Porte à Leyden, & qu'on s'engage de part & d'autre à le signer & le ratifier aussi-tot que la défense du commerce sera levée par les deux Cours. VII. Qu'on promet aussi de ne rien négliger des deux côtés auprès du Ministre de chaque Nation. VIII. Que les deux Compagnies donneront ordre à leurs Gouverneurs, leurs Facteurs & leurs Agens, de se rendre fidellement les Deserteurs.

Deux avantures de Brue.

Pendant que Brue étoit au comptoir d'Albreda, il eut deux avantures remarquables. La premiere fait honneur à sa continence, dans l'attaque qu'elle reçut d'une fameuse Courtisane du Pays. C'étoit une femme de distinction, fille d'un Roi, & veuve d'un Portugais. Elle n'avoit pas été moins galante pendant son mariage que depuis qu'elle étoit veuve; & ses charmes ayant fait impression sur le Roi de Barra, elle avoit fait avec lui quelques marchés fort avantageux. L'Auteur loue la beauté de sa taille

Caractere d'une Courtisane du Pays.

Brue. 1700.

& celle de son visage. Elle étoit adroite & rusée. Elle parloit en perfection les Langues Françoise, Angloise, & Portugaise. Elle sçavoit même écrire dans ces trois Langues. Ses richesses, la beauté de sa maison & la multitude de ses Domestiques, relevoient encore l'éclat de ses qualités personnelles. Elle se nommoit la *Signora Belinguera.* Jamais femme ne fut plus exercée dans l'art de plaire, & ne connut mieux celui de ruiner ses amans. Plusieurs Européens en ont fait une expérience qui leur a coûté bien cher. Cependant l'intérêt de la Compagnie obligeoit les Facteurs d'entretenir son amitié par des présens.

Brue n'ayant pû se dispenser de lui rendre une visite, elle le reçut dans une grande salle ouverte de trois côtés, à la maniere des Portugais, & fort bien ornée de fauteuils & de tapisseries. Il ne paroît pas qu'il eût dessein de rendre sa visite fort longue. Mais la Signora qui pensoit à le mettre au nombre de ses conquêtes, le retint à dîner avec les caresses les plus flatteuses. Le repas fut servi fort proprement. D'abord il ne manquoit rien à la beauté du linge. Le premier service consistoit en fruits du Pays, tels

Repas qu'elle donne à Brue.

Brue.

1700.

que des citrons, des oranges, des melons, & deux ou trois ſortes de bananes & de kurbatis. Il fut relevé par trois poulets au riz où le poivre dominoit beaucoup, & par deux pintades deſoſſées & farcies. Pour rôti, c'étoient des poulets gras, du mouton, & d'autres viandes, accompagnées de jambons & de langues à l'Européenne. Les liqueurs furent d'excellent vin de palmier & du punch. La Signora ne but que de l'eau pendant le dîner, mais elle prit un peu de punch au deſſert. Elle entretint la Compagnie avec tout l'agrément poſſible. Brue, ou ſon Editeur, paſſe modeſtement ſur les efforts qu'elle fit pour plaire, & ſe contente de remarquer que ſi elle perdit ſes peines, ce ne fut pas pour les avoir épargnées.

Sa parure.

Elle étoit vêtue d'une chemiſe d'homme fort fine, avec des boutons d'or au col & aux poignets. Par-deſſus elle portoit un corſet de ſatin à la Portugaiſe, & pour jupe une de ces belles étoffes du Cap-Verd, qui ſe nomment *Pagne alte*. Sa coëffure étoit une ſorte de turban de mouſſeline blanche brochée d'or, qui s'élevoit un peu ſur le front. Elle avoit un colier de grains d'or entremêlés d'ambre & de corail,

Brue. 1700.

& de très-belles bagues presqu'à tous les doigts. Cette parure ne contribuoit pas peu à relever ses charmes naturels. Brue lui fit un fort beau présent, & se crut fort heureux d'être échappé aux piéges d'une femme si dangereuse.

Avanture d'un imposteur Négre.

Sa seconde avanture fut avec un imposteur Négre, qui se donnoit pour Prophete, & qui se prétendoit inspiré du Ciel pour découvrir les secrets les plus cachés. Il se vantoit de pouvoir se rendre invisible, & faire entendre sa voix à toutes sortes de distances. Ses Disciples & ses Partisans attestoient la vérité de ses miracles, & la confirmoient par cent relations fabuleuses ; de sorte que le peuple toujours crédule & passionné pour les nouveautés, donnoit avidement dans le prestige. Ce Charlatan se disoit envoyé du Ciel pour rétablir l'ordre & la justice, & prenoit le titre de *Mamayenbuk*, c'est-à-dire de grand Justicier. Il étoit sans cesse accompagné d'une multitude armée de ses Disciples. On n'approchoit de lui qu'avec des marques extraordinaires de soumission. S'il parloit, tous les assistans demeuroient dans un profond silence. Il auroit été dangereux de le contredire, ou de

BRUE 1700.

révoquer en doute la vérité de sa mission. Enfin la faveur du peuple l'avoit rendu si redoutable, que si sa prudence & sa conduite avoient répondu à son impudence, il n'auroit pas eu de peine à s'élever sur le trône. On voyoit courir de toutes parts des troupes de Négres, pour se mettre sous sa protection; car ceux à qui il donnoit une fois le titre de ses enfans, ne se croyoient plus soumis à l'oppression du Roi & des Grands. Dans sa marche il se faisoit précéder d'un petit tambour. S'il ouvroit la bouche pour prêcher ou pour parler, c'étoit avec un ton d'autorité qui faisoit trembler le peuple, & qui disposoit tous ses Partisans à lui rendre une obéissance aveugle.

Brue passant un jour près d'un bois, fut surpris d'y voir une nombreuse assemblée. S'étant avancé vers un grand arbre qui sembloit attirer les regards de cette populace, il apperçut des habits suspendus. C'étoient ceux de l'imposteur; & les Négres paroissoient persuadés qu'il y étoit lui-même, quoique par la vertu de ses secrets il se rendît invisible. Brue, qui étoit à cheval, voulut s'approcher davantage, pour examiner mieux en quoi

BRUE. 1700.

consistoit l'artifice; mais tout le peuple s'efforça de l'arrêter par de grands cris, en le menaçant d'une mort certaine, s'il avoit la hardiesse de toucher aux habits. Ses Laptots mêmes le voyant sourd aux prieres & aux menaces, se mirent à pleurer, comme s'ils eussent déja perdu leur maître. Cependant il arriva au pied de l'arbre, & frappant les habits d'une canne qu'il avoit à la main, il fit voir à l'assemblée qu'il n'y avoit rien d'extraordinaire. Le Prophete apprenant cette insulte, déclara qu'il avoit pardonné au Général François, parce qu'il se sentoit de l'affection pour lui, & qu'il sçavoit qu'un jour il devoit se convertir. Après cet incident, Brue eut la curiosité de le voir. Quelques présens qu'il lui envoya, le déterminerent à se rendre au Comptoir, mais suivi d'un grand cortége. Sa robbe d'écorce d'arbre étoit si longue, qu'elle traînoit à terre, quoiqu'il s'en enveloppât la tête pour se cacher la moitié du visage, & qu'il eût aussi les mains couvertes de ses grandes manches. Brue lui fit faire diverses questions par ses Interpretes. Mais il ne fit aucune réponse. De tems en tems il se mettoit à danser au son de son

Brue détruit ses prestiges.

Il reçoit une visite au Comptoir.

BRUE. 1700.

tambour. La couleur de ſa peau étoit fort noire, & ſon âge paroiſſoit d'environ 30 ans.

CHAPITRE VIII.

Voyage du ſieur Brue, d'Albreda à Kachao.

PEndant le ſéjour que Brue fit au Comptoir d'Albreda, il forma le deſſein de quitter les bords de la riviere pour s'avancer par terre juſqu'à Kachao (54), moins dans la vûe de ſatisfaire ſa curioſité, que dans la résolution d'y établir un nouveau commerce, & d'examiner par ſes propres yeux ce qu'il avoit à ſe promettre du Pays, ſans ſe fier aux Officiers ſubalternes qui ont toujours beaucoup d'intérêt à cacher une partie de la vérité à leurs Supérieurs.

Défiance néceſſaire à l'égard des ſubalternes.

Départ du Général.

Il partit d'Albreda ſans autre ſuite que deux Facteurs, ſon Chirurgien, ſes domeſtiques, & un petit nombre de Laptots, pour le tranſport de ſon bagage & de quelques marchandiſes, dont il vouloit faire des préſens ſur la

(45) Les François prononcent *Kachau*. Les Portugais écrivent *Chacheo*. Les Anglois écrivent *Kachew*, & prononcent *Kachiou*.

route. En traversant la riviere de Gambra, il rendit une visite au Gouverneur Anglois de Jamesfort, qui le reçut fort civilement, & qui lui donna pour guide un de ses Officiers, fort versé dans la connoissance du Pays & des différentes Langues des Négres. BRUE. 1701.

De Jamesfort il entra dans la riviere de Vintain ou Bintam, qui se jette dans la Gambra du côté du Sud, une lieue au-dessus du Fort Anglois. Les Européens l'ont nommée la riviere de *Saint-Grigou.* L'entrée en est facile & le canal profond. Ses rives offrent sur la droite des collines chargées de grands bois; & sur la gauche, de vastes plaines ou des prairies qui s'étendent à perte de vûe. La Ville du même nom est située sur la rive droite, au pied d'une colline, & couverte d'arbres qui garantissent les maisons de l'ardeur du Soleil. Brue prit son logement au Comptoir Anglois.

Situation de la Ville de Vintain ou Bintam.

Il trouva dans cette Ville quantité de Portugais qui s'y sont fait des établissemens, & qui ont une plus belle Eglise qu'à Jilfray. Leurs Chefs se rendirent auprès du Général François en habits de cérémonie, c'est-à-dire vêtus de longues robbes noires, avec l'épée au côté, le poignard à la cein-

BRUE.

1700.

Portugais qui s'y sont établis.

Visite que Brue rend à Madame Agis.

ture, de grands chapelets à la main gauche, qui pendoient sur le pomeau de leurs épées, des chapeaux plats comme ceux des Quakers, & de longues moustaches. Ils firent un compliment fort grave qui fut suivi de présens & d'offres de service. L'Alkade ou le Chef Négre de la Ville vint faire aussi sa cour au Genéral, qui le renvoya fort satisfait avec quelques flacons d'eau-de-vie. Le soir, Brue rendit visite à ceux de qui il l'avoit reçue, & crut en devoir une aussi à la femme d'un Capitaine Anglois nommé *Agis*. C'étoit une Mulâtre qui n'avoit pas encore trente ans, grande, bien faite, & d'une figure agréable, mais sans beauté. Elle avoit épousé en premieres nôces un Portugais qui l'avoit laissée veuve dans une grande jeunesse, avec un bien assez considérable. Aussi sa maison & le nombre de ses domestiques répondoient-ils à sa fortune. Brue la trouva sous son portique assise sur une natte avec trois servantes Négres qui filoient du coton autour d'elle. Aussi-tôt qu'elle eut apperçu la Compagnie du Général, elle se fit apporter un pagne pour se couvrir. Ses fileu e. se retirerent. Il ne resta qu'une de ses filles & deux escla-

Brue. 1700.

ves Négres qui se tinrent debout derriere sa chaise; car elle en prit une, après en avoir fait donner à toute la Compagnie. Elle parloit fort bien les Langues Portugaise & Angloise, mais elle ne sçavoit le François que pour l'entendre.

Après les premiers complimens, une de ses esclaves, jeune & fort jolie, mais vêtue avec peu de modestie, présenta au Général du *kola* dans un bassin d'étain. C'est un fruit fort estimé des Portugais. Il est amer, & jaunit les dents & la salive. La même esclave lui offrit ensuite dans une coupe de terre de Portugal de l'eau fraîche qu'il ne trouva pas meilleure après avoir mangé du kola, quoique les Portugais en ayent cette opinion. Madame Agis fit voir au Gouverneur deux petits canons de cuivre, qui avoient appartenu à son premier mari. Brue promit de les acheter. Elle l'invita à dîner le jour suivant. Comme il lui reconnut l'esprit adroit, & qu'il avoit appris qu'elle étoit fort bien à la Cour de l'Empereur de Foigny ou Fonia, il accepta volontiers son invitation. Le Capitaine Agis étoit alors à Barakonda. Quelques mois après, ayant trouvé à son retour que

BRUE.
1700.

ſa femme étoit accouchée d'un petit Négre, & la ſoupçonnant de l'avoir eu de l'Alkade, avec lequel il prétendoit avoir découvert qu'elle étoit en commerce de galanterie; il pouſſa la rage juſqu'à écraſer l'enfant dans un mortier, & le jetter enſuite aux chiens. Sa femme, épouvantée de cette barbarie, prit pendant quelque tems le parti de ſe cacher; mais ils ſe reconcilierent enfin, & recommencerent à vivre enſemble.

Effet barbare de la jaloufie.

Vers le ſoir Brue fit une promenade autour de la Ville, pour obſerver les bords de la riviere, & le grand nombre de ruiſſeaux qui s'y jettent. Il y vit une ſi prodigieuſe quantité d'Abeilles, qu'il ne fut pas ſurpris que le Pays produiſe tant de cire. Les Habitans de cette Contrée ſont diſtingués par le nom de *Flups* ou *Floupes*. Ils ont une langue, ou plutôt un dialecte qui leur eſt propre. Leur Religion n'a pas d'objet fixe: ou s'ils ont quelques divinités, ils ne leur rendent que des adorations arbitraires. Ceux qui habitent l'intérieur des terres ſont farouches, & ſouvent cruels pour les autres Négres qui paſſent dans leur Pays, à moins qu'ils ne ſoient à la ſuite de quelque Européen. A Bin-

Caractere des habitans du Pays.

tam, & dans les lieux voisins, ils ont le naturel beaucoup plus doux. Ils aiment les Etrangers, ils sont de bonne foi dans le commerce; mais comme ils ne sont pas capables de tromper, ils n'aiment pas non plus qu'on abuse de leur simplicité. Brue passa quatre jours à Bintam, pour y jetter les fondemens d'un Comptoir, qui reçut bientôt sa perfection. Elle ne fut d'abord retardée que par l'absence de l'Empereur, qui étoit allé secourir le Roi de Komba contre ses Sujets rébelles.

Etablissement d'un Comptoir François.

Le Général François quitta Bintam pour se rendre à *Jereja*. La distance n'étant que de sept lieues, il étoit à peine six heures lorsqu'il y arriva; mais les crépuscules sont si courts dans ces Régions Equinoxiales, que la nuit le surprit tout d'un coup. Il fut reçu dans cette Ville avec de grands honneurs, par l'Alkade Négre, par les Portugais, & par les Facteurs des Comptoirs Anglois & François. Le lendemain, il se rendit au Palais du Roi, qui n'est qu'à une demi-lieue de la Ville. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il se procura des chevaux pour son cortege. Ils sont non-seulement rares dans le Pays, mais petits & fort mal-

Brue se rend à Jereja.

Brue.

1700.

faits. La plus grande partie du commerce s'y fait par eau.

Les cabanes du Roi ſont en aſſez grand nombre pour former un petit Village. Brue trouva ce Monarque ſur le ſeuil de ſa porte. C'étoit un petit homme, d'une figure aſſez agréable, les yeux vifs, la bouche riante, & les dents fort blanches. Son habillement n'étoit pas différent de celui des Négres; excepté qu'il portoit ſur la tête un chapeau à la Portugaiſe, & qu'il tenoit à la main une longue épée Eſpagnole, ſur laquelle il s'appuyoit. Après les premiers complimens, il conduiſit le Général François dans ſa ſalle, & s'aſſit avec lui ſur des ſiéges de bois. La converſation dura juſqu'à l'heure du dîner. Le Roi fit paſſer ſes Hôtes dans une ſeconde chambre, où l'on avoit déja ſervi. Il s'aſſit avec ſes femmes, mais en laiſſant une place entre la Reine & lui, qui fut remplie par le Général. Il ne parut que des femmes, pour ſervir à table. Le dîner conſiſta dans une grande fricaſſée de poulets & quelques plats de riz, de kuskus, & de biſcuit. On prodigua le vin de Palmier; & Brue ayant fait apporter de l'eau-de-vie, du vin de l'Europe & des confitures, le repas fut

Il fait ſa cour au Roi qui le traite à dîner.

poussé jusqu'au soir avec de grands témoignages d'une satisfaction mutuelle. Le Général fit divers présens au Roi & à la Reine. Mais ceux qu'il fit au Roi lui furent si agréables, que ce Prince avoua qu'il n'avoit jamais rien vû de si magnifique. Il étoit passionné pour les armes à feu, & l'adresse ne lui manquoit pas pour s'en servir. Ses Sujets ne sont pas moins belliqueux. De bons Officiers en feroient d'excellentes Troupes ; & les Anglois l'ont reconnu par plus d'une expérience. Quelques mois avant l'arrivée du Général Brue, sur quelques sujets de plainte qui regardoient les droits & les présens, ils envoyerent une Chaloupe bien armée jusqu'à *Jereja*. Le Roi qui avoit mis ses gens en embuscade, derriere quelques arbres, sur le bord de la riviere, reçut ses Ennemis avec un feu si vif, que pendant deux heures ils n'oserent paroître sur le pont ; & vraisemblablement il auroit abîmé la Chaloupe, si le reflux de la marée n'étoit arrivé à propos pour tirer les Anglois d'embarras. Bientôt la paix fut conclue à l'avantage du Roi, qui fut bien payé de la poudre & des balles qu'il avoit employées à se défendre. Outre quan-

Bravoure de ce Prince & de ses Sujets.

BRUE. 1700.

tité de Portugais qui vivent dans ses Etats, & qui lui payent un tribut annuel, ses Sujets sont composés de deux Nations Négres, les *Bagnons* (55) & les *Flups*. Les premiers habitent la rive Sud de la riviere de Gambra, & forment une Nation civilisée, brave & industrieuse. Leurs femmes paroissent entierement livrées à l'économie domestique & au soin de leurs familles, avec une application qui n'est pas ordinaire aux Négres. On rapporte que pour éviter la médisance & l'inutilité des discours, elles se remplissent la bouche d'eau pendant qu'elles sont au travail. Le Roi fait sa résidence au Nord (56) de Kasamansa. Il est idolâtre, lui & tous ses Sujets (57), & par conséquent plus facile à convertir que les Mahométans. C'étoit du moins l'opinion de Dom *Juan Felipe*, Gentilhomme Espagnol établi depuis longtems dans le Pays, & si agréable au Roi, que ce Prince lui avoit donné en mariage une de ses filles, qui ne

Sagesse de leurs femmes.

Espagnol marié à la fille du Roi.

(55) Autrement *Bannons* ou *Baneeys*. Moore écrit *Baryins* dans son Voyage d'Afrique, p. 40.

(56) A douze ou treize lieues de la mer, dit l'Auteur anonyme de la Relation qui est à la fin de le Maire, p. 125.

(57) Le même Auteur dit qu'ils adorent les bois & les forêts, parce que ces lieux sont remplis de voleurs, & qu'ils les craignent beaucoup.

manquoit ni de jeunesse, ni d'agrémens.

Brue. 1700.

Dom Juan assura le Général qu'il avoit converti sa femme, & que le Roi son beau-pere avoit embrassé secrettement le Christianisme. Il racontoit même que le ciel avoit confirmé cette conversion par un miracle. Un jour que le Roi étoit tombé dans un précipice, par un faux pas que son cheval avoit fait sous lui, il ne fit que prononcer avec confiance, Seigneur Jesus, ayez pitié de moi; & par la vertu de cette priere il se retrouva dans son chemin, à l'étonnement extrême des témoins de sa chûte, & sans sçavoir lui-même comment cette merveille étoit arrivée. Dom Juan avoit offert aux Portugais du Pays de partager les frais d'une Mission. Ils avoient refusé d'entrer dans une si pieuse intention; ce qui lui faisoit croire que c'étoit autant de Juifs déguisés, que la crainte de l'Inquisition avoit chassés du Portugal. Quoiqu'ils portent de grands chapelets, il est certain, ajoute l'Auteur, qu'ils ne menent pas une vie fort chrétienne.

Conversion secrette de ce Monarque.

Juifs Portugais établis en Afrique.

Pour remercier le Général de ses présens, le Roi donna ordre à l'Alkade de *Jereja* de lui fournir des chevaux,

BRUE. 1700.

Brue continue son voyage. Il arrive à Paska.

& lui prêta trois des siens. Après s'être arrêté six jours, Brue partit accompagné de seize personnes bien armées, de cinq chevaux de bagage, & de deux chevaux de main. Le premier jour, sa marche fut de dix lieues. Il arriva le soir à *Paska*, grand Village de Négres Bagnons, dont l'Alkade le reçut fort civilement. On avoit préparé, par l'ordre du Roi, trois grandes maisons pour le loger avec son cortege, & du fourage pour ses chevaux. Il trouva un bœuf & un mouton tués pour son souper, un quartier de cheval marin, de la volaille, du poisson, du kuskus & du miel; enfin plus qu'il n'auroit fallu pour traiter cinquante personnes. Outre de l'eau excellente & du vin de palmier, on lui servit une liqueur (58) qui se nomme *Farob*, & qui a quelque ressemblance avec la biere. Elle se fait avec certains fruits, dont les noms seront rapportés dans l'article des productions naturelles du Pays. On en met plus ou moins, à proportion de la force qu'on veut donner à la liqueur. Après l'avoir fait bouillir, on la passe au clair dans de grands vaisseaux de terre, où la fermentation lui fait

Liqueur nommée *Farob.*

(58) Labat, Vol. I. p. 20 & suiv.

Brue. 1700.

jetter une ſorte d'écume ou de lie. Elle a l'odeur & le goût du pain de gingembre. Brue la trouva beaucoup plus agréable que le vin de latanier, dont les Sereres font uſage ; mais elle enyvre facilement.

Fertilité du Pays.

Il avoit été ſurpris dans ſa marche, de voir le Pays ſi bien cultivé que rien n'y paroiſſoit en friche. Les cantons bas étoient diviſés par de petits canaux, & ſemés de riz. Au long de chaque canal, l'art des Habitans avoit élevé des bordures de terre pour arrêter l'eau. Les lieux élevés produiſoient du millet, du maïz & des pois de différentes eſpeces, particulierement une eſpece noire qui s'appelle *Pois negre*, & qui fait d'excellentes ſoupes. Les melons d'eau de ce Canton ſont d'une bonté parfaite. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à ſoixante livres. Leur graine eſt couleur d'écarlate, & le jus en eſt extrémement doux & rafraîchiſſant. Le bœuf du Pays eſt excellent, mais le mouton eſt ſi gras qu'il ſent le ſuif. La volaille & toutes les néceſſités de la vie y ſont en abondance.

Entre Jereja & Paska, Brue rencontra une Caravane de Négres & de Négreſſes, qui attendoient ſon arrivée

BRUE.

1700.

Cabanes des habitans.

pour se garantir, par sa protection, de l'insulte des Flups, qui ne manquent gueres de piller les Passans. Leurs Cabanes sont fortifiées par un enclos de pallissades, de sept ou huit pieds de hauteur, qui a plusieurs entrées dans différens endroits du cercle. Les Cabanes sont au centre, fort bien couvertes de feuilles de palmier. Celle où le Général fut logé avoit environ vingt pieds de largeur. Elle étoit composée de six chambres. Le Propriétaire lui dit que l'usage des enclos leur venoit également de la nécessité de se défendre contre les bêtes farouches & contre leurs Ennemis. Dix hommes y soutiendroient l'attaque de cent. Près d'un de ces enclos, Brue rencontra un *Guiriot*, c'est-à-dire, un Poete-Musicien du Pays, avec un bonnet de la forme d'une tête de bœuf, couvert de certains grains jaunes (59), & défendu par deux grandes cornes. Cet Histrion s'approcha du Général, lorsqu'il l'eut reconnu pour le Chef de la Troupe. Il se mit à genoux devant lui, à trois pas de distance, en le regardant d'un œil fixe. Ensuite se levant

Poëte musicien Negre.

(59) C'est la parure de ceux qui sont nouvellement circoncis.

de même, il se retira sans avoir prononcé une parole.

BRUE.

1700.

Chauves-souris monstrueuses.

Les Chauves-souris du Pays sont de la grosseur de nos pigeons, avec de longues aîles pointues, qui leur servent à s'attacher aux arbres, où elles se tiennent suspendues, en formant ensemble des especes de gros pelotons. Les Négres en mangent la chair, après les avoir écorchées, parce qu'ils croient que le petit duvet brun dont elles ont la peau couverte est un poison. C'est le seul de tous les volatiles connus, à qui la nature ait donné du lait pour la nourriture de ses petits.

Retraites singulieres des fourmis.

Brue ayant remarqué, en chemin, des pyramydes de terre dans plusieurs endroits, les avoit prises d'abord pour des tombeaux. Mais l'Alkade, qui lui servoit de Guide, l'assura que c'étoit la retraite des Fourmis, & l'en convainquit aussi-tôt en ouvrant un de ces terriers, dont le dehors étoit uni & cimenté, comme s'il eût été l'ouvrage d'un Masson. Ces Fourmis sont blanches, de la grosseur d'un grain d'orge, & fort agiles. Leurs demeures n'ont qu'une seule ouverture, vers le tiers de leur hauteur, d'où elles descendent sous terre par une sorte d'escalier circulaire. Brue fit jetter, près

Brue.

1700.

d'un de ces terriers, une poignée de riz, quoiqu'il ne parût aucune Fourmi hors du trou. Mais dans l'instant il en sortit une légion, qui transporterent ce trésor dans leur magasin, sans en laisser le moindre reste, & qui rentrerent dans leur azile lorsqu'elles n'en trouverent plus. Ces especes de ruches sont si fortes qu'il n'est pas facile de les ouvrir.

Le Roi de Jereja entretient à Paska une garnison de cent Mousquetaires Négres, pour contenir les Flups sauvages dans la soumission, & lever le tribut auquel ils sont assujettis. La Ville, dont le nom signifie en langage Négre, *Arbre* ou *Pavillon du Roi*, contient environ trois cens Habitans. Ses fortifications consistent en six rangs de pallissades. Brue y passa un jour & deux nuits, pour se donner le tems de renvoyer les chevaux qu'il avoit amenés de Jereja, & pour s'en procurer d'autres. Il employa cet intervalle à visiter le Canton, qu'il trouva rempli de Négres occupés de l'agriculture, & les bords de la riviere, qui sans être fort large ni profonde, nourrit un grand nombre de Crocodiles. Avec beaucoup de peine, il trouva des chevaux, pour lui & pour les Blancs de son

son train; & deux Canots, conduits par des Négres, servirent au transport de son bagage. Mais l'aprèsmidi du troisiéme jour étoit arrivé avant qu'il fût en état de partir.

BRUE.

1700.

Belle maison d'un Espagnol.

Il s'arrêta la nuit suivante dans la maison d'un Espagnol, à une lieue de Paska, & située sur la même riviere. Elle étoit commode, défendue par une quadruple palissade, dont la plus intérieure étoit flanquée de terre, & montée de huit pieces de canon. Le Maître se nommoit *Dom Juan Maldonado*, natif de l'Isle de Cube, & si respecté des Négres, qu'il n'en passoit pas un qui ne vînt lui faire son compliment. Il ne manquoit jamais de reconnoître cette civilité par quelque petit présent, ne fût-ce qu'une aiguillée de fil de la couleur que ces Peuples aiment le plus, & dont ils ornent le collet & les manches de leurs chemises. Le Pays, autour de sa maison, présentoit une fort belle perspective. Les terres qui étoient sans culture consistoient en vastes prairies, entremêlées de petits bois de palmiers & de (60) *polons*. Dom Juan n'étoit pas marié, mais il

Il avoit plusieurs femmes sans être marié.

(60) C'est l'arbre qui s'appelle *Fromage* en Amérique, & que du Tertre dans son Histoire des Antilles nomme *Fromage de Hollande*. On en donnera la description.

BRUE.

1700.

profitoit de l'usage du Pays, qui permet d'avoir autant de femmes qu'on le desire. Brue admira ici l'adresse d'un Négre, qui tenoit son arc & ses fleches d'une main, tandis que de l'autre il conduisoit un Canot. S'il appercevoit un poisson, il étoit sûr de le percer; & sur le champ il retiroit la fleche avec sa proie. Entre les arbres, qui bordent les deux rives, Brue trouva des oiseaux de la grosseur des *Trusches*, dont la chair est fort grasse & de très-bon goût. Leur cri consiste à répeter les deux sillabes, *ha*, *ha*, aussi distinctement que la voix humaine.

Oiseaux à voix humaine.

En quittant cet agréable Canton, Brue voyagea, pendant deux jours, dans un Pays qui n'est habité que par des Flups. C'est une espece de Négres indépendans, qui se sont établis entre la riviere de Gambra & celle de Cachao. Ceux qui ont été subjugués par le Roi de Jereja & les Portugais, sont assez civilisés; mais les autres, qui habitent les bords de la riviere de Kasamansa, forment une Nation sauvage & barbare (61) qui ménage peu les Etrangers, comme l'expérience l'a fait connoître aux Anglois & aux François. Ils ont peu de commerce avec les

(61) Les Portugais les appellent *Bravos*.

Brue. 1700.

Blancs, & ne vivent pas mieux avec leurs voisins, contre lesquels ils ont perpétuellement la guerre. Les Négres des autres Nations n'auroient pas la hardiesse de traverser les Pays des Flups, s'ils ne trouvoient l'occasion des Voyageurs Européens, qui n'y passent pas même sans se mettre en état de ne craindre aucune insulte. A cette peinture que Brue fait d'un Peuple si farouche, on peut joindre ici le témoignage de deux autres Ecrivains. Le premier est un Voyageur anonyme, qui a publié de curieuses remarques sur cette Côte, à la fin du voyage de le Maire en 1682. Il observe que les Flups (62) possedent, jusqu'à six lieues dans les terres, tout l'espace qui est depuis la pointe Sud de l'embouchure de la Gambra jusqu'au Village de Bulol, à l'entrée de la riviere de San Domingo. Ceux, dit il, qui habitent l'embouchure de la riviere de Zamenée, qui est la même que celle de Kasamansa, sont si sauvages, qu'aucune Nation n'entretient de commerce avec eux. Chacun d'eux a sa divinité, qui est l'ouvrage de son imagination. L'un adore des cornes de

Nation des Flups ou Flouppes.

Singularités de son caractere.

(62) Il les appelle *Flouppes.*

BRUE. 17-0.

Taureau, l'autre une bête, ou un arbre, & leurs sacrifices se font avec autant de bizarrerie. Leur habillement ressemble à celui des Négres du Cap-Verd & des Habitans de la Gambra; c'est-à-dire, qu'il consiste dans une piece d'étoffe de coton rayé, suivant la coutume du Pays, pour cacher uniquement leur nudité à la ceinture. Ils n'ont pas de succession établie pour les Rois. C'est le plus puissant qui se met en possession de l'autorité souveraine. Ils cultivent assez bien leurs terres, pour y semer du riz & du millet. Leurs richesses sont de grands troupeaux de vaches & de chevres. Leurs Villages sont bien peuplés, & ne sont éloignés que d'un quart de lieue l'un de l'autre.

Les Flups, qui habitent le côté du Sud de la riviere, sont d'une cruauté barbare. Ils n'accordent point de quartier aux Blancs qui tombent entre leurs mains, & l'on raconte même qu'ils en mangent la (63) chair. Cette Côte est mieux peuplée que celle de la Gambra. On ne compte que deux

(63) C'est une opinion qui a peu de fondement en Afrique, & dont on ne laisse pas d'être frappés de part & d'autre. Certains Négres croient que les Blancs sont capables de les manger, comme les Blancs craignent de l'être par les Négres.

lieues d'un Village à l'autre ; & le plus proche de la mer n'en eſt qu'à un quart de lieue. Brue. 1700.

J'ai promis le témoignage de deux Ecrivains. Le ſecond eſt (64) un Voyageur Anglois, (65) qui parlant des Flups, habitans naturels du Sud de la Gambra, les repréſente comme un peuple tout-à-fait ſauvage, mortel ennemi des Mandingos. Leur contrée, dit-il, eſt d'une grande étendue, & leurs Villes ſont fortifiées de pieux flanqués de terre. Quoiqu'ils vivent dans l'indépendance & qu'ils n'ayent pas de Rois, l'union eſt ſi bien établie parmi eux, que les Mandingos, en quelque nombre qu'ils ſoient, n'ont jamais pû les ſubjuguer. Leur caractere les rend également capables & d'oublier les bienfaits & de ne jamais pardonner les injures. Le même Auteur ajoûte, qu'en 1731 une Chaloupe envoyée pour le commerce à Kachao, par le Gouverneur de James-fort, ayant échoué malheureuſement à vingt lieues dans la Gambra, fut attaquée par ces cruels ennemis de l'hu-

(64 Voyage de le Maire aux Iſles Canaries, p. 124. & ſuiv. Barbot, Deſcription de la Guinée, pag. 82. Mais il eſt clair que Barbot a copié le Maire & pluſieurs autres.

(65) C'eſt Moore dans ſon voyage d'Afrique, p. 36. Il écrit Floops.

Brue.
1700.

manité. L'Equipage, qui étoit compoſé de cinq Blancs & de ſept Eſclaves, ſe battit avec un courage extrême, & tua un grand nombre de Flups. Mais la Chaloupe & tout ce qui lui reſtoit de défenſeurs auroient été la proie de ces barbares, ſi le reflux de la marée ne les eût délivrés d'un ſi grand danger. En arrivant à Jamesfort, le Gouverneur Anglois leur fit préſent à chacun d'un habit neuf, pour récompenſer leur valeur. Ce trait confirme ce qu'on a déja rapporté d'après Brue; ſi ce n'eſt pas le même événement, avec quelque altération dans les circonſtances.

Admiration des femmes pour Brue.

En traverſant ce dangereux Pays, les François eurent à paſſer deux petites rivieres, qui tombent dans celle de Paska. Ils s'arrêterent deux nuits dans les cabanes de quelques Bagnons, qui ſe trouvent mêlés avec les Flups. Les femmes du Pays, n'ayant jamais vû d'hommes blancs, s'aſſembloient en foule autour du Général, pour admirer ſa couleur, ſes habits, ſes armes, & ſurtout ſes cheveux, qu'elles ne pouvoient croire naturels, parce qu'ils étoient fort longs. Il arriva le troiſiéme jour à *Jamez*, (66) à 14 lieues de Paska. Jamez eſt l'endroit

N°. XXIII.



[illegible] P. A. Ardin Sculp.

Negres de Kachao et de Bissao qui preparent le Manioc

du Pays qui produit le plus de cire. Il s'y tient deux fois la ſemaine un marché pour le commerce. Les Portugais, qui l'achettent ſans préparation, la purifient, & la font tranſporter à Kachao. On trouve ici moins de férocité à la Nation des Flups. Elle forme une eſpece de République, ſous le gouvernement de ſes Anciens. Les terres y ſont bien cultivées; & les Portugais qui s'y ſont établis, ont des maiſons fort agréables. Mais ils y ſont infeſtés par les *Moſquites* (*). Ce fut de-là que Brue renvoya ſes chevaux, & qu'il prit des Canots pour le conduire juſqu'à Kachao.

Riviere de Kaſamanſa.

Une lieue au deſſous de Jamez, il entra dans la riviere de Kaſamanſa, deux lieues au-deſſus d'un Fort Portugais qui eſt ſur la rive droite de cette riviere, en la remontant, c'eſt-à-dire au Sud. La Kaſamanſa va porter ſes eaux dans ſa mer, au Nord de Rio San Domingo. Elle eſt aſſez large

(66) Autrement *Jam* ou *Yam*. L'Auteur anonyme qui eſt à la fin de le Maire, appelle ce lieu *Jam*, & le place à ſept ou huit lieues de l'embouchure de Rio San-Domingo, il dit que les Portugais y ramaſſent beaucoup de cire qu'ils envoient à Kachao & ſur la Cambra.

(*) Eſpece de mouches que les Matelots François appellent *Maringouins*.

BRUE. 1700.

& affez profonde pour recevoir de gros Vaiffeaux ; mais la barre eft fi dangereufe à fon embouchure, qu'il n'y peut entrer que des Canots, des Chaloupes, & d'autres petits Bâtimens, qui n'y font pas même exemts de dangers. Le Pays eft divifé par plufieurs rivieres, ou plutôt par des torrens fortis d'un grand lac qui fe forme dans la faifon des pluies, & qui fe féchant enfuite, comme les torrens, ne compofe plus qu'un marais. Brue paffa par le Fort Portugais. Il confifte en deux demi-baftions qui font face à la riviere, & deux baftions du côté de la terre, montés de quelques pieces d'artillerie. Une lieue plus loin, il trouva le Village de Bayto, où les Portugais ont une redoute ou un magafin paliffadé, avec quinze petits canons. La Garnifon eft de quinze hommes, en y comprenant deux Officiers qui la commandent ; mais il étoit aifé de juger, à la pâleur de leur vifage & à l'enflure de leur ventre, que la fituation de la Place eft fort mal faine. Le Commandanr reçut les François avec beaucoup de civilité, & les preffa de s'arrêter ; mais Brue aima mieux s'avancer vers un Village de

Fort Portugais & fa garnifon.

Négres Bagnons, ſitué ſur un ruiſſeau qui paſſe par *Ghinghin*, & qui ſe jette dans la riviere de Kachao. Cependant il ſe repentit d'avoir refuſé les offres de l'Officier Portugais ; car à peine eut-il fait cinq cens pas, qu'il ſe vit engagé dans des marais fort humides, & percé juſqu'à la peau par une pluie qui le força d'entrer dans quelques cabanes de Négres, & d'y paſſer une fort mauvaiſe nuit. Le jour ſuivant il gagna un Village où le Roi des Bagnons fait ſa réſidence. Quoique ce Prince fût abſent, ſes Officiers fournirent au Général François autant de chevaux & d'ânes qu'il en avoit beſoin. Avec ce ſecours il arriva le même ſoir à Ghinghin, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Bayto (67).

Ghinghin & ſa ſituation.

Le Village ou la Ville de Ghinghin eſt ſitué à la ſource d'un ruiſſeau qui ſort de la riviere de Kaſamanſa, & qui tombe dans celle de San Domingo, trois lieues au-deſſus de Kachao, dont Ghinghin (68) n'eſt qu'à cinq lieues. C'eſt un lieu bien peuplé, moitié de Bagnons, moitié de Portu-

(67) Labat, Vol. V. p. 42.

(68) Dans l'Appendix au Voyage de le Maire, ce lieu eſt nommé *Guanguin*. Mais chacun ſe fait là-deſſus des regles arbitraires.

BRUE.

1700.

Grand commerce de cire.

gais qui s'y sont établis, & qui font cultiver leurs plantations par les Gromettes, Esclaves Négres, qu'on emploie au commerce de la cire. Le Pays est agréable. Il porte des fruits en abondance & de toutes parts on y voit des abeilles. Les singes y sont en si grand nombre, qu'ils y causent beaucoup de désordre ; mais ils n'osent attaquer les ruches. La riviere de Ghinghin est divisée en deux bras par une Isle longue & étroite, au-dessous de laquelle ils se réunissent pour entrer dans la Kasamansa. Les Flups rendent le plus grand de ces deux Canaux fort dangereux. Un Capitaine François qui s'y étoit engagé dans une Chaloupe bien armée, avec vingt-cinq hommes, pour retourner à Ghinghin par cette voie, découvrit une embuscade de cent Flups qui l'attendoient au passage. Avec toute la diligence qu'il fit pour avancer, il ne put éviter d'être poursuivi par ces barbares, les uns à la nage, d'autres dans leurs Canots. Ils attaquerent la Chaloupe avec une extrême furie, & les François ne se virent libres qu'après les avoir tués presque tous à coups de fusil.

Furie des Flups.

Ces deux bras de la riviere sont

BRUE.

1700.

bordés d'une espece singuliere de citroniers, dont le fruit est tout-à-fait rond & la peau aussi fine que du parchemin. Il est rempli de jus, mais il ne porte aucune sorte de pepin ou de semence. Une lieue au-dessous de l'endroit où les deux bras réunis se jettent dans la riviere de San Domingo, on trouve la Ville de Cachao.

Brue s'étoit attendu de trouver à Ghinghin une Pinace dont il s'étoit fait précéder ; & n'en apprenant aucune nouvelle, il envoya dans un Canot un de ses Facteurs avec un Interprete, pour se procurer des informations. Ils rencontrerent un Vaisseau Anglois, arrivé nouvellement de Lisbone, & chargé de fruits & de vins, dont le Capitaine envoya aussitôt sa Chaloupe au Général, pour le délivrer d'inquiétude. En effet, dans la joie qu'il eut d'apprendre que sa Pinace étoit à l'ancre près de Kachao, il se rendit immédiatement sur le Vaisseau Anglois, où il fut reçu avec toute la distinction dûe à son caractere. Il y passa même la nuit. Le lendemain on lui fit voir un essain d'abeilles qui s'étoient établis à bord & qui y faisoient leur travail.

Brue rencontre un Vaisseau Anglois.

Abeilles s'y trouv[ent]

Le Capitaine Anglois conduisit Brue

BRUE. 1700.

Arrivée des François à Kachao.

à Kachao. Ils rencontrerent la Pinace Françoise, qui attendoit les ordres de son Général; & le soir du même jour ils arriverent à la Ville, où Brue prit son logement chez Don *Manuel Perere*, Officier Portugais. Le jour suivant il envoya complimenter le Gouverneur par un de ses Officiers, & dans le cours de l'aprèsmidi il reçut sa visite. Ce Gentilhomme Portugais, qui se nommoit Dom *Antonio de Barros*, étoit né à Madere. Il offrit sa maison au Général, & lui fit porter quantité de rafraîchissemens. Après avoir passé quelques jours à Kachao, Brue monta sur la Pinace, qu'il avoit fait partir avant lui dans ce dessein, & retourna directement dans la riviere de Gambra.

Description de cette Ville.

Kachao est une Ville & une Colonie Portugaise, située sur la rive Sud de Rio San Domingo, à vingt lieues de son embouchure. C'est le principal Etablissement que les Portugais ayent dans ce Pays, quoique les habitans, qui sont distingués par le nom de *Négres Papels*, leur portent une haine mortelle. Aussi n'ont-ils rien négligé pour se fortifier du côté de la terre. Ils y ont un rempart bien palissadé, avec une bonne artillerie. La Ville

Vüe de la Ville et du Fort de
KACHAO du côté du Nord.

T. II. N°. XX.

confiste en deux longues rues, traversées de plusieurs autres. Elle est environnée de marais, avec quelques petits cantons de terre labourable, où l'on recueille un peu de maïs & de riz, mais en si petite quantité qu'il ne peut fournir à l'entretien des habitans (69). Comme il ne se trouve aux environs ni fermes, ni prairies, les bœufs & les vaches y sont aussi chers que rares. On y voit quelques chevres, mais sans porcs & sans moutons.

Les maisons de la Ville sont de terre glaise, blanchies dedans & dehors. Elles sont fort grandes, mais leur hauteur n'est que d'un étage. Pendant la saison des pluies, elles sont couvertes de feuilles de lataniers; mais dans les tems secs, on ne les couvre que d'une simple toile, qui suffit pour les garantir du soleil & de la rosée. Le climat est sujet à des rosées fort abondantes, sur-tout près d'une si grande riviere & dans un canton si marécageux. Il y a dans la Ville une Eglise Paroissiale & un Couvent de Capucins. La Paroisse est desservie

(69) L'Auteur anonyme qui est à la fin de le Maire, n'en fait monter le nombre qu'à deux ou trois cens, page 128.

BRUE.

1700.

par un Curé & deux Prêtres, d'une ignorance égale à leur pauvreté. En 1700, le Couvent des Capucins n'en contenoit que deux, qui étoient entretenus par le Roi de Portugal. Ils sont soumis à l'Evêque de S. Jago.

Sa garnison & ses fortifications.

La Garnison est composée de trente hommes, sous un Capitaine-Major, qui prend le titre de Gouverneur, & qui a sous lui un Lieutenant, un *Alfère* ou un Enseigne, & un Aide-Major. Dom Antonio de Barros occupoit (70) ce poste depuis long-tems. L'usage est de changer la Garnison tous les trois ans, terme qu'elle attend toujours avec impatience; car elle est si mal payée, que la plûpart des Soldats ne font pas scrupule de voler pendant la nuit. Pour Officiers civils, le Roi (71) de Portugal a dans Kachao un Intendant, qui se nomme *Sindiquante*, un Receveur des droits, un Notaire, & quelques Commis. Le droit d'entrée pour les Vaisseaux est de dix pour cent (72).

La Ville est défendue à l'Ouest par un Fort triangulaire qui se nomme *Casaforte*. Un de ses bastions fait face

(70) Il revint en Europe avec le Capitaine Roberts en 1625.

(71) Labat, Vol. V. p. 57.

(72) L'Auteur anonyme dans le Maire, p. 128.

à la riviere ; mais n'ayant qu'une palissade, sans fossé, sans glacis, & sans chemin couvert, étant même très-mal pourvu de munitions, il est peu capable de défense. La riviere a plus d'un quart de lieue de largeur devant la Ville. Elle est assez profonde pour recevoir des Bâtimens de la premiere grandeur, si les dangers de la barre ne les arrêtoient à l'embouchure. Les deux rives sont couvertes d'arbres ; mais ceux de la rive du Nord sont les plus beaux de toute l'Afrique, (73) autant par l'excellence du bois, que par leur hauteur & leur grosseur. On feroit de leur tronc un Canot d'une seule piece, capable de recevoir le poids de dix tonneaux & de porter vingt-cinq ou trente hommes. La marée remonte trente lieues au-dessus de Kachao. Il y pleut avec tant d'abondance, qu'on l'appelle *le pot de chambre de l'Afrique ;* comme Rouen, dit l'Auteur, est celui de la Normandie. Sa situation est à l'onziéme degré de latitude du Nord (74).

Arbres d'une hauteé singuliere.

L'indolence des Portugais est extrême à Kachao. Quoique les vivres

Indolence des Portugais de Kachao & leur régime.

(73) Les Portugais appellent cette rive *Matta formosa*.

(74) L'Auteur ne dit pas si cette latitude a été observée.

BRUE.

1700.

y ſoient chers, ils ne veulent pas prendre la peine d'élever de la volaille. Ils ſont obligés pour leurs moindres beſoins, juſqu'à celui de l'eau, de ſortir de leurs remparts avec une Garde; ſans quoi ils ſeroient expoſés aux inſultes des Papels, leurs mortels ennemis. Cependant quelques-uns de ces barbares ſe ſont familiariſés avec eux, & demeurent même dans la Ville, dont ils compoſent environ la cinquiéme partie. Cette raiſon a fait donner à leur quartier le nom de *Villa Quinta*. Ils ſont idolâtres; mais pour le fond des mœurs, ils ont pris la plûpart des uſages Portugais, comme les Portugais ont adopté quelques-uns des leurs; ſur-tout leurs débauches avec les femmes, que les deux Nations pouſſent à l'excès. Ils ne mangent de la chair qu'une fois par jour, au repas qu'ils appellent *jentar*, ou dîner. Leur *raſſiar*, ou leur ſouper, eſt toujours maigre; & la riviere, quoique remplie de *legartos* ou d'*alligators*, leur fournit du poiſſon en abondance. Tous leurs repas commencent par les fruits, dont le canton produit différentes ſortes, ſans culture & ſans ſoins; tels que des guaves, des oranges, des citrons, des ignanes, des

BRUE. 1700.

patates, des kurbaris, &c.

Quoiqu'on ne puisse sortir pendant la nuit à Kachao, sans courir quelque danger, & qu'on ait soin de s'armer lorsque l'on est appellé dans la Ville par quelque affaire pressante, il s'y trouve une espece de gens qui s'en font comme un métier. L'équipage de ces Avanturiers nocturnes est fort remarquable. Ils portent sur leurs habits un petit tablier de cuir, avec une bavette qui couvre une cuirasse ou une cotte de maille. Ce tablier, qui ne passe la ceinture que de quelques doigts, est plein de trous, auxquels sont attachés deux ou trois paires de pistolets de poche & plusieurs poignards. Le bras gauche est chargé d'un petit bouclier. Au-dessous pend une longue épée, dont le fourreau s'ouvre tout d'un coup par le moyen d'un ressort, pour épargner la peine & le tems de la tirer. Lorsqu'ils sortent sans dessein formé, & seulement pour se réjouir, ils sont couverts, par dessus toute cette parure, d'un manteau noir, qui leur pend jusqu'aux mollets. Mais s'ils se proposent quelque avanture, c'est-à-dire un duel à la Portugaise, ils ajoutent à leurs armes une courte carabine, chargée de

Singuliere espece d'assassins.

Leur habillement.

BRUE.

1700.

vingt ou trente petites balles, & d'un quarteron de poudre, avec un bâton fourchu pour la poser dessus en tirant. Enfin, pour achever une si étrange parure, ils ont sur le nez une grande paire de lunettes, qui est attachée des deux côtés à l'oreille. En arrivant au lieu de l'exécution, le Brave commence par planter sa carabine, rejette son manteau sur le bras gauche, prend son épée de la main droite, &, dans cette posture, attend courageusement l'homme qu'il veut tuer & qui ne pense point à se défendre. Aussi-tôt qu'il le voit, il fait feu, en lui disant de prendre garde à lui. Il lui seroit fort difficile de le manquer; car cette espece d'arme à feu écarte tellement les balles, qu'elle en couvriroit la plus grande porte. Si l'infortuné qui reçoit le coup n'est pas tout-à-fait mort, le meurtrier s'approche en l'exhortant à dire *Jesus*, *Maria*, & l'acheve à terre de quelques coups d'épée ou de poignard. Il arrive quelquefois que ces perfides assassins trouvent la partie égale, & qu'ils sont arrêtés par ceux dont ils menacent la vie. Mais ils se tirent d'embarras en protestant qu'ils se sont trompés, & qu'une autre fois ils sçauront mieux distinguer leur en-

Maniere dont ils tuent leurs ennemis.

nemi. Enfin il eſt toujours très-dangereux à Kachao de ſortir la nuit ; & l'Auteur ajoute qu'il n'y a pas beaucoup plus de ſûreté dans toutes les autres Colonies Portugaiſes. Cependant le Gouverneur fait marcher dans les ténebres une patrouille de quelques Soldats, pour arrêter les vols & les autres deſordres. Ce ſoin pourroit être de quelque ſecours au public, ſi les gardes n'étoient eux-mêmes des voleurs, d'autant plus redoutables qu'ils ſont en grand nombre & comme privilégiés. Les maiſons ne ſont gueres plus ſûres que les rues, parce qu'étant fort légeres, il eſt aiſé d'en forcer l'entrée. Auſſi ne manque-t on pas d'y tenir des lanternes allumées pendant toute la nuit, & d'y avoir des chiens de l'Europe, pour avertir par leur aboyement. Ceux du Pays n'aboyoient preſque point. On fait veiller auſſi les domeſtiques, avec ordre de tirer ſur tout ce qui paroît autour de la maiſon.

Précautions dont on uſe contr'eux.

Il y a peu de familles Portugaiſes à Kachao qui méritent véritablement ce nom. La plûpart ſont de race mêlée, & même ſi noirs, qu'à peine les diſtingue-t-on des Négres. Ces Portugais ſont blancs ou bazanés, mulâtres

BRUE.

1700.

Femmes de Kachao.

ou noirs, ont des femmes légitimes, & les tiennent fort resserrées dans leurs maisons. Celles qui sont blanches n'en sortent jamais pendant le jour, pas même pour aller à l'Eglise. L'usage des personnes de distinction est d'avoir des Chapelles domestiques pour les exercices de la Religion. Cependant les Dames d'une autre couleur, c'est-à-dire noires ou mulâtres, ont la liberté de sortir voilées. Les mantes qui les couvrent, ne laissent voir de toute leur figure qu'un œil & les pieds. La jalousie des maris passe pour une marque d'estime & de tendresse. Dans les visites qu'on rend aux Portugais, on se garde bien de demander à voir leurs femmes, ou même de s'informer de leur santé. Ce seroit assez pour s'exposer à quelque duel de la nature de ceux qu'on vient d'expliquer, ou pour exposer une femme au poignard ou au poison. Les filles des Papels & les esclaves sortent librement, sans autre habit qu'une piece d'étoffe de la longueur d'un pied & de six ou sept pouces de largeur, pour cacher leur principale nudité, mais ornées néanmoins de bracelets, de pendans d'oreilles, & de ceintures de grains de verre. Lorsqu'elles sont mariées, elles portent le pagne.


COSTE D'AFRIQUE
ET LES ISLES COMPRISES ENTRE LE CAP ROUGE ET LA RIVIERE DE NUNHO
Corrigée sur les Manuscrits du Depôt des Cartes Plans, et Journaux de la Marine
Cap Roxo ou Cap Rouge
Kachao
R. de St. Domingue ou de Kachao
Canal de Kachao
Los Banos
Matafermosa
Le Bot
COSTE DES BALANTES
Vieux Port
Isle Bussy ou Boytissi
Isle de Bissao
Port Bissao
Rivière de Geives
Port Kava ou Port Canot
Port de Gebre ou Geve
Rivière de Courbaly
Courbaly
ROYAUME DE GHINALA
Ghinala
I. Bissague
PENINSULE DE BLIFARES
Trois Fontaines
Riv. Grande
Isle Bourbon
Isle Papagaya
Banc
I. de Boulam
Port de l'Ouest
Port de l'Est
ISLES DES BISSAGOTS
I. Kasegut
I. Babachaca
Basagué
I. Arangena
I. de Kasnabac
Cap Tumbaly
PAYS DES NALOUS ou ANALOUS
R. Nunho Nonque ou Nunez
Isle Tassagan
OCEAN OCCIDENTAL
Premier Meridien de Paris
ECHELLE
Lieues Marines de France et d'Angleterre
3
6
9
12 L.
Tom. II. N.o 28

Les Portugais de Kachao voudroient se réserver tout le commerce ; mais comme le Portugal ne leur fournit point assez de marchandises pour les enrichir, ils ont la prudence d'entrer en composition sur cet article. En sauvant un peu les apparences, les Etrangers sont sûrs d'être bien reçus ; & les Officiers mêmes de la Ville se prêtent facilement à ces petits artifices. Ainsi l'on y trouve toujours quelque Vaisseau François, Anglois, ou Hollandois, qui feint de manquer d'eau, ou d'avoir besoin de quelque autre secours.

BRUE.

1700.

Facilité que les Portugais y donnent aux Etrangers pour le commerce.

CHAPITRE IX.

Voyage du sieur Brue aux Isles de Bissao & des Bissagos.

LES François avoient reconnu les avantages du commerce de *Bissao* (75) avant que de s'y être fait un établissement. Dès les années 1685 & 1686, *Lafond* qui avoit fait le voyage de cette Isle en qualité de

Introduction ou motif de ce voyage.

(75) Labat, qui affecte de donner à tous les lieux d'Afrique des terminaisons Françoises, écrit *Bissaux*. Barbot met *Bissos*. Mais chez tous les autres, c'est *Bissao*, qui est le nom Négre.

BRUE.

1700.

Ancien commerce des François à Bissao.

Facteur, en avoit tiré dix-huit cens esclaves, & près de quatre cens quintaux de cire. En 1686 & 1687, Bourguignon s'y étoit procuré sept cens esclaves dans l'espace de 18 mois; & Lafond n'avoit eu besoin que de trois mois en 1687, pour en acheter trois cens. Mais ce commerce étoit tombé dans la suite jusqu'à l'arrivée du sieur Brue au Sénegal en 1697. Il n'avoit pas trouvé un seul des Agens de sa Compagnie qui eût été à Bissao par terre ou par mer. Cependant il reconnut bientôt que cette Isle méritoit l'attention d'un Directeur, & qu'année commune elle pouvoit fournir en échange pour les marchandises de l'Europe, quatre cens Négres, cinq cens quintaux de cire, & trois ou quatre cens quintaux d'yvoire. C'est à sa situation qu'elle doit ces richesses. Elle est au centre de plusieurs autres Isles fort peuplées, & proche de plusieurs rivieres navigables qui sortent du Continent.

Projet d'une Colonie à Bulam.

Le premier dessein de la Compagnie Françoise étoit de former un comptoir dans une petite Isle, nommée l'*Isle de Bourbon*, à peu de distance de celle de Bissao. Mais après l'avoir examinée plus soigneusement,

Brue la trouva trop petite, & se détermina d'abord pour celle de *Bulam*, où il se proposa d'établir une Colonie. Le 10 de Janvier 1609, il y envoya l'*Eleonor de Roye*, vaisseau de la Compagnie, avec les Corvettes, *la Mignone & l'Hirondelle*, chargées de plusieurs Facteurs, d'un Chapelain, d'un Ingénieur, d'un Chirurgien, & de quelques Soldats avec leurs Officiers. Ces trois bâtimens firent heureusement le voyage, & trouverent l'Isle inhabitée; mais le sieur Cartaing, qui avoit la direction du projet, jugea dès la premiere vûe qu'elle étoit trop grande pour être défendue par le petit nombre d'hommes qu'il avoit sous ses ordres. Il envoya proposer aussitôt cette objection au Général, qui lui fit dire de former son établissement dans l'Isle même de Bissao, & d'y prendre possession du Fort des Portugais, s'ils prenoient le parti de l'abandonner comme le bruit s'en étoit répandu.

BRUE. 1700.

Il est changé en celui de s'établir à Bissao.

Cartaing exécuta une partie de ces ordres. Il fit voile à Bissao. Il y fut bien reçu du Roi, qui lui prêta quelques maisons pour y déposer ses marchandises, & qui lui permit d'ouvrir un commerce fort avantageux avec les

BRUE.

1700.

Mauvais succès de l'entreprise de Cartaing.

habitans. Mais quelques mois après, on fut extrêmement surpris de le voir arriver à Gorée. Il s'étoit vû forcé d'abandonner son entreprise par la mort d'une partie de ses gens, & par le triste état où la maladie avoit réduit les autres; sans compter les exactions du Gouverneur Portugais, qui prétendoit lever sur les marchandises Françoises un droit de dix pour cent. Brue, plus rempli que jamais de la nécessité de cet établissement, résolut de se rendre lui-même à Bissao; mais si bien accompagné, qu'il n'eut rien à redouter des Portugais & des Négres.

Brue entreprend de l'exécuter lui-même.

Il étoit revenu depuis peu de Kachao & d'Albreda. Après avoir employé jusqu'au 21 de Février 1701 à faire ses préparatifs, il mit à la voile avec deux vaisseaux de la Compagnie, *la Princesse* & *l'Eleonor de Roye*; les deux Corvettes *la Mignone & l'Hirondelle*; *la Sirene*, galiote à bombes; *le Saint Georges*, brigantin; & *la Christine*, barque de provisions. Cette petite Flotte mouilla le lendemain près de la pointe de *Bagnon*. Le soir, ayant levé l'ancre avec la marée, elle continua sa course jusqu'au 28. Elle étoit à la vûe de Saint Martin, Pointe

Ouest-

Oueſt Sud-Oueſt de l'Iſle de Biſſao, lorſque l'Eleonor avertit par un ſignal, qu'il paroiſſoit un bâtiment. *De la Rue* qui commandoit la Princeſſe, entreprit auſſi-tôt de lui donner la chaſſe, & le ſuivit en effet au Sud-Sud-Oueſt, vers le canal qui ſépare les Iſles de Kazegut & de Carache. Mais s'étant fié à ſon Pilote, qui croyoit y trouver aſſez de fond, il échoua doucement ſur le ſable. La même diſgrace étoit arrivée au vaiſſeau qu'il pourſuivoit.

BRUE. 1701.

Il prend un Vaiſſeau Danois.

Elle n'empêcha pas le Capitaine François d'armer auſſi-tôt ſes chaloupes; mais l'autre ſe rendit ſans réſiſtance. C'étoit un bâtiment Danois, commandé par *Louis Batman*, François de Dieppe, établi à Saint Thomas, une des *Isles Vierges.* Après avoir aſſuré cette priſe, & remis la Princeſſe à flots, la Flotte Françoiſe alla mouiller le 4 de Mars, ſous la pointe de *Bernafel*, dans l'Iſle de Biſſao, ſix lieues à l'Oueſt du Fort Portugais. La même nuit, Brue apperçut des feux en mer; ce qui lui fit juger qu'il y avoit ſur la côte d'autres bâtimens d'Interlope. Il découvrit en effet avec la lumiere du jour deux vaiſſeaux à l'ancre ſous le vent de la

Et deux Vaiſſeaux Hollandois.

BRUE.

1701.

Flotte. S'étant avancé pour les obſerver, il les reconnut en moins d'une heure pour des Hollandois. La Princeſſe arbora ſon Pavillon ; & portant droit au plus gros, tira un coup de canon pour le ſommer de ſe rendre. Mais le Hollandois fit bonne contenance, & parut diſpoſé à ſe défendre. Alors de la Rue ceſſant de le ménager, lui envoya quelques bordées qui lui ôterent l'envie de combattre. Dans le même tems l'Eleonor donnoit la chaſſe à l'autre, qui ſe défendit vigoureuſement ; mais l'équipage Hollandois deſeſpérant à la fin de pouvoir s'échapper, ſe fit échouer volontairement, & ſe ſauva dans ſes chaloupes. Les Négres qui étoient à bord, profiterent de l'occaſion pour briſer leurs chaînes. Ils pillerent même une partie des marchandiſes, avec leſquelles ils gagnerent la terre en ſautant dans la vaſe. Il fut impoſſible aux barques Françoiſes d'arriver aſſez-tôt pour prévenir ce deſordre. Elles trouverent le vaiſſeau abandonné, & le tillac couvert des reſtes du pillage. Les Négres de l'Iſle voyant un vaiſſeau à ſec, s'approcherent avec leurs arcs pour attaquer les François ; mais la chute de quelques-uns de leurs

compagnons arrêta leur ardeur, & le bâtiment fut remis à flots par la premiere marée. Le plus considérable de ces deux vaisseaux se nommoit *l'Anne*, de vingt-deux pieces de canon. L'autre nommé *le Peter*, en avoit seize. Les deux Capitaines, *Vandernotte* & *Jacob Kenoque*, étoient morts de maladie sur la côte.

Il arrive à Bissao.

Brue alla jetter l'ancre avec ses prises, sous le Fort Portugais de Bissao. Quoique la Flotte Françoise y fût arrivée avec ses pavillons déployés, le Gouverneur lui fit tirer un coup de canon à balle; ce qui irrita si vivement de la Rue, que sans les instances du Général, il auroit battu sur le champ la Place avec toute son artillerie. Mais Brue lui ayant fait suspendre son ressentiment, envoya la Mignone commandée par le sieur *le Cerf*, avec ordre d'entrer dans une crique fort proche du Fort, résolu de ne garder aucun ménagement avec les Portugais, s'ils continuoient de tirer sur cette corvette ou sur la Flotte. Le Cerf mouilla si près du Fort, que le Gouverneur nommé *Dom Rodrigo de Olivera de Alfonça*, prit le parti de lui envoyer demander qui il étoit, & de le faire prier de descendre au riva-

Mauvais accueil qu'il reçoit du Fort Portugais.

BRUE.

1701.

ge. Le Cerf defcendit, & fe laiffa conduire dans le Fort, où le Gouverneur feignant d'apprendre qu'il étoit François, lui demanda fi Cartaing étoit à bord. Sans s'expliquer nettement, le Cerf répondit que Cartaing feroit bien tôt dans l'Ifle. Alors le Portugais prenant un ton fort haut, déclara que fi Cartaing paroiffoit à Biffao, on le forceroit d'en fortir plus vîte qu'il n'y feroit entré, & que les François ne devoient pas efpérer d'être foufferts dans l'Ifle, ni même d'obtenir la liberté d'y defcendre. Là-deffus, il confeilla au Capitaine de fe retirer, & de faire voile où fes affaires l'appelloient.

Il députe au Gouverneur, & le ménage peu.

Au retour de le Cerf, & fur le récit des rodomontades Portugaifes, Brue fit monter Cartaing fur une Barque bien armée, pour aller complimenter de fa part le Gouverneur, lui faire des plaintes du coup de canon qu'il avoit fait tirer, & lui déclarer que le Général François du Sénegal étoit venu précifément dans la vûe de s'établir à Biffao. Cette députation rendit les Portugais plus modérés. Dom Alfonfe reçut Cartaing fort civilement, & s'excufa fur l'accident du boulet. Cependant il continua de

prétendre que les François ne pouvoient être reçus dans l'Isle, parce qu'elle étoit comprise dans les limites de la Compagnie Portugaise en Afrique, & qu'il avoit une défense expresse du Roi son maître, d'y souffrir l'établissement d'aucune autre Nation. Le soir du même jour il envoya son Alfere ou son Enseigne au Général, avec des explications dans la même vûe, & de grandes offres de service.

Réponse qu'il fait au Messager du Gouverneur.

Brue répondit qu'il étoit fort surpris qu'après avoir résidé si long-tems dans le pays, il oubliât que les François y avoient exercé le commerce avant que les Portugais y eussent bâti leur Fort; qu'il devoit apprendre à mettre de la distinction entre la Compagnie Françoise & les Interlopiers, puisque la Compagnie avoit un droit établi par Lettres Patentes d'exercer le commerce au long des côtes, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra Leona; droit qui excluoit toutes les autres Nations, comme il pouvoit en juger par les prises que la Flotte Françoise venoit de faire à ses yeux; que le meilleur parti qu'il eût à prendre, étoit de bien vivre avec la Compagnie, & de faire son commerce sans

BRUE.

1701.

Il demande une audience à l'Empereur de l'Isle.

apporter d'obſtacle à celui d'autrui.

Comme il falloit s'attendre qu'il employeroit tout ſon crédit auprès de l'Empereur de Biſſao, pour empêcher l'établiſſement François, Brue envoya de la Rue & Cartaing à la Cour de ce Prince, pour lui faire demander une prompte audience. Ils furent reçus fort civilement. L'Empereur promit de ſe rendre dans un jour ou deux à ſa Capitale, & de délibérer avec le Conſeil ſur l'établiſſement que le Général propoſoit.

Marche des François en allant à l'audience de l'Empereur.

Le 9 de Mars, ce Prince arriva de grand matin dans une maiſon qu'il avoit près du rivage, & fit donner avis de ſon arrivée à la Flotte Françoiſe. Brue ſe diſpoſa auſſi-tôt à deſcendre. Il entra dans ſa chaloupe au bruit de toute l'artillerie de ſa Flotte. En touchant à terre, ſa marche fut ordonnée avec beaucoup d'appareil. Elle commença par deux trompettes & deux hautbois. Un Capitaine d'Infanterie nommé *de Segonzac*, ſuivoit armé du ſponton, à la tête de 25 Soldats, avec deux Sergens & deux Tambours. Les Facteurs de la Compagnie marchoient enſuite deux à deux devant le Général, qui avoit à ſes côtés les deux principaux Capi-

taines de la Flotte. Les autres Officiers venoient après lui, suivis des Domestiques de sa livrée, & d'un Corps de Matelots armés. L'artillerie fit une seconde décharge lorsque cette Troupe se mit en mouvement. Elle s'avança vers un grand arbre, entre le Fort Portugais & le Couvent des Franciscains. Là, Brue trouva l'Empereur de Bissao assis sur un fauteuil. Ce Prince portoit un habit de moire verte, orné de quelques dentelles d'argent. Ses hautes-chausses étoient d'une belle étoffe de coton. Il avoit la tête couverte d'un bonnet de drap rouge en forme de pain de sucre, & bordé par le bas d'un double rang de corde de chanvre. Ce bord de corde est la marque de son pouvoir absolu sur la liberté de ses Sujets. Quatre de ses femmes étoient assises à ses pieds; & les Seigneurs de sa Cour se tenoient debout en cercle, mais à quelque distance. Derriere eux, trois Négres d'une taille fort haute, jouoient d'un instrument qui ressemble à la flute Allemande. Il y avoit quelques fauteuils placés vis-à-vis de l'Empereur.

BRUE. 1701.

Cérémonie de l'audience.

Brue s'étant approché, l'Empereur se leva pour le recevoir. Ils se salue-

BRUE.

1701.

rent en se serrant plusieurs fois les mains & l'Empereur répeta chaque fois, d'un air riant, *vous êtes le bien venu.* Lorsqu'ils se furent assis tous deux, Brue commença son compliment, qui fut expliqué aussi-tôt par l'Interprete de la Compagnie à genoux entre l'Empereur & le Général. Il contenoit en substance, que la grande réputation de S. M. n'étant pas moins répandue en Europe qu'en Afrique, la Compagnie qui avoit appris en même tems sa bonté pour les Etrangers, & le soin qu'il prenoit de rendre son peuple riche & florissant par les encouragemens qu'il donnoit au Commerce, souhaitoit ardemment & lui demandoit la permission d'établir un Comptoir dans ses Etats, & d'y bâtir les Magasins nécessaires à cette entreprise, avec l'espérance que S. M. lui accorderoit tout à la fois son consentement & sa protection.

Réponse de l'Empereur à la harangue du Général.

L'Empereur répondit civilement, qu'il remercioit le Général de sa visite, & qu'il souhaitoit de vivre en bonne intelligence avec les François; mais qu'à l'égard de l'établissement, il ne pouvoit se déterminer sans avoir consulté ses Dieux en présence du Gouverneur Portugais, qu'il alloit

faire appeller. Brue jugea que cette réponſe avoit été concertée ; car le Gouverneur arriva immédiatement accompagné de ſon Altere & de ſix Fuſiliers Négres. Cependant il profita de ce court intervalle pour repréſenter à l'Empereur les grands avantages qu'il pouvoit tirer de l'ouverture du commerce, ſur tout avec la Compagnie Françoiſe. Le Gouverneur en arrivant ſalua Brue, & fit une profonde révérence à l'Empereur, qui le reçut d'un air familier, ſans ſe lever de ſon fauteuil, & qui le pria de s'aſſeoir.

BRUE. 1701.

Il fait appeller le Gouverneur Portugais, & le menage peu.

Après un moment de ſilence, l'Empereur lui dit d'un ton ſévere : » Vous » m'avez ſoutenu que le deſſein des » François étoit de bâtir ici non-ſeu- » lement un Comptoir, mais encore » un Fort. M'avez-vous dit la vérité, » ou n'eſt-ce qu'une fable de votre in- » vention » ? Le Gouverneur ne pouvant prouver ce qu'il avoit avancé, demeura quelque tems dans l'embarras. Enfin il répondit que les François ne pouvoient penſer à bâtir un Comptoir ſans le fortifier d'une maniere qui aſſurât la conſervation de leurs marchandiſes ; que le Roi ſon maître ne le ſouffriroit jamais, & qu'une en-

BRUE.
1701.

treprise de cette nature étoit contraire aux Traités du Portugal avec S. M. Imp. & ses Prédecesseurs. Brue prit la parole, pour expliquer hautement que ce qu'il demandoit n'étoit pas une nouvelle faveur, mais le renouvellement d'une ancienne alliance entre les deux Nations : que les injustes prétentions des Portugais avoient forcé le sieur Cartaing de se retirer l'année d'auparavant : que la Compagnie ne pensoit point à bâtir un Fort, ni même des Magasins de pierre, & qu'elle croiroit ses marchandises assez assurées par la protection de l'Empereur : que ce Prince étant le Maître dans son Isle, pouvoit accorder les faveurs qu'il jugeoit à propos, & n'avoit pas besoin de consulter des Nations Etrangeres. Cette réponse parut plaire à l'Empereur. Il se leva ; & regardant le Gouverneur Portugais d'un air sombre, il lui dit qu'il trouvoit fort étrange qu'on prétendît lui imposer des loix dans son Royaume ; qu'il feroit voir s'il étoit le Maître, & qu'il sçavoit comment il devoit traiter ceux qui entreprendroient de s'opposer à ses volontés. Ensuite prenant Brue par la main, il le pria de le suivre. Il s'avança vers la mer

Adresse du General.

avec ses femmes & ses principaux Courtisans, précedé de ses trois joueurs de flute. Il s'arrêta près d'un grand arbre, que les habitans regardent comme une espece de Divinité, parce qu'il contient les images de leurs Dieux. Tout le cortége fit un grand cercle autour de cet arbre, tandis que l'Empereur & ses femmes s'approcherent du tronc. Un Prêtre des Idoles, vêtu d'un habit de plusieurs couleurs, d'où pendoient quantité de petites sonnettes, présenta au Monarque une coupe de calebasses remplies de vin de palmier. Ce Prince la reçut sur la paulme de sa main droite, & ses femmes y joignirent aussi leur main pour la soutenir. Tous les Seigneurs qui purent trouver place, firent la même chose; & ceux qui n'en purent trouver, soutinrent le coude des autres.

L'Empereur consulte les Dieux. Ceremonies du sacrifice.

Alors l'Empereur s'adressant aux Divinités qui étoient placées dans les niches de l'arbre, leur repeta la demande du Général François, & leur demanda gravement leur avis. Brue avoit peu d'embarras pour la réponse. Il avoit pris soin de se la rendre favorable par les présens qu'il avoit faits secrettement au Prêtre, aux fem-

Brue. 1701.

mes de l'Empereur & à ses principaux Courtisans.

L'Empereur, après avoir arrosé l'arbre d'une partie de la liqueur, & versé le reste au pied, donna ordre qu'on amenât un bœuf destiné pour le sacrifice. Le Prêtre se saisit de la victime, lui coupa la gorge; & recevant le sang dans la même calebasse, il la présenta encore à l'Empereur qui recommença ses aspersions. Ensuite ayant trempé un de ses doigts dans le sang, il s'approcha du Géneral, & lui toucha la main; mistere sacré qui emporte un serment d'alliance perpétuelle. Après toutes ces formalités, il prit Brue par la main & le reconduisit au premier lieu de l'audience. On s'y assit. La musique cessa, & fut suivie pendant quelques momens d'un profond silence. Enfin l'Empereur s'adressa au Général dans ces termes: » Vous êtes le bien venu. Vous avez » la liberté d'établir ici un Comptoir » & des magasins dans les lieux que » vous voudrez choisir. Je fais une » alliance perpétuelle avec vous & » votre Nation. Je vous reçois sous » ma protection; & jusqu'à ce que » vos maisons soient bâties, je vous » prêterai les miennes ». Lorsque

La réponse des Dieux est favorable au Général.

l'Empereur eut fini ce discours, ses femmes, les Grands, & tous les spectateurs pousserent un cri de joie, auquel les François répondirent par une décharge de leur mousqueterie & de tout le canon de leur Flotte.

BRUE. 1701.

Présens qu'il fait à l'Empereur.

Brue s'étant levé aussi-tôt, rendit grace à l'Empereur de ses bontés, & fit apporter les présens de la Compagnie. C'étoient de fort beaux calicos, de l'eau-de-vie & d'autres liqueurs, du corail, des verres ardens, des télescopes, des cristaux, & plusieurs belles paires de pistolets, avec une épée à monture d'argent & le ceinturon brodé. Les femmes de l'Empereur eurent aussi leurs présens, qui consistoient en petites galanteries de l'Europe. Toute l'assemblée fut traitée avec de l'eau-de-vie; ce qui produisit de nouvelles acclamations. En se retirant, l'Empereur donna plusieurs fois la main au Général, & le fit conduire jusqu'à sa Barque par ses Joueurs de flute & par une partie de ses Courtisans. Le Gouverneur Portugais, qui avoit quitté l'assemblée en apprenant la réponse de l'Oracle, rejoignit Brue en chemin, & lui fit un compliment fort froid sur l'avantage qu'il venoit d'obtenir, Brue lui répondit

BRUE.

1701.

que ce qu'ils avoient à faire de mieux l'un & l'autre, étoit de vivre en amis, jusqu'à ce que leurs différends fussent terminés par leurs Supérieurs en Europe. Le Gouverneur s'y engagea nettement par sa promesse. Il pressa même les Officiers François d'accepter un dîner dans le Fort. Brue ne fit pas difficulté d'y consentir. On l'y reçut avec une décharge de 13 canons. Mais il arriva malheureusement qu'une piece étant chargée à boulet, brisa quelques pierres qui blesserent le fils du Roi & quelques Seigneurs du Pays. Quoique ce fût le simple effet du hasard, les Négres en firent un crime aux Portugais, & l'attribuerent au ressentiment de ce qui s'étoit passé. Il s'éleva de grands cris, on courut aux armes; & les Habitans du canton commençoient à s'assembler. Brue envoya Cartaing à l'Empereur pour l'informer de la vérité, & le supplier d'arrêter le desordre. Sa priere eut l'effet qu'il avoit espéré. Après le festin, il fut conduit par le Gouverneur au Couvent des Cordeliers, où il fut traité avec de nouvelles politesses.

Le Gouverneur Portugais prend le parti de la politesse.

Etat du Fort de Bissao.

Le Fort Portugais de Bissao est peu considérable. C'est un quarré d'assez grande étendue, qui n'a que trois ba-

stions, parce que le quatriéme est demeuré imparfait, sans fossés, sans chemin couvert & sans palissades. Les courtines étoient fort basses & fort mal entretenues. L'artillerie consistoit en vingt pieces de campagne; mais il n'y avoit dans l'arsenal que vingt fusils, outre ceux de la garnison, qui étoit ou qui devoit être composée de quinze (76) *Gromettes*, c'est-à-dire de quinze Négres gagés. Le Gouverneur, son Lieutenant & son Alfere étoient les seuls Blancs. Ils avoient pour Sergent un vieux Créole noir de Saint-Jago.

Brue se hâte de bâtir un Comptoir.

Brue ne perdit pas un moment pour commencer l'édifice du Comptoir. Tous ses gens furent employés au travail. Il se servit des Négres pour couper le bois de la charpente; mais au lieu de paille & de feuillage, il couvrit les toits de fort bonnes tuiles qu'il avoit apportées pour leste. Il fit un grand cabinet de briques, avec la précaution de les enduire de terre glaise & d'en blanchir les dehors pour aller

(76) Labat les appelle *Gourmets*; mais Barbot, Atkins, &c. s'accordent pour *Gromettas*, qui est le nom Portugais. Ces Négres sont les mêmes qu'on appelle *Laptots* sur le Sénegal & la Gambra.

BRUE.

1701.

au-devant de toutes les défiances des Négres.

Son habileté dans cet édifice.

L'ouvrage fut pressé avec tant de diligence que dans l'espace d'un mois le Comptoir fut en état non-seulement de recevoir les marchandises & les Facteurs, mais de se défendre même en cas d'attaque. On avoit ménagé autour de la maison des embrasures bouchées de terre & blanchies. Sous prétexte de se procurer de l'eau pour les ouvriers, & se précautionner contre les accidens du feu, on avoit environné le Comptoir d'un fossé large de six pieds sur d'autant de profondeur, avec une double haie d'épine, qui en défendoit l'approche. Brue n'avoit pas manqué, tandis qu'on travailloit aux embrasures, de prodiguer l'eau-de-vie aux ouvriers Négres, pour écarter leur attention.

Palais de l'Empereur de Bissao.

Après l'heureuse exécution de son projet, il se rendit à la maison de campagne de l'Empereur, qui n'est pas à plus d'un quart de lieue du Fort Portugais. Le grand nombre de ses cabanes lui donne l'apparence d'un petit Village. La premiere porte étoit gardée par vingt-cinq ou trente Négres, armés de sabres, d'arcs & de fleches,

On entre dans un labyrinte de bananiers, entremêlé de cabanes fort propres qui ſont la demeure des femmes, des enfans, & des eſclaves domeſtiques. Au centre eſt une grande place, au milieu de laquelle eſt un oranger d'une ſi prodigieuſe groſſeur, qu'il couvre toute la place de ſes branches. Brue trouva l'Empereur aſſis ſous cet arbre avec une douzaine de ſes femmes & de ſes enfans. Il étoit en deshabillé. Un pagne faiſoit toute ſa parure; mais il avoit ſon diadême ſur la tête, c'eſt-à-dire le bonnet bordé de corde. Après avoir fait donner au Général & à ſes Officiers des chaiſes de bois, telles que la ſienne, il ſe ſervit de la Langue Portugaiſe qu'il parloit fort bien, & que Brue entendoit parfaitement. Ses diſcours furent civils. Il préſenta du vin de palmier à la compagnie. Il but à la ſanté du Général. On apporta des pipes; & la converſation dura trois heures.

BRUE. 1701.

§. II.

Deſcription de l'Iſle de Biſſao & des uſages du Pays.

LA circonférence de cette Iſle eſt de trente-cinq ou quarante lieues. Grandeur de l'Iſle.

BRUE.

1701.

Sa perſpective eſt d'autant plus agréable de la mer, qu'elle s'éleve inſenſiblement juſqu'au centre, où l'on découvre pluſieurs hauteurs qui ſont moins des montagnes que des collines, entre leſquelles il ſe trouve des vallées & des ſources d'eau aſſez fortes pour former des rivieres qui vont ſe perdre dans l'Océan, après avoir fertiliſé toutes les parties de l'Iſle. Auſſi eſt-elle entierement cultivée, avec un mélange de petits bois de palmiers, qui ſervent d'abris contre la chaleur. Les orangers y ſont en abondance, avec les autres eſpeces d'arbres qui ſont propres au climat. Il y a peu de cabanes qui ne ſoient environnées de bananiers & de guaviers.

Sa beauté & ſa fécondité.

Le terroir eſt ſi riche & ſi fécond, qu'à la grandeur du riz & du maïz on les prendroit pour des arbuſtes. Il s'y trouve avec le maïz des deux eſpeces, une autre ſorte de grain qui lui reſſemble. Il eſt blanc, & ſe réduit aiſément en farine que les habitans mêlent avec du beurre ou de la graiſſe, pour en faire une pâte qu'ils nomment *fonde*. Le maïz ne leur ſert pas comme au Sénegal, à faire du pain ou du kuskus. Ils le mangent grillé. Cependant les plus curieux en forment quel-

Alimens des Inſulaires.

quefois des gâteaux nommés *batangos*, de l'épaiſſeur d'un doigt, & les font cuire dans des cercles de terre, comme la caſſave en Amérique. Cette ſorte de pâtiſſerie excite l'appétit, ſurtout lorſqu'on la mange fraîche avec du beurre. Ils préparent le riz avec du beurre ou ſous la volaille. Les femmes du Roi en firent manger à Brue, qu'il trouva délicieux.

Les bœufs & les vaches ſont d'une groſſeur extraordinaire dans l'Iſle de Biſſao, & ſe vendent aſſez cher. Mais le lait & le vin de palmier ſont en ſi grande abondance, qu'ils ne peuvent être à meilleur marché, de même que les bananes, les guaves, & les autres fruits. L'Iſle eſt ſi remplie de bananiers, qu'une de ſes parties en a tiré ſon nom. Les Portugais y ont planté du manioc, dont ils faiſoient d'auſſi bonne farine qu'au Bréſil. On ne remarque pas que les Négres en prennent le goût, apparemment parce que leur pareſſe leur fait craindre la peine de le préparer. Cependant il s'en trouve quelques-uns qui le cultivent; mais ce n'eſt pas pour en faire de la caſſave ni de la farine. Ils le mangent grillé ſur les charbons, ce qui le purge de ſon jus qui paſſe pour nuiſible. Les pa-

BRUE.

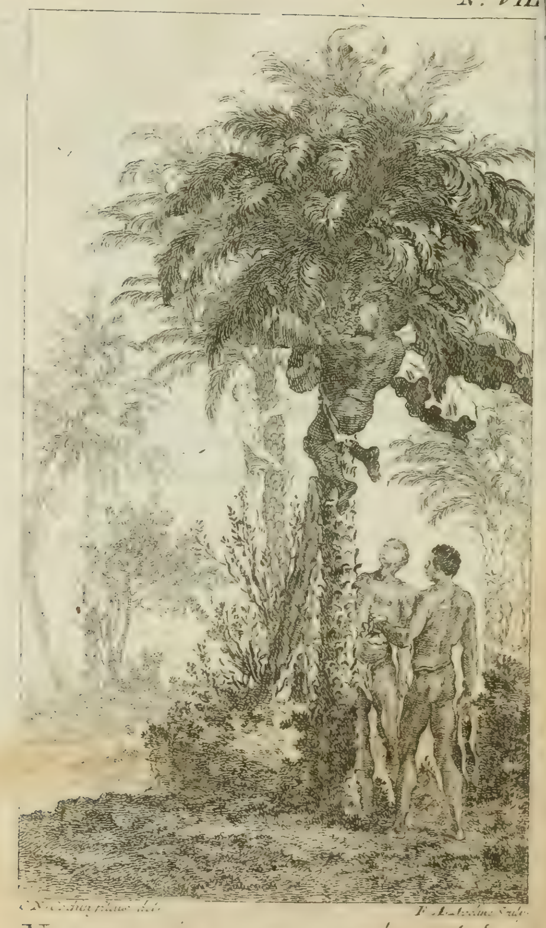
1701.

L'Isle n'a pas de porcs ni de chevaux.

tates & les ignames font une grande partie de leur nourriture. Ils ont une grande quantité de chevres grasses à courtes jambes; mais ils manquent de moutons & de chevaux. On prétend même que les chevaux meurent aussitôt qu'ils ont goûté de l'herbe de l'Isle. On n'y voit pas de porcs. Les Portugais & les Négres paroissent les mépriser également, sans qu'on puisse soupçonner ceux-ci d'être arrêtés par des scrupules de religion, puisqu'ils ne sont ni Juifs ni Mahométans; mais que faut-il penser des premiers? Leurs vaches leur servent de monture au lieu de chevaux. On leur fait un trou dans les narines, par lequel on passe une corde qui leur sert de bride; & si leur pas n'est pas fort vîte, il est extrémement doux.

Logemens des Insulaires.

Les habitans demeurent dans des cabanes dispersées; car excepté deux petits Villages qui se sont formés autour de l'Eglise paroissiale & du Couvent des Portugais, il n'y a rien dans l'Isle qui ait l'apparence d'une habitation réguliere. Le Couvent & sa Chapelle ont un grand air de pauvreté; mais ils étoient entretenus proprement. La paroisse qui est entre le Fort & le Couvent, regarde la mer, & n'est



Nègres grimpans sur les Arbres

'as mieux bâtie que les maisons des ·ortugais, qui sont de terre blanchie & couvertes de paille. Elle a deux ou rois petites cloches; mais si peu de revenus, qu'il ne peut suffire à l'entretien de ses Ministres. Les Paroissiens sont environ cent cinquante Négres & quatre cens femmes, qui se disent Portugais, quoiqu'ils soient aussi noirs que des corbeaux. Brue vit à Bissao une Négresse blanche, née d'un pere & d'une mere noirs. Elle fut mariée à un Négre, dont elle eut des enfans aussi noirs que leur pere.

Négresse blanche.

L'Isle de Bissao est fort peuplée, & le seroit beaucoup plus, si elle n'étoit exposée aux incursions des Négres *Biafaras*, *Balantes*, *Bissagos*, qui infestent souvent ses Côtes. Les Biafaras vendent une partie de leurs prisonniers aux Blancs, & sacrifient le reste à leur Divinité qui se nomme *China*.

Les habitans de Bissao sont *Papels*. Cette Nation occupe une partie des Isles & des Côtes voisines, sur-tout au Sud de Kachao. Elle est mal disposée pour les Portugais, quoiqu'elle ait emprunté un grand nombre de leurs usages. Les femmes des Papels ne portent pour habillement qu'un pagne de co-

Habillement des insulaires.

BRUE.

1701.

ton, avec des bracelets de verre ou de corail. Les filles ſont entierement nues. Si leur naiſſance eſt diſtinguée, elles ont le corps régulierement marque de fleurs & d'autres figures; ce qui fait paroître leur peau comme une piece de ſatin travaillé. Les Princeſſes, filles de l'Empereur de Biſſao, étoient couvertes de ces marques, ſans autre parure que des bracelets de corail & un petit tablier de coton.

L'habillement des Seigneurs eſt peu différent de celui des conditions inférieures. C'eſt une peau de chevre paſſée entre les jambes, qui leur couvre le derriere & le devant du corps. (77) Ils portent à la main un ſabre nud, & deux groſſes bagues de fer, qui ont, au lieu de pierre, une petite plaque du même métal dont ils ſe ſervent comme de caſtagnettes. L'une eſt au pouce & l'autre au doigt du milieu. En les frappant l'une contre l'autre, ils expriment mille choſes qui ne peuvent être entendues de ceux qui ignorent cette méthode. Les Négres de Biſſao ſont excellens mariniers, & paſſent pour les plus habiles Rameurs de tou-

Caſtagnettes qui forment un langage.

(77) Barbot dit que c'eſt une peau d'agneau preparée & peinte en rouge. Deſcription de la Guinée, page 88.

BRUE.

1701.

te la Côte. Ils emploient au lieu de rames de petites pelles de bois, qu'ils nomment *pagales*; & le mouvement qu'ils font pour s'en servir produit une sorte de musique, avec un faux-bourdon qui n'est pas sans harmonie. Ils ont un langage qui est propre aux Papels, comme ils ont des usages qui leur sont particuliers. Le commerce n'a pas servi peu à les civiliser. Ils sont Idolâtres; mais leurs idées de religion sont si confuses, qu'il n'est pas aisé (78) de les démêler. Leur principale Idole est une petite figure qu'ils appellent *China*, dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. Chacun d'ailleurs se fait une Divinité suivant son caprice. Ils regardent certains arbres consacrés, sinon comme des Dieux, du moins comme l'habitation de quelque Dieu. Ils leur sacrifient des chiens, des cocqs & des bœufs, qu'ils engraissent & qu'ils lavent avec beaucoup de soin avant que de les faire servir de victimes. Après les avoir égorgés, ils arrosent de leur sang les branches & le pied de l'arbre. Ensuite ils les coupent en pieces, dont l'Empereur, les Grands & le Peuple ont

Religion de l'Isle.

(78) L'Auteur a dit ci-dessus qu'ils adorent particulierement les bois & les arbres.

BRUE.
1701.

chacun leur partie. Il n'en reſte à la Divinité que les cornes, qu'on attache au tronc de l'arbre juſqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

Il ne paroît pas que l'Iſle de Biſſao ait jamais été troublée par des guerres civiles ; preuve aſſez honorable de l'humanité des Habitans & de leur ſoumiſſion pour leur Prince. Cependant ils ſont ſans ceſſe en guerre avec leurs voiſins, qu'ils troublent, comme ils en ſont troublés, par des incurſions continuelles. Les *Biafaras*, les *Biſſagos*, les *Balantes*, & les *Nalus* (79), qui les environnent de toutes parts, ſont des Nations fort braves, qui ſe battent avec la derniere furie. Les Traités de paix n'étant pas connus entre ces Barbares, il n'y a jamais beaucoup de correſpondance entre eux dans les intervalles mêmes de repos. Loin de leur offrir leur médiation, les Européens trouvent leur intérêt à les voir ſouvent aux mains, parce que la guerre augmente le nombre des Eſclaves. Mais ordinairement les incurſions, de part ou d'autre, ne durent pas plus de cinq ou ſix jours.

Nations voiſines & leur guerre.

(79) La Carte de l'Afrique Françoiſe par Deliſle les appelle *Anallus*. D'autres les nomment *Naloux* & *Analloux*.

Lorſque

Lorfque l'Empereur prend la réfolution de porter la guerre chez les voifins, il fait fonner le *bonbalon*, qui eft une forte de tocfin; & ce fignal raffemble en certains lieux les Officiers & les Soldats. Ils y trouvent la Flotte Royale, qui eft ordinairement de trente Canots. Chaque Canot reçoit vingt hommes, dont le Commandant répond. Il eft rare que l'Empereur prenne lui-même la conduite de ces expéditions; mais il confulte fes Dieux avant l'entreprife, par le facrifice de plufieurs victimes, dont la chair ne fe partage qu'entre lui, les Prêtres, & fon armée. Comme les divinités de bois font toujours dans les intérêts du Prince, la réponfe ne manque point de lui être favorable. Alors les Troupes s'embarquent avec une vive confiance, & la courfe eft tellement reglée qu'elles arrivent fur le terrain ennemi pendant les ténebres. Elles débarquent fans bruit. S'il fe trouve quelque cabane écartée & fans défenfe, elles l'environnent, la furprennent; & fe faififfant des Habitans & des effets, elles fe rembarquent auffi-tôt. Si les habitations font capables de fe défendre, l'attaque n'eft pas fi brufque. On fe met en embufcade

B[illegible]E.

1701.

Manie[illegible] font la gu[illegible] f[illegible]t [illegible] e ces Barbares.

BRUE.

1701.

du côté de quelque riviere ou de quelque fontaine, & l'on cherche l'occasion d'enlever furtivement quelque ennemi. Au moindre avantage de cette nature, on s'attribue la victoire, & l'on retourne en triomphe. La moitié du butin appartient à l'Empereur. Le reste se divise entre ceux qui l'ont enlevé. Tous les Esclaves sont vendus aux Européens, à moins que dans le nombre il ne se trouve quelque Négre d'un rang distingué, qui est ordinairement racheté par sa famille ou ses amis, en donnant à sa place deux autres Esclaves ou cinq ou six bœufs.

Leurs triomphes & les honneurs qu'ils rendent aux morts.

Les Guerriers de l'expédition font parade de leurs avantages dans toutes les parties de l'Isle. Ils montrent leurs blessures. Ils se font suivre de leurs Prisonniers. Leur usage n'est pas de les maltraiter, comme dans le Nord de l'Amérique, mais de les accabler de reproches, & de les forcer à chanter les louanges de leurs Vainqueurs. C'est une espece d'ovation qu'ils appellent *cavalarze*; nom tiré apparemment des Portugais. Mais s'il arrive au contraire que l'entreprise soit malheureuse, les Prisonniers courent grand risque d'être sacrifiés; sur-tout lorsqu'on a perdu quelque personne

riche ou d'une famille puissante. Ceux qui périssent dans ces occasions reçoivent des honneurs publics, par des chants, & des danses au son du tambour. Les femmes, qui sont les principales actrices de la pompe funebre, exprimant leur douleur d'une maniere qui inspire la compassion. Elles s'arrachent les cheveux, elles se déchirent la peau, & leurs cris ne peuvent être représentés. Lorsqu'elles sont fatiguées d'un si rude exercice, on leur donne du vin de palmier en abondance. Ce rafraîchissement les met en état de recommencer la scène, & leur fournit une nouvelle source de larmes, jusqu'à ce que le corps ait reçu la sépulture.

BRUE. 1701.

Pouvoir despotique de l'Empereur.

L'Empereur de Bissao jouit d'une autorité fort despotique. Il a trouvé une voie fort étrange pour s'enrichir aux dépens de ses Sujets, sans qu'il lui en coûte jamais rien. C'est d'accepter la donation qu'un Négre lui fait de la maison de son voisin. Il en prend aussi-tôt possession, & le Propriétaire se trouve dans la nécessité de la racheter ou d'en bâtir une autre. A la vérité, le moyen de se vanger est facile, en jouant le même tour à celui de qui on l'a reçu. Mais l'Empereur n'y

BRUE. 1701.

peut rien perdre, puisqu'ils ne hazarde que de gagner deux maisons pour une. Ce pouvoir arbitraire s'étend sur tous ceux qui habitent dans l'Isle. Un jour, l'Empereur de Bissao avoit confié à la garde des Portugais, un Esclave qui se pendit. C'étoit lui, naturellement, qui devoit supporter cette perte. Mais il ordonna que le cadavre fût laissé dans le même lieu, jusqu'à ce que les Portugais lui fournissent un autre Esclave. Le desagrément de voir pourrir un corps devant leurs yeux, leur fit prendre le parti d'obéir. Dans une autre occasion, deux Esclaves qu'il avoit vendus s'échapperent de leurs chaînes, & furent repris par ses Soldats. L'équité sembloit demander qu'ils fussent restitués à leur Maître. Mais l'Empereur déclara qu'ils étoient à lui, puisqu'ils s'étoient remis en liberté, & les revendit sans scrupule à d'autres Marchands. Le sieur de la Fond, Agent de la Compagnie Françoise, s'étoit procuré un Négre qui jouoit excellemment d'un instrument du Pays, nommé *balafo*. L'Empereur, qui entendit louer le talent de cet Esclave, souhaita de l'acheter; & l'Agent, pour l'intérêt de sa Compagnie, consentit à le vendre. Mais le Négre

Exemples.

s'étant échappé de la maison de l'Empereur, retourna sur le Vaisseau de la Fond, qui lui demanda avec surprise pourquoi il avoit abandonné son Maître. L'Esclave répondit que l'usage de la Cour étoit de tuer les Musiciens à la mort du Prince, pour l'accompagner & le réjouir dans l'autre monde ; & que les Blancs n'ayant pas cette cruelle coutume, il préféroit leur esclavage à celui de l'Empereur. Cependant il fut reclamé par ce Maître impérieux, qui ne craignit pas de démentir son propre exemple ; & l'Agent François n'osa refuser de payer le prix de l'Esclave.

Usages barbares à la mort des Rois de Bissao.

A la mort des Empereurs de Bissao, les femmes qu'ils ont aimées le plus tendrement & leurs Esclaves les plus familiers sont condamnés à perdre la vie, & reçoivent la sépulture près de leur Maître, pour le servir dans un autre monde. L'usage étoit même autrefois d'enterrer des Esclaves vivans avec le Monarque mort. Mais il paroît que cette coutume est abolie. Le dernier Roi n'eut qu'un Esclave enterré avec lui ; & celui qui regne à présent paroît disposé à détruire entierement une loi si barbare. Un Seigneur du Pays avoit donné ordre en

BRUE. 1701.

mourant qu'on enterrât près de lui trois jeunes filles, qu'il avoit choisies pour cet affreux sacrifice. L'empereur les vendit, & donna l'argent aux héritiers du mort.

Tocsin militaire nommé *Bonbalon*.

En parlant de la guerre, on a nommé le tocsin qui sert à rassembler la milice des Négres. Il porte dans cette Isle le nom de *bonbalon*. C'est une sorte de trompette marine, mais sans corde, avec beaucoup plus de grosseur & le double de la longueur. Elle est d'un bois leger. On frappe dessus avec un marteau de bois dur, & l'on prétend que le bruit se fait entendre de quatre lieues. L'Empereur a plusieurs de ces instrumens au long des Côtes & dans l'intérieur de l'Isle, avec une garde pour chacun ; & lorsque le sien a donné le signal, les autres repettent autant de fois les mêmes coups & sur les mêmes tons ; de sorte que ses volontés sont connues, en un moment, par la maniere de les communiquer. Si quelqu'un refuse d'obéir, il est vendu pour l'esclavage. Ce châtiment politique tient tout le monde dans la soumission ; & l'Empereur, pour qui la desobéissance est utile, se plaint quelquefois de trouver ses Sujets trop ardens à le servir.

Au lieu de la qualité de Roi, la plûpart des Ecrivains lui donnent celle d'Empereur; parce que l'Isle étant divisée en huit ou neuf Provinces, ils prétendent que le titre des Gouverneurs répond à celui de Rois. Mais pour confirmer cette remarque, il auroit fallu nous apprendre quels titres ils portent en effet dans la Langue du Pays, & ce qu'ils signifient dans les Langues de l'Europe.

BRUE. 1701.

Le Roi de Bissao qualifié d'Empereur, & pourquoi.

§. III.

Voyage dans l'Isle de Bulam.

Motifs de ce voyage.

TAndis que le Comptoir se formoit à Bissao, Brue entreprit de visiter l'Isle de Bulam, où son premier dessein avoit été d'établir une Colonie. La grandeur de l'Isle l'avoit fait renoncer à ce projet; mais il lui restoit des impressions avantageuses du Pays, & quelque espérance d'en tirer de l'avantage pour les intérêts de la Compagnie. Dans cette vûe, il prit deux Barques, montées par les Laptots de Gorée, & par quelques Papels qui avoient traversé les Détroits dans leurs expéditions, avec deux Pilotes François qu'il se proposoit de laisser à Bissao après son départ, pour exami-

BRUE.

1701.

ner les Côtes & pousser le commerce.

Ile des Sorciers & de Bourbon.

Il mit à la voile entre l'Isle des Sorciers & celle de Bourbon, portant au Sud, pour doubler la Pointe de l'Isle Formosa. Les apparences de celle-ci répondent fort bien à son nom. Elle est couverte de grands arbres, excepté sur les Côtes, qui sont basses & qui ne présentent que des arbrisseaux. Le terroir paroît uni & fertile; mais il manque d'eau fraîche, & c'est apparemment ce qui le rend desert. Brue se sentoit beaucoup de penchant à descendre au rivage, pour observer un si beau Pays. Quelques raisons lui firent remettre ce dessein à d'autres tems. Il remarqua seulement que la longueur de l'Isle est d'environ deux lieues, sur une de largeur. On en compte cinq depuis la Pointe Sud-Est de Bissao jusqu'à la Pointe Nord-Est de l'Isle Formosa.

Isle Formosa.

Observation sur les détroits de ces Isles.

En doublant cette Pointe, on entre dans le bras d'une grande riviere, qui sépare la Peninsule de Biafaras de l'Isle de Bulam. L'entrée de ce Canal peut avoir une bonne lieue de largeur. Ses rives sont hautes, & la mer y bat avec assez de violence, à proportion de la force des marées. Comme le dessein du Général étoit de reconnoî-

tre soigneusement tous ces passages, il avançoit la sonde à la main. Entre la Pointe Ouest de la Peninsule de Biafaras & la Pointe Est de l'Isle Formosa, il trouva depuis deux & trois jusqu'à sept brasses, & qu'il est nécessaire de suivre le milieu du Canal pour éviter les bancs qui le resserrent beaucoup, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la Pointe Nord-Est de l'Isle de Bulam.

Dangers de la plûpart des Biafaras.

En sondant, avec trop peu d'attention pour le reste, les deux Barques échouerent vis-à-vis l'une de l'autre. Le reflux, qui est d'une extrême rapidité dans le Canal, les laissa si vîte à sec, qu'on n'eut pas d'autre parti à prendre que d'y faire la garde, en attendant le retour de la marée. Il est dangereux de demeurer exposé aux Négres de Biafaras. Leur avidité pour le butin les rend attentifs à tous les Bâtimens qui s'approchent de leur Côte, & rarement manquent-ils de les insulter. Ils attachent à leurs pieds, dans ces occasions, des semelles d'écorce d'arbre, longues de deux pieds & larges de sept ou huit pouces, avec lesquelles ils marchent sur la vase sans enfoncer; à peu près comme les Sauvages du Canada font pour marcher

BRUE 1701.

ſur la neige. Quoique les deux Barques fuſſent trop bien armées pour craindre des Ennemis ſi mépriſables, l'Equipage demeura ſous les armes juſqu'à l'arrivée des flots.

Bons ancrages autour de Bulam.

En doublant la Pointe Nord-Eſt de Bulam, on trouve une Crique large d'une lieue, & d'environ la même profondeur, au milieu de laquelle il y a toujours trois ou quatre braſſes d'eau, & dont les bords ſont couverts d'arbriſſeaux. Dans le mauvais tems, c'eſt une fort bonne retraite pour les petits Vaiſſeaux. De cette petite Baye juſqu'à la Pointe Sud, le mouillage eſt ſûr & commode au long de la Côte, pour les plus grands Bâtimens. Mais il faut connoître la nature des marées.

Contrariété des marées & des courans.

Brue en ſentit la néceſſité par ſon expérience; car à peine eut-il gagné la Pointe Eſt, que la même marée qui l'y avoit conduit lui devenant contraire, produiſit le même effet que le reflux. Il n'eut pas d'autre reſſource que de gagner auſſi-tôt le rivage, & d'amarrer contre les arbres, à l'exemple d'un Canot de Biſſagos, qui ſe trouvoit dans le même cas. Il paſſa la nuit dans ce lieu. Ses tentes n'empêcherent pas qu'il n'y fût fort mouillé, & qu'il n'eut beaucoup à ſouffrir d'un

Brue. 1701.

violent ouragan, accompagné de tonnerre & de pluie ; outre l'irrégularité des courans, qui lui firent craindre d'être enlevé de deſſus ſes ancres, & de ſe briſer ſur la Côte. L'obſcurité d'ailleurs étoit ſi épaiſſe, que les objets les plus proches ne pouvant être diſtingués qu'à la lueur des feux, il n'étoit pas poſſible de ſe haſarder en mer. Le jour ſuivant ramena un tems plus tranquille. Les Biſſagos, qui avoient paſſé la nuit ſur le rivage, avec beaucoup d'inquiétude pour leur Canot, s'approcherent des Barques Françoiſes après les avoir long-tems obſervées. Brue les y encouragea par des ſignes d'amitié, & leur fit parler par ſes Interpretes. Il en vint trois à bord, qui furent traités civilement. On les fit boire. On leur offrit quelques petits préſens. Enfin tous les autres s'avancerent, au nombre de quinze.

Rencontre de quinze Biſſagos.

Brue leur ayant déclaré le deſſein qu'il avoit de traverſer l'Isle, & de chaſſer en chemin, ils s'offrirent volontairement à lui ſervir de Guides. Il en prit ſept, & laiſſa le reſte dans ſes Barques, ſous prétexte d'aſſiſter ſes gens ; mais en effet pour lui ſervir d'otages pendant ſa courſe. Après a-

Brue. 1701.

voir doublé la Pointe Eſt de Bulam, il découvrit une belle riviere, de la largeur d'une lieue, & d'une profondeur à recevoir les plus gros Vaiſſeaux. Ce fut là qu'il reconnut la cauſe de cette contrariété qui l'avoit ſurpris dans les marées & les courans. Le canal, ou la riviere, qui eſt entre l'Isle de Bulam & la Peninſule de Biafaras, fait partie de la grande riviere, nommée *Rio grande*, qui ſe diviſe en deux bras à la Pointe Sud-Eſt de Bulam. Il arrive de-là que la marée entrant par deux ouvertures, les flots du canal du Sud, qui vont impétueuſement à l'Eſt, forcent ceux du canal du Nord, qui eſt plus étroit & plus creux que l'autre, à retourner ſur eux-mêmes, & forment ces courans rapides & incertains, qui obligent de jetter l'ancre pour ne pas perdre, par le reflux, ce qu'on a gagné à la faveur de la marée.

Explication des courans.

Depuis la Pointe Nord-Eſt de Bulam juſqu'au Sud-Eſt, l'ancrage eſt excellent, entre douze & vingt braſſes d'un très-bon fond. La Côte eſt unie, & couverte de grands arbres. Les terres intérieures ſont cultivées en pluſieurs endroits, & préſentent une perſpective agréable. Quatre gros ruiſ-

ſeaux ſe déchargent dans la Baye, qui eſt large d'environ deux lieues. Elle forme un Port très-commode pour toutes ſortes de Vaiſſeaux.

BRUE. 1701.

Dans la Peninſule de Biafaras, à l'oppoſite du lieu où les Barques Françoiſes avoient jetté l'ancre, on trouve trois ſources d'eau fraîche qu'on a nommées les *trois Fontaines*. La riviere en eſt éloignée d'une lieue.

Les trois fontaines.

Brue laiſſant ſes deux Barques amarrées avec le Canot des Biſſagos, deſcendit au rivage, accompagné de dix-huit Blancs, de douze Laptots, & de pluſieurs Négres armés, ſans compter les ſept Biſſagos. Il laiſſa un Officier avec le reſte de ſes gens, pour garder les deux Barques, & tenir l'œil ouvert ſur le Canot & ſur les huit hommes qui y étoient reſtés. Après avoir marché l'eſpace de ſix cens pas, & s'être dégagé des bois qui bordent la Côte, il trouva un Pays fort agréable, qui paroiſſoit avoir été habité, & qui eſt encore cultivé tous les ans par trois ou quatre cens Biſſagos, qui viennent y ſemer leur riz, leur maïz & leurs légumes, & qui ſe retirent dans leur Pays après la moiſſon. Le terrain s'éleve inſenſiblement juſqu'au pied de quelques collines, qui ſervent com-

Brue deſcend dans l'Iſle de Buſſam.

Deſcription de cette Iſle.

BRUE.

1701.

me de base à des montagnes plus élevées. Mais les plus hautes ne sont ni escarpées ni stériles. Elles sont couvertes de grands arbres. Les côtés sont capables de culture ; & l'on voit sortir des fréquentes vallées qui les séparent, quantité de petits ruisseaux, qui, suivant le témoignage des Bissagos, ne tarissent jamais dans les plus grandes chaleurs.

Sa fertilité.

Le terroir est gras, riche & profond, autant qu'on en peut juger par la hauteur des arbres qu'il produit. Il s'y trouve des palmiers de toutes les especes. On y voit aussi des chênes verds, les uns droits, d'autres tortus, qui paroissent très-propres aux édifices ; & des poiriers de la même espece que dans les Isles de l'Amérique. Le bois en est fort bon pour toutes sortes d'usages, pourvû qu'on apporte un peu de soin à le garantir de certains insectes qui l'alterent beaucoup. Le rivage offre une pierre grise d'un beau grain. Toutes les rivieres ont du sable fort net ; & la mer jette sur les Côtes une si grande quantité d'huitres & d'autres coquillages, qu'on ne sçauroit manquer de ciment. La Pointe Sud de l'Isle est une Prairie naturelle, où le pâturage est excellent.

Brue, 1701.

On y voit des troupeaux de vaches & de chevaux ſauvages. Les chevaux ſont petits ; mais les taureaux & les vaches paroiſſent d'une groſſeur extraordinaire. Les cerfs, les daims, les buffles, ne ſont pas en moindre abondance. On rencontre même quelques éléphans, qui viennent ſans doute du Continent.

Pourquoi elle eſt deſerte.

L'Iſle de Bulam appartenoit anciennement aux Biafaras ; mais les Biſſagos, leurs Ennemis, leur ont fait une guerre ſi cruelle, qu'après en avoir enlevé un grand nombre pour l'eſclavage, ils ont forcé le reſte de ſe renfermer dans leur Pays. Cependant les Vainqueurs n'ont jamais entrepris de ſe mettre en poſſeſſion de leur conquête. Ils s'y rendent, chaque année, au nombre de trois ou quatre cens, pendant les mois de Février, de Mars, d'Avril & de Mai, pour y faire leurs *Lugans*, ou leurs Plantations ; & la fin de la moiſſon eſt le ſignal qui les rappelle chez eux. S'il s'y en trouve dans d'autres tems, comme à l'arrivée du Général François, ce ſont ou des Avanturiers qui vont ravager les Côtes des Biafaras, ou des Chaſſeurs qui viennent tuer des éléphans. Ces animaux ſont toujours une riche proie

BRUE.

1701.

pour les Négres, qui, outre le profit des dents, se nourrissent long-tems de la chair. C'est cette destruction qui empêche les éléphans de multiplier, comme ils feroient nécessairement dans une Isle où il ne se trouve pas de lions, ni d'autres bêtes de proie qui leur fassent la guerre.

Bulam ne manque pas d'oiseaux, soit de passage, soit naturels au Pays. La mer y est remplie de poissons. Les tortues & les coquillages de toute espece y sont en si grande abondance, que l'homme le plus paresseux y peut vivre avec peu de travail. Brue, & tout son cortege, qui n'avoient avec eux que du biscuit, du vin & de l'eau-de-vie, ne laisserent pas de faire fort bonne chere pendant quelques jours, qu'ils employerent à faire le tour de l'Isle. Ils la trouverent charmante dans toutes ses parties, & fort propre à l'établissement d'une Colonie, qui ne manqueroit pas de devenir bien-tôt riche & florissante. Le commerce y seroit avantageux avec les Portugais & les Négres des Pays voisins, non-seulement en marchandises de l'Europe, mais même en productions du Pays, telles que le sucre, le rum, le coco, l'indigo, le coton, le roucou, &c.

L'Isle de Bulam fort propre à l'etablissement d'une Colonie.

Brue.

1701.

qui n'y réussiroient pas moins que dans les Isles de l'Amérique. Il seroit d'autant plus aisé d'y établir des Manufactures de sucre, que les cannes viennent en perfection au Sénegal, d'où l'on pourroit en tirer facilement; & la plus grande partie de l'Isle étant déja défrichée, les plantations s'y feroient sans peine. Les Esclaves qui sont si chers en Amérique, se trouveroient ici à bon marché. On pourroit s'assurer la possession tranquille du Pays, soit par un Traité avec les Bissagos, ou par la voie de la force, en les châtiant s'ils entreprenoient de s'y opposer.

Brue mit quatre jours à faire le tour de l'Isle. Quoique fatigué en retournant à ses barques, il s'applaudit beaucoup d'un voyage qui le confirmoit dans la résolution d'établir une Colonie à Bulam, semblable à celle de l'Isle *das Vaccas*, ou *des Vaches*, sur la côte d'Hispaniola. Suivant son calcul, l'Isle de Bulam a huit ou dix lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, cinq de largeur du Nord au Sud, & vingt-cinq ou trente de circonférence.

Brue en fait le tour par mer.

Après avoir fait ses observations par terre, il entreprit d'en faire le tour sur ses barques, pour reconnoî-

BRUE.

1701.

tre parfaitement les bayes, les rocs, les ports & les profondeurs. Il partit avec des provisions fraîches, en suivant la même direction qu'il avoit prise pour venir. La sonde, qu'il n'abandonnoit pas, ne put lui faire trouver de passage entre l'Isle de Bulam & l'Isle Formosa. C'est un banc continuel, où le moindre vent met la mer dans une grande agitation. Il y envoya les Bissagos dans leur canot, avec la précaution d'en retenir quatre pour la sureté de deux Pilotes dont il les fit accompagner. Quoique la marée fût pleine, le canot toucha le fond dans plusieurs endroits, & les Négres furent obligés de se jetter dans l'eau pour le tirer au-travers des rocs sur une basse de la plus dure espece. Il rejoignit les barques à la Pointe Ouest de Formosa, où elles s'étoient rendues par un passage plus sûr. Les rocs continuent d'une pointe à l'autre, en formant un demi-cercle jusqu'à celle du Nord-Ouest dans l'Isle de Bulam. Cependant à la distance de deux cables de ces rocs, on trouve de l'eau depuis huit jusqu'à dix brasses.

Passage impossible entre Bulam & Formosa.

Isle des Bissagos ou das Galinas.

En avançant entre l'Isle de Bulam & celle des Bissagos, que les Portugais ont nommée l'Isle *das Gallinas*,

parce qu'elle produit beaucoup de volaille, on rencontre un canal d'une lieue de large, qui a l'apparence d'une rue fort droite, & qui a cinq lieues de long au Sud-Est. Le fond est depuis douze jusqu'à trente-six brasses. Entre les bancs & les basses qui commencent à la pointe de l'Isle des Bissagos, & qui continuent jusqu'à une Isle deserte qui est à l'Est-Sud-Est de Kasnaback, on trouve au long du rivage, à deux cables de distance, un fond de gravier entre quatre & cinq brasses.

Brue. 1701.

Les basses de l'Isle de Bulam commencent à deux lieues de sa pointe Nord-Ouest. Cet espace forme la rade de l'Ouest, qui n'est pas moins sûre & moins commode pour l'ancrage que celle de l'Est. Les bancs reparoissent & forment un angle droit, à deux lieues de la pointe de l'Isle, par une ligne qui retourne & qui va se terminer à la pointe Sud-Sud-Est. Entre cette pointe des rocs & celle de Tombali au Continent, qui est habitée par les Négres *Nalous* ou *Anallus*, on découvre le plus grand bras de *Rio Grande*, qui a dans toutes ses parties depuis vingt jusqu'à trente brasses d'eau. Brue s'engagea dans ce bras, entre la pointe

Bancs & basses.

Brue.

1701.

des Nalous & celle de Troisfontaines. Rio Grande a deux lieues de largeur dans ce lieu. Après avoir coulé pendant quelques lieues à l'Eſt & à l'Oueſt, & fait un grand détour au Sud, il prend un autre cours au Nord-Eſt, juſqu'à ce qu'il ſoit diviſé en deux bras par l'Iſle de Biſague.

Rio Grande & ses bords.

Tout le Pays aux deux côtés de cette riviere, eſt fort bien peuplé. Brue entendit pendant la nuit les tambours qui battoient dans chaque quartier; ſoit par ſimple amuſement, ſoit que les deux barques fuſſent ſuſpectes aux Habitans, & qu'ils vouluſſent faire connoître qu'ils étoient ſur leurs gardes. Les bords de Rio Grande ſont couverts de gros arbres, qui firent naître aux Portugais la penſée d'y venir conſtruire des vaiſſeaux. Celui qu'on nomme *le Misheri*, donne d'excellentes planches, qui ſont fort aiſées à travailler, & qui ont la propriété d'être à l'épreuve des vers, non-ſeulement ſur cette côte où les vaiſſeaux s'en reſſentent beaucoup, mais encore dans toutes les parties de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Amérique. La réſine onctueuſe dont cet arbre eſt rempli, a tant d'amertume, qu'on n'attribue pas ſa vertu à d'au-

Brue.

1701.

tre cause. Il n'est pas fort haut, & rarement surpasse-t-il vingt ou vingt-deux pieds : mais il a le tronc d'une grosseur surprenante.

Sur les bords des ruisseaux & dans les terrains marécageux, on trouve certains arbres d'une hauteur médiocre, qui ressemblent par le bois & par les feuilles au Mahot de l'Amérique, dont l'écorce sert au lieu d'étouppe pour calfater les vaisseaux. Les habitans au défaut de godron, qui leur manque souvent, emploient l'huile de palmier, mêlé avec de la glue vive, & bouillie jusqu'à la consistence nécessaire. Pour suppléer aux cables, la nature a donné au Pays certains roseaux, nommés *Bumbus*, qui croissent dans les lieux marécageux. On les coupe, on les laisse rouir dans l'eau; après quoi les ayant bien battus pour en séparer les parties les plus grossieres, on les file en corde. Ce qui manque au Pays, c'est du bois propre à faire des mâts. Le misheri est trop court, le palmier trop pesant, & tous les autres arbres trop faciles à se fendre; de sorte qu'on est réduit à se servir du palmier : mais pour corriger sa pesanteur, on n'y met pas de perroquets, & l'on fait généralement les

Ce qui manque au Pays pour l'équipement des Vaisseaux.

BRUE. 1701.

mâts fort courts. Il eſt étrange que l'Iſle produiſant un ſi grand nombre de cocotiers, on ne s'y ſerve pas, comme aux Indes Orientales, des coſſes pour en faire des cordes.

Iſle de Biſague.

Après avoir paſſé l'Iſle de Biſague, d'où les Biſſagos ont peut-être tiré leur nom, Brue trouva une lieue plus loin, ſur la gauche, un *Marigot*, (81) ou une petite riviere, dans laquelle s'étant avancé l'eſpace d'une lieue, il arriva près de *Ghinala*, grand village habité depuis long-tems par les Portugais. Il y trouva un petit vaiſſeau Anglois de Sierra Leona, commandé par le Capitaine *Glick*, qui s'étoit marié dans ce Pays avec une riche Négreſſe. Outre une groſſe ſomme d'argent, elle lui avoit apporté la propriété d'une grande Iſle dans la riviere de Sierra Leona ; & tandis qu'il faiſoit cultiver ſon bien par des eſclaves, il exerçoit un commerce avantageux ſur les côtes voiſines. Son vaiſſeau étoit un brigantin de 50 ou 60 tonneaux, conſtruit à Sierra Leona. A l'arrivée des François, il ſe hâta de

Anglois marié avec une riche Negreſſe.

(81) Ce nom ſignifie proprement l'eau qui reſte dans les terres, lorſque la marée ſe retire ; mais les François le donnent ſans diſtinction à toutes les rivieres qui ſont ſur cette côte.

venir faire des civilités au Général. Le Signore *Patricio Pareſſe*, un des principaux habitans, ne fut pas moins empreſſé dans les ſiennes, & lui offrit ſa maiſon qu'il accepta. Cet honnête Afriquain étoit né d'un pere Hollandois & d'une Mulâtre Portugaiſe. Il étoit blanc, mais avec un cercle noirâtre autour des yeux, qu'il tenoit apparemment de ſa mere. Il avoit hérité la gravité du Portugal, & la propreté de la Hollande. Il étoit riche. Sa maiſon étoit fort belle. A peine Brue y fut-il entré, qu'il y reçut la viſite du Chef des Portugais & de tous les *Fidalgos* du voiſinage, perſonnages fort remarquables par la longueur de leurs noms & de leurs titres.

BRUE.

1701.

Situation de Ghinala.

Le village de Ghinala eſt ſitué ſur la rive droite du Marigot ou de la riviere du même nom. Elle donne auſſi ſon nom au Royaume, qui porte également celui de Biafaras. Cette Région eſt conſidérable par le nombre des Portugais blancs, noirs, bazanés & mulâtres, qui y jouiſſent d'une fortune aiſée, & qui ſont aſſez bien logés. L'antichambre, qu'ils appellent *le Portique de leurs maiſons*, eſt agréable & fort bien meublé. Nul Etranger ne

BRUE.

1701.

pénetre plus loin dans un Pays où la jalousie est le vice général. Femmes & Maîtresses, tout est renfermé sous une même clef. A l'exception de ce point, les Portugais de Ghinala sont civils & complaisans. Brue employa trois jours à rendre ses visites, & à prendre des informations sur l'état du commerce.

Brue rend visite au Roi.

Il partit escorté de vingt hommes de sa suite & de plusieurs Gentilshommes Portugais, qui se firent honneur de l'accompagner l'espace d'une lieue, jusqu'à la Cour du Roi de Ghinala ou de Biafaras; car ce Monarque est également connu sous ces deux noms. Il le trouva informé de son approche, & déja prêt à le recevoir, sous un arbre qui est vis-à-vis de son enclos. Son habillement étoit un pagne noir, qui lui tomboit jusqu'au milieu des jambes, avec un manteau de la même couleur, des sandales noires, sans bas; & sur la tête un grand chapeau noir; de sorte qu'à la reserve de ses dents & de ses yeux, on n'appercevoit rien que de noir dans sa figure.

Civilités & offres qu'il reçoit de ce Prince.

Il reçut avec beaucoup de civilité le compliment & les présens du Général François, en lui touchant plusieurs fois la main, & l'assurant qu'il

verroit

verroit volontiers des François dans ses Etats ; qu'il leur accorderoit une protection particuliere, & qu'il prendroit plus de plaisir à commercer avec eux qu'avec toute autre Nation ; qu'il leur donnoit la permission de s'établir dans les lieux qu'ils voudroient choisir, & d'y bâtir des Magasins & des enclos. Enfin Brue lui témoignant quelque desir de former un établissement dans l'Isle de Bulam, dont il n'ignoroit pas, lui dit-il, que le Domaine étoit à lui, il répondit que rien ne pouvoit lui être plus agréable que de voir les Bissagos ses ennemis chassés pour jamais de cette Isle ; qu'il en faisoit présent de tout son cœur aux François ; & que si cette espace de Pays ne leur suffisoit pas, il y joindroit volontiers d'autres terres du côté de Trois-fontaines. Ensuite il examina curieusement les présens du Général ; & pour lui témoigner qu'il en étoit satisfait, il fit apporter du vin de palmier, dont il lui fit boire, après avoir bu lui-même à sa santé.

BRUE. 1701.

Il prit tant de plaisir dans sa conversation, qu'il parut chagrin de ne pouvoir le retenir quelques jours de plus à sa Cour. Il lui donna un dîner dans le goût du Pays ; c'est-à-dire, que l'a-

BRUE.

1701.

bondance y tint lieu de la délicatesse. Cependant le riz étoit fort bien préparé ; & la volaille bouillie qu'on servit dessus, étoit coupée en quartiers avec assez de propreté. Après le repas, Brue visita le village, qu'il trouva fort grand. Le Pays aux environs lui parut délicieux. Les bananiers & les autres arbres dont les maisons sont entourées, les enclos de roseaux, les haies d'épine, forment des perspectives charmantes. La situation du village est sur le bord d'une riviere médiocre, qui venant de l'Est va se jetter dans celle de Kurbali. Elle répand la fécondité dans un terroir déja riche & fertile, qui le deviendroit encore plus s'il étoit cultivé par d'autres mains. La cire, les esclaves & l'yvoire y entretiennent un commerce considérable. Les éléphans y sont en grand nombre malgré les persécutions des Négres, qui en aiment autant la chair que les dents.

Beauté du Pays.

Les François retournerent le soir à Ghinala, & prirent le reste du jour pour se reposer Le lendemain Brue eut la curiosité de faire six lieues sur la riviere, pour visiter un village où l'excellence du bois porte divers Européens à faire construire des vais-

Lieu où les Europées construisent des Vaisseaux.

BRUE. 1701.

ſeaux. Il y en trouva un ſur les chantiers, d'environ cent tonneaux. Le ſeul deſavantage du Pays eſt de manquer de mâts.

La plùpart des villages au long de la riviere ſont habités par des Portugais, quelquefois entremêlés de Négres; mais on diſtingue aiſément leurs maiſons par la forme & la grandeur. Outre la cire, les eſclaves & l'yvoire, le Pays produit pour le commerce de grands cuirs ſéchés, du coton, quelques plumes d'Autruche, & des gommes de différentes ſortes. Il fournit même de l'or, qui vient des terres intérieures au Sud & à l'Eſt, mais ſans qu'on connoiſſe autrement les lieux.

Commodité de Rio Grande pour le commerce.

Rio Grande eſt navigable juſqu'à cent cinquante lieues de ſon embouchure, du moins pour les barques & les autres petits bâtimens. Brue aſſure que ſi l'établiſſement de Bulam étoit une fois formé, & qu'on n'y laiſſât pas manquer les marchandiſes de l'Europe, on pourroit s'ouvrir un commerce fort étendu dans toutes ces Régions. Les Portugais de Biſſao & des rivieres de *Geſves*, de Nunez, de Kurbali, de Rio Grande, &c. s'empreſſeroient d'y venir prendre les commo-

BRUE.

1701.

dités dont ils auroient besoin, & d'y apporter en vente ou en échange leurs propres richesses.

§. IV.

Voyage à Kazegut, une des Isles des Bissagos.

APrès avoir fait toutes les observations convenables à ses vûes, Brue revint à Bissao, où il trouva les édifices du Comptoir fort avancés. Comme il n'y avoit rien qui demandât nécessairement sa présence, il remonta aussi-tôt dans sa barque, pour visiter quelques Isles des Bissagos. On en compte treize ou quatorze, dont les principales & les plus fréquentées sont Kasnabak, las Gallinas, Kazegut, Karache, Aranghera, Papagago ou l'Isle des Perroquets, Formosa, Babachoka, Bissague, & Warange. Il y en a quelques autres moins connues, parce qu'elles sont peu fréquentées. Chacune de ces Isles est gouvernée par un Chef, qui est revêtu de l'autorité souveraine. Tous ces petits Monarques sont indépendans l'un de l'autre, & se font même souvent la guerre; mais ils s'unissent pour la faire sur le Continent aux Biafaras leurs anciens ennemis, qu'ils ont chassés de

Nombre des Isles des Bissagos.

l'Isle de Bulam. Leurs canots sont assez grands pour recevoir vingt-cinq ou trente hommes, avec des provisions & leurs armes, qui sont l'arc & le sabre.

BRUE. 1701.

Qualités des habitans.

Les Négres de ces Isles sont grands & robustes, quoique leurs alimens ordinaires soient le poisson, les coquillages, l'huile & les noix de palmier, & qu'ils aiment mieux vendre leur riz, leur maïz & leurs légumes aux Européens, que de les reserver pour leur usage. Ils sont Idolâtres, & d'une cruautè extrême pour leurs ennemis. Ils coupent la tête à ceux qu'ils tuent dans leurs guerres : ils emportent cette proie pour l'écorcher ; & faisant sécher la peau du crâne avec la chevelure, ils en ornent leurs maisons comme d'un trophée. Au moindre sujet de chagrin, ils tournent aussi facilement leur furie contre eux-mêmes. Ils se pendent, ils se noient, ils se jettent dans le premier précipice. Leurs Héros prennent la voie du poignard. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie. S'ils croient qu'un Vaisseau leur en apporte, ils se disputent l'honneur d'y arriver les premiers, & rien ne leur coûte pour se procurer cette chere liqueur. Alors le plus foible devient la proie

Leur passion pour l'eau-de-vie. A quoi elle les porte.

BRUE.

1701.

du plus fort. Dans ces occasions ils oublient les loix de la nature. Le pere vend ses enfans ; & si ceux-ci peuvent l'emporter par la force ou l'adresse, ils traitent de même leurs peres & leurs meres.

Formosa est la plus orientale de toutes leurs Isles, mais elle est inhabitée. Celles das Gallinas & de Kasnabak, qui sont situées à la tête des bancs & des basses qui environnent cette chaîne d'Isle, sont également fertiles & peuplées. L'eau fraîche y est en abondance. Les Côtes sont remplies de poisson & de coquillages. Avec un peu plus d'industrie pour cultiver leurs terres, les Habitans pourroient faire un commerce considérable, car le terroir est excellent dans toutes les Isles.

Description de Kazegut.

Kazegut est une des plus grandes & des plus fertiles. Elle est renfermée dans un cercle de bancs de sable & de basses, excepté aux deux pointes du Nord-Est & du Sud-Ouest, où les Vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. On compte dix ou douze lieues depuis la pointe de Bernasel dans l'Isle de Bissao, jusqu'à la pointe Nord-Est de Kazegut, & cinq seulement jusqu'à celle de Saint Martin. En partant de la poin-

BRUE.

1701.

te de Bernasel, il faut suivre de près l'Isle des Perroquets ; sans quoi les marées & les courans écartent beaucoup un Vaisseau, & l'obligent de louvoyer long-tems pour regagner ce qu'il a perdu. Les Habitans de Kazegut sont les plus civils de tous ces Insulaires, & doivent cet avantage au commerce. Mais il y a néanmoins des précautions nécessaires pour traiter avec eux. Brue qui en étoit bien informé les observa soigneusement. Lorsqu'il eut amaré sa Corvette, il fit arborer son pavillon & tirer une petite piece d'artillerie. Trois Bissagos, qui parurent aussi-tôt sur le rivage, firent connoître par des signes qu'ils souhaitoient d'être conduits à bord. On les prit dans l'Esquif. C'étoit un des Grands de l'Isle & des plus proches parens du Roi, accompagné de deux personnes de sa famille. Il n'avoit qu'un pagne autour de la ceinture, & un chapeau sur la tête. Ses cheveux étoient graissés d'huile de palmier, ce qui les faisoit paroître rouges. Il salua civilement Brue, en se découvrant la tête ; & l'ayant pris par la main, il lui demanda des nouvelles du sieur de la Fond, dont il avoit été l'ami particulier.

Brue y arrive. Seigneur, Négre.

BRUE.

1701.

Cérémonie bizarre d'un Négre.

Tandis que le Général traitoit ce Seigneur Négre avec de l'eau-de-vie, on vit paroître un Canot chargé de cinq Insulaires, dont l'un étant monté à bord s'arrêta sur le tillac, en tenant un coq d'une main, & de l'autre un couteau. Il se mit à genoux devant Brue, sans prononcer un seul mot. Il y demeura une minute; & s'étant levé, il se tourna vers l'Est & coupa la gorge au coq. Ensuite s'étant remis à genoux, il fit tomber quelques gouttes de sang sur le pied du Général. Il alla faire la même cérémonie au pied du mât & de la pompe; après quoi retournant vers le Général, il lui présenta son coq. Brue lui fit donner un verre d'eau-de-vie, & lui demanda la raison de cette conduite. Il répondit que les Habitans de son Pays regardoient les Blancs comme les Dieux de la mer; que le mât étoit une Divinité qui faisoit mouvoir le Vaisseau; & que la pompe étoit un miracle, puisqu'elle faisoit monter l'eau, dont la propriété naturelle étoit de descendre.

Brue renvoya le Seigneur Négre après lui avoir fait un présent. Comme la nuit s'approchoit, il remit sa descente au lendemain. Le premier In-

falaire qu'il rencontra ſur le rivage fut ce méme Seigneur, qui venoit au-devant de lui pour le conduire dans ſon habitation. Elle étoit à trois cens pas du rivage, bâtie à la maniere des Portugais, & blanchie en dehors, avec un porche ouvert, qui étoit environné de grands palmiers, & garnie de chaiſes de bois aſſez propres. Après quelques momens de converſation, le Négre conduiſit Brue vers un édifice, qui étoit à cinquante pas de la maiſon, & que les François reconnurent avec beaucoup d'étonnement pour une Chapelle, qui avoit ſon autel, ſes bancs, & meme une cloche d'environ trente livres, ſuſpendue près de la porte à un grand arbre. Le Seigneur Négre fit ſonner la cloche, & dit à Brue qu'aimant les Chrétiens ſans l'être lui-même, il avoit fait bâtir cette Chapelle pour l'uſage de ceux qui pourroient venir dans l'Isle; & que ſi quelque Prêtre vouloit s'y établir avec lui, il s'engageoit à ne le laiſſer manquer de rien.

Maiſon d'un Seigneur de l'Iſle.

Chapelle qu'il avoit bâtie ſans être Chretien.

Enſuite ils ſe rendirent enſemble à la maiſon, ou ſi l'on veut, au Palais du Roi, qui n'étoit éloigné que d'un mille. Ce Prince parut charmé de la viſite qu'il reçevoit du Général. C'é-

Viſite que Brue rend au Roi de Kazegut.

BRUE.

1701.

toit un vénérable vieillard d'environ ſoixante-dix ans. Sa barbe étoit friſée, & preſque blanche. Il avoit la bouche & les yeux agréables, & l'air majeſtueux. Son habillement n'étoit qu'un pagne & un Chapeau. Il ſe découvrit pour ſaluer Brue; & lui ayant pris la main, en repétant pluſieurs fois qu'il étoit le bien venu, il lui offrit la liberté de s'établir dans ſon Iſle. Brue lui fit préſent de quelques curioſités de l'Europe & de deux barils d'eau-de-vie. Sa maiſon n'étoit pas ſi commode que celle de ſon parent; mais elle ne manquoit ni de chaiſes ni de tables. Il retint le Général à dîner. Les mets furent de la volaille bouillie dans du riz, de la venaiſon, du mouton & du bœuf. Le vin de palmier étoit excellent, & l'eau-de-vie du Général ne fut pas épargnée. Enſuite le Roi propoſa de fumer, & preſſa Brue de ſe ſervir de ſa pipe. Le tuyau n'avoit pas moins de cinq pieds de longueur, & la tête étoit aſſez grande pour contenir un quarteron de tabac. Elle étoit ornée de divers anneaux & d'autres bijoux de cuivre blanc. Le Roi fit préſent au Général de deux cocqs; ce qui paſſe à Kazegut pour la plus haute marque de diſtinction, parce que cet

animal eſt conſacré particulierement aux Divinités de l'Iſle. Brue. 1701.

La longueur de Kazegut ſurpaſſe trois fois ſa longueur. Le terroir eſt riche & bien cultivé. Il produit en abondance des lataniers, des palmiers, & des orangers, du maïz, du riz, des courges, des pois & d'autres eſpeces de légumes. Brue remarqua près du Palais quarante ou cinquante Négres armés de ſabres, qu'il prit pour la Garde du Roi. Kazegut, Karache, Koſnabak, & las Gallinas ſont les ſeules Iſles des Biſſagos où le commerce ſoit ſans péril pour les Etrangers. Dans toutes les autres, il faut être dans une défiance continuelle, & ne pas ſe hazarder témérairement au rivage. Les Portugais ſe ſont repentis pluſieurs fois d'avoir négligé les précautions. A bord même, c'eſt-à-dire ſur ſon propre Vaiſſeau, un Etranger ne peut être trop ſur ſes gardes, particulierement dans les ténebres; & l'ancre doit être jettée dans un lieu, où l'on ne puiſſe pas craindre que la marée laiſſe jamais un moment le Vaiſſeau à ſec. Brue donne des avis fort utiles pour la conduite qu'il faut tenir enſuite avec les Inſulaires. Après avoir arboré les couleurs & tiré un coup

Propriétés de l'Iſle.

BRUE.

1701.

Avis sur la maniere de se conduire avec les Insulaires.

de canon, il conseille d'envoyer au rivage un Interprete, avec des essais de marchandises, & une bouteille d'eau-de-vie pour le Roi ou le Chef de l'Isle. Pour cette députation, il recommande que la Chaloupe soit bien armée, & n'approche pas plus du rivage qu'il n'est nécessaire pour débarquer l'Interprete. Les Insulaires le reçoivent & le conduisent à leur Roi, qui se trouve souvent sur le bord de la mer, dans la foule de ses Sujets. Leurs complimens sont fort ennuyeux, & consistent à repéter mille fois, *bon-jour*, *soyez le bien venu*. On convient néanmoins assez promptement du prix des Esclaves, de l'yvoire, & des autres marchandises. La Chaloupe ramene l'Interprete, qui rend compte de sa négociation. Si les Habitans ont des Esclaves ou d'autres biens à vendre, ils s'empressent bien-tôt de les amener à bord dans leurs Canots. C'est alors qu'il faut redoubler la garde, tenir l'Equipage sous les armes, & pointer même le canon, pour forcer les Négres d'entrer l'un après l'autre. Malgré le danger, il n'y a pas d'année où l'on ne tire de ces Isles trois ou quatre cens Esclaves, dont le prix est depuis quinze jusqu'à vingt barres ; & ce com-

Brue. 1701.

merce pourroit recevoir beaucoup d'augmentation s'il étoit bien ménagé. Les marchandises qui conviennent à ces Isles sont l'ambre jaune, les étoffes de laine jaunes & rouges, l'eau-de-vie en abondance, les sonnettes, les armes-à-feu, sur-tout pour la chasse; les paremens de lit rouges & jaunes, les étoffes de coton ou les pagnes, la vaisselle d'étain, les bassins de cuivre, des toiles de différentes sortes, & des grains de verre rouges & noirs.

Plaintes du Roi de Kazegut contre les François.

Le Roi de Kazegut avoit eu de grands sujets de plainte, qu'il promit d'oublier en faveur du Général Brue. En 1687, le sieur de la Fond, qui étoit venu commercer dans ces Isles, avoit perdu quelques marchandises par le pillage des Habitans. Pendant qu'il cherchoit à se vanger, il arriva sur la Côte un Vaisseau de guerre François nommé le *Lion*, sous le commandement du sieur de Montisier. Les deux Capitaines convinrent de piller l'Isle, & débarquerent, dans cette vûe, deux cens hommes qui n'y trouverent aucune résistance. Le Roi, qui se nommoit *Dukermenay*, se voyant surpris dans sa maison, sans espérance de pouvoir se sauver par la fuite, prit le par-

BRUE
1701.

ti d'y mettre le feu de ses propres mains & de se brûler vif. Les Négres se retirerent si promptement dans les montagnes, que de deux ou trois mille Habitans, il fut impossible aux François d'en prendre plus de dix ou douze. Le mauvais succès de cette entreprise fit craindre à la Fond que le commerce ne fût interrompu pour jamais avec tous ces Peuples; mais il eut l'habileté de leur persuader qu'il n'avoit pas eu de part au pillage, & qu'ils ne devoient accuser que les Corsaires.

Usages des habitans de Kazegut.

Les Habitans de Kazegut, sur-tout ceux qui sont distingués par le rang ou les richesses, se frottent les cheveux d'huile de palmier; ce qui les fait paroître tout-à fait rouges. Les femmes & les filles n'ont autour de la ceinture qu'une espece de frange épaisse, composée de roseaux, qui leur tombent jusqu'aux genoux. Dans la saison du froid, elles en ont une autre qui leur couvre les épaules, & qui descend jusqu'à la ceinture. Quelques-unes en ajoutent une troisiéme sur la tête, qui pend jusqu'aux épaules. Rien n'est si comique que cette parure. Elles y joignent . es bracelets de cuivre & d'étain aux bras & aux jambes. En général les deux sexes ont la taille belle, les traits

Brue. 1701.

du visage assez réguliers & la couleur du jais le plus brillant, sans avoir le nez plat, ni les levres trop grosses. L'esprit & la vivacité ne leur manquent pas. Il ne seroit pas difficile de les instruire dans toutes sortes d'arts, si leur indolence n'étoit un obstacle insurmontable; mais ils souffrent l'esclavage avec tant d'impatience, surtout hors de leur Patrie, qu'il est dangereux d'en avoir un grand nombre à bord. La Fond, après en avoir acheté plusieurs, avoit pris toutes sortes de précautions pour les tenir sous le joug, en les enchaînant deux à deux par le pied, & mettant des menotes aux plus vigoureux. Ils n'en trouverent pas moins le moyen d'arracher l'étoupe du Vaisseau; & l'eau pénétra si vîte, qu'il auroit coulé à fond, si le Capitaine n'eût rencontré fort heureusement une vieille voile qui servit à boucher le trou. Le naturel fier & indomptable de ces Insulaires, & leur paresse obstinée, sont des vices si connus en Amérique, qu'on ne les y achette qu'avec de grandes précautions. Ils ne travaillent qu'à force de coups. Ils se dérobent souvent par la fuite, & quelquefois ils se détruisent eux-mêmes.

Leur paresse & leur fierté dans l'esclavage.

BRUE.

1701.

§. V.

Affaires de Bissao.

Le Comptoir François s'acheve à Bissao.

EN arrivant de Kazegut, le Général trouva ses édifices presqu'achevés. Le fossé demandoit encore quelque travail ; mais la haie étoit entierement plantée ; & deux ou trois nuits paroissoient suffire pour la perfection de l'entreprise. Son premier soin fut de se rendre auprès de l'Empereur, qui le reçut avec de grands témoignages d'amitié & de nouvelles assurances de protection. Les femmes de ce Prince & les Seigneurs de la Cour lui firent mille offres de service. Enfin dans cette occasion, comme en 1723, lorsqu'il retourna au Sénegal avec la qualité de Directeur, toutes les apparences devoient lui persuader que l'Empereur & ses Peuples étoient de bonne foi dans ses intérêts.

Il se crut obligé de rendre une seconde visite au Gouverneur Portugais, avec lequel il vivoit aussi-bien qu'on pouvoit l'attendre de l'un & de l'autre dans l'opposition de leurs intérêts. Dom Rodrigo apprenant que Brue se proposoit de loger dans son nouveau Comptoir, le pressa de prendre un appartement dans le Fort. Il



Femmes de Kazegut en différents habits

BRUE.

1701.

s'en défendit, parce que le Fort étoit trop éloigné de ses Bâtimens. Le Gouverneur lui offrit le Couvent des Cordeliers, que Brue refusa par la même raison. Enfin il accepta un magasin dont la situation lui parut plus commode, & les Portugais le firent aussitôt meubler pour l'y recevoir. Le Dimanche suivant, Brue étant à la Messe avec le Gouverneur, qui l'y avoit invité, observa qu'une des peintures de l'Autel portoit les Armes de la Compagnie Françoise, c'est-à-dire *argent semé de fleurs de Lys d'or*, avec deux Négres pour support. Il les fit remarquer au Gouverneur, comme une preuve que sa Nation avoit eu des Etablissemens dans l'Isle avant les Portugais, ou du moins aussi-tôt qu'eux, puisque cette peinture paroissoit aussi ancienne que l'Eglise. Dom Rodrigo répondit qu'il n'entreprenoit pas de décider cette difficulté; mais il protesta qu'un Empereur de Bissao avoit envoyé son fils au Roi de Portugal, pour le reconnoître en qualité de Souverain, & s'étoit engagé par un Traité exclusif à recevoir les Portugais dans son Isle, & à leur permettre d'y élever un Fort. Ce récit parut d'autant plus fabuleux à Brue, que le Gouverneur ne put lui

Armoires de la Compagnie Françoise dans l'Eglise des Portugais.

Explications du Gouverneur.

BRUE.

1701.

citer le tems dont il parloit, ni sous quels Rois de Portugal & de Bissao le Traité s'étoit conclu, ni même la date (82) de l'érection du Fort. Aussi n'abandonna-t-il pas le projet d'établir son commerce & de ruiner celui des Portugais.

Amitié politique entre les deux Chefs.

L'amitié fut entretenue extérieurement par des visites, des présens, & des festins mutuels. Cependant lorsque Brue fut à la veille de son départ, il reçut de la main d'un Officier du Fort une protestation formelle au nom

(82) On trouve dans la Gazette de Paris du mois de Novembre 1694 un article de Lisbonne en date du 26 Octobre, où l'on raconte qu'il étoit arrivé un Vaisseau de Kachao avec un Prince Négre nommé *Batonto*, fils de *Bacompoloco* Empereur de l'Isle de Bissao; que son pere l'avoit envoyé à la Cour de Portugal pour se faire baptiser; pour en amener des Missionnaires; pour demander la protection du Roi, & pour lui promettre la liberté de bâtir un Fort dans son Isle. La Gazette de la même Ville du 18 de Décembre, dit dans un autre article de Lisbonne du 9 Novembre, que ce jeune Prince avoit été baptisé dans la Chapelle du Château par Contarini, Nonce du Pape, que le Roi lui avoit servi de Parrein, l'avoit nommé *Emmanuel*, & lui avoit fait présent d'un joyau de 800 pistoles. *Voyez Barbot*, dans sa Description de la Guinée, p. 428. On ne peut contester ce fait; mais il paroît si peu que les Portugais eussent profité des offres du Prince, que *le Maire* dans son Voyage publié en 1694, déclare positivement qu'ils n'avoient point alors de Fort dans l'Isle de Bissao. Mais en quelque année qu'eût été bâti celui que Brue y trouva, le droit des François, qui portoit sur un Traité de commerce plus ancien, n'en pouvoit recevoir d'affoiblissement.

Brue. 1701.

du Roi de Portugal contre l'Etablissement des François. Le parti qu'il prit, sans rien changer à ses politesses, fut de répondre par une contre-protestation datée à bord de l'*Anne*, dans la rade de Bissao, le 16 d'Avril 1701. Malgré cette espece d'hostilité, les deux Chef ne cesserent point de se voir avec leurs civilités ordinaires, & convinrent de laisser la décision du différent aux deux Cours.

L'Empereur visite Brue.

L'Empereur de Bissao n'eut pas plutôt appris que Brue se disposoit à partir, & lui faisoit demander son audience de congé, qu'il se rendit avec toute sa Cour au nouveau Comptoir. Les François allerent le recevoir à quelque distance, & le saluerent de toute l'artillerie de la Flote. Ils lui rendirent tous les honneurs dont ils ne pouvoient craindre aucune conséquence. L'Empereur demanda civilement à Brue s'il étoit satisfait de son établissement, en lui offrant la liberté de le changer ou de l'augmenter à son gré. Le Général lui fit des remercimens fort vifs, & lui marqua beaucoup de confiance à sa protection. Entre plusieurs présens, il lui donna un bonnet de velours cramoisi brodé d'or, que ce Prince mit aussi-tôt sur sa tête.

BRUE.

1701.

Son habillement.

Il étoit vêtu fort bizarrement ce jour là. Ses hautes-chausses ètoient un pagne fort long. Il portoit sur le corps un manteau de gros drap sans forme, sous lequel on ne voyoit ni veste ni chemise Ce manteau étoit long, & par-derriere il avoit un capuchon qui pendoit jusqu'au milieu des épaules. Sa tête étoit couverte d'un grand chapeau noir à forme haute, ceint d'un ruban rouge, sans sa bordure ordinaire de corde de chanvre. Il avoit les pieds nuds; ce qui ne l'empêcha point de marcher dans cet état l'espace d'un quart de mille, jusqu'au Comptoir François. Il auroit pû venir à cheval; car à l'exception de la taille, qui est fort basse, il se trouve d'assez jolis chevaux dans l'Isle. Mais il n'en avoit pas assez pour tout son train.

Brue prend congé de la Cour.

Brue se rendit à son Palais de campagne le 26 d'Avril, pour lui faire ses derniers adieux. On servit des chaises au Général & à son cortege sous un arbre fort près de la porte de l'enclos. L'Empereur parut immédiatement, couvert, sur son pagne, d'un manteau d'écarlate doublé de calico, avec un bonnet gris sur la tête. Brue lui renouvella ses remercimens pour toutes ses faveurs, & lui présenta le sieur

Brue.

1701.

Cartaing, qu'il laiſſoit pour Chef du Comptoir, avec ſix autres Facteurs qui devoient demeurer dans l'Iſle, & pour leſquels il lui demanda ſa protection. Elle lui fut accordée, avec des vœux pour le ſuccès de ſon voyage, & pour le plaiſir de le revoir. Le même jour une partie (83) des Courtiſans & des femmes de l'Empereur l'allerent complimenter ſur ſon départ & lui porterent des proviſions. Ils l'amuſerent par des danſes, au ſon des tambours Impériaux. Enfin ce Prince, qui marque tant de hauteur pour toutes les autres Nations, traita Brue avec des témoignages extraordinaires de conſidération.

Ordre qu'il met au Comptoir François.

Avec les Facteurs, Brue laiſſa dans le Comptoir un Chirurgien, deux Interpretes & quelques Laptots. Il leur donna une Barque, un Brigantin, une excellente Chaloupe, avec des Pilotes & des Matelots. Dans le Comptoir, il mit des armes, des munitions, des marchandiſes pour le commerce, & des proviſions de l'Europe. Il donna

(83) Les Portugais, pour flatter les Seigneurs de l'Isle, leur avoient donné le nom de *Fidalgos*, qui ſignifie *Gentils-hommes*. Les François ſe gardoient bien de leur refuſer ce titre, lorſqu'il étoit queſtion de ſe les attacher, & d'aſſurer leur protection au nouveau Comptoir.

BRUE.

1701.

au ſieur Cartaing toutes les inſtructions qui pouvoient ſervir à regler ſa conduite. Mais il le chargea particulierement de reconnoître avec ſoin les Côtes voiſines ; & ſi les Portugais abandonnoient leur Fort, comme on ne ceſſoit pas de le publier, il lui recommanda de s'en mettre en poſſeſſion avant que les Négres puſſent le détruire.

Politeſſes qu'il reçoit des Portugais à ſon départ.

Le 30 d'Avril, il ſe rendit dans le Fort, pour rendre ſes dernieres civilités au Gouverneur. Il y fut reçu, comme il l'avoit toujours été, au ſon des inſtrumens militaires, & la garniſon ſous les armes. Dom Rodrigo alla au-devant de lui juſqu'à la porte extérieure. Après quelques complimens, Brue lui préſenta les ſept Officiers de la Compagnie, qui étoient deſtinés pour le Comptoir, en le priant de leur accorder ſon amitié juſqu'à la déciſion de leur differend. Elle lui fut promiſe ; & Dom Rodrigo voulut l'accompagner juſqu'au Port. L'artillerie du Fort le ſalua de neuf coups à ſon embarquement. Comme il avoit envoyé devant lui ſes deux plus grands Vaiſſeaux pour faire leur cargaiſon au Sénegal & à Gorée, il partit de Biſſao avec ſes trois priſes & les petites Bar-

ques, fort satisfait du succès de son voyage.

BRUE.

1701.

Les civilités du Gouverneur Portugais, & la parole qu'il avoit donnée, d'attendre la décision de ses Maîtres en Europe, ne l'empêcherent pas d'employer secretement toutes sortes d'artifices pour engager Brue à payer les dix pour cent, dont il s'attribuoit le droit sur les marchandises. Le Gouverneur Portugais de Kachao écrivit à Gorée, pour représenter au Général François, que c'étoit le moyen de vendre plus de marchandises en quinze jours qu'il ne pouvoit l'esperer dans une année. Il lui offrit même de rabatre quelque chose de ce droit, en lui rappellant que le sieur la Fond avoit fait des profits considérables dans l'Isle de Bissao, parce qu'il ne s'étoit pas fait un scrupule de le payer. Il ajoutoit que le Roi son Maître lui ayant permis de commercer avec les Etrangers, il souhaitoit que les François voulussent saisir une si belle occasion, avant qu'il l'offrît aux Marchands d'Angleterre & de Hollande. Brue répondit qu'il ne manqueroit pas de communiquer ces propositions à sa Compagnie; quoique, suivant ses propres lumieres, il les trouvât préjudi-

Artifices qu'ils emploient pour le faire entrer dans leurs vûes.

Sa Réponse.

BRUE.

1701.

ciables au commerce des François, & contraires à leurs priviléges; que l'exemple de la Fond n'étoit pas une raiſon qui leur pût faire abandonner leurs droits, parce qu'il s'étoit conduit en Négociant particulier, qui n'avoit en vûe que ſon propre intérêt. Bientôt le commerce des Portugais à Biſſao tomba dans une décadence qui ne leur permit plus de fournir aux frais d'un Commandant & d'une garniſon. Leur Magaſinier fut rappellé; & le Gouverneur de Kachao conſeilla au Roi de Portugal d'adandonner & de raſer le Fort. Brue ſe hâta d'en donner avis à ſa Compagnie, qui écrivit auſſi-tôt au Préſident Rouillé, Ambaſſadeur de France à la Cour de Portugal. En 1703, Brue ſe rendit lui-même à Liſbonne, & joignit ſes inſtances à celles de l'Ambaſſadeur, pour obtenir du Miniſtere Portugais que le Fort fût vendu à la Compagnie Françoiſe. Mais la Cour de Lisbonne prit le parti de le faire démolir; ce qui fut exécuté au mois d'Octobre de la même année.

Les Portugais abandonnent le Fort de Biſſao.

Le Couvent appartenoit à l'Ordre de Saint François; mais il avoit été rempli ſucceſſivement par des Cordeliers, des Capucins & des Recollets. La Paroiſſe étoit gouvernée par des

Brue.

1701.

des Prêtres Séculiers, qu'on y envoyoit de S. Jago ; & s'ils venoient à manquer, c'étoient les Religieux du Couvent qui ſuppléoient à leurs fonctions. Ils n'étoient que trois pendant le ſéjour que Brue fit à Biſſao. Mais quoique leur zele fût fort ardent, ils penſoient à ſe retirer, rebutés du champ ſtérile qu'ils avoient à cultiver. Le mauvais exemple des Blancs, leurs débauches & leurs vices, ſont un obſtacle preſqu'invincible à la converſion des Négres. Cependant un Inſulaire de quelque diſtinction ſe fit baptiſer. Mais ayant bien-tôt renoncé à ſa nouvelle Religion, il mourut ſans aucun ſigne de pénitence. Ses parens ne laiſſerent pas d'apporter ſon corps à l'Egliſe Portugaiſe. Les Recollets qui exerçoient alors l'Office de Curé refuſerent de l'enterrer, à cauſe de ſon apoſtaſie & de ſon impénitence finale ; ce qui fit naître un tumulte qu'il ne fut pas aiſé d'appaiſer. Les amis du mort enterrerent le corps dans l'Egliſe, malgré la réſiſtance des Récollets, qui interrompirent le Service Divin, & regarderent l'Egliſe comme profanée. Cette ſévérité que les Portugais mêmes traiterent de contre-tems, rendit les Prêtres fort odieux

Zele des Prêtres Catholiques dans cette Iſle.

Différend des Inſulaires avec les Recollets.

BRUE.

1701.

dans l'Isle. Ils furent accablés de reproches par les Seigneurs Négres; & la vengeance auroit été poussée plus loin, s'ils n'eussent été sous la protection du Roi de Portugal. Enfin le Vicaire Général de Kachao, allarmé pour les suites de cette affaire, envoya un Commissaire Ecclésiastique à Bissao pour terminer le différend. Après de longues délibérations, l'expédient auquel on s'arrêta, fut d'enlever secrettement le corps pendant la nuit, & de purifier l'Eglise par une nouvelle consécration. Mais cette démarche satisfit si peu les Récollets, qu'ils publierent un Manifeste pour justifier leur conduite. Ils accuserent d'irréligion tous les Chrétiens qui tenoient d'autres Chrétiens dans l'esclavage, quoique Négres & Barbares. Ils firent un crime de vendre des esclaves aux Anglois & aux Hollandois, parce qu'il n'y avoit point avec eux de sûreté pour l'exercice de la Religion. Ils s'emporterent ouvertement contre leurs Compatriotes, en leur reprochant d'arrêter par leurs irrégularités les progrès de la Foi Catholique. Ils firent répandre des copies de ce Mémoire en Espagne & en Portugal. Enfin l'excès de leur zele les

BRUE.

1701.

Les Recollets sont chassés de l'Isle. Leur manifeste.

ayant fait chasser de Bissao par les Négres & par les Portugais mêmes, qui les obligerent de s'embarquer dans un vaisseau de la Compagnie Françoise qui faisoit voile à la Martinique, ils s'efforcerent de faire approuver leur conduite & leurs sentimens aux Négocians François de cette Isle. Mais le Gouverneur les pria de garder leur apologie pour eux-mêmes, & de ne pas ouvrir la bouche sur cette matiere, pendant le séjour qu'ils devoient faire parmi les François en attendant l'occasion de repasser dans leur patrie. Ils eurent des Cordeliers pour successeurs à Bissao.

§. VI.

Voyage à Geves, avec une Description historique & géographique des Pays & des Isles jusqu'à Sierra Leona.

LA riviere de *Kasamanza*, ou Kasamansa (84), est une branche de la Gambra. Son cours est fort long &

(84) Ce nom lui vient de celui d'un Seigneur du Pays. Il semble que son vrai nom soit *Zamence* ou *Jameni*, tiré de la Ville de *Jam* ou *Jamez* qui est fort loin sur ses bords. Du moins l'Auteur anonyme à la fin de le Maire, ne la nomme pas autrement, p. 124.

BRUE.

1701.

fort rapide. Elle le prend entre les rivieres de *Saint-Juan* & de *San-Domingo*, dont la derniere eſt ſouvent nommée *Riviere de Kachao*, parce que cette Ville eſt ſituée ſur ſes bords.

Deux Forts Portugais ſur la riviere de Kaſamanſa.

Les Portugais ont deux petits Forts ſur la riviere de Kaſamanſa, tous deux ſur la rive droite en remontant. Le premier, qui n'eſt qu'à dix-huit ou vingt lieues de ſon embouchure, s'appelle *Zinkinchor*. Le ſecond, preſqu'à la même diſtance de l'autre, eſt ce même Fort de *Ghingin*, dont on a déja vû la deſcription dans le voyage de Kachao. Ces deux Places ne ſont proprement que des magaſins environnés d'un mur ou d'un enclos de terre garni de faſcines. Leur principale force conſiſte dans la difficulté de l'accès, à cauſe des marais & des arbres au milieu deſquels ils ſont ſitués, quoiqu'ils ſoient aſſez défendus par des légions de mouches qui ſuffiroient pour détruire une armée. C'eſt dans ce triſte ſéjour qu'on trouve dix ou douze miſérables bannis Portugais, avec deux ou trois pieces d'artillerie, pour exclure les autres Nations du commerce de cette Contrée. Les Portugais tirent annuellement de ces deux lieux cent ou cent vingt quintaux de cire jaune

BRUE.

1701.

Commerce de cire.

aux mois d'Avril, de Mai & de Juin. Lorſqu'ils ne peuvent la vendre aux Bâtimens étrangers qui s'approchent de la Côte, ils la tranſportent à *Sommers*, Village ſur la gauche de leur riviere, d'où elle paſſe à Jereja, & delà dans la Gambra. Quelquefois ils la portent à Kachao; mais c'eſt lorſqu'ils deſeſperent de trouver d'autres voies, parce qu'il y a des droits à payer au Gouverneur de cette Ville, & que ceux qui achettent la cire, en baiſſent d'autant plus le prix qu'ils ne peuvent trouver autrement de profit à la revendre.

Royaume de Cabo.

A cent cinquante lieues de ſon embouchure, la riviere de Kaſamanſa forme, en tournant, un coude qui donne le nom de *Babo* à un grand Royaume voiſin. Il étoit gouverné au commencement de notre ſiecle par un Roi Négre nommé *Criam Manſare*, qui vivoit avec plus de faſte que tous les autres Princes de la même Côte. Sa Cour étoit nombreuſe. Il ſe faiſoit ſervir dans de la vaiſſelle *** (85), dont il avoit juſqu'à quatre mille marcs. Il

(85) L'Auteur ayant omis la qualité du métal, on n'oſe y ſuppléer, quoique ce ſoit apparemment de l'or; cela eſt même aſſez confirmé quelques lignes plus bas par le préſent d'or que le Roi fait aux Etrangers.

BRUE.

1701.

entretenoit constamment six ou sept mille hommes bien armés, avec lesquels il tenoit ses voisins dans la soumission, & les forçoit de lui payer un tribut. La police étoit si bien établie dans ses Etats, que les Négocians auroient pû laisser sans crainte leurs marchandises sur le grand chemin. A force de Loix, & par la rigueur de l'exécution, il avoit corrigé dans ses Sujets le penchant au vol, qui est un vice comme naturel aux Négres. Jamais ses esclaves n'étoient enchaînés. Lorsqu'ils avoient reçu la marque du Marchand, il ne falloit plus craindre de les perdre par la fuite, tant la garde étoit exacte sur les frontieres, & la discipline rigoureuse dans le Gouvernement. Ce Prince faisoit chaque année avec les Portugais un commerce de six cens esclaves, à quinze ou dixhuit barres (86) par tête en différentes especes de marchandises, telles que des armes-à-feu, des sabres courbés avec de belles poignées, des selles de France, des fauteuils de velours, & d'autres meubles, de la fenouillette de l'Isle de Rhé, de l'eau de canelle,

Bonnes qualités du Roi. Excellence de son Gouvernement.

(86) Le mot de barre est une évaluation imaginaire de marchandises, qui sert de regle pour le commerce. Elle a déja été expliquée.

du rossolis, &c. Lorsqu'il recevoit la visite de quelque Blanc, il le faisoit défrayer dès l'entrée de ses Etats ; & ses Sujets ne pouvoient rien exiger d'un étranger, sous peine d'être vendus pour l'esclavage. Il étoit toujours prêt à donner audience. A la vérité on étoit obligé, pour l'obtenir, de lui faire un présent de la valeur de trois esclaves ; mais il rendoit toujours plus qu'il n'avoit reçu. Ces civilités continuoient jusqu'à ce que l'étranger eût disposé de ses marchandises. Alors si dans son audience de congé il demandoit au Roi un présent pour sa femme, ce Prince ne manquoit jamais de donner un esclave ou deux marcs d'or. Il mourut en 1705, également regretté de ses peuples & des étrangers.

BRUE. 1701.

Sa générosité pour les Etrangers.

L'Isle de *Bussi*, *Busi* ou *Boissisi*, est située à l'Est de Bissao. Elle en est séparée par un canal large & profond, dont l'entrée, du côté du Sud, est devenue fort dangereuse par deux basses qui se sont formées à l'embouchure. C'est tout ce qu'on a pû découvrir de cette Isle ; parce que les habitans, qui sont Papels, comme ceux de Bissao, ont le caractere si farouche & si méchant, qu'on n'ose se fier à leur commerce.

Isle de Bussi. Ferocité de ses habitans.

BRUE. 1701.

Cependant on tire d'eux quelques bestiaux & des noix de palmier, qu'on fait servir à la nourriture des esclaves, après en avoir exprimé l'huile. Cinq barils de ces noix ne coûtent que deux barres en grains de verre. Leurs bœufs reviennent à quatre ou cinq barres.

Ses deux Ports.

L'Isle de Bussi a deux Ports, où l'ancrage est sûr & commode. Celui du Nord porte le nom de *Vieux-Port*, & l'autre celui de *Port-neuf*. On n'y peut trop apporter de précaution contre la surprise & la fraude. La plus sûre est de ne recevoir qu'un Canot à la fois, & de faire feu sur les autres, s'ils ne se retirent pas après avoir été avertis.

Canton des Négres nommés *Balantes*.

Au Nord de l'Isle de Bussi, de l'autre côté du canal ou de la riviere de Geves, on trouve un canton de dix ou douze lieues de longueur, habité par des Négres nommés *Balantes*, qui n'ont aucune correspondance avec leurs voisins, & qui ne souffrent pas que les étrangers pénetrent dans leur Pays. Ils ne contractent leurs alliances qu'entr'eux, sans se relâcher jamais de cette loi pour les mariages. Leur Religion est l'idolâtrie; & leur Gouvernement une espece de République, dont le Conseil est composé des Anciens. Ils ne font aucun esclave dans

Singularité de cette Nation.

leur Pays; mais ils ſont méchans à l'excès pour leurs voiſins; & comme ils cherchent ſouvent leur proie, ils ont ſurpris pluſieurs Barques Portugaiſes. Dans ces occaſions ils ne ſont pas de quartier aux Blancs. Pour les Négres, ils les vendent à leurs voiſins, ou les échangent pour des beſtiaux. Leurs armes ſont le ſabre, la zagaye & les fleches. Ils eurent la hardieſſe le 23 d'Avril 1700, d'attaquer un Brigantin François de quatre pieces de canon. Ils l'environnerent avec trente-cinq Canots, dont chacun ne portoit pas moins de quarante hommes. Heureuſement les François, à la vûe de cette Flotte, eurent le tems de ſe couvrir d'un double mur de peaux de bœufs, qui les garantit de la premiere grêle des fleches. Les Négres tenterent pluſieurs fois d'aborder le Brigantin; mais le Capitaine François fit un uſage ſi bien entendu de ſon artillerie, que prenant pluſieurs files de Canots avec ſa mitraille, il en détruiſit une grande partie. Le combat dura néanmoins plus de ſix heures; & rien ne peut être comparé à la furie des Sauvages. Enfin leur courage diminuant avec le nombre, ils ſe retirerent en marquant par des cris effroya-

Elle attaque un Brigantin François.

BRUI. 1701.

bles la grandeur de leur perte & leur consternation.

C'est l'opinion commune du Pays, que les Balantes ont des mines d'or dans leur terroir, & qu'ils n'ont pas d'autre raison pour en interdire l'entrée aux étrangers. Cette persuasion est fondée sur deux ou trois argumens.

Raisons qui font croire qu'elle a des mines d'or.

1°. Que les Portugais ayant acheté d'eux de la volaille sur cette Côte, ont trouvé de l'or dans presque tous les gesiers. 2°. Que ces Peuples payent en or leur tribut annuel au Roi de Kasamansa, dont le territoire est entre la riviere de ce nom & celle de Geves. 3°. Que leur or est différent de celui de Galam & de Tomba-Aura, quoique les Madingos n'ayent aucun commerce avec eux.

Quant à la premiere raison, quoique les François n'ayent jamais trouvé d'or dans la volaille de cette contrée, parce qu'elle leur venoit peut-être d'un autre canton, les Portugais étoient si persuadés de la vérité du fait, que s'étant assemblés à Bissao au mois de Juillet 1695, ils partirent avec trois cens Négres pour la conquête de la Toison d'or, & débarquerent sans opposition. Mais comme on étoit alors au milieu de la saison des pluies,

leurs armes & leurs munitions furent si mouillées, qu'elles se trouverent hors d'état de servir. Ils furent attaqués par les Balantes, & repoussés avec beaucoup de résolution jusqu'à leurs Barques, en laissant à leurs ennemis une bonne partie de leur bagage & de leurs Négres auxiliaires.

Les Balantes sont laborieux, autant du moins qu'on en peut juger par cette partie de leur Côte qu'on découvre de la mer; car aucun Voyageur n'a pénétré assez loin pour en donner la description. S'ils font quelque commerce avec leurs voisins, il ne consiste qu'en riz, en maïz, en légumes, en bestiaux, & en volaille. On juge de la fertilité de leur terroir par l'abondance de leur volaille & de leurs bestiaux.

Embouchure de Rio San-Domingo, & ses difficultés.

Rio San Domingo, autrement nommé *la Riviere de Kachao*, a son embouchure à trois lieues au Sud de celle de Kasamansa. L'accès en est difficile. Après avoir doublé le Cap Rouge (Cabo Roxo) qui est à onze degrés trente-[illegible] minutes de latitude du Nord, il faut mouiller sur quatorze ou quinze brasses à deux lieues de ce Cap, Nord & sud. On envoie de-là sa Chaloupe, pour observer l'état pré-

BRUE.

1701.

ſent de la riviere; parce qu'une partie des rocs & des baſſes ſe faiſant voir à découvert dans les baſſes marées, on juge plus aiſément du péril. On doit paſſer fort prés de ceux du Nord, ſi l'on veut éviter ceux du Sud, qui ſont les plus dangereux. Ces bancs ont environ trois lieues de longueur. Il ne faut pas eſpérer d'y pouvoir louvoyer, parce que le canal n'a qu'une demi-lieue de large. Lorſqu'on a mis au Nord & Sud un gros arbre qu'on a nommé l'*arbre couronné*, pour la forme de ſes branches, on peut s'avancer droit vers la riviere, ſans s'embarraſſer des battemens de la marée, que ceux qui connoiſſent mal ce lieu, peuvent prendre pour autant d'écueils, & qui leur feroient chercher des dangers réels pour en éviter d'imaginaires.

Commerce de Kachao & de Farim.

Kachao, Colonie Portugaiſe, dont on a deja vû la deſcription, eſt ſituée ſur la rive droite de la riviere, à 20 lieues de ſon embouchure. Il s'y fait annuellement un commerce de deux ou trois cens eſclaves, à trente barres par tête; de cent quintaux de cire, à ſeize barres le quintal; & d'autant d'yvoire, à dix huit barres le quintal.

Farim eſt un autre Marché ſur la ri-

BRUE. 1701.

ve droite, c'est-à-dire au Sud de Rio San Domingo. Cette Ville est environ 45 lieues au-dessus de Kachao, & n'a gueres que la moitié du même commerce.

Le Pot, Village.

Mais revenant à l'embouchure de Rio-San Domingo, on trouve entre sa rive Sud & le canal de Geves, un Village nommé *le Pot*, où le riz est excellent & dans une extrême abondance. On l'achette avec de l'ambre jaune, des cristaux, du fer, des sabres, du cuivre & de l'étain, des bassins, des sonnettes de différentes grandeurs, des couteaux, & d'autres sortes de mercerie. On remarque avec étonnement dans la riviere de Rio-San-Domingo, que les *Caymans* ou les crocodiles, qui sont ordinairement des animaux si terribles, ne nuisent ici à personne. Il est certain, dit l'Auteur, que les enfans en font leur jouet, jusqu'à leur monter sur le dos, & les battre même sans en recevoir aucune marque de ressentiment. Cette douceur leur vient peut-être du soin que les habitans prennent de les nourrir & de les bien traiter. Dans toutes les autres parties de l'Afrique ils se jettent indifféremment sur les hommes & sur les animaux. Cependant il se trouve des Négres assez

Crocodiles privés.

BRUE.

1701.

hardis pour les attaquer à coups de poignards. Un Laptot du fort Saint-Louis s'en faisoit tous les jours un amusement qui lui avoit long-tems réussi ; mais il reçut enfin tant de blessures dans ce combat, que sans le secours de ses compagnons, il auroit perdu la vie entre les dents du monstre.

Bole, Village.

Un peu au-dessus du Bot, & du même côté sur la riviere de Geves, au Nord de Bissao, est le Village de *Bole*, où les habitans donnent du maïz & des bœufs pour du fer, du cuivre, des bassins, des grains de verre noir, des couteaux, & du cristal. Le baril de maïz écossé se vend quatre barres ; & le plus gros bœuf ne passe pas le même prix. Ces Négres sont Papels, & font un commerce assez considérable. La riviere de Geves est au Nord-Nord-Est de l'Isle de Bissao. Ses habitans sont Biafaras & Mandingos ; les premiers Idolâtres, & ceux-ci Mahométans. Les Portugais ont un Comptoir dans ce canton, avec un Officier qu'ils appellent Sergent. Ils y ont aussi une Eglise, desservie par deux ou trois Prêtres.

Fort Portugais.

Rapidité de la riviere de Geves.

La riviere de Geves est extrêmement rapide. Outre la pente du canal, on attribue la vitesse de son cours à

l'irrégularité de la marée, qui après avoir employé ſix heures à monter, deſcend en trois heures, & quelquefois plus vîte, avec une ſi furieuſe violence, que les vagues s'élevent comme autant de montagnes. Il eſt à propos de jetter l'ancre de maniere qu'on ſoit toujours à flot, & que les Bâtimens obéiſſent aux mouvemens de la marée. On emploie dix marées pour ſe rendre de Biſſao à Geves. Les Barques qui ſont deſtinées pour ce voyage, ne doivent prendre que quatre pieds d'eau. Elles ne peuvent partir que depuis le mois de Décembre juſqu'au mois de Septembre, c'eſt-à-dire pendant que la riviere eſt acceſſible; car depuis Octobre juſqu'au mois de Janvier, les marées ſont ſi fortes, que la navigation eſt trop dangereuſe, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas d'eſpérance d'être aidé ſur les rives.

Deſcription de la Ville de Geves.

La Ville ou le Village de Geves, contient environ quatre mille ames, entre leſquelles on compte quatre ou cinq familles de Blancs. Tout le reſte eſt noir ou baſané, & n'en prend pas moins le nom de Portugais; mais ſans autre garant que leur parole. Geves eſt ſituée ſur une éminence, & n'a pas

BRUE.

1701.

de mur ni d'enclos. Les maiſons ſont de terre, blanchies en dehors & couvertes de paille. L'Egliſe paroiſſiale eſt fort belle. C'eſt un Prêtre mulâtre de Saint-Jago qui exerce les fonctions de Curé. Autrefois les environs de la Ville étoient fort bien cultivés; mais les terres ſont à préſent fort négligées, & les habitans tirent leurs proviſions des Villages voiſins. Années communes, il s'y fait un commerce de deux cens cinquante eſclaves, à trente barres par tête; de quatre-vingt ou cent quintaux de cire, à ſeize barres le quintal; d'autant d'yvoire, à dix-huit barres; & de quatre ou cinq cens *guluzans* ou pagnes communs, qui ſe donnent pour une paire de cordes, ou pour une pinte & demie d'eau-de-vie. Ces guluzans ſont abſolument néceſſaires pour le commerce des Biſſagos & de la plûpart des Négres. Comme ils ſe vendent ſur le pied de trois livres piece, il y auroit peu de profit ſur cette vente, ſi l'évaluation commune de l'eau-de-vie n'étoit à quarante ſols la pinte.

Son commerce.

Réflexions ſur les moyens de l'étendre.

La meilleure voie & la plus ſûre pour étendre ici le commerce, ſeroit d'avoir un grand nombre de petites Barques qui fuſſent répandues conti-

nuellement dans les Marigots & dans les autres lieux où les Négres se présentent. On pourroit faire un établissement fort avantageux avec deux Facteurs & quelques Gromettes au Village de Malanpagne, qui est vis-à-vis celui de Geves. Ce Pays est habité par les Biafaras, dont le Souverain se nomme *Tamba*. Celui qui occupoit alors le Trône, étoit un Prince des plus affables de cette Côte, porté d'inclination pour les Blancs, sur-tout pour les François. La Compagnie Françoise emploie dans ses Comptoirs, & pour le service de ses Barques, un grand nombre de Gromettes, dont elle tire beaucoup d'avantage. Les uns servent d'Interpretes. Ceux qui ont plus de lumieres & d'habileté, sont chargés du commerce intérieur pour la cire, l'yvoire, l'or, & les esclaves. Outre leurs gages, elle leur accorde un certain profit sur les marchandises. De cette maniere elle est sûre que tout ce qu'elle achette, est de la premiere main; & son profit est de cent pour cent. Lorsque ces Facteurs Négres ont rassemblé dequoi charger une Barque ou deux, la Compagnie leur envoie de nouvelles marchandises pour remplir leurs Magasins, &

BRUE. 1701.

fait transporter celles qu'ils ont achetées.

Malenpagne. Mal Formosa.

Dix-sept lieues au-dessus de Malenpagne, on trouve un Village nommé *Mal Formosa* (87), dont le terroir produit les plus beaux arbres du monde pour la construction des Vaisseaux. Il est facile de les couper & de les transporter à bord. Le Chef du Village donneroit la moitié de sa Forêt pour un baril d'eau-de-vie.

Gonfede.

Après avoir tourné le coude, pour entrer dans la véritable embouchure de la riviere de Geves, qui a son cours au Nord-Est, on découvre sur la rive droite un Village nommé *Gonfede*, habité par les Biafaras civilisés, qui font un commerce assez considérable de millet, de riz, d'yvoire, de bestiaux, & d'Esclaves. Plus au Sud du même coude, dans un grand Marigot, qui se nomme *Riviere de Dongol*, & qui est plutôt un bras de Mer, ou une Baye qui sépare du Continent la Peninsule des Biafaras, on voit le Village de *Golli*, où l'on achette des Esclaves, depuis dix jusqu'à quinze barres par tête, de l'yvoire à huit ou dix barres le quintal, & des guluzans pour

Riviere de Dongol.

Golli.

(87) Il y a de l'apparence que c'est plutôt Matta Formosa, à l'embouchure de Rio San-Domingo.

BRUE. 1701.

une pinte & demie d'eau-de-vie. Mais c'eſt à condition que votre commerce ſe borne aux Négres du Canton ; car s'ils apprennent que vous ayez quelque relation avec les Portugais qui s'y ſont établis, ils font monter le prix des Eſclaves juſqu'à trente barres, & celui du quintal d'yvoire à dix-huit. Les Négres Biafaras de Golli ſont d'un naturel aſſez doux, & l'on peut traiter ſûrement avec eux ſur le rivage. Cependant il ne faut jamais perdre les marchandiſes de vûe ; car l'occaſion les porte quelquefois à tromper.

Village & riviere de Kurbaly.

Le Village de *Kurbaly* donne ſon nom à la riviere qui paſſe au long de ſon enclos, & qui venant de l'Eſt va ſe perdre dans celle de Geves. Ses bords ſont fort unis des deux côtés, & cultivés avec beaucoup de ſoin. Mais les Habitans ſont obligés de veiller nuit & jour, pour garantir leurs plantations des éléphans & des chevaux marins. Cette riviere de Kurbaly conduit dans un Village où le Roi de Ghinala fait quelquefois ſa réſidence. Il eſt fort commun de voir dans le Pays des troupeaux de quarante ou cinquante éléphans. Lorſqu'ils ſont couchés dans la fange, pour

Abondance des éléphans.

BRUE.

1701.

s'y rafraîchir, ils ne jettent pas les yeux ſur les paſſans, & l'on n'a pas d'exemple qu'ils ayent jamais attaqué perſonne, à moins qu'on ne faſſe feu ſur eux & qu'on ne les irrite par quelque bleſſure; car ils deviennent alors des ennemis ſi dangereux, qu'il eſt fort difficile de leur échapper. Mais ſi l'on parvient à les effrayer aſſez pour leur faire prendre le parti de ſe retirer, ils le font avec beaucoup de lenteur. Ils regardent fixement ceux qui troublent leur repos; & jettant deux ou trois cris, ils continuent leur marche.

Quelques Matelots François remontant la riviere dans une Barque, virent un éléphant ſi embarraſſé dans la fange, qu'ils ſe promirent d'en faire aiſément leur proie. Comme ils ne pouvoient s'en approcher aſſez pour le tuer, leurs balles ne ſervirent qu'à le mettre en fureur. Ne pouvant auſſi s'avancer vers eux, il n'eût pas d'autre moyen pour ſe venger, que de remplir ſa trompe d'eau bourbeuſe, & de leur en lancer une ſi groſſe pluie qu'elle faillit de les abîmer dans leur Barque. Ils furent contraints de ſe retirer; & la marée qui revint bien-tôt, mit l'éléphant en état de regagner la rive à la nage.

Les chevaux marins ſont en nombre prodigieux dans toutes ces rivieres, comme dans celle du Sénegal & de Gambra; mais ils ne cauſent nulle part tant de deſordre qu'entre celles de Kaſamanſa & de Sierra-Leona. Les plantations de riz & de maïz que les Négres ont dans les cantons marécageux, ſont expoſées à des ravages continuels, ſi la garde ne s'y fait nuit & jour. Cependant ils ſont plus timides & plus aiſés à chaſſer que les éléphans. Au moindre bruit, ils regagnent la riviere, où ils plongent d'abord la tête; & ſe relevant enſuite ſur la ſurface, ils ſecouent les oreilles, & pouſſent deux ou trois cris ſi hauts, qu'ils peuvent être entendus d'une lieue.

BRUE.

1701.

Chevaux marins & leurs ravages.

Il ſe trouve quantité de Portugais établis ſur les deux rives de la riviere de Kurbaly. Leur occupation pendant tout le jour eſt de demeurer aſſis ſur des nattes à l'entrée de leurs maiſons, ſans autre habillement que leur chemiſe & des hautes-chauſſes, & d'y paſſer le tems à diſcourir & à fumer. Ils ſe promenent rarement. Ils ne chaſſent jamais. Enfin ils paroiſſent avoir renoncé à toutes ſortes d'exercices. Après avoir mangé du Kola, ils boi-

Portugais établis à Kurbaly.

BRUE.

1701.

vent de l'eau, que l'amertume de cette noix leur fait trouver plus agréable. Ils ne laiſſent pas de faire un commerce conſidérable ſur la riviere, par le miniſtere de leurs Gromettes. On y voit ſans ceſſe deſcendre & monter leurs Canots, quoique la marée ſoit ſi violente, qu'elle s'approche avec un bruit horrible & qu'elle arrive en un moment. Il s'y trouve des ſerpens d'une grandeur prodigieuſe. On en a vu de vingt-cinq & trente pieds de long. On aſſure même qu'ils ſont capables d'avaler un bœuf entier, à la ſeule exception des cornes. Mais comme ces récits viennent des Portugais, ils ſont d'autant plus ſuſpects, qu'on n'ignore pas que la nature apprend aux ſerpens, lorſqu'ils dévorent quelque animal, à commencer par la tête. Ainſi, dire qu'ils ne peuvent avaler les cornes d'un bœuf, c'eſt donner lieu de conclure qu'ils ne nuiſent pas plus au corps.

Fauſſe idée ſur les ſerpens.

Pendant le voyage que Brue fit à Geves, la mort enleva le Capitaine *Manuel Alvas*, Gouverneur de cette Ville pour le Roi de Portugal. C'étoit un Chrétien Négre, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & le plus généreux Cavalier du Pays; qualité rare parmi les

Brue.

1701.

Négres, & qu'il portoit si loin, qu'outre l'accueil agréable qu'il faisoit aux Etrangers, personne ne sortoit de sa maison sans avoir reçu de lui un petit présent d'or, plus ou moins considérable, suivant la qualité de ses Hôtes. Brue, en arrivant dans la Ville, ne manqua point d'aller faire ses complimens de condoléance à la veuve & aux enfans du mort. Aussi-tôt qu'il parut à la porte de la maison, les Pleureuses gagées pour cette cérémonie, commencerent leurs lamentations, comme si le Gouverneur eût expiré le même jour.

Cérémonies funebres communes aux Portugais & aux Négres.

Les usages des Portugais & des Négres sont à peu près les mêmes à la mort des Chefs d'une famille. Il seroit difficile de juger laquelle des deux Nations emprunte les siens de l'autre. Lorsque la principale personne d'une maison a rendu l'ame, toutes les femmes du voisinage s'assemblent; & si le nombre n'en est pas assez grand, on en prend d'autres à gages. Ces femmes tiennent compagnie pendant quelque tems à la femme & aux enfans du mort, & font leurs gémissemens en cadence. Ces cris funebres, accompagnés de soupirs & de larmes, sont capables de toucher vivement ceux

BRUE. 1701.

qui ne les prendroient pas pour de simples grimaces. A la fin de chaque scene, on sert aux Pleureuses de l'eau-de-vie & du vin de palmier, qu'elles boivent d'aussi bonne grace que si elles n'avoient fait que rire pendant tout le jour. Elles se réjouissent ainsi jusqu'à l'arrivée de quelques nouveaux spectateurs, devant lesquels cette comédie recommence.

Les enfans du Capitaine Manuel étoient assis sur des nattes, en deuil profond, avec tous leurs parens autour d'eux. Lorsque Brue leur eut fait son compliment, il s'assit près d'eux, & pendant quelques momens il regna dans la compagnie un profond silence. Ensuite on servit du vin de palmier. Tous les assistans en bûrent quelques verres; après quoi la conversation tourna sur les nouvelles, tandis que les Pleureuses, qui étoient dans une chambre voisine avec la veuve, crioient de toutes leurs forces, bûvant dans les intervalles & récitant les grandes actions du mort. Après avoir assisté une heure entiere à cette triste cérémonie, Brue se leva & fut conduit à la porte par les Parens ; car l'usage oblige les enfans de demeurer sur leur natte, dans la même posture, c'est-

c'est-à-dire, à demi étendus, & la tête appuyée sur le bras.

Brue. 1701.

Brue fut invité aux Obseques du Capitaine. Tous les Portugais du canton y assisterent en habits longs, avec leurs longues épées & leurs poignards. On avoit placé devant la maison du Mort huit petites pieces de canon, dont on fit une décharge au départ du Convoi. On continua de tirer successivement chaque piece, à mesure que la Procession défiloit. Après l'Enterrement on fit encore une décharge générale. Ensuite le cortege étant rétourné à la maison, on y distribua du vin de palmier, & tout le monde se retira.

Brue accepte un logement chez Dom Francisco Collea.

Le Capitaine Manuel avoit toujours donné un appartement dans sa maison aux Facteurs François que leurs affaires amenoient à Geves. Mais l'état de sa famille ne permettoit pas au Général d'en attendre cette civilité. Un Officier Portugais, nommé Dom *Francisco Collea*, le fit prier d'accepter un logement près de sa maison. Il profita de cette offre; mais ayant cru devoir une visite à son Hôte, il fut surpris en approchant de sa maison d'entendre des cris si aigus, que s'il avoit distingué plus d'une voix, il les auroit pris

BRUE.

1701.

Etat où il le trouve.

pour quelque nouvelle cérémonie d'Enterrement. Etant entré, il trouva un grand homme maigre, dans un Hamac, ou un Branle, qui faisoit une pénitence forcée pour les péchés de sa jeunesse. Sa femme, qui étoit une Négresse du Pays, ne manquoit ni d'agrémens ni de politesse. Elle avoit préparé l'appartement du Général avec autant de propreté qu'elle avoit pû, c'est-à-dire, qu'elle y avoit mis un branle, des chaises, des nattes, une table, du bois & de l'eau, & qu'elle y avoit laissé des domestiques pour lui faire son souper. Heureusement, il avoit apporté des provisions & du linge, parce qu'il s'étoit attendu à n'en pas trouver aisément dans la Ville. C'est un embarras extrême lorsqu'il faut se procurer un chevreau ou quelque poulets. Les Portugais, qui sont établis depuis long-tems dans un Pays si fertile & si capable de culture, se laissent manquer des choses les plus nécessaires à la vie, & se traitent plus misérablement que les Négres.

Tempérance forcée des Portugais.

Cette disette générale de provisions les force à la tempérance. Leur nourriture la plus ordinaire, est la chair des chevaux marins; viande, qui avec

Brue. 1701.

l'apparence du bœuf, n'a qu'un goût sauvage de poisson. Ils n'ont gueres d'autre vin que celui de palmier, ni d'autres liqueurs que le *Rum.* Encore leur Rum est-il si fort & d'une odeur si desagréable, que dans les Isles voisines, il n'y a que les Négres & la plus vile populace qui en veuille faire usage. La chasse pourroit suppléer au défaut de la volaille & des bestiaux, car le Pays est rempli de singes, de gazelles, de daims, & d'autre gibier. Il s'y trouve aussi des oiseaux de toute espece, & dans une grande abondance. Mais le soin de les tuer seroit un exercice trop pénible, pour des gens qui préferent l'oisiveté & l'inaction à tous les plaisirs.

Flamingos, oiseaux fort révérés des Négres.

Les *Flamingos* sont en grand nombre dans le Canton, & si respectés par les Mandigos d'un Village à demi-lieue de Geves, qu'il s'y en trouve des milliers. Ces oiseaux sont de la grandeur d'un cocq-d'Inde. Ils ont les jambes fort longues. Leur plumage est d'un rouge de feu, mêlé de quelques plumes noires. Mais leur chair a le goût huileux, & fait un mets très-médiocre pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Les Habitans du même Village portent le respect si loin pour

Brue. 1701.

ces animaux, qu'ils ne souffrent pas qu'on leur fasse le moindre mal. Ils les laissent tranquilles sur des arbres, au milieu de leur Habitation, sans être incommodés de leurs cris, qui se font entendre néanmoins d'un quart de lieue. Les François en ayant tué quelques-uns dans cet azile, furent forcés de les cacher sous l'herbe, de peur qu'il ne prît envie aux Négres de venger sur eux la mort d'une bête si révérée (88).

Oiseaux nommés *spatules.*

Dans plusieurs endroits de la Côte, sur-tout aux environs de Geves, on trouve une sorte d'oiseaux de riviere, de l'espece des oies ou des canards. On l'a nommé *Spatule*, parce que leur bec a beaucoup de ressemblance avec cet instrument de Chirurgie. Ils ont la chair beaucoup meilleure que les Flamingos.

Différentes rivieres sur la Côte, ou qui se jettent dans Rio-Grande.

Rio-Grande n'est qu'à dix ou douze lieues au Sud de la riviere de Geves. Dans l'intervalle, on trouve deux autres petites rivieres qui sont peu fréquentées. Le commerce des Esclaves est plus ou moins riche dans cette contrée, suivant les guerres des Habitans & leurs divers succès. On en tire aussi

(88) Voyez sa Description au Tome suivant, dans l'Histoire naturelle de ces Regions.

de l'yvoire, de la cire & de l'or.

En remontant Rio-Grande, quatre-vingt lieues au-dessus de son embouchure, on arrive dans le Pays des Nalus ou des Analoux, Négres qui ont beaucoup de passion pour le commerce. Leurs richesses sont l'yvoire, le riz, le maïz, & les Esclaves.

Riviere de Nogne ou Nunez.

A seize lieues de Rio-Grande, vers le Sud, on trouve la riviere de Nogne (89) ou Nunez, sur les bords de laquelle on fait un commerce annuel de trois cens quintaux d'yvoire, à huit ou dix barres le quintal, & d'une centaine d'Esclaves, depuis dix jusqu'à quinze barres par tête. Le riz y est excellent & à fort bon marché. Les cannes de sucre & l'indigo y croissent naturellement. Ce commerce se fait depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août, pour se ménager l'avantage des vents du Sud au retour.

Le Pays, aux environs de la riviere de Nogne, produit un Sel que les Portugais estiment beaucoup, & qu'ils regardent comme un contre-poison. Ils ont l'obligation aux éléphans de

(89) On lit mal-à-propos *Nongue* dans la Carte de l'Isle, puisqu'il est certain que le nom vient de *Nunez* ou *Nu nez*. D'autres veulent *Ninho*.

Brue.

1701.

leur en avoir découvert la vertu. Les Négres, qui vont à la chasse de ces animaux, leur tirent des fleches empoisonnées; & lorsqu'ils les tuent, ils coupent l'endroit où la fleche a touché, & vuident le corps de ses boyaux pour en manger la chair. Des Chasseurs, qui avoient blessé un éléphant, furent surpris de le voir marcher & se nourrir, sans aucun ressentiment de sa blessure. Ils cherchoient la cause de ce prodige, lorsqu'ils le virent s'approcher de la riviere, & prendre dans sa trompe quelque chose qu'il mangeoit avidement. Ils trouverent, après son départ, que c'étoit un sel blanc qui avoit le goût de l'alun. Un autre éléphant qu'ils blesserent encore, s'étant guéri de la même maniere, les Portugais qui sont dans une défiance continuelle du poison, firent diverses expériences de ce sel, & le reconnurent pour un des plus puissans antidotes qui ayent jamais été découverts. Que le poison soit intérieur ou extérieur, une dragme du *sel de Nogne*, délayée dans de l'eau chaude, est un remede spécifique.

Espece de sel qui est un contre-poison.

Cinq rivieres.

On compte cinq rivieres entre celles de Nogne & de Sierra Leona. Leurs noms sont *Ponghé*, *Tafali*, *Samos*, &

Cafferes (90). Les Peuples qui en habitent les bords, se nomment les *Zapez*, les *Foulis*, les *Kokolis*, & les *Nalus*. Les Zapez sont divisés en quatre Tribus, distinguées par autant de noms; les Zapez *Errans*, les Zapez *Volumez*, les Zapez *Rapez*, & les Zapez *Sosez*. Toutes ces Nations sont Idolâtres, & n'en reconnoissent pas moins un Etre suprême, auquel ils ne rendent aucun culte, parce qu'ils se fient à sa bonté. Ils empoisonnent si habilement leurs fleches, que la moindre blessure cause la mort dans l'espace d'une demi-heure. Mais ils n'entendent pas moins l'art des contre-poisons. Leur principal commerce est celui de l'yvoire, & d'un certain fruit nommé *kola*, dont les Portugais font beaucoup d'usage pour relever le goût de l'eau, comme on l'a déja fait observer.

BRUE. 1701.

Les Anglois ont un petit Fort sur la riviere de Sierra Leona, d'où leur commerce s'étend dans l'intérieur du Pays jusqu'à celui des Foulis à l'Est. Ils en tirent des esclaves, de l'yvoire, & même une bonne quantité d'or

Ancien Fort Anglois.

(90) L'Auteur n'en nomme que quatre. Les Cartes en mettent six, & dans la description de Sierra Leona, l'Auteur même en met six.

BRUE. 1701.

(91). Mais on n'a point encore appris d'où cet or vient comme de sa premiere source. La riviere de Sierra Leona borne au Sud la Concession de la Compagnie du Sénegal.

§. VII.

Supplément au Voyage de Bissao, par un Voyageur anonyme.

INTRODUCTION.

ON a l'obligation de la Relation suivante aux observations d'un François qui fit le voyage de cette partie de l'Afrique, dans le même tems que le Maire, & qui le vit à Gorée en 1682. Aussi l'a-t-on publiée en 1696, à la suite du voyage de le Maire aux Isles Canaries; mais il semble que contenant des remarques curieuses sur les rivieres & les habitans des Côtes qu'on vient de représenter, il ne peut être placé plus naturellement qu'après le voyage du Sieur Brue à Bissao.

ANONYME. 1695.

Royaume des Barbessins.

Le Royaume des Barbessins qui sont presque tous Mahométans, & qui touche au Pays des Jalofs, n'a pas plus de six ou sept lieues d'étendue sur la Côte. Il commence au Village de Jual,

(92) Les Anglois ont depuis abandonné ce Fort.

ANONYME. 1695.

& n'eſt habité dans cette partie que par un petit nombre de Mulâtres & de Portugais. Il a dans ſa dépendance près du Cap Verd, un autre petit Village nommé *Koringhe*, où ſe fait le principal commerce du Pays.

Au Sud, on trouve à ſept ou huit lieues la riviere de *Bruſalum* ou de *Borſali* (92), dont l'embouchure eſt fort large, mais remplie de bancs de ſable, qui ferment l'entrée aux Canots, aux Chaloupes, & aux petites Barques. Le commerce y eſt de peu d'importance. Cependant les Portugais y achettent du ſel & des proviſions de vivres.

Sur la même Côte, deux lieues plus bas, eſt la riviere de Gambra, qui offre deux paſſages aux Vaiſſeaux, l'un au Nord, & l'autre au Sud. Elle peut recevoir des Bâtimens de cinq cens tonneaux; mais auparavant il eſt à propos de ſonder le canal, ſi l'on veut ſe garantir des bancs. En entrant dans la riviere, on trouve au Nord le Royaume de Barra, dont le Roi fait ſa réſidence à un quart de lieue de la mer. Les habitans ſont Mandingos, & la plûpart Mahométans.

Royaume de Barra.

L'Isle *des Chiens*, qui ſe nomme au-

L'Iſle des Chiens ou Charles.

(92) L'Auteur met *Bruſalum*.

ANONYME.

1695.

jourd'hui l'Isle *Charles*, où l'on peut paſſer à pied ſec dans les baſſes marées, eſt vis-à-vis de cette région. Elle étoit autrefois habitée par les François, qui ſe laiſſerent ſurprendre & maſſacrer par les Négres. Depuis leur infortune, elle eſt demeurée ſans habitans ; & ſes avantages ne ſont pas aſſez conſidérables pour en attirer. Les Négres Flups ou Floupes, ſont préciſément à l'entrée ſur la pointe Sud. Six lieues plus haut dans la riviere, on voit le Village d'Albreda, où les François avoient autrefois (93) un Comptoir. Les Anglois en ont un à Jilfray, qui eſt une lieue plus loin ſur la même rive. Ils ont auſſi un Fort régulier dans l'Isle, qui n'eſt pas à plus d'un demi-quart de lieue de Jilfray. Ce Fort eſt muni de plus de cinquante pieces de canon ; mais faute de mains ou d'habileté pour les employer, elles ne ſont pas d'un grand uſage. Les Anglois ſont obligés de faire venir leur bois & leur eau du continent. Ils ont la meilleure partie du commerce de cette riviere, qui conſiſte en eſclaves Négres, en cire, & en yvoire. Elle eſt navigable l'eſpace d'environ 200 lieues.

Fort Anglois dans la Gambra.

(93) *Ils l'ont rétabli depuis le Voyage de l'Auteur.*

ANONYME. 1695.

La riviere *Zamenée* (94) est habitée par différentes sortes de Négres. Ceux qui habitent l'embouchure sont de la race des Flups, Nation extrêmement sauvage (95) qui occupe toute la côte jusqu'à *Bulol*, à l'entrée de Rio San-Domingo. Cette côte est beaucoup mieux peuplée que celle de la Gambra.

Sept ou huit lieues plus haut, la marée forme un ruisseau, qui conduit à la ville de Jam, où les Portugais font une grosse quantité de cire qu'ils transportent à Kachao & sur les bords de la Gambra. Les Pays voisins sont habités par les Négres, nommés *Bagnons*, dont le Roi fait son séjour ordinaire à douze ou treize lieues de la mer.

Divers lieux sur les bords de Rio-San-Domingo.

Le cours de Rio S. Domingo est de l'Est à l'Ouest; mais il fait différens tours pendant plus de deux cens lieues. Ses rives ont aussi différentes sortes d'habitans, Négres & Portugais, qui sont rassemblés dans plusieurs villages. A l'embouchure, du côté du Nord, les Portugais ont un Fort muni de quatre pieces de canon, & comman-

(94) Ou *Jam* ou *Jameni*. C'est la même riviere que la Kasamansa.

(95) On a déja cité cet endroit de la Relation.

ANONYME. 1695.

dé par un Sergent, avec quatre Soldats. Quatre lieues plus loin, sur la même rive, près du village de Bulol, on rencontre la petite riviere de Linghin, qui n'a que huit ou dix lieues de cours dans les terres, & qui est occupée par les Bagnons. Elle a près de l'endroit où elle se perd dans celle de S. Domingo, le village de *Quongain* (96) habité par quantité de Portugais & de Gromettes, qui ramassent beaucoup de cire.

Riviere de Bujind.

La riviere de *Bujind* vient se décharger du même côté, trois lieues au-dessus de l'endroit jusqu'où la marée remonte. Elle coule douze ou quinze lieues dans les terres, & ses bords sont habités par la même Nation, qui fait aussi le commerce de la cire. C'est la route ordinaire de *Jam* à Kachao.

A l'entrée de la riviere de S. Domingo, du côté du Sud, on trouve un grand bois, nommé (97) *Matta formosa*, qui renferme un village habité par des Flups, mais moins barbares

(96) La même sans doute que Gonguin ou Ghinghin.

(97) Suivant ce récit, Matta Formosa devroit être placée dans la Carte à l'endroit où est *Bulol* ou *Buloi*, comme l'Auteur l'appelle, qui devroit être reculé plus loin au côté Nord de la riviere.

ANONYME.

1695.

qu'on ne les a représentés dans leurs autres cantons. On fait avec eux le commerce des Esclaves & des provisions, sur-tout du riz, que leur terroir produit en abondance. Deux lieues plus loin, en continuant de remonter, on rencontre une petite riviere qui n'est pas navigable, & qui sépare le Pays des Flups de celui des Papels.

Les Négres qui se nomment *Papels*, sont Idolâtres comme les Flups, & gouvernés par un Roi qui fait sa résidence à cinq ou six lieues de cette riviere. A la mort des personnes considérables, ils sacrifient des veaux, des chevreaux & des chapons à leurs Dieux, qui sont également des arbres, des cornes de taureaux, & d'autres substances inanimées. Dans le même canton, trois ou quatre lieues plus loin, est située la ville de Kachao (98), Colonie Portugaise. Cette ville a trois Forts, dont le premier contient dix ou douze pieces de canon, & les deux autres chacun deux ou trois. Elle est commandée par un Capitaine-Major, qui dépend du Gouverneur Général des Isles du Cap-Verd. Sa

Observations sur les Villes de Kachao & de Farim.

(98) L'Auteur écrit toujours Kachaux & Gambie. On a fait remarquer l'erreur de cette ortographe.

ANONYME.

1695.

Garniſon eſt recrutée tous les ans par trente ou quarante Soldats Portugais, dont la plûpart ont été bannis pour leurs crimes. Le nombre des habitans eſt de deux ou trois cens hommes, ſans y comprendre leurs femmes & leurs concubines. Le Roi de Portugal entretient à Kachao un Receveur des droits, qui ſont de dix pour cent ſur tous les vaiſſeaux Marchands qui arrivent & qui partent; avec un Ecrivain ou un Secretaire, qui exerce tout à la fois l'Office de Notaire & de Chérif. C'eſt au Gouverneur qu'appartient l'adminiſtration de la Juſtice. Il y a dans la ville une Egliſe Paroiſſiale, qui a ſon Curé dépendant d'un Viſiteur, ou de ce qu'on appelle en France un Grand-Vicaire, pour l'Evêque Diocéſain de S. Jago. Les Capucins ont un Couvent à Kachao, mais on y voit rarement plus de trois ou quatre Religieux. Les habitans de la ville ont de petites barques, avec leſquelles ils exercent le commerce ſur les rivieres de Nogne, de Pouque, de Sierra Leona, & dans les Iſles des Biſſagos, d'où ils tirent beaucoup de cire & d'eſclaves, avec une petite quantité d'yvoire.

ANONYME. 1695.

Les Portugais ont plus haut sur la même riviere une autre ville, nommée *Farim*, à cent cinquante lieues (99) de Kachao, mais beaucoup moins peuplée. Elle n'a pour fortifications qu'un enclos de palissades. Les principaux habitans de Kachao ont des maisons à Farim, où leurs Gromettes font des étoffes de coton & de la cire. La ville est gouvernée par un Capitaine-Major, dépendant de celui de Kachao. On appelle *Mandingos*, les Négres qui habitent les Contrées voisines. Tous les villages entre Kachao & Farim sont peuplés de Gromettes Portugais, qui s'emploient à ramasser du coton.

Isles au Sud de Rio San-Domingo.

En quittant la riviere de S. Domingo pour s'avancer vers le Sud, on rencontre plusieurs Isles. La premiere, nommée *Trois-Isles*, parce qu'elle en a (1) l'apparence, est possedée par des Gromettes Négres, qui se sont délivrés de l'esclavage des Portugais. La plûpart, quoique baptisés, ont renoncé au Christianisme. Cette Isle, qu'ils cultivent soigneusement,

(99) Cette distance est une erreur. On l'a marquée ci-dessus plus juste.

(1) Ce sont en effet trois Isles; & l'Auteur s'est trompé en les prenant pour une seule.

ANONYME.
1695.

produit une extrême abondance de coton, dont ils se font des habits. Ils ont des canots, sur lesquels ils vont commercer avec les Négres du Continent, dans un village nommé (2) *le Bot.* Mais ils ne permettent pas l'accès de leur Isle aux canots étrangers.

Vis-à-vis les *Trois-Isles*, on découvre celle de Bussi, ou Bussisi, qui est occupée par les Papels, sous un Roi de peu d'autorité. Le canal qui sépare ces deux Isles a si peu de profondeur, qu'on n'y a pas de l'eau jusqu'aux genoux. Mais le commerce n'en est pas moins dangereux avec les Insulaires, parce qu'ils portent à l'excès la défiance & la jalousie. L'Auteur rend témoignage que de sa connoissance plusieurs Négocians Anglois & Hollandois ont péri par la trahison de ces Barbares. Ils ont des provisions en abondance, telles que du riz, du millet, des bestiaux, de la volaille & des faisans, mais d'une bonté médiocre. L'Isle de Bussi a de circonférence environ dix lieues. On lui connoît deux ports; l'un à l'Est, nommé *le Port-Vieux*; l'autre au Sud Est, qui se nom-

(2) Ce Village dont on a déja parlé, est placé dans la Carte à trois lieues de l'embouchure de Rio San Domingo.

ANONYME, 1695.

me (3) *Port des Pierres blanches*, vis-à-vis de l'Isle de Kazelut (4), & plusieurs autres petites Isles qui ne sont pas habitées.

Observations sur l'Isle de Bissao.

Celle de Bissao est à deux lieues de Bussi. Le canal est si bien connu entre ces deux Isles, qu'un bâtiment de trois cens tonneaux y passe sans danger. Bissao n'a pas moins de quarante lieues de circuit. Les Papels qui l'habitent sont Idolâtres, & sacrifient souvent à leurs Dieux des veaux, des chevreaux & des chapons. Elle a plusieurs Ports, dont le principal porte le nom de *Port Bissao*. Plusieurs vaisseaux de soixante pieces de canon y peuvent mouiller sans incommodité. Les Portugais y ont une Eglise & un Couvent de Capucins. Ils se marient sans difficulté avec les femmes du Pays, & plusieurs jeunes Papels ont reçu le Baptême.

L'Isle a neuf Rois, dont huit reconnoissent l'autorité du neuviéme, & ne sont proprement que des Gouverneurs de Province. Lorsqu'il en meurt un, on étrangle plus de trente personnes pour l'accompagner au tombeau, surtout les jeunes filles & les Esclaves

(3) Il s'appelle aussi *Port neuf*. Voyez ci dessus.

(4) Erreur pour *Kazegut*.

ANONYME. 1695.

qui lui ont été les plus fidéles. On enterre avec lui cette multitude de victimes, & l'on renferme dans le même tombeau ſon or, ſon argent, ſon ambre gris, ſes étoffes, & ce qu'il avoit de plus précieux. Il ne ſe préſente pas d'autres concurrens pour le Trône que les Jeagres, dont la dignité peut être comparée à celle des Ducs & Pairs en France. Ils s'aſſemblent en cercle autour de la tombe du Roi mort, qui eſt compoſée de roſeaux & de bois fort leger. Elle eſt ſoulevée par quantité de Négres qui l'élancent dans l'air; & le Jeagre ſur qui elle retombe, obtient la Couronne.

Le Palais de l'Empereur n'eſt éloigné du Port de Biſſao que d'une lieue. Ce Monarque a ſes Gardes, ſon armée & ſes femmes autour de lui. Sa Flotte eſt compoſée d'environ cinquante canots, qui peuvent recevoir chacun trente hommes. La ſeule arme de la Milice eſt un cimetere attaché au bras. Pour habillement, les Inſulaires de Biſſao portent une peau de chevreau, qui pend derriere eux, & qui paſſant entre leurs jambes ſe releve par-devant pour cacher leur nudité. Leurs guerres ſont contre les Bia-

faras, qui habitent le Continent à l'oppofite de leur Ifle. Elles fe renouvellent deux ou trois fois dans le cours de l'année. ANONYME. 1695.

Les Portugais avoient autrefois bâti un Fort dans l'Ifle de Biffao, & l'avoient monté de huit pieces de canon, pour interdire le commerce de l'Ifle aux Etrangers; mais les Négres ne le fouffrirent (*) pas long-tems. Ils ont toujours entretenu la liberté de leur Pays, en recevant dans leurs Ports les Etrangers qui s'y préfentent pour le commerce; & leur accordant la permiffion de l'exercer dans l'Ifle avec une parfaite fûreté. Mais avant que de les laiffer defcendre au rivage, leur Roi confulte les Dieux par un facrifice folemnel.

Vis-à-vis de Biffao eft une Ifle nommée *Sortieres*, couverte d'arbres, où les Négres vont faire tous les ans leurs grands facrifices. Les vaiffeaux y font en fûreté fur leurs ancres. Ifle Sortieres.

La riviere de Geves coule environ foixante-dix lieues dans le Continent par divers détours au Nord-Eft & au Sud-Eft. Tous les villages qu'elle a fur fes bords, à une lieue de la mer,

(*) Voyez ci-deffus le Voyage de Brue à Biffao.

ANONYME. 1695. Gonfede.

ſont habités par les Biafaras. A l'entrée, ſur la rive de l'Eſt, on trouve le village de Gonfede, où les veaux & la volaille ſont en abondance. Les Négres y vendent auſſi de l'yvoire & quelques Eſclaves.

Geves.

Cinq lieues plus haut dans la riviere, on arrive à la ville de Geves, dont la plûpart des habitans ſont Portugais & Gromettes. Cette ville eſt défendue par un enclos de paliſſades. Elle a ſon Egliſe, ſon Curé, & pour Commandant, un Capitaine qui dépend du Gouverneur de Kachao. Les lieux voiſins ſont poſſedés par les Biafaras.

Les Portugais ont quantité de barques, ſur leſquelles ils portent leur commerce juſqu'à Sierra Leona. Ils les envoient auſſi dans la riviere Nogne, pour en apporter de l'yvoire & de l'*Indigo* en feuilles, qui leur ſert à teindre leurs étoffes. Il ſe fait un grand commerce de *Kocters* (5), fruit qui par ſa forme & ſon goût reſſemble beaucoup aux marons de l'Inde. Il y en a de rouges & de blancs. Le principal tranſport eſt dans le Pays des Biafaras & des Mandingos.

(5) C'eſt vraiſemblablement le kola dont on a parlé pluſieurs fois.

Les barques ne peuvent aller plus loin que la riviere de Geves ; mais avec les canots on pénetre dans plusieurs petites rivieres qui coupent le Pays. Vis-à-vis cette côte, on rencontre plusieurs Isles, particulierement celle de Bulam, qui est fort riche en arbres, mais sans aucun habitant. Elle est à l'embouchure de Rio-Grande, & son circuit est d'environ six lieues. Les autres Isles ne méritent pas qu'un voyageur s'y arrête, ni qu'il en parle.

ANONYME. 1695.

Isle de Bulam.

CHAPITRE X.

Entreprise pour découvrir le Lac de Kayor en 1714, avec des observations sur le Commerce de Gorée.

BRUE. 1714.

INTRODUCTION.

LE Lac de *Kayor*, de *Kayer*, ou de *Kaillor*, n'est pas à plus de cinquante lieues du Fort Saint Louis, c'est-à dire de l'embouchure du Sénégal. Il est formé par les inondations de cette riviere, au Nord de laquelle il est situé ; mais lorsque les flots se retirent, il demeure à sec dans une grande partie de son étendue, & les Mores ou les Négres qui habitent ses bords y font leurs plantations de millet & de

BRUE.

1714.

riz, qui réussissent merveilleusement dans un terrain engraissé par les eaux de la riviere. Ce Lac n'avoit pas été fort connu des François, ou du moins leurs principales lumieres venoient des Mores & des Négres, dont le témoignage est toujours suspect. On sçavoit, sur leurs récits, que le Lac de Kayor est fort grand, & que pour y naviguer on étoit obligé d'employer la boussole. Quoique cette circonstance parût douteuse, on étoit sûr, du moins par l'accord de tous les témoignages, qu'il est plus grand que celui de Panier Fouli; que le commerce s'y étoit fait autrefois avec beaucoup d'avantage, & que les Pays voisins sont habités par des Mores & des Négres sujets du Siratik.

Récits incertains sur le lac de Kayor.

Les changemens qui étoient arrivés dans la Compagnie Françoise ayant fait perdre toutes les idées de ce commerce, Chamboneau, Directeur au Sénégal en 1693, entreprit de les faire revivre. Il fit partir du Fort Saint Louis une barque avec un Facteur & des marchandises. Les François chargés de cette commission arriverent au Lac, & n'y entrerent pas sans difficulté. Ils eurent à traverser une forêt

Entreprise de Chamboneau pour les vérifier.

e roseaux, qui rendoient le passage presqu'impossible. Cependant aprés avoir surmonté cet obstacle, ils furent effrayés par la vûe d'un corps de Négres armés qui se présenta sur la Côte, près d'un village où ils se proposoient de débarquer. Ils revinrent sans aucun fruit de leur voyage; & les récits qu'ils en firent ayant paru terribles, le Directeur ne trouva personne qui voulût tenter la même entreprise.

Elle réussit mal.

Brue, qui se trouva revêtu de la qualité de Directeur en 1697, entra d'abord ardemment dans les vûes de son Prédécesseur; mais d'autres affaires le forcerent de les suspendre jusqu'en 1699. Enfin, son caractere lui faisant mépriser les difficultés, il envoya une Barque bien armée, sous la conduite d'un Facteur habile, avec les marchandises convenables & des présens pour les Chefs Mores. Il avoit eu la précaution de mettre dans ses intérêts quantité de Marbuts ou de Prêtres, qui lui avoient promis de faire goûter ses propositions de commerce aux Chefs de plusieurs Nations. La Barque gagna heureusement la riviere de Kayor. C'est un canal naturel par lequel les eaux du lac com-

Brue la tente aussi avec peu de succès.

BRUE.

1714.

muniquent avec la riviere du Sénegal, & celles du Sénegal vont grossir le lac dans leurs débordemens. Sa largeur est de seize ou dix-huit toises, & sa profondeur de douze ou quinze pieds. La navigation n'y est pas difficile jusqu'au Port de Graine, ou d'*Ingrin*, Village éloigné du lac d'environ huit lieues, où les Négres ont un commerce établi pour le millet, les pois & d'autres légumes. Mais, un peu au-dessus de ce Village, les François commencerent à trouver le canal si bouché par l'épaisseur & la force des roseaux, qu'avec un fort bon vent & de l'eau dans une juste hauteur, leur Barque fut arrêtée. Le Facteur, qui s'étoit fait accompagner par plusieurs Canots du Village d'Ingrin, en prit un pour aller reconnoître de plus près la grandeur de l'obstacle & s'ouvrir un passage. Mais ne trouvant pas plus de facilité à pénétrer, & les roseaux s'élevant, dans plusieurs endroits, de deux toises au-dessus de l'eau, il n'eut pas d'autre parti à prendre que de retourner sur ses traces.

Seconde tentative du sieur Brue.

Cette confirmation des premiers récits fit abandonner l'entreprise jusqu'en 1714, que Brue prit la résolution de la tenter lui-même. Il semble

que

que la meilleure méthode auroit été de mettre le feu aux roſeaux dans le tems de la ſéchereſſe, & de les brûler ainſi juſqu'à la ſurface de l'eau; après quoi il auroit été moins difficile de les déraciner; ſur-tout avec le ſecours des Négres qui habitent les bords du canal, & que leur propre intérêt auroit attachés au travail. Les terres des deux côtés appartiennent à un Chef Négre, nommé *Riquet*, qui a pluſieurs Villages au long des rives. Il eſt vaſſal du Siratik. Son terroir eſt fertile, & les Habitans y vivent dans l'abondance.

BRUE. 1714.

La ſaiſon des pluies ayant fini tard cette année, & les eaux étant plus groſſes qu'à l'ordinaire, Brue ſe flattoit de trouver les paſſages plus ouverts, ou du moins les roſeaux plus faciles à forcer. Il ſe mit dans une Barque de vingt tonneaux, commandée par *Gaudebon*, ancien Officier de la Compagnie, qui connoiſſoit la riviere & le Pays. Etant partis du Fort Saint Louis au commencement de Novembre, ils arriverent le ſoir du même jour à Bukſar, ou Buxar, qui en eſt à 15 lieues. Cette habitation eſt un composé de pluſieurs Villages, dans une grande plaine qui aboutit aux bords

Il part dans une Barque de vingt tonneaux.

BRUE.

1714.

du Sénegal. Les Négres y nourrissent un grand nombre de bestiaux & menent une vie fort aisée. On remarque que de Bukſar jusqu'à la mer, les bestiaux sont petits, & qu'on les trouve plus gros à mesure qu'on remonte la riviere. Ils y sont infestés par certains oiseaux qui s'attachent sur leur dos, & qui leur mangeroient la chair jusqu'à l'os, si l'on ne prenoit soin de les en délivrer. Brue, sans s'arrêter à Bukſar, continua de remonter, avec le secours de ses Laptots, jusqu'à l'Isle des Palmiers. C'est un peu plus haut, du côté Nord de la riviere, qu'on trouve le Marigot ou le Canal de Kayor. Il a quinze lieues de longueur, du Nord au Sud. Dans l'endroit où il se joint au Sénegal, sa largeur est d'environ huit toises. Le 4 de Novembre, il avoit quatre toises de profondeur, ce qui fit connoître au Général que l'eau étoit beaucoup plus diminuée qu'il ne devoit s'y attendre dans la saison. Cependant sa résolution n'en fut pas refroidie. En avançant, il observa que le Canal devenoit plus large & plus creux. Il jetta l'ancre près du Village de Graine ou d'Ingrin, à trois lieues du Sénegal, contre la rive gauche du Canal.

Il arrive au canal de Kayor.

1714.

Riquet, Seigneur Négre.

Ce Village appartient à *Riquet*, Seigneur Négre du Royaume de Hoval, & parent du grand Brak. Quoiqu'il n'y faſſe pas ſa principale réſidence, il y a des femmes & des Eſclaves, pour ne pas manquer de compagnie lorſqu'il y vient. Il s'y trouvoit à l'arrivée du Général. Il lui fit préſent d'un Eſclave; & Brue deſcendit ſans difficulté, pour tirer quelques pintades avec lui. Il trouva le Pays agréable, bien cultivé, & libre de ces moucherons importuns qui rempliſſent les Cantons bas & marécageux. Le riz & le maïz promettoient une riche moiſſon ſur les bords du Canal. Les pompions n'y étoient pas moins abondans. C'eſt le nom que les Négres donnent aux melons d'eau, que les Eſpagnols appellent *paſteques*. Les melons de France & d'Eſpagne, c'eſt-à-dire les rouges & les verds, croiſſent ici parfaitement. On en ramaſſe la graine; & les Négres s'en font un mets qu'ils aiment beaucoup, en la rotiſſant dans des poëles pleines de trous.

Richeſſe de ſon Pays.

Brue paſſa la nuit dans ſa Barque; mais le jour ſuivant, Riquet lui rendit une ſeconde viſite, accompagné d'une de ſes femmes, qui fit préſent

P ij

BRUE.

1714.

Belles dents de la femme, & son secret pour les conserver.

d'un bœuf gras au Général. Cette Dame avoit la taille bien prise, le visage agréable, & les dents d'une blancheur surprenante. Brue lui demanda quelle étoit sa méthode pour les conserver si belles. Elle lui dit qu'elle se les frottoit avec un certain bois, dont elle lui donna quelques pieces. Ce bois se nomme *ghelele*. Il croît sur le bord de l'eau & ressemble beaucoup à notre ozier ; mais il est d'un goût fort amer. L'âge de Riquet paroissoit d'environ soixante-quinze ans : mais il jouissoit d'une parfaite santé ; il avoit l'air martial & robuste, avec beaucoup de vivacité dans les yeux. Son courage avoit éclaté dans les guerres des Négres contre les Mores Mahométans, où il avoit battu plus d'une fois les troupes du Roi de Maroc.

Village de Queda.

Brue ayant levé l'ancre se rendit, quatre lieues plus loin, dans un Village nommé *Queda*, sur la rive droite du Canal, & de la dépendance du Siratik, Empereur ou Roi des Foulis. Le Canal & le Lac de Kayor séparent ses Etats de ceux de Jalofs & du Brak. Ici le Canal se retrecit beaucoup, & l'eau s'abaisse visiblement. Vis-à-vis du Village il s'est formé une crique fort profonde où de gros Vaisseaux

1714.

pourroient être à flot toute l'année ; mais lorſqu'on en eſt ſorti, à peine trouve-t-on aſſez d'eau pour les plus petites Barques dans les tems de ſéchereſſe. Le Chef du Village vint faire les complimens ordinaires à Brue, & les accompagna d'un préſent. Il lui déclara que s'il ne finiſſoit pas ſon voyage dans l'eſpace de quarante-huit heures, il falloit y renoncer juſqu'à la ſaiſon ſuivante, parce que les eaux ſe retiroient avec une promptitude dont on n'avoit jamais eu d'exemple. Un Seigneur de Kayor qui vint rendre le lendemain ſes civilités au Général, lui tint le même langage, en paroiſſant fort affligé de ce que la retraite des eaux lui ôtoit l'eſpérance de le recevoir dan ſon Village : il l'aſſura que ſi les Barques Françoiſes venoient à la fin de Juillet ou d'Août, elles trouveroient le paſſage plus libre, & qu'elles feroient un commerce avantageux dans le Pays, où les Habitans ſeroient charmés qu'on leur épargnât la peine de porter leurs marchandiſes à Arguim, à Portendic & aux Comptoirs du Sénegal. Il ajouta que ſi le Général vouloit s'arrêter deux ou trois jours à Queda, on lui fourniroit aſſez de maïz & de riz pour

Obstacles aux progrès vers le lac de Kayor.

Brue.

1714.

charger ſa Barque. Brue accepta cette offre, qui fut exécutée fidellement.

Viſites que Brue reçoit à bord.

Le même jour il reçut à bord un Seigneur More, accompagné de deux autres, avec une ſuite qui annonçoit ſon rang. Les trois Seigneurs étoient fort bazanés. Ils avoient la tête nue, les cheveux friſés au ſommet & treſſés par-derriere. Leur barbe & leurs mouſtaches étoient fort longues. Ils étoient vêtus comme les Négres; mais leurs pagnes étoient d'une étoffe très-fine & d'un noir brillant. Sans avoir beaucoup d'embonpoint ni la taille fort haute, ils étoient de fort bonne mine & leurs manieres fort polies. Le principal fit un compliment au Général & lui préſenta deux bœufs d'une groſſeur extraordinaire, mais ſi farouches, que pour les empêcher de nuire il fallut les tuer ſur le champ. Les préſens des deux autres Seigneurs furent quelques beaux pagnes. Brue leur fit auſſi les ſiens; & les ayant retenus à dîner avec quelques Seigneurs Négres, il ne leur épargna pas l'eau-de-vie.

Scrupule religieux des Mores.

Mais par un ſcrupule de religion, les Mores ne burent que de l'hydromel. Ils étoient venus ſur des chevaux barbes d'une grande beauté, qu'ils eſtimoient la valeur de quinze Eſcla-

BRUE.

1714.

ves, c'eſt-à-dire quatre cens cinquante livres.

Commerce des François avec les habitans du Pays.

Le lendemain au lever du Soleil, on vit arriver plus de cinq cens Marchands, Négres ou Mores, avec du maïz, du riz & des feves en coſſe, chargés ſur des chameaux, des chevaux & des ânes. Les Chefs de Queda & de Kayor reglerent les prix du marché. Leur meſure contient environ le minot de Paris. Le commerce ſe fit à bord, avec la précaution de n'y recevoir à la fois qu'un petit nombre de Marchands, pour éviter la confuſion. Ils étoient ſi empreſſés à ſe procurer des marchandiſes de l'Europe, que pluſieurs tomberent dans l'eau; & le bruit auroit été capable d'effrayer, ſi l'on en avoit ignoré la cauſe. Cependant il n'arriva aucun deſordre. Les François acheterent quatre-vingt barils de maïz, de riz & de feves, de l'yvoire, des plumes d'Autruche & quelques livres d'Ambre gris; mais, avec ſi peu d'eſpace pour placer les marchandiſes, ils furent obligés de renvoyer plus de quatre cens Marchands.

Funérailles d'un Négre, auxquelles Brue aſſiſta.

Pendant le ſéjour qu'ils firent à Queda, il arriva un accident qui retarda leur départ de quelques heures.

BRUE.

1714.

Un des principaux Habitans du Village mourut ſubitement; & ſa femme n'eut pas plûtôt mis la tête à ſa porte, pour donner avis de ſa perte par un cri, qu'il s'éleva un tumulte ſurprenant dans toute l'habitation. On n'entendit de toutes parts que des gémiſſemens. Les femmes accoururent en foule; & ſans ſçavoir de quoi il étoit queſtion, elles commencerent à s'arracher les cheveux, comme ſi chacune eût perdu toute ſa famille. Enſuite lorſqu'elles eurent appris le nom du mort, elles ſe précipiterent vers ſa maiſon, avec des hurlemens qui n'auroient pas permis d'entendre le tonnerre. Au bout de quelques heures les Marbuts arriverent, laverent le corps, le revêtirent de ſes meilleurs habits, & le placerent ſur ſon lit, avec ſes armes à ſon côté. Alors ſes parens entrerent l'un après l'autre, le prirent par la main, lui firent pluſieurs queſtions ridicules, & lui offrirent leurs ſervices; mais ne pouvant recevoir aucune réponſe, ils ſe retiroient comme ils étoient entrés, en diſant gravement, *il eſt mort.* Pendant cette cérémonie, ſes femmes & ſes enfans tuerent ſes bœufs, & vendirent ſes marchandiſes & ſes Eſclaves pour de

l'eau-de-vie; parce que l'usage, dans ces occasions, est de faire un Folgar, c'est-à-dire de donner une fête après l'enterrement. BRUE. 1714.

Le convoi fut précédé des Guiriots, avec leurs tambours. Tous les Habitans suivoient en silence, chargés de leurs armes. Ensuite venoit le corps, environné de tous les Marbuts qu'on avoit pû rassembler, & porté par deux hommes. Les femmes fermoient la marche, en criant & se déchirant le visage comme autant de furieuses. Lorsque le mort est enterré dans sa propre maison, privilége qui n'appartient qu'au Prince & aux Seigneurs, la procession se fait autour du Village. En arrivant au lieu destiné pour la sépulture, le principal Marbut s'approche du corps & lui dit quelques mots à l'oreille, tandis que quatre hommes soutiennent un drap de coton qui le cache à la vûe des assistans.

Enfin les Porteurs le mettent dans la fosse, & le couvrent aussi-tôt de terre & de pierres. Les Marbuts attachent ses armes au sommet d'un pieu, qu'ils placent à la tête du tombeau avec deux pots, l'un rempli de kuskus, l'autre d'eau. Après ces formalités, ceux qui soutenoient le drap de

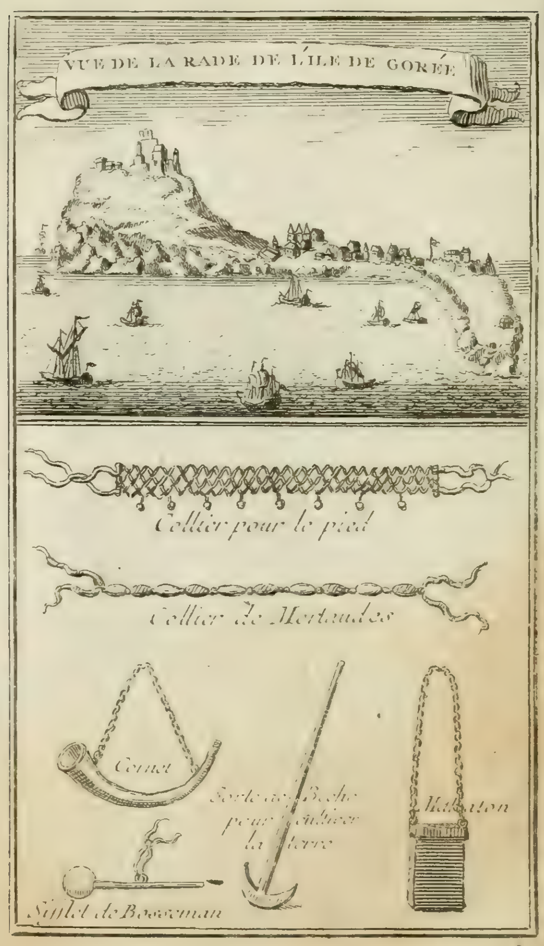
BRUE.

1714.

coton le laiſſent tomber ; ſignal auquel les femmes recommencent leurs lamentations, juſqu'à ce que le principal Marbut donne ordre aux Guiriots de battre la marche du retour. Au même moment le deuil ceſſe ; & l'on ne penſe qu'à ſe réjouir, comme ſi perſonne n'avoit fait aucune perte. Dans quelques endroits, on creuſe un foſſé autour du tombeau, & l'on plante ſur le bord une haie d'épine. Sans cette précaution, il arrive ſouvent que le corps eſt déterré par les bêtes farouches. Dans d'autres lieux, la cérémonie funebre dure ſept ou huit jours. Si c'eſt un jeune homme qu'on ait perdu, tous les Négres du même âge courent le ſabre à la main, comme s'ils cherchoient leur camarade, & font retentir le cliquetis de leurs armes lorſqu'ils ſe rencontrent. Brue prit plaiſir à ce ſpectacle.

Il retourne au Fort S. Louis.

Quoique la Barque fût petite, il eut beaucoup de peine à retourner par le Canal de Kayor, juſqu'au Sénegal. Les eaux s'étoient retirées avec une promptitude qu'il auroit eu peine à croire, s'il ne l'eût reconnu par ſa propre expérience. Dans le chagrin d'avoir manqué ſon entrepriſe, il ne penſa qu'à retourner directement au Fort Saint Louis.


VUE DE LA RADE DE L'ILE DE GORÉE
Collier pour le pied
Collier de Mortaudes
Cornet
Sorte de Bêche pour cultiver la terre

T.II. N°. 1.

BRUE.

1714.

§. II.

Observations sur le Commerce de Gorée.

LE département ou la division du Comptoir de Gorée, comprend le commerce des Royaumes de *Kayor*, de *Sin*, & de *Salum*.

On a déja vû que le Royaume du Damel, ou de Kayor, est assez loin du lac qui porte le même nom. Il est près du Cap Verd & de Gorée; au lieu que le lac est dans le *Zarra* ou le Desert, habité par les Mores, au Nord du Sénegal. Le commerce du Royaume de Kayor produit chaque année deux ou trois cens esclaves, vingt mille cuirs, & deux cens cinquante quintaux de morfil ou d'ivoire. Les cuirs montoient autrefois jusqu'à quatre-vingt mille; mais les oppressions du Damel ont dépeuplé le Pays, & diminué le nombre des bestiaux.

Trois Tarifs de la Compagnie Françoise.

La Compagnie Françoise a trois tarifs pour le département de Gorée; l'un qui sert de regle pour le commerce avec le Roi, l'autre avec les Grands du Pays, le troisiéme avec le peuple. Le principal qui regarde le Roi, est pour le commerce des esclaves. On apporte beaucoup de soin à les exa-

BRUE. 1714.

miner. Les moindres défauts ſuffiſent pour les faire rejetter, ou du moins pour en diminuer le prix. Deux enfans paſſent pour un homme, ou trois pour deux, ſuivant leur âge & leurs forces. C'eſt dans le ménagement de cet article que conſiſte l'habileté des Facteurs.

Les principales marchandiſes pour l'échange, ſont diſtinguées par des noms qui viennent apparemment des Négres.

Le grand makaton.

1°. Le grand *makaton*. C'eſt une boëte d'argent quarrée, de trois pouces neuf lignes de hauteur, & de la même largeur, épaiſſe d'un pouce & quatre lignes, avec un couvercle de la même figure, & quatre anneaux aux quatre coins pour y attacher une chaîne ou un cordon de ſoie. La longueur de la chaîne eſt ordinairement de quatre pieds ſept pouces. Avec le makaton elle peſe quatorze onzes. Les Négres portent cet ornement en forme de bandouliere, & s'en ſervent pour garder leurs parfums, leurs bagues, leur or, & d'autres choſes précieuſes. Les Damels ne le portent pas eux-mêmes, car ils ne font cet honneur qu'à l'Alcoran; mais ils le font porter près d'eux par un de leurs prin-

cipaux Officiers, qui eſt toujours prêt à leur préſenter ce qu'ils demandent. Quelquefois le makaton ne contient que des curedents, ou ne ſert que pour la montre. Brue. 1714.

2°. Le *cornet d'argent*. C'eſt effectivement une ſorte de cornet, dont le diametre eſt de neuf ou dix pouces dans ſa plus grande largeur, & de ſept dans ſa plus étroite partie. Avec la chaîne qui eſt ordinairement longue de quatre pieds, il peſe ſix onces & quatorze grains. Les Négres s'en ſervent comme du makaton, pour garder leurs parfums. Ils ſont paſſionnés auſſi pour les ſifflets d'argent, tels qu'on les a ſur les Vaiſſeaux. Le poids de ces ſifflets eſt ordinairement de 2 onces 2 grains. Avec la chaîne qui eſt longue de quatre pieds & demi, ils peſent dix onces. Les femmes aiment certaines petites chaînes plates qu'elles portent au-deſſous de la cheville du pied. Elles les nomment *chaînes de pieds*. Leur poids eſt de deux onces & demie. Le cornet d'argent.

3°. Les *mortaudes*. Ce ſont des grains d'argent, creux & de figure ovale, que les femmes mêlent dans leurs colliers avec les grains de corail & d'ambre. Les uns ſont unis, & peſent de- Mortaudes.

BRUE. 1714.

puis quarante jusqu'à cinquante grains. Les autres qui sont travaillés, & qui se nomment *mortaudes de Godené*, pesent depuis soixante-dix jusqu'à quatre-vingt grains. Quelquefois les femmes se servent de petits grelots d'argent, tels que ceux des hochets, & se les attachent aux pieds pour se donner plus de grace en dansant. Ces grelots pesent depuis soixante jusqu'à soixante-dix grains.

4°. Les *bujis* ou les *kowris*. Ce sont de petites coquilles qui viennent des Isles Maldives, & qui servent de petite monnoie au long des Côtes de Guinée, & depuis la riviere du Sénegal jusqu'à celle de Sierra Leona.

Barres de fer, & maniere d'en faire des épées.

5°. Des *barres de fer*. Celles qu'on porte au Royaume de Kayor, doivent être plates & longues de neuf pieds sur deux pouces de largeur & quatre lignes d'épaisseur. Les Négres les divisent en douze longueurs, chacune de sept pouces & demi, qu'ils appellent *pattes*; & chaque longueur est subdivisée en trois parties nommées *dialots*. Un dialot suffit pour faire l'épée ou le poignard ou la bêche d'un Négre.

Emaux & verres.

6°. Des *émaux & des verres* de toutes sortes d'especes, de couleurs, &

BRUE. 1714.

de figures. Il s'en vend une incroyable quantité dans le Royaume de Kayor. Les Négres, hommes, femmes & enfans, s'en font des colliers, des bracelets, & d'autres parures.

Tarif des esclaves.

Le Tarif pour les Esclaves avec le Damel est reglé de la maniere qui suit. Le coin d'argent, ou le *patacon*, est évalué à vingt-huit sols.

Marchandises.		*Esclaves.*
Grand makaton avec la chaine.	1.	1.
Ambre jaune.	3 livres.	1.
Balles de mousquet.	100.	1.
Corail rouge.	9 oz. . . .	1.
Couteaux de Hollande.	240. . . .	1.
Tambours.	2. . . .	1.
Echarpes de taffetas à franges.	4. . . .	1.
Drap écarlatte. . . .	4 aunes.	1.
Eau-de-vie.	100 pintes.	1.
Barres de fer.	30. . . .	1.
Fusils communs. . .	4.	2.
Fusils garnis de cuivre jaune.	2.	1.
Epices.	4 livres.	1.
Iris de Florence. . .	4 livres.	1.
Laine écarlatte. . .	30 livres.	1.
Pistolets.	3 paires.	1.

BRUE.

1714.

Papier.	12 rames.	1.
Etoffes rouges & jaunes.	30 aunes.	1.
Petits Bassins de cuivre.	30. . . .	1.
Quintin.	6 pieces.	1.
Calicos de cinq aunes & demie.	5 pieces.	1.
Grains de verre, petits & gros, de mille au rang.	5 rangs.	1.

Commerce de la Compagnie Françoise au Royaume de Sin.

Le Royaume de Sin n'a que deux Ports pour le commerce, sur la Côte occidentale d'Afrique; *Joal* & *Fakiyu*. Le plus considérable est le premier; parce que l'ancrage y est plus sûr, & le débarquement plus aisé. La Ville est grande & peuplée. Quoique les Habitans soient insolens & grossiers, ils aiment le commerce; & lorsqu'on s'est accoutumé à leurs manieres, on peut trouver avec eux beaucoup d'avantages. Deux raisons avoient déterminé la Compagnie Françoise à s'y faire un Comptoir. 1°. La certitude de s'y procurer près de deux cens Esclaves, plus de trois mille cuirs, douze ou quinze cens quintaux d'yvoire, & quatre ou cinq cens quintaux de cire jaune, sur le même Tarif que

celui du Damel ; de forte qu'en tenant fes magafins bien remplis, la Compagnie étoit fûre d'y jouir de tout le commerce, & d'éloigner par conféquent tous les Vaiffeaux d'Interlope. 2°. La néceffité de tenir le Damel en refpect, & de fe garantir de fes caprices, dont les François avoient fait plufieurs fois l'expérience. Le *Bur*, ou le Roi de Sin, étant fans ceffe en guerre avec le Tin & le Damel, fes deux voifins, les différends continuels de ces trois Princes tournent à l'avantage de la Compagnie, qui eft en état, lorfqu'elle tient fes magafins bien garnis, d'acheter tous les Prifonniers qu'ils font l'un fur l'autre, & qui s'enrichit ainfi de leurs pertes.

Avantages qu'elle trouve au Port de Joal.

Outre les marchandifes qu'on a nommées, Joal eft capable de fournir à l'Ifle de Gorée & aux Vaiffeaux qui viennent fur la Côte, toutes les provifions qui peuvent être néceffaires. Les bœufs y font en abondance; la volaille commune & à bon marché. Six cens barils de maïz, pefant chacun deux cens livres, s'y donnent pour une barre. Cinquante ou foixante mefures de riz, chacune du poids ordinaire de quatre cens livres, n'y coûtent pas plus de quatre barres,

BRUE.

1714.

quand le riz eſt nettoyé, & ſe donnent autrement pour deux.

Commerce de Fakiyu.

A *Fakiyu*, treize ou quatorze lieues au Sud de Joal, on ne paye le ſel tranſporté à bord que trois livres le baril, c'eſt-à-dire la valeur de cette ſomme en fer, en *bujis*, en couteaux & verres rouges; de ſorte que trois cens livres de ſel ne reviennent qu'à trente-ſix francs. C'eſt encore une voie que la Compagnie prend pour mortifier le Damel, dont les revenus conſiſtent dans les Salines de Biyurt.

Artifice des Négres pour ſe diſpenſer de recevoir leur Roi.

L'Auteur n'a pû ſe défendre, dit-il, de donner place ici à l'artifice des Négres d'un Village voiſin de Joal. Ils avoient publié, dans le Canton, que tous les chevaux qui entroient dans leur Village mouroient ſubitement. Les François & les Anglois s'étoient laiſſés perſuader par ce bruit, ſurtout depuis qu'un Facteur François, nommé *Moreau*, y avoit perdu ſon cheval par un accident qui l'auroit fait périr de même dans tout autre lieu. Enfin la mort de ce cheval avoit confirmé le récit des Négres; juſqu'à ce que Brue s'informant de la vérité dans le Village même, découvrit que c'étoit une ruſe des Habitans, inventée pour empêcher que le Burſin, leur

Roi, ne leur rendît de si fréquentes visites, parce que ce Prince ne passoit jamais chez eux sans enlever tout ce qu'il trouvoit de son goût. Brue ayant traversé plusieurs fois le même Village à cheval, sans avoir éprouvé le moindre accident, les Négres eurent encore la malice de répandre qu'il s'en étoit garanti par la vertu d'un grisgris François. Le Bur, qui ne pouvoit se procurer un grisgris si puissant, n'en eut que moins de hardiesse à visiter le Village; & vraisemblablement les Négres auroient empoisonné ses chevaux, pour se délivrer de l'honneur dangereux de le voir; car les Rois Négres ne marchent jamais qu'à cheval.

BRUE. 1714.

De Joal jusqu'à la riviere de Palmerin, on compte sept lieues qui font à peu près toute l'étendue du Royaume de Sin au long de la Côte. Il est beaucoup plus large de l'Ouest à l'Est. Le terroir en est fertile & bien cultivé, à l'exception des frontieres que les incursions des Sujets du Tin & du Damel ont rendues fort desertes. On trouve dans ce Pays une grande abondance de palmiers & de bananiers, avec beaucoup de fruits & de coton. Les Négres de Joal sont fiers & bru-

BRUE.

1714.

Moyen de tenir les Négres de Joal en respect.

taux. Le ſeul moyen de les tenir dans la ſoumiſſion, eſt de ſe bien fortifier dans un Comptoir bâti de pierre car ils n'ont point aſſez d'adreſſe & de force pour entreprendre un ſiége. Mais pour leur inſpirer plus de terreur, il ſeroit à propos que les Vaiſſeaux qui font le commerce ſur cette Côte, mouillaſſent quelquefois dans leur Port; qu'ils y priſſent leur proviſion d'eau & de bois; & qu'ils y chargeaſſent plus ſouvent les marchandiſes du Pays, qui demeurent dans les magaſins.

Commerce du Royaume de Salum, qui ſe fait à Kahone.

Le principal commerce du Royaume de Salum ſe fait au Village de Kahone, ou Kohorne, près de l'endroit où la riviere de Gambra forme (6) celle de Salum. On y pourroit établir un bon Comptoir, parce que les Marchands Mandingos s'y arrêtent avec l'or, l'yvoire & les Eſclaves qu'ils ont tirés des Royaumes de *Tombuto*, de *Bambara Kana*, & des autres Régions plus orientales. Ils ſeroient fort ſatiſfaits de trouver à Kahone un Marché, qui leur épargneroit cinq ou ſix jours de chemin juſqu'aux Comptoirs d'Al-

(6) Suivant les informations des Anglois, la riviere de Salum ou de Barſali n'eſt pas un bras de celle de Gambra. Voyez le Tome ſuivant.

Brue.

1714.

breda & de Jilfray, ſans compter les droits conſidérables qu'ils ſont obliges de payer au Roi de Barra. La meilleure ſaiſon pour le commerce de Kahone eſt depuis le mois de Novembre juſqu'au mois de Mai, en ménageant ſa route pour s'y trouver au commencement de Janvier, qui eſt le tems auquel on y voit arriver les Marchands Mandingos. Ils y amenent annuellement ſept ou huit cens Eſclaves. Ils y apportent une groſſe quantité d'yvoire, & ſouvent quatre cens marcs d'or.

Les Anglois qui ſont établis ſur la riviere de Gambra, & qui traverſent autant qu'il leur eſt poſſible le commerce des François, vont juſqu'à Barakonda pour rencontrer les Mandingos. Mais comme ils manquent ſouvent de Facteurs pour entreprendre ce voyage, les Marchands Négres ne les trouvant point au rendez-vous, ſont alors obligés de deſcendre à Jilfray, où les Anglois ont un Comptoir, vis-à-vis Jamesfort. Il arrive de-là que les François du Comptoir d'Albreda partagent leur commerce; d'autant plus que ſur la réputation d'avoir de meilleures marchandiſes, & d'être plus civils que leurs compétiteurs, les Mandingos les preferent toujours aux

Les François preférés aux Anglois dans le commerce.

BRUE.

1714.

Anglois. Mais l'Auteur observe qu'outre ces deux raisons, ils sont assez vengés par la mort presque certaine de trois ou quatre Agens du Comptoir Anglois, que leur intempérance & la saison des pluies font périr tous les ans. Ensuite ces places étant remplies par de nouveaux Facteurs, qui ne sont accoutumés ni au climat, ni au commerce du Pays, le tort qu'ils peuvent causer à la Compagnie Françoise n'est jamais fort redoutable.

Conseils pour le succès du commerce de France.

La meilleure voie, continue l'Auteur, que le Comptoir de Gorée puisse prendre pour conserver son commerce, & l'étendre dans l'intérieur des terres, seroit, 1°. d'entretenir les Forts & la Garnison de Gorée dans un état qui ne lui laissât rien à craindre des Ennemis de l'Etat en tems de guerre, ni des Pyrates & des Négres pendant la paix; 2°. d'avoir ses magasins toujours bien fournis de marchandises de l'Europe; 3°. de n'être jamais sans quelques Vaisseaux bien armés, pour éloigner les Bâtimens d'Interlope; enfin d'être sans cesse en état de contenir les Négres par la terreur, & de les forcer à l'observation des anciens Traités. Il faudroit s'attacher sur-tout à nourrir les jalousies

BRUE. 1714.

dont le fond subsiste toujours entre le Damel & le Tin, & ne jamais permettre, s'il étoit possible, que les Couronnes de ces deux Princes se trouvent réunies sur la même tête. En conservant ces deux Puissances dans l'équilibre, la Compagnie Françoise sera toujours en état de leur faire la loi, ou du moins d'empêcher qu'elles ne puissent imposer de nouveaux droits sur les marchandises, hausser le prix des provisions, ou retrancher la liberté de prendre de l'eau & du bois dans leurs Ports.

Tarif des Echanges pour les Cuirs & les Esclaves à Rufisco, Portodali & Joal, *avec le Damel, le Bursin, & leurs Sujets.*

Marchandises d'Europe.		*Marchandises du Pays.*	
		Avec les Officiers des deux Rois.	Avec le Peuple.
Grains en perles d'argent uni.	1. . .	2 Cuirs & dem.	2 Cuirs.
Perles d'argent travaillées.	1. . .	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Sifflets d'arg. & la chaîne.	1. . .	1 Esclave.	1 Esclave.
Cornets d'arg. & la chaîne.	1. . .	1 Esclave.	1 Esclave.
Makatons & la chaîne.	1. . .	1 Esclave.	1 Esclave.
Grands bassins de cuivre.	1. . .	6 Cuirs.	8 Cuirs.
Petits bassins.	1. . .	3 Cuirs.	4 Cuirs.
Bujis ou Kowris.	50. . .	1 Cuir.	1 Cuir.
Corail.	1. once.	18 Cuirs.	14 Cuirs.

Marchandises d'Europe.		*Marchandises du Pays.*	
		Avec les Officiers des deux Rois	Avec le Peuple.
Chapeaux communs.	1. . .	8 Cuirs.	12 Cuirs.
Chemises grosses.	1. . .	8 Cuirs	12 Cuirs.
Couteaux de Flandres.	2. . .	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Drap rouge de Berry.	1 aune.	20 Cuirs.	30 Cuirs.
Eau de vie.	1 pinte.	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Echarpes de taffetas à frang.	1. . .	1 Esclave.	1 Esclave.
Barres de fer de 9 pieds.	1. . .	8 Cuirs.	12 Cuirs.
Papier commun.	2 mains.	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Assiettes d'étain.	1. . .	3 Cuirs.	4 Cuirs.
Etoffes rouges, jaunes, bleues.	1 aune.	6 Cuirs.	8 Cuirs.
Rubans de couleur.	1 aune.	6 Cuirs.	8 Cuirs.
Sabres.	1. . .	8 Cuirs.	12 Cuirs.
Linge.	1. . .	6 Cuirs.	8 Cuirs.
Grains de verre.	100. . .	1 Cuir.	2 Cuirs.
Petits grains de verre rouges.	10 rangs.	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Grains rouges moyens.	6 rangs.	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.
Gros grains rouges.	3 rangs.	1 Cuir & demi.	2 Cuirs.



BRUE.
III. Voyage.
1715.

CHAPITRE XI.

Troisiéme Voyage du Sieur Brue sur le Sénegal.

A Son retour au Sénegal, en 1714, avec la qualité de Directeur Général du commerce de France en Afrique, Brue prit la résolution de pénétrer dans le commerce des Gommes, qui étoit sujet à quantité de fraudes & d'artifices, dont on avoit accusé plusieurs Officiers de la Compagnie. Le 4 de Mars de l'année suivante, *Scham Schi*, Chef des Marbuts Mores, qui se nomment *Serins*, le fit avertir qu'il étoit tems d'envoyer ses Barques pour le commerce. Il partit le 7, avec deux Barques & deux Canots Négres, accompagné de dix-huit Blancs & d'autant de Laptots. Dans sa route il toucha au Port de *Maka*, résidence du petit Brak, qui lui envoya un bœuf, pour lequel il lui fit présent d'un baudrier d'écarlate. Après l'avoir traité à bord, avec deux ou trois de ses Grands, il continua son voyage.

Brue est averti par un Marbut.

Le 10 de Mars, il jetta l'ancre à Serinfalli. Le Pays entre ce Village & celui de Maka, est fort uni, & con-

Brue.
III. Voyage.
1715.

ſiſte en vaſtes Plaines, qui feroient en France les plus belles Prairies du monde. Il étoit autrefois rempli de beſtiaux, quoiqu'il s'y en trouve à préſent fort peu. Mais à la place on voit de grands troupeaux de daims & de gazelles, qui traverſent la riviere pour venir paître dans un ſi beau lieu, quoique les Négres leur faſſent payer cette nourriture bien cher ; car dans la ſaiſon de la ſéchereſſe, c'eſt-à-dire, au mois de Mars & d'Avril, ils mettent le feu aux herbes ; & les flammes chaſſant tous ces animaux à l'extrémité de l'Isle, ils en font une prodigieuſe boucherie. Leur chair eſt excellente.

Boucherie d'animaux.

La fertilité du terroir, depuis Serinfalli juſqu'à Bukſar, y attire, avec leurs troupeaux, les Négres qui ſe nomment *Sargamts*. Ils donnent, pour cette permiſſion, quelques marques de reconnoiſſance au Chef du Pays. On fait dans le même Canton les plus grands Canots que les Négres emploient pour ſe rendre à Maka & à Biyurt, où ils vont charger du ſel, qu'ils échangent pour leur maïz avec les Foulis. Quoique cette Région fût autrefois ſi abondante en troupeaux noirs, qu'il en ſortoit tous les ans vingt-cinq ou trente mille Cuirs, à peine en

fournit-elle aujourd'hui le tiers. Ce changement eſt venu des guerres que les Négres ont eues avec les Mores, & qui ont cauſé la ruine des deux Partis. L'occaſion qui les avoit fait naître eſt trop remarquable pour ne pas demander une courte digreſſion.

Brue. III. Voyage. 1715.

Guerre des Mores contre les Négres.

Les Mores qui introduiſirent le Mahométiſme parmi les Négres, furent long-tems l'objet de leur vénération. Cette prévention que leurs Marbuts ou leurs Prêtres remarquerent en leur faveur, leur inſpira le deſſein de prendre, ſur des hommes ſi ſimples, la même autorité dans le Gouvernement civil qu'ils s'étoient procurée dans la Religion. Ils commencerent à s'emporter contre le pouvoir abſolu que les Rois Négres exerçoient ſur leurs Peuples, & le traiterent de tyrannie. D'un autre côté ils repréſenterent la liberté comme le plus grand de tous les biens. Une doctrine de cette nature fut extrémement agréable aux Négres, qui ſont les plus pareſſeux de tous les hommes. L'averſion qu'ils ont pour le travail leur fit embraſſer toutes les propoſitions des Prêtres, ſur-tout lorſque ces Impoſteurs leur promirent que s'ils vou-

Bruë. III. Voyage.

1715.

loient ſecouer le joug de leurs Rois, le riz & le millet croîtroient pour eux naturellement, par la vertu de leurs griſgris.

Commencement de la révolte des Négres.

La révolte commença par le refus qu'ils firent de travailler aux Lugans de leurs Rois. Les Princes du Pays s'étant efforcés de les faire rentrer dans la ſoumiſſion, ils appellerent les Mores à leur ſecours. Ce fut alors qu'on vit paroître les Marbuts à leur tête. On en vint aux mains pluſieurs fois. Le Brak & le Damel furent tués dans une ſanglante bataille, & leurs Troupes entierement défaites. Le Burba Ghiolof, qui avoit embraſſé leur cauſe, fut vaincu à ſon tour, & contraint de chercher un azile dans les terres du Roi de Galam, dont les ſujets, comme ceux du Siratik, avoient refuſé de préter l'oreille aux ſéductions des Marbuts. La mort ou la fuite de ces trois Princes ayant laiſſé leurs Etats à la diſcrétion de leurs ennemis, les Mores de Mavre enleverent la plus grande partie des jeunes gens pour l'eſclavage, tandis que les Marbuts & leurs partiſans pillerent le Pays, ſans mettre de diſtinction entre leurs ennemis & ceux qui avoient imploré leur

Trois Rois tués dans une bataille.

assistance. Pendant ce tems-là, il ne paroissoit aucun effet de ces promesses de bonheur & d'une abondante moisson, qui avoient fait prendre les armes à tant de misérables. La famine, qui vint après la guerre, en fit périr un nombre incroyable. Le reste ouvrit enfin les yeux : & revenant de leurs folles espérances, ils choisirent de nouveaux Princes dans les plus anciennes familles du Pays. Ces Princes formerent une armée du débris des trois Nations, & chasserent les Marbuts, qui n'étant plus supportés par le Roi de Maroc, se trouverent trop foibles pour leur résister. C'étoit dans une si longue guerre que Riquet, dont on a déja vû le nom, avoit signalé sa conduite & sa valeur.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Rétablissement des Royaumes Negres.

Le Pays s'est rétabli insensiblement, sur-tout en bestiaux, par la défense d'en tuer, excepté dans certaines occasions. Comme ce sage réglement en a beaucoup augmenté le nombre, on peut espérer que les habitans seront bientôt en état de fournir l'ancienne quantité de cuirs. Le Seigneur ou le Prince du Canton où Brue aborda, se nommoit *Kaye*. Il étoit neveu du Brak, à la Cour duquel il se trouvoit actuellement. Ses femmes & les Chefs des

BRUE. III. Voyage. 1715.

Medecin Négre.

Villages voisins ne manquerent pas de faire au Général François leurs complimens & leurs présens. Il y avoit dans le même Canton un autre Seigneur nommé le *Ker*, dont le Territoire, nommé le *Petit-Bukſar*, est situé à l'opposite du *Grand-Bukſar*, sur le bord gauche de la riviere. Sans aucune sorte d'étude, il s'attribuoit des lumieres extraordinaires en Médecine ; & cette réputation lui attiroit quantité de malades, dont il ne faisoit pas scrupule de se faire payer à grand prix. Brue ayant à bord la femme d'un Chef Negre des environs du Fort Saint Louis, qui étoit attaquée depuis quelques années d'une fâcheuse infirmité, la mit entre les mains de Ker, comme la derniere ressource à tenter pour sa guérison. Il accompagna sa priere d'un flacon d'eau-de-vie, spécifique aussi agréable pour les malades Négres que pour le Médecin. Mais en faisant entendre que la femme du Chef fut redevable de sa santé à ce remede, l'Auteur ne nous apprend pas pourquoi il en avoit réservé l'expérience au Docteur Négre.

Le terrain, depuis Bukſar jusqu'à la Riviere des Maringouins, est parfaitement au niveau de la Mer, pen-

BRUE. III. Voyage.

1715.

dant l'espace de trois lieues ; ce qui expose les Barques à des vents capables de les renverser. On trouve fort ordinairement sur la surface de la terre, dans cette étendue de Pays, une matiere blanche & solide, d'un goût fort âcre & fort amer. Quelques-uns l'avoient pris pour du salpêtre, & fondoient de grandes espérances sur cette opinion : mais Brue jugea que ce n'étoit que l'écume des flots, qui étant poussée par le vent, reçoit sa condensation de la chaleur, & forme cette croute salée. La riviere des Maringouins n'a pas plus de quatre toises de largeur. Elle est si basse, qu'elle ne devient navigable que dans le tems des inondations. Mais sa petitesse n'empêche pas qu'elle ne porte ses eaux jusqu'à la Mer. En 1645, un Bâtiment Espagnol arrivé sur cette Côte, y débarqua quelques hommes, qui bâtirent un Fort. Ils s'y maintinrent jusqu'à la fin de leurs provisions ; mais lorsqu'elles vinrent à manquer, ils prirent le parti de s'engager au service du sieur Collyer, qui étoit alors Directeur de la Compagnie Françoise au Fort Saint-Louis. On se figura que c'étoient des Criminels transportés pour recruter quelque Garnison Espa-

Ecume de mer changée en croute de sel.

Fort bâti des Espag[nols] inconnus.

BRUE.
III. Voyage
1715.

gnole en Afrique; mais ils s'accorderent fidellement à cacher leur fortune & leurs noms. Les environs de la riviere des Maringouins forment un terroir marécageux, qui produit une eſpece de maiz ſauvage, nommé *Gernotta*. Brue vit environ deux cens femmes, qui s'occupoient à le recueillir.

Il arriva le 14 de Mars à Serinpate, où il trouva une Barque de la Compagnie, qui ayant fait le Voyage de *Terrier-Rouge*, pour le commerce des gommes, avoit eu quelques différends avec les Officiers du Siratif, au ſujet des droits. Elle avoit pris le parti de retourner; mais elle apportoit deux cens moutons & quatre-vingt bœufs, pour les conduire au Fort Saint Louis. Chaque mouton ne lui revenoit qu'à ſix ou ſept ſols, & chaque bœuf à trente-cinq ou quarante. Brue ſe procura ici deux autruches, qu'il fut ſurpris de trouver apprivoiſées en arrivant au Fort Saint-Louis. On lui fit auſſi préſent de douze de leurs œufs. Il les prit comme une bonne proviſion pour le Carême, parce que d'un ſeul on peut faire une omelette pour huit hommes.

Autruches apprivoiſées, groſſeur de leurs œufs.

Le lendemain, c'eſt-à-dire le 15, il

arriva au Desert, Marché ordinaire des gommes, qui y sont apportées par les Mores de la Tribu d'*Alad-al-Haji.* De-là, il dépêcha au Brak un Alkaïde, avec un présent de quelques flacons d'eau de-vie, pour inviter ce Prince à venir recevoir lui-même les droits établis. L'Alkaïde revint le 16, & déclara au Général que le Prince son maître ayant commencé par s'enyvrer à l'arrivée du présent, ne seroit pas en état de venir d'un jour ou deux; sans compter qu'il étoit arrêté par la crainte des Mores, qu'il avoit pillés peu de jours auparavant, & qui cherchoient l'occasion d'en tirer vengeance. Enfin le Député fit entendre au Général que s'il vouloit obliger beaucoup le Brak, il falloit lever l'ancre, & l'aller jetter devant son Village, pour lui épargner la peine ou le danger d'en sortir.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Marché des gommes.

Cette demande étoit si raisonnable, que mettant à la voile aussi-tôt, le Général alla mouiller devant le Village d'*Ingherbel* ou *Garebal*, résidence du Roi. Il fit connoître son arrivée par trois coups de canon. Le lendemain ayant vû paroître ce Prince sur le rivage, avec un cortege de trente chevaux, il le fit prier de ne prendre que

Brue va mouiller à Ingherbel.

Brue. III. Voyage. 1715.

cinq ou six de ses gens pour venir à bord. Le Brak y consentit, & ne se fit accompagner que de *Mulo*, *Riquet*, *Kayé*, & *Menhros*, quatre de ses Grands, avec ses Guiriots, *Mantel* son Amiral, deux Valets, & son Alkaïde. Brue le reçut sous une Tente, qu'il avoit fait dresser sur le tillac. Ils se serrerent plusieurs fois la main. Après quelques momens de silence, le Général déclara qu'il étoit venu pour payer les droits & renouveller le Traité de commerce & d'amitié; mais qu'il avoit trois faveurs à demander au Roi. 1°. Que le commerce fût ouvert à Serinpate au lieu du Desert; parce qu'attendant de jour en jour des Vaisseaux de l'Europe, il auroit plus de facilité à renvoyer la Barque de la Barre (7), qu'il avoit amenée avec lui. 2. Que Sa Majesté se privât du plaisir de boire pendant qu'elle seroit à bord, pour éviter tous les désordres qui étoient capables de troubler leur bonne intelligence. 3°. Qu'elle ne demandât cette année aucun présent; parce qu'il n'y avoit, dans les Magasins de la Compagnie, que les marchandises

Il prie le Roi de ne pas boire de quelques jours.

(7) C'est une Barque entretenue par la Compagnie, pour transporter les marchandises des Vaisseaux au Fort Saint Louis.

nécessaires pour le commerce.

Brue. III. Voyage. 1715.

Le Brak écouta paisiblement ces propositions, & s'engagea sans peine aux deux dernieres; mais il répondit à l'autre, qu'il prioit le Général de trouver bon que le commerce s'ouvrît au Desert; parce que s'attendant à se voir attaqué par les Mores, il espéroit que les François lui accorderoient leur secours. Malo, qui paroissoit le plus considérable de ses Grands, appuya cette demande par des raisons si fortes, que pour obliger le Roi, Brue promit d'ouvrir le commerce, non-seulement au Desert, mais au Port même d'Ingherbel, s'il le desiroit, & de l'assister de toutes les forces de la Compagnie. Tous les Courtisans pousserent un cri de joie à cette promesse. Le Brak témoigna lui-même beaucoup de reconnoissance pour les offres du Général; & se bornant à demander l'ouverture du commerce au Desert, il l'assura d'une parfaite amitié.

Accord entre le Brak & Brue.

Les droits furent payés sans aucune contestation. Mais le Roi ne se souvint pas long-tems de la parole qu'il avoit donnée de ne pas boire. Il demanda si souvent de l'eau-de-vie, que Brue se crut obligé d'en faire apporter.

BRUE. III. Voyage.

1715.

Age & figure du Brak.

Contre sa coutume, ce Prince but avec modération. Il paroissoit âgé d'environ 46 ans. Sa taille étoit haute, avec un embonpoint raisonnable. Il n'avoit rien dans ses habits qui le distinguât de ses Courtisans; mais il avoit l'air noble, & le son de la voix fort agréable. Lorsqu'il étoit sobre, c'étoit un des plus raisonnables & des meilleurs hommes du monde. Il se nommoit *Fara Pinda*, du nom de son pere & de sa mere, suivant l'usage des Princes Négres du Pays. Les droits consisterent en makatons d'argent, en fer, linge, bassins, corail, ambre jaune, colliers de verre, eau-de-vie, & quelque argent en especes; le tout de la valeur d'environ cent écus. Le Brak fit présent au Général d'un jeune Esclave, pour lequel Brue lui donna huit piastres. Il souhaita d'être salué à son départ de quelques coups de canon. Cette satisfaction lui fut accordée d'autant plus volontiers qu'on étoit content de sa conduite. Toute sa Cour, & le peuple qui étoit en foule sur le rivage, marquerent leur joie par de grandes acclamations.

Visite que Brue reçoit de deux Princesses.

Le même jour Brue reçut la visite des deux sœurs du Brak. Le Roi leur pere, nommé *Fara Komba*, avoit été

tué dans la guerre contre les Mores. L'une des deux Princesses étoit femme d'un Seigneur Négre qui se nommoit *Brieu*. L'autre étoit encore à marier. Elles étoient toutes deux jolies & bienfaites, sur-tout la plus jeune, qui, avec un teint aussi noir que le jais, avoit l'air vif & gracieux. Elles avoient à leur suite deux Esclaves & un Guiriot de leur sexe, dont les cheveux étoient chargés de grisgris dans un grand nombre de petites boëtes d'argent, de différentes formes. Brue reçut ces deux Dames, le chapeau à la main, & les conduisit sous sa tente, où il leur présenta d'abord du biscuit blanc, qu'elles tremperent dans de l'eau mêlée de miel. Ensuite il leur fit servir des prunes de Brignoles & d'autres confitures. Elles bûrent, à sa priere, un verre de malvoisie. A leur départ, elles lui firent des excuses de n'avoir aucun présent à lui offrir; mais elles lui promirent qu'à son retour du Desert, elles ne manqueroient pas de lui témoigner leur reconnoissance. Leur habillement consistoit en deux pagnes noirs, à raies blanches, l'un qui leur servoit de juppon, l'autre qui leur couvrant le corps en maniere d'écharpe, tomboit par derriere avec une

BRUE. III. Voyage. 1715.

Portrait de ces deux Dames.

Brun. III. Voyage. 1715.

longue queue. Ce pagne ſupérieur eſt une grande marque de diſtinction, & ſe porte différemment. Quelques femmes le paſſent en bandouliere, & laiſſent voir un bras nud, avec une partie du ſein. Dans les grandes chaleurs, elles le quittent entierement, & demeurent nues juſqu'à la ceinture. Les deux Princeſſes avoient des colliers de corail, entremêlés de grains d'or, avec quantité de clous de girofle liés en faiſceaux, qui leur tomboient ſur la poitrine. A chaque bras elles portoient deux bracelets, l'un d'or, l'autre d'argent, & des chaînes du même métal. Leurs pieds étoient ornés de petites coquilles & de grelots au-deſſous de la cheville. En arrivant à bord elles avoient des ſandales de cuir rouge, comme celles des anciens Romains; mais elles ſe les firent ôter, pour être plus à leur aiſe. Leurs cheveux tomboient par-derriere en deux treſſes, avec quelques brins d'or & de corail à l'extrémité. Sur la tête, ils étoient relevés en touffe, à l'aide d'un petit bonnet de coton qui les ſoutenoit; & ſur le front, ils étoient partagés comme ceux des Villageoiſes de France; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'en tombât quelques boucles ſur les

Brue. III. Voyage. 1715.

temples & au long des oreilles, mais ſans cacher les pendans, qui étoient deux anneaux d'or. Les Princeſſes mariées portent de grands morceaux de corail au lieu d'anneaux. Leurs ſourcils étoient fort noirs. Elles les entretiennent dans cette couleur en ſe les frottant ſouvent avec un morceau de plomb. On leur remarquoit une affectation continuelle à montrer les mains; ſur-tout leurs ongles, qu'elles avoient fort grands & rougis à l'extrémité. Leurs dents étoient extrêmement blanches & bien rangées. Elles leur donnent cet éclat de blancheur avec le bois de ghelele, dont on a déja parlé. Après une longue converſation, où elles marquerent toutes deux beaucoup d'eſprit & de bon ſens, elles chanterent un air du Pays, & firent danſer leur Guiriot, qui ſurprit Brue par ſon agilité, mais avec des poſtures laſcives & indécentes, qui lui cauſerent peu de ſatisfaction. Il fit préſent d'une lunette d'approche à chacune des deux Princeſſes, & les ſalua d'une décharge de ſon artillerie à leur départ.

Autre vi[...] que Brue [...] çoit du B[...]

Le 18, il reçut une ſeconde viſite du Brak, accompagné d'une de ſes femmes & de ſes trois filles. Ce Prince

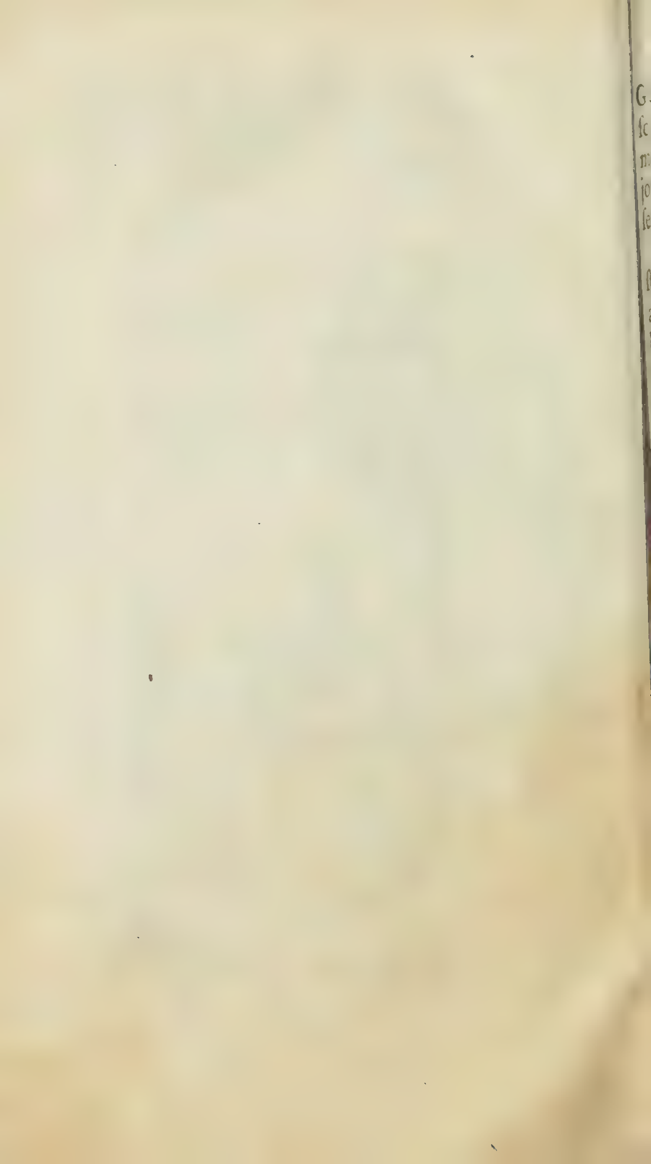
BRUE. III. Voyage. 1715.

s'assit sans façon sur une caisse, la jambe étendue sur les genoux de sa femme, qui étoit assise près de lui. Une de ses filles, qui se mit entre ses jambes, lui tenoit la cuisse accollée d'un bras. Les deux autres étoient à terre auprès de leur mere, & firent quantité de petites singeries pour divertir le Roi. Leur situation, dit l'Auteur, auroit fait le sujet d'une peinture fort grotesque. Pendant que Brue entretenoit le Roi, on vint lui annoncer l'arrivée de *Schamchi*, Chef des Mores. Il se hâta de l'aller recevoir sur le tillac, & de l'introduire dans sa chambre avec ses deux fils & trois Marbuts. Schamchi lui fit un compliment fort civil; mais ayant apperçu le Brak, il évita de parler des affaires qui l'amenoient. C'étoit un petit homme, assez blanc, en comparaison des Négres, qui avoit une longue barbe grise, & qui paroissoit âgé de plus de soixante ans. Il portoit un bonnet de drap rouge, entouré d'un bord de mousseline. Son habillement étoit un pagne de coton, à la maniere des Négres; mais il avoit par-dessus une écharpe de laine blanche, avec des ornemens de soie rouge. Les gens de sa suite étoient vêtus de même. Le

Visite de Schamchi, Chef des Mores.



Arabes et Maures montés sur leurs Chameaux leurs Chevaux et leurs Équipages avec des gommes au Sénégal.



Général lui fit quelques présens ; & sçachant qu'il étoit venu pour le commerce des gommes, il lui indiqua le jour où l'ouverture du marché devoit se faire au Desert.

Description du Desert.

Le Desert est une plaine vaste & stérile au Nord du Sénegal, bornée au loin par de petites collines de sable rouge, & couverte de ronces qui n'ont pas beaucoup d'épaisseur. C'est dans ce lieu que se faisoit depuis longtems le commerce des gommes. Le Général, pour se garantir de l'attaque des Mores, fit entourer les Magazins qu'il éleva au long de la riviere, d'un fossé large de six pieds & d'autant de profondeur, défendue par une haie d'épine. Il fortifia soigneusement la porte, & mit pour la garder deux Laptots bien armés, avec un Interprete, pour examiner & pour introduire ceux qui viendroient s'y présenter. Près de la porte il éleva un cavalier, sur lequel il plaça deux petites pieces de canon. Les deux barques furent rangées contre la rive, & l'artillerie pointée vers les ouvrages du Fort. Le Brak & le Schamchi qui virent toutes ces préparations, & qui n'en ignoroient pas les motifs, approuverent les précautions du Géné-

Fort que Brue y bâtit pour la sûreté du commerce.

BRUE. III. Voyage.

1715.

ral, comme la meilleure voie pour prévenir les desordres pendant la Foire.

Arrivée des Caravanes.

Le 1 d'Avril, Schamchi ayant reçu avis de l'approche des Caravanes, vint avertir Brue qu'il étoit tems de regler les prix. Après quelques contestations sur les mesures, sur la nature des échanges, & sur les frais de l'entretien des Mores, le Général se relâcha de quelque chose en faveur de la paix; mais il obtint en récompense que de trois cens quatre-vingt livres dont la mesure avoit été composée jusqu'alors, elle monteroit à cinq cens.

Engagement des François pour l'entretien des Mores.

Les François sont obligés de pourvoir à l'entretien des Mores qui apportent les gommes. Cet engagement les expose à quantité de fausses dépenses, parce que, sous prétexte de commerce, il arrive une multitude de Mores, qui ne cherchent que l'occasion de vivre quelques jours aux dépens d'autrui, ou de satisfaire leur inclination au larcin. Mais Brue regla tellement cet article, qu'il n'étoit obligé de nourrir que ceux qui auroient apporté des marchandises, & dans la proportion même de ce qu'ils auroient apporté. Cette nourriture fut fixée à

deux livres de bœuf & autant de kuskus pour chaque portion, & tel nombre de portions pour chaque quintal. Les Commis qui furent nommés pour la distribution, reçurent ordre de la finir aussi-tôt que les marchandises seroient délivrées. On parvint ainsi à purger la Foire de voleurs & de gens oisifs.

Brue. III. Voyage. 1715.

Exercice du commerce.

On commença le 14 d'Avril à mesurer les gommes. Cette opération se fit sans desordre, parce qu'on ne reçut les Marchands que l'un après l'autre. Le Général y assista exactement, & fit veiller avec le même soin à tout ce qu'il ne pouvoit éclairer par sa présence. Aussi-tôt que le commerce fut ouvert, on vit arriver chaque jour de nouvelles Caravanes, de dix, vingt & trente chameaux, ou de voitures traînées par des bœufs, & gardées par les Propriétaires des gommes & par leurs domestiques. Ces Mores ont l'apparence d'autant de Sauvages. Ils n'ont pour habit que des peaux de chevre autour des reins, & des sandales de cuir de bœuf. Leurs armes sont de longues picques, des arcs, & des fleches, avec un long couteau attaché à leur ceinture. Leurs femmes qui sont portées sur le dos des chameaux, ont

Portrait des femmes Moresques.

Brue.
III. Voyage.
1715.

des chemiſes de coton blanc, & par-deſſus, une piece d'étoffe rayée en forme de juppe ou d'écharpe. Une partie de leurs cheveux eſt relevée ſur la tête; le reſte eſt lié par derriere & leur tombe juſqu'à la ceinture. Cet habillement eſt modeſte. Pour coëffure, elles ont une piece de linge entrelaſſée. Les filles ne portent qu'une piece d'étoffe rayée autour des épaules, & plus bas une juppe de peau aſſez courte, coupée en pluſieurs bandes, qui les couvre aſſez bien lorſqu'elles ſont en repos ou dans un tems calme; mais le moindre mouvement ou le ſouffle du vent les met en deſordre. Ces Moreſques ont le teint olivâtre, les traits réguliers, de grands yeux noirs fort beaux & fort brillans, la bouche petite & les dents d'une blancheur extrême. Quoiqu'elles ayent l'air fort vif, elles ont plus de retenue que les femmes des Négres. Elles apportent leur proviſion de beurre & de lait dans des outres fort nettes, des boëtes à tabac, & des bourſes de différentes ſortes, compoſées de paille de riz ou de jonc, & tiſſues avec beaucoup d'art.

Il n'eſt pas beſoin de Sentinelles pour découvrir l'approche de ces Ca-

avanes. Les chameaux pouſſent des cris hideux qui les trahiſſent bien-tôt. Leurs *foulons*, c'eſt-à-dire, les ſacs dans leſquels ils apportent les gommes, ſont des peaux de bœufs ſans couture. Les Mores n'ont pas d'autres commodités pour renfermer leurs marchandiſes, ni même pour le tranſport de leur eau. Comme on avoit pris toutes ſortes de ſoins pour empêcher qu'ils n'entraſſent pluſieurs à la fois dans l'enclos, c'étoit un ſpectacle amuſant que de voir leurs efforts & leurs contorſions pour entrer l'un avant l'autre; car les Mores ſont une Nation fort bruyante.

Friponnerie des Officiers du commerce.

Le premier jour de la foire, *Mahagni*, Interprete More de Schamchi, vint trouver Brue, & lui dit que les Officiers François qui avoient eu juſqu'alors la conduite du commerce, s'étoient toujours accordés avec lui pour faire tourner à ſon avantage un huitiéme de profit, qui devoit revenir à ſon Maître; & que de ſon côté il leur avoit ménagé le commerce privé de l'or & de l'ambre gris que les Mores apportoient à la foire. C'étoit préciſément ce que le Général s'étoit propoſé d'approfondir. Il déclara d'un air ferme à l'Interprete,

BRUE.
III. Voyage.
1715.

que s'il continuoit cette injuſte pratique, il en avertiroit ſon Maître; & cet honnête Agent, fâché de s'être trahi ſans précaution, promit d'être à l'avenir plus fidele.

Délicateſſe des Facteurs François.

A l'arrivée du Général on lui avoit préſenté une jeune Négreſſe d'une fort jolie figure, qui lui avoit offert diverſes ſortes de ſervices, tels qu'elle étoit accoutumée de les rendre aux François qui étoient venus avant lui. Elle avoit ſoin, lui dit-elle, de leur laver les pieds, de les peigner & de les ſervir dans l'intérieur du magaſin lorſqu'ils revenoient fatigués du travail. Brue admira la délicateſſe de ſes Facteurs, & reçut la Négreſſe pour blanchir ſon linge, mais la diſpenſa du reſte de ſes offres.

Détail du commerce.

La préſence du Général entretint l'ordre & la tranquillité pendant toute la durée de la foire. On meſura les gommes dans un vaiſſeau cubique, que les Mores appellent *Quantor.* Il en revenoit au Brak une certaine quantité ſur chaque quintal. Ses Commiſſaires le mettoient dans un ſac; & lorſqu'ils en avoient reçu le poids d'un quintal, ils laiſſoient aux Agens de la Compagnie la liberté d'emporter ce qui leur appartenoit. Un Officier de

Schamchi prenoit le compte de tous les quintaux qui se mesuroient, parce que ce Chef More s'attribue le droit d'un huitiéme sur toutes les gommes qui sont vendues à la Compagnie. Comme c'est lui même qui regle le prix des gommes & le poids du quintal, on trouve toujours le moyen de faire tomber ce droit sur les Marchands Mores par des compensations qui sont à l'avantage de Schamchi ou de ses Officiers.

Le Prince Addi allarme le Brak.

Le Brak, qui se reprochoit d'avoir pillé les Mores, étoit dans la crainte continuelle de leur vengeance. Ses espions lui rapporterent un jour au soir qu'ils avoient remarqué parmi eux des mouvemens extraordinaires, & qu'il en étoit arrivé quelques-uns avec des armes, de la part d'Addi, Prince More qui avoit son camp dans le voisinage. Cet avis l'avoit jetté dans une si vive allarme, qu'il étoit prêt à quitter Ingherbel, lorsque sur de meilleurs conseils il prit le parti de faire communiquer ses craintes au Général François, & de lui demander du secours. Il étoit minuit lorsque son Courier arriva au magasin. Brue éveillé brusquement, & frappé lui-même de cette nouvelle, se détermina sur le

BRUE. III. Voyage.

1715.

champ à s'éloigner du rivage avec ses deux barques, en laissant deux Facteurs & ses Laptots pour la garde du magasin. Lorsqu'il se préparoit à partir, il lui vint un autre exprès pour lui apprendre que le Prince Addi ne s'approchoit d'Ingherbel que pour faire une visite de civilité au Brak, & qu'il en avoit fait demander la permission; mais qu'il étoit accompagné de vingt fusiliers, dont on pouvoit appréhender quelque violence. Sur quoi le Brak faisoit prier Brue de lui envoyer quelques hommes bien armés, pour soutenir sa réputation, & faire connoître aux Mores qu'il avoit des amis. Brue lui envoya douze de ses Laptots, avec trois Officiers Négres. Le Prince Addi étant entré dans Ingherbel, affecta de saluer le Brak par une décharge de sa mousqueterie. Elle lui fut rendue par treize Fusiliers Négres, que le Brak avoit à son service, & par les quinze Laptots du Général. Ceux-ci ayant tiré à balle, les Mores ne parurent pas contens d'une civilité de cette nature. Cependant les deux Princes eurent une longue & secrette conférence, qui finit par des témoignages éclatans de leur satisfaction. Addi présenta au Brak un bœuf gras, &

Secours que Brue envoie au Brak.

Brue. III. Voyage. 1715.

& le Brak lui donna un jeune esclave.

Le méme jour Addi vint rendre sa visite au Général. La conversation dura long-tems. Le Prince More parloit Arabe. Schamchi qui l'accompagnoit, répétoit ses discours en Langue des Négres à l'Interprete, qui les rendoit en François à Brue. Addi loua beaucoup les Hollandois, qui étoient alors en possession d'Arguim. Il vanta les droits & les présens qu'il recevoit d'eux. C'étoient cent fusils, cent pistolets, quatre barils de poudre, quatre de balles, & cent écus pour chaque quintal de gomme; sans compter une grosse quantité de biscuit blanc, de miel, de prunes, de miroirs, & d'autres merceries. Brue répondit que les Hollandois s'étoient rendus coupables d'une injustice, en se saisissant d'Arguim, & que les égards qu'ils avoient pour les Princes Mores, cesseroient aussi-tôt qu'ils pourroient se passer de leur protection. Il retint le Prince à dîner. On ne lui servit d'abord que de l'eau & du miel pour liqueur. Mais ayant consenti à goûter du vin de Canarie, il ne se fit pas presser ensuite pour boire toutes sortes de vins François. Addi étoit

Le Prince Addi se loue des Hollandois.

Sa figure & ses habits.

d'une taille médiocre, mais fort bien prise. Il paroiſſoit extrêmement robuſte. Il avoit les traits réguliers, le nez aquilin, les dents belles, la barbe longue, & les cheveux courts. Sa tête étoit nue, mais il avoit le corps entierement couvert. Il portoit pour habit une ſorte de chemiſe blanche, qui s'élargiſſoit ſur ſes hautes-chauſſes, avec une ceinture de mouſſeline, d'où pendoit un couteau en forme de poignard. Par-deſſus, il avoit une caſaque d'étoffe blanche, avec un capuchon qui pendoit par derriere. Après le dîner, Brue lui fit préſent de pluſieurs choſes qui paroiſſoient lui plaire. Il fuma, il prit du caffé. A ſon départ il fut ſalué de cinq coups de canon. Brue, qui l'avoit reçu ſur ſa barque, le conduiſit juſqu'au rivage, dans l'eſpérance de voir ſon cheval; mais il fut ſurpris de n'y trouver que des chameaux pour ſa monture & celle de ſa ſuite. Quoique les Mores ne manquent pas de chevaux, il les ménagent beaucoup, & les réſervent particulierement pour leurs expéditions.

Le Brak vint remercier le Général du ſecours qu'il avoit envoyé, & parut mettre beaucoup d'ardeur

BRUE. III. Voyage. 1715.

& de bonne-foi dans les témoignages de ſon amitiè. Il lui amena pluſieurs jeunes Eſclaves, mais il n'en refuſa pas le payement. Le même jour un More, nommé *Barikala*, fit préſent au Général d'une aigle apprivoiſée, de la grandeur d'un cocq d'Inde. Elle n'avoit rien d'ailleurs qui la diſtinguât des aigles ordinaires. Sa familiarité avec les hommes alloit juſqu'à ſe laiſſer prendre par le premier venu, & dans peu de jours elle prit l'habitude de ſuivre le Général comme un chien. Mais elle fut tuée malheureuſement par la chute d'un baril, qui l'écraſa ſur le tillac.

Aigle apprivoiſée.

Le 10 d'Avril, la principale femme du Brak rendit une viſite au Général, accompagnée des Dames de ſa Cour. Elles étoient montées ſur des ânes, avec un cortége de dix ou douze femmes à pied & d'autant d'hommes, entre leſquels étoient deux Guiriots. Brue reçut la Sultane à l'entrée de ſa barque, & la conduiſit dans ſa chambre, où elle s'aſſit d'abord ſur le lit, avec trois de ſes principales Dames. Les autres prirent les places que le hazard leur offrit; & le fauteuil demeura au Général. Toutes ces Dames étoient couvertes d'un fort beau

Viſite que la Sultane rend à Brue, & les circonſtances.

BRUE. III. Voyage. 1715.

pagne de coton noir, qui prenant depuis la tête avec la forme d'un turban, leur tomboit jusqu'à la ceinture. Plus bas, elles avoient un second pagne, qui traînoit jusqu'à terre, & sous lequel il y en avoit un troisiéme qui leur servoit de juppon. Après les premieres civilités, elles ôterent le pagne supérieur, & laisserent voir leur tête, qui étoit coëffée comme celle des deux Princesses dont on a déja vû le portrait. Bien-tôt elles se défirent aussi du second pagne, qui les laissa presque nues. La Sultane n'étoit pas une beauté singuliere, mais elle avoit le visage agréable, & la taille fine, avec un air de majesté & de douceur qui rendoit sa figure fort touchante: ses dents & celles de toutes les autres Dames étoient d'une grande blancheur. Elle fit présent au Général d'une boëte d'or de filigrame, travaillée à la Moresque, remplie d'épices & de petits grains d'or.

Elle fit ensuite apporter des pipes, pour elle-même & pour les Dames de sa suite. Le tuyau est un roseau de dix-huit ou vingt pouces de longueur, orné d'anneaux d'or, d'argent, de corail, & d'ambre. La tête est d'or

ou d'argent. La Sultane remarquant que le Général ne fumoit pas, offrit de renvoyer les pipes si la fumée l'incommodoit. Mais lorsqu'elle eut appris qu'il ne s'en dispensoit que pour lui donner une marque de respect, elle le força de recevoir sa propre pipe, & s'en fit apporter une autre. La conversation fut fort vive ; & Brue n'eut pas peu d'embarras à répondre aux questions qu'on lui faisoit de tous côtés par la bouche de son Interprete. Elles roulerent presque toutes sur les Dames de France, sur leur beauté, leur habillement, leur galanterie, sur la magnificence de la Cour de France, & sur la maniere dont les femmes Françoises vivent avec leurs maris. Le bonheur de n'en avoir qu'un paroissoit leur faire envie. On servit le déjeuner, c'est-à-dire, de l'eau & du miel, des confitures & des biscuits de France, de l'eau-de-vie & du vin.

BRUE. III. Voyage 1715.

Sujet de leur entretien.

A l'heure du dîner, le Général qui sçavoit que les femmes du Pays ne mangent jamais devant les hommes, prit volontairement le parti de se retirer. Elles furent traitées suivant leurs usages. Mais Brue leur envoya quelques mets de sa table, sur-tout plu-

Galanterie qu'elle fait à Brue.

BRUE. III. Voyage. 1715.

ſieurs pieces de patiſſerie Françoiſe. La Sultane y fut ſi ſenſible, qu'elle but à ſa ſanté, & qu'elle le fit prier de venir boire à la ſienne. Il paſſa auſſitôt dans la chambre des Dames, où il acheva de dîner à leur table. Enſuite il leur fit ſervir du caffé, & du chocolat qu'elles trouverent délicieux. A leur départ il leur fit préſent de miroirs, de corail, de cloux de girofle; & de colliers de verre aux femmes de leur ſuite. Il conduiſit la Sultane au rivage, il l'aida à remonter ſur ſon âne, & la fit ſaluer de cinq coups de canon. Elle laiſſa paſſer peu de jours ſans lui envoyer quelque préſent. L'Auteur nomme *deux Pintades*, mâle & femelle, ſi privées, qu'elles mangeoient ſur ſon aſſiette, & qu'avec la liberté de voler au rivage elles revenoient ſur la Barque au ſon de la cloche pour le dîner & le ſouper. Pendant toute la foire, Brue ayant obſervé les jours de fête, les jeûnes de l'Egliſe, & n'ayant pas manqué de faire réciter ſoir & matin les prieres à bord, tous les Mores le prirent pour un Marbut François.

Pintades privées.

Le Déſert eſt infeſté par une ſorte de Milans, que les Négres appellent *Ekufs*. Ces animaux ſont ſi voraces,

qu'ils venoient prendre les alimens des Matelots jusques dans les plats.

Brue, qui ne se ménageoit pas dans l'exercice de ses fonctions, gagna une colique violente, pour avoir dormi à l'air après s'être extrémement fatigué. Ses Chirurgiens avoient employé vainement toute leur habileté à le soulager, lorsqu'un More, qui étoit venu lui rendre visite, lui conseilla, comme un remede ordinaire à sa Nation, de faire dissoudre de la gomme dans du lait, & d'avaler cette potion fort chaude. Il suivit ce conseil, & fut guéri sur le champ.

Remede More pour la colique.

Le 15 de Mai, il arriva au Désert un Marbut, qui prétendoit revenir de la Mecque. Brue le reconnut pour un imposteur, au récit qu'il faisoit de la tombe du Prophete, qu'il avoit vûe, disoit-il, suspendue dans l'air entre les mains de quatre Anges, qui se relevoient d'heure en heure, pour soutenir ce précieux fardeau. Cependant il le retint à diner : après quoi le Marbut se présenta au Peuple, pour le conduire à la priere. Elle fut suivie d'un folgar, ou d'une danse, qui dura toute la nuit, avec un mélange de chants tirés des versets de l'Alcoran, à l'honneur de ce nouveau Saint. Le

Marbut imposteur.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Général lui fit présent de quelques mains de papier, pour faire des grifgris, qui sont le principal revenu des Prêtres Mores.

Visite que Brue reçoit de la Princesse Addi.

On vit arriver, le 17 Mai, une nouvelle Caravane, avec des apparences qui annonçoient moins une troupe de Marchands, que des voyageurs d'une haute distinction. Elle étoit précedée par un grand nombre d'hommes armés, les uns montés sur des chameaux; d'autres à cheval avec un tambour & deux trompettes à leur tête. Cette avant-garde étoit suivie de 8 ou 10 chameaux, qui portoient sur leur dos des siéges couverts de drap bleu. Ensuite on voyoit un autre chameau, beaucoup plus gros, chargé aussi d'un grand siége ouvert; mais ombragé par un parasol, sur lequel étoient assises deux femmes vis-à-vis l'une de l'autre. Autour de ce chameau marchoient plusieurs hommes à pied, armés de mousquets & de sabres. Dix ou douze Cavaliers bien montés fermoient la marche. Schamchi apprenant qui étoient les Dames, se hâta d'aller à leur rencontre, & fit dire en même tems à Brue, que c'étoient la mere & la femme du Prince Addi qui venoient pour le voir.

Le Général fit mettre auſſi-tôt tous ſes gens ſous les armes, & prit la réſolution de recevoir les Princeſſes dans ſon magaſin, parce que les deux Barques étoient ſi chargées qu'il n'y reſtoit plus d'eſpace libre. Un de ſes Officiers les reçut d'abord à la porte du Fort, avec une décharge de mouſqueterie, au ſon des hautbois & des tambours. Brue fit quelques pas hors du Bâtiment pour aller au-devant d'elles; & les ayant introduites dans la ſalle, il les plaça dans une alcove, couverte d'un beau tapis & de couſſins. Elles n'y furent accompagnées que de deux ou trois Dames de leur ſuite & d'un Guiriot. Les autres s'arrêterent dans une anti-chambre; & tout l'équipage attendit dans la cour, avec beaucoup d'ordre & de retenue.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Portrait de ces deux Princeſſes.

La Princeſſe mere de Sidi Addi avoit été très-belle femme: mais l'embonpoint avoit altéré ſes traits. Son habillement conſiſtoit dans une belle mante de toile noire des Indes, qui deſcendoit juſqu'à terre; & dont les manches étoient ſi longues qu'elles lui couvroient les mains. Une partie de ſes cheveux étoit raſſemblée ſur le haut de la tête; le reſte lié d'un nœud de ruban tomboit négligemment ſur

Brue III. Voyage.

1715.

les épaules, avec un voile de mousseline rayée, qui flottoit par-dessus. Elle avoit à chaque oreille un anneau d'or, dont le diametre étoit au moins d'un demi-pied. Son collier étoit d'or, mêlé de grains d'ambre. La femme du Prince paroissoit âgée d'environ dix-huit ans. Elle étoit plus grande que ne le sont ordinairement les femmes de sa Nation, mais parfaitement bien faite, les traits réguliers, les yeux noirs, bien ouverts & remplis de feu; la voix douce, & toute la figure agréable. Elle avoit du rouge au visage; mais son teint, qui étoit olivâtre, en tiroit peu d'avantage. Ses ongles étoient aussi peints de rouge, & ses mains fort belles. Elle étoit vêtue comme sa mere, avec la seule différence que ses cheveux étoient entremêlés de grains d'or, d'ambre & de corail, & qu'ils étoient rangés avec plus d'art. Les Dames de la suite n'étoient pas vêtues moins modestement; fort différentes des Négresses qui ont l'habitude de laisser voir la moitié de leur corps à découvert.

Leur conversation.

La vieille Princesse commença par un compliment fort civil. Elle dit au Général que sur la réputation de son caractere, elle n'avoit pas fait diffi-

BRUE. III. Voyage. 1715.

culté de passer un peu sur les loix de la bienséance pour venir voir un étranger. Ensuite elle lui présenta une boëte d'or & une chaine de filigrame, fort bien travaillées. La jeune Princesse lui fit aussi son compliment & son présent. Il leur fit à toutes deux une réponse polie. La conversation devint fort agréable, & les deux Dames marquerent beaucoup d'esprit & d'enjouement. Brue ayant demandé à la Princesse Douairiere si la jeune Dame, qu'elle avoit avec elle, étoit la Sultane, ou la premiere femme du Prince Addi, elle lui répondit que les Mores n'avoient qu'une femme légitime; & que si la Loi leur en permettoit d'autres, les personnes de distinction & de conduite ne les voyoient qu'en secret & comme à la dérobée.

Elles font dîner Brue avec elles.

A l'heure de dîner, le Général demanda aux deux Dames si elles étoient résolues de manger suivant leurs usages, ou si elles lui feroient l'honneur d'accepter un dîner à la Françoise. Elles lui en laisserent le choix, en le priant seulement qu'il n'y eût pas dans la salle d'autre homme que l'Interprete. On mit aussi-tôt une table fort basse. Brue s'assit, comme les Dames, en croisant les jambes sur un coussin,

BRUE. III. Voyage. 1715.

Les plats furent apportés jusqu'à sa porte par les domestiques François, & les femmes des Princesses les alloient recevoir. L'Interprete les plaçoit sur la table, & faisoit le reste du service autour du Général. On avoit eu soin de se pourvoir de kuskus, & de quelques autres mets à la Moresque. Mais les Dames eurent la complaisance de ne toucher qu'aux alimens François. Elles imiterent même, avec beaucoup de grace, l'usage qu'elles voyoient faire au Général de sa fourchette & des autres instrumens de table.

Leur chant & leurs instrumens.

Pendant le dîner, la Princesse mere fit chanter quelques airs à son Guiriot, qui étoit une jeune fille extrémement jolie. Elle lui fit toucher un instrument composé d'une calebasse couverte d'un parchemin rouge avec douze cordes, les unes d'argent, d'autres de letton, dont le son ressembloit à celui de la harpe. Les deux Dames parurent charmées de l'accueil qu'elles avoient reçu du Général. Elles accepterent quantité de confitures qu'il les pria d'emporter, & plusieurs paires de gants parfumés, qui étoient pour elles un présent d'autant plus agréable qu'elles n'en avoient jamais vû. Brue les conduisit ensuite jusqu'à

leur chameau, & les fit ſaluer, à leur départ, d'une décharge générale de ſa mouſqueterie & de ſon canon.

Brue. III. Voyage. 1715.

Un Pêcheur lui apporta le même jour un jeune crocodile vivant, long d'environ cinq pieds. Mais perſonne n'ayant voulu prendre la commiſſion de l'apprivoiſer, on prit le parti de lui caſſer la tête. Brue n'en trouva pas la chair déſagréable.

Le 9 de Mai, un Officier François, qu'il avoit envoyé pour le commerce à Terrier rouge, revint avec cent cinquante quintaux de gomme, mais ſans yvoire & ſans or, parce que les Mores avoient porté leur or & leur yvoire à Portendic, où il étoit arrivé quelques vaiſſeaux Hollandois. Le tems du commerce approchant de ſa fin, & les eaux du Sénegal commençant à s'enfler, Brue renvoya ſes Barques chargées au Fort Saint Louis. Le 24 il jetta l'ancre devant Ingherbel, où rendant viſite au Brak, il le trouva ſous le portique de ſon Palais, occupé à juger un procès fort ſingulier. Un Marbut s'étoit engagé avec un Seigneur Négre à lui donner un griſgris ou un charme qui le rendroit invulnérable à la guerre. Il avoit reçu, pour une faveur ſi précieuſe, un

Viſite que Brue rend au Brak.

BRUE. III. Voyage. 1715.

cheval d'une beauté rare. Mais ce merveilleux amulete n'avoit point empêché que le Négre n'eût été tué dès le commencement du combat. Ses héritiers, qui n'avoient pas ignoré le marché, redemandoient le cheval au Marbut. Le Brak voyant arriver Brue lui demanda ſon opinion. Il parut clair au Général que le griſgris ayant été ſans vertu, le cheval devoit être reſtitué aux héritiers; & ſon jugement ſervit de Sentence.

Il juge un procès bizarre.

Palais du Brak. Ses femmes & ſes chiens.

Après cette audience, il fut conduit dans l'appartement du Roi, qui ne differe de ceux de ſes Sujets que par le nombre & la grandeur des Bâtimens. La nature de l'édifice & les meubles ſont à peu près les mêmes. Ce qui diſtingue ſeulement le Palais Royal, c'eſt qu'il eſt renfermé dans un vaſte enclos de roſeaux, qui reçoit de l'ombre d'une grande quantité d'arbres, autour deſquels ſont les appartemens du Roi, ſes magaſins, ſes étables, ſon chenil, & les logemens de ſes femmes & de ſes Officiers. La porte de cet enclos eſt gardée par cinq ou ſix Négres, armés de ſabres & de zagayes. Après une longue conférence où les engagemens du commerce & de l'amitié furent renouvellés, le

Yagaraf, un des principaux Officiers du Palais, conduisit le Général à l'audience de la Sultane ou de la principale Reine. Cette Princesse étoit assise sur son lit. Sa chambre étoit couverte de nattes, sur lesquelles cinq ou six de ses femmes s'occupoient à filer. Elle fit asseoir Brue à son côté; & lorsqu'il se leva pour se retirer, elle quitta aussi sa posture & le reconduisit jusqu'à la porte. Il rendit successivement sa visite à toutes les autres femmes, car le Brak en a plusieurs, qui ont chacune leur maison & leur famille. Retournant ensuite auprès du Roi, il le trouva dans sa cour, assis au pied d'un latanier, d'où il voyoit faire l'exercice à quelques chevaux qu'on lui offroit à vendre. Les Mores qui les exerçoient ne manquoient pas d'art & de grace pour les conduire; mais quoique ces animaux fussent de belle encolure, ils n'avoient pas de bouche; ce que Brue crut devoir attribuer à leurs brides, qui lui parurent fort mal faites. Il vit aussi les chiens du Brak. Ce Prince en avoit dix-huit, grands, les oreilles belles, & de l'espece de nos lévriers; mais avec deux propriétés rares dans cette espece, le nez & les yeux excellens.

BRUE.
III. Voyage.

1715.

Départ du Général, & galanteries du Brak.

On les nourrissoit avec du son de maïz trempé dans du lait ; & lorsqu'ils avoient tué quelque piece de gibier, on leur donnoit les entrailles.

A l'heure du dîner, le Général fut conduit dans une chambre où le Roi l'attendoit. Toutes les femmes de ce Prince lui envoyerent chacune un plat de leur cuisine. Comme il avoit apporté de l'eau-de-vie & du vin, le Brak fut de la meilleure humeur du monde, avec assez de modération pour ne pas s'enyvrer. Brue prit ensuite congé des femmes du Roi, de ses sœurs & de ses filles, qu'il n'avoit pas vûes le matin, & qu'il ne quitta pas sans leur avoir fait quelques petits présens. Il en reçut aussi de toutes ces Princesses. Enfin lorsqu'il fut retourné pour faire ses derniers adieux au Brak, il fut surpris de le voir monter à cheval avec toute sa Cour, dans la résolution de conduire ses Hôtes jusqu'au bord de la riviere. Cette politesse fut accompagnée de toutes sortes de galanteries. Le Roi fit faire quantité de sauts & de courbettes à son cheval. Quelquefois il le mettoit au grand galop ; & retournant tout d'un coup, il se rapprochoit du Général en branlant sa zagaye d'un air

libre & gracieux. On amena quelques Esclaves qu'il lui vendit, & dont il reçut le prix sur le champ. A son départ, Brue le salua de quelques coups de canon.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Droits de Schamchi.

Le jour suivant, les droits du Schamchi furent reglés. Il lui revenoit dix quintaux, des huitiémes qu'il s'attribuoit sur les gommes ; mais on ne manqua pas de déduire ce qu'il avoit emprunté l'année d'auparavant. Il fit un nouvel emprunt, de la valeur de trente quintaux de gomme en marchandises, qui devoit être pris sur les huitiémes de l'année suivante. Cette méthode le met en état de continuer le commerce, & l'intéresse beaucoup à l'avantage de la Compagnie.

Richesse du commerce François.

Brue partit du Desert le 1 de Juin 1715, avec plus de sept cens quintaux de gomme, sans y comprendre ce qui étoit venu de Terrier rouge. Comme il avoit fait monter le quintal à sept cens livres, poids de Paris, sa cargaison se trouva de quatre cens mille livres de gomme, outre les Esclaves, l'yvoire, les plumes d'Autruche, l'or, & l'ambre gris. Les vents étant contraires, il fut obligé de jetter l'ancre plusieurs fois, & d'attendre le reflux des marées pour retourner au Fort Saint

BRUE. III. Voyage. 1715.

Louis, où toutes ses richesses arriverent heureusement.

§. II.

Observations sur la gomme du Sénegal, & sur son Commerce.

QUoique le Pays, aux environs d'Arguim & de Portendic, soit fort mauvais, & la Côte très-dangereuse, les François, les Anglois, les Hollandois & les Portugais s'y rendent avec beaucoup d'empressement, & s'efforcent tous d'y établir leur commerce, parce que c'est le seul endroit, avec le Sénegal, où les Peuples de l'Afrique apportent les gommes. Cette marchandise est peu importante en apparence; mais deux raisons principales en font un objet considérable. 1°. Elle s'achette à fort bon marché dans le Pays, & se vend fort cher hors de l'Afrique. 2°. Elle occupe une grande partie des manufactures de l'Europe, & sert ainsi à faire circuler l'argent. Elle fournit à l'entretien d'une infinité de personnes.

Importance du commerce des gommes.

Efforts des Nations de l'Europe pour y participer.

Il n'est donc pas surprenant que les plus riches Marchands de l'Europe entreprennent de porter leur commerce du côté d'Arguim & de Portendic. Ils n'ont que cette voie pour empêcher que toutes les gommes ne tombent en-

tre les mains des François, qui sont seuls en possession du Sénegal, c'est-à-dire, de tous les autres Ports où cette marchandise est apportée. C'est la véritable raison qui a jetté les Hollandois dans une si grosse dépense pour établir un comptoir dans l'Isle d'Arguim, & qui leur a fait chercher une retraite à Portendic lorsqu'ils ont été chassés de cette Isle. Ils ont réussi, par cette voie, à partager d'abord le commerce des gommes avec les François. Ensuite ils l'ont attiré presqu'entierement dans leur Comptoir, en payant les gommes fort cher, & faisant des échanges à perte, pour engager les Mores à tourner de leur côté. Lorsque ces artifices ne produisoient rien, ils employoient le Prince Alischandora & d'autres Seigneurs Négres à piller les gommes que les Mores portoient au Sénegal. C'est ce qu'on a vû plus d'une fois, malgré les traités formels de ce Chef de Tribu avec la Compagnie Françoise, qui n'a jamais manqué de lui payer les droits & de les accompagner de présens.

Artifice des Hollandois.

La gomme s'appelle *Gomme du Sénegal*, ou *Gomme Arabique*, parce qu'avant que les François eussent des Comptoirs au Sénegal, elle ne venoit

Origine & nature du commerce des gommes.

BRUE. III. Voyage. 1715.

que de l'Arabie. Mais depuis que le commerce est ouvert par cette voie le prix en est tellement diminué qu'on n'en apporte plus d'Arabie. Cependant il en vient encore du Levant. On prétend même qu'elle est meilleure que celle du Sénegal, par la seule raison qu'elle est plus chere ; car au fond elles sont toutes deux de la même bonté. L'artifice consiste à tirer la plus belle, c'est-à-dire la plus claire & la plus seche, & celle qui est en gros morceaux, qu'on fait passer hardiment pour la véritable gomme d'Arabie.

Qualités de la gomme du Senegal.

Les Médecins prétendent que cette gomme est pectorale, anodine, & rafraîchissante; qu'elle épaissit les humeurs séreuses & les empéche d'entrer dans la masse du sang pour le corrompre ; qu'elle est excellente pour le rhume, sur-tout lorsqu'elle est mêlée avec le sucre d'orge, suivant l'usage de Blois, où l'on en fabrique beaucoup ; que c'est un spécifique contre la dissenterie & les hémorragies les plus obstinées. On lui attribue quantité d'autres effets. Ce qui est certain, suivant le témoignage de l'Auteur, c'est qu'un grand nombre de Négres qui la recueillent, & les Mores qui

Brue. III. Voyage. 1715.

s'apportent au marché, n'ont pas d'autre nourriture; qu'ils n'y ſont pas réduits par néceſſité, faute d'autres alimens, mais que leur goût les y porte, & qu'ils la trouvent délicieuſe. Ils n'y employent pas d'autre art que de l'adoucir par le mélange d'un peu d'eau. Elle leur donne de la force & de la ſanté. Enfin par ſa ſimplicité & ſes autres vertus ils la regardent comme une diette excellente. Si elle a quelque choſe d'inſipide, on peut lui donner, avec une teinture, l'odeur & le goût qu'on déſire. Il paroît étrange, ajoute l'Auteur, que ceux qui l'apportent, de plus de trois cens mille dans l'intérieur des terres, n'ayent aucune proviſion de reſte lorſqu'ils arrivent au marché; mais il eſt bien plus ſurprenant qu'ils n'en ayent pas eu d'autre que leur gomme, & qu'elle ait été leur unique ſubſiſtance dans une ſi longue route. Cependant c'eſt un fait qui ne peut être conteſté, & ſur lequel on a le témoignage de tous ceux qui ont paſſé quelque tems au Sénegal. Brue, qui avoit goûté ſouvent de la gomme, la trouvoit agréable. Les pieces les plus fraîches, c'eſt-à-dire, celles qui ont été recueillies nouvellement, s'ouvrent en deux

BRUE. III. Voyage. 1715.

comme un abricot mur. Le dedan en eſt tendre, & reſſemble aſſez à l'abricot par le goût.

Uſage de la gomme du Sénegal.

On fait un grand uſage de la gomme du Sénegal dans pluſieurs Manufactures, particulierement dans celles de laine & de ſoye. Les teinturiers s'en ſervent beaucoup auſſi. Toute l'habileté dans le choix de cette gomme conſiſte à choiſir la plus ſeche, la plus nette & la plus tranſparente, car la groſſeur & la forme des pieces n'y mettent aucune différence.

Arbre qui la produit.

L'arbre qui la porte, en Afrique comme en Arabie, , eſt une ſorte d'*Acacia*, (*a*) aſſez petit & toujours verd, chargé de branches & de pointes, avec de longues feuilles, mais étroites & rudes. Il porte une petite fleur blanche en forme de vaſe, dans laquelle il y a des filets de la même couleur, qui environnent un piſton où la ſemence eſt renfermée. Ce piſton eſt d'abord verd; mais en mûriſſant il prend une couleur de feuille morte. La ſemence ou la petite graine dont il eſt rempli, eſt dure & blanchâtre. On trouve entre le Sénégal & le Fort

(*a*) Cet article n'appartient qu'au commerce. Mais on trouvera d'autres détails dans l'Hiſtoire nouvelle de toutes ces Régions au Tome ſuivant.

d'Arguim trois forêts qui portent quantité de ces arbres. La premiere se nomme *Sahel*; la seconde & la plus grande, *Lebiar*; & la troisiéme *Afatak*. Elles sont à peu près à la même distance, c'est-à-dire à trente lieues du Desert; qui est aussi à trente lieues du Fort Saint Louis; & toutes trois, elles sont entr'elles à dix lieues l'une de l'autre. De Sahel à Marsa ou Portendic, on compte soixante lieues, & quatre-vingt jusqu'à la Baye d'Arguim.

Trois forêts où il s'en trouve.

La recolte de la gomme se fait deux fois chaque année; mais la plus considérable est celle du mois de Décembre, où l'on prétend qu'elle est plus nette & plus seche. Celle du mois de Mars est plus gluante avec moins de transparence. La raison en est sensible. C'est qu'au mois de Décembre, elle se recueille après les pluies, lorsque l'arbre est rempli d'une seve que la chaleur du Soleil vient épaissir & perfectionner, sans lui donner trop de dureté. Depuis cette saison jusqu'au mois de Mars, la chaleur devenant excessive, & séchant l'écorce de l'arbre, oblige d'y faire des incisions pour en tirer cette séve; car la gomme n'étant que de la seve extravasée, qui

Tems & maniere de la recueillir.

BRUE III. Voyage. 1715.

tranſpire par les pores de l'écorce, on eſt forcé, lorſqu'elle ne ſort pas d'elle même, de bleſſer l'arbre pour l'en tirer (8).

Maniere dont elle ſe meſure.

Elle ſe meſure pour la vente dans un vaiſſeau cubique nommé *quantar* ou *quintal*, de la grandeur dont on convient entre les Européens & les Mores. La meſure des Hollandois, lorſqu'ils étoient en poſſeſſion d'Arguim, contenoit le poids de deux cens vingt livres de Paris, qui leur revenoient à la valeur d'un piaſtre d'Eſpagne en marchandiſes. Les Interlopiers qui faiſoient le commerce à Portendic & dans la Baye d'Arguim, avec la permiſſion du Gouverneur Hollandois, avoient une meſure qui contenoit environ ſept cens livres de Paris.

Il ne ſera point inutile de joindre ici les droits qu'ils payoient aux Hollandois ſur les marchandiſes qu'ils donnoient en échange dans le commerce des gommes, & les préſens que le

(8) Barbot explique autrement la maniere de recueillir la gomme. Il prétend que dans la ſaiſon les Mores dépouillent l'arbre de ſon écorce avec de petits inſtrumens de fer, & que peu de tems après la ſubſtance aqueuſe qui étoit deſſous, s'endurcit & ſe grumele. Il ajoute que les Arabes la conſervent fraiche d'une année à l'autre en la mettant ſous terre. Mais il ne cite aucune autorité. Voyez ſa Deſcription de la Guinée, page 46.

BRUE. III. Voyage. 1715.

le Prince Alischandora exigeoit d'eux pour mille quintaux du poids qu'on vient d'expliquer.

Droits du Gouverneur Hollandois d'Arguim pour sa protection & le courtage de mille quintaux, à un demi-piastre par quintal, . . . 3000 l.

Prix des Gommes en Marchandises.

Tarif des Contrebandiers d'Arguim & de Portendic.

Mille pieces de drap de laine bleue, nomme *blaeukaton*, de vingt-cinq aunes de Hollande (9), à 17 *guildert* (10) ou 21 liv. 5 s. par pieces, ...	21250 l.
Cinq cens douzaines de petits miroirs, à 7 sols la douzaine, ...	175
Cinq cens douzaines de peignes de bois, à 6 sols la douzaine, ...	150
Deux mille cadenats. . . . . . à 5 sols piece, .	500
Deux mille couteaux de Flandres, à 5 sols piece,	500
Total. . .	25575 l.

(9) L'aune de Flandres, telle que l'emploient les Hollandois, ne fait qu'environ la moitié de celle de Paris.

(10) Monnoie de Hollande que nous appellons *Florins*.

Droits du Prince Alischandora pour la cargaison d'un Vaisseau.

Ce Prince a long-tems exigé deux mille quatre cens piastres en especes. Mais il pouvoit prendre la moitié de cette somme en marchandises, c'est-à-dire en trois cens pieces de toile bleue, évaluées à douze cens piastres, quoiqu'au fond leur valeur soit de vingt & une liv. cinq sols par piece ; ce qui monte à neuf mille neuf cens soixante-quinze livres, 9975 l.

Les présens en différentes sortes de marchandises, montent à . . .	2870
Les appointemens de l'Interprete, pour cent jours de service, à une demi-piastre par jour, payables moitié en especes, moitié en toile bleue, . . .	150
Les gages de vingt ouvriers Mores, pour charger le Vaisseau pendant le même espace de tems, à un quart de piastre par jour, payables de la même maniere que ceux de l'Inter-	

prete, ...	1418
Total. . .	14413 l.

BRUE. III. Voyage. 1715.

Cette derniere ſomme ajoutée à la premiere de 25575 liv. ſans y comprendre les autres frais du Vaiſſeau, fait celle de . . 39988 l.

Ce qu'il y a de fort remarquable, c'eſt que les droits du Prince Aliſchandora regardoient toutes ſortes de Vaiſſeaux, ſans diſtinction de leur grandeur. Ainſi les Hollandois, au lieu d'employer des Bâtimens de trois ou quatre cens tonneaux, auroient trouvé beaucoup d'avantage à n'en avoir que de mille ou de douze cens.

En 1715, Brue regla, au nom de la Compagnie Françoiſe, un Tarif des poids, fort différent, tant au Deſert qu'à Terrier-Rouge ſur le Sénegal. Le quintal des Mores peſoit, dans ces deux lieux, cinq cens livres de Paris.

Tarif des François, reglé par Brue en 1715.

Marchandiſes.	*Nomb.*	*Quintaux de gomme.*
Argent en eſpeces ou piaſtres d'Allemagne, à 48 ſols piece.	4	1.
Perles d'argent uni, à 5 ſ. 6. d. piece.	24.	1.

BRUE.
III. Voyage.

1715.

Marchandises.	Nomb.	Quintaux. de gomme.
Ambre jaune.	6 onces	1.
Cadiz ou Serge noir & bleue.	8 aunes	1.
Chaudieres de cuivre, pesant douze livres.	1.	1.
Chaudrons de cuivre de six livres.	2.	1.
Corail	1 once.	1.
Colliers nommés *de Cornalines.*	6.	1.
Drap rouge commun.	2 aunes.	1.
Drap bleu.	2 aunes.	1.
Barres de fer plattes, de 8 à 9 pieds.	2.	1.
Cloux de girofle	80.	1.
Mains de papier, à 20. feuilles la main.	20.	1.
Pagnes de coton du Pays.	5.	1.
Reveches rouges ou bleues.	3 aunes.	1.
Bassins de cuivre rouge.	4	1.
Baftas bleus.	12 aunes.	1.
Toile blanche.	12 aunes.	2.
Calico ou Toile des Indes.	5 aunes ½	1.
Grains de verre rouge de moyenne grof-		

BRUE. III. Voyage. 1715.

Marchandises	*Nomb.*	*Quitaux de gomme.*
seur.	40.	1.
Grains de verre rayé.	18.	1.
Grains de verre jaune.	600.	1.
Grains jaunes massifs.	40.	1.
Petits grains de différentes couleurs.	24000.	1.

Différence du prix des Marchandises en France & au Sénegal.

Différence des prix en France & au Sénegal.

	En France.		Au Sénegal.	
	liv.	sols	liv.	s.
Piastres d'Allemagne. . . .	2	8	4	
Perles d'argent unies. . .	5	10	10	
Ambre jaune, l'once. . .	1		2	5
Serge de Cadiz, l'aune. . .	1	10	4	
Bassins de cuivre rouge, la livre.	1	4	2	4
Corail. . . la livre. . .	45		160	
Drap rouge ou bleu, l'aune.	12		16	
Barres plattes de fer, la livre.	3			6
Cloux de girofle.	8	10		32
Papier, la rame.	2		8	

BRUE. III. Voyage. 1715.

	En France.		Au Sénegal.	
	liv.	sols.	liv.	s.
Pagne ou étoffe de coton, la piece.	1	10	4	
Reveche. . l'aune. . .	1	10	4	
Toiles diverses, l'aune. .		18	2	

CHAPITRE XII.

Etat des Pays au Nord du Sénegal, d'où l'on tire la gomme.

LE Pays au Nord du Sénegal, qui s'appelle *Zarra* ou *le Desert*, & que la plûpart de nos Géographes ont nommé *le Desert de Barbarie*, est habité, suivant le témoignage de Leon, par six Nations ou Tribus de Mores, les *Sanagas*, les *Souenzigas*, les *Fuergas*, les *Lamphins*, les *Bardoas*, & les *Levatas*. Ces Peuples sont situés depuis l'Océan vers l'Est, l'un après l'autre dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Ainsi les Sanagas, Zanajas ou Zaneghas, car leur nom se trouve écrit differemment, sont les plus Occidentaux, bordent la mer, & possedent le Pays où croît la gomme, & dans lequel Arguim & Portendic se trouvent renfermés. Quoiqu'ils ayent

Six Tribus Mores.

la même origine que les Mores de Barbarie, ils sont distingués d'eux par la différence des Pays qu'ils habitent, comme ils le sont des Arabes qui viennent souvent commercer avec eux. Cependant les Ecrivains de l'Europe confondent ordinairement tous ces Peuples; & Labat sur-tout est habituellement dans cette erreur. L'Espagne fut d'abord conquise par les Arabes, & dans la suite arrachée de leurs mains par les Mores de Fez & de Maroc. Nos Historiens & nos Géographes modernes n'ayant pas mis de distinction entre ces deux conquêtes, emploient souvent les noms de Mores & d'Arabes, pour désigner indifféremment les deux Nations. D'autres se sont servis avec la même indifférence du nom de Mores pour signifier tous les Mahométans. C'est ainsi que pour suivre le langage des Portugais & des autres Nations de l'Europe aux Indes Orientales, nous n'avons point donné d'autre nom dans le premier volume de ce Recueil aux Mahométans de l'Asie. Enfin les Arabes mêmes de Barbarie, qui sont en grand nombre, & qui n'admettent aucun mélange, n'ont pas laissé d'être confondus sous le nom de Mores par la plûpart de nos

Erreur des Ecrivains de l'Europe sur le nom de ces Peuples.

BRUE.

1715.

Trois Tribus Arabes, & leur séjour.

Auteurs, qui paroissent ne pas connoître d'Arabes hors de l'Arabie. Cependant Labat mérite quelque indulgence, lorsqu'il assure (*) que la gomme est recueillie par trois Tribus de Mores ou d'Arabes, parce qu'il se trouve en effet quelques Tribus d'Arabes établis dans le Pays du Sénegal. Mais il confesse qu'il n'a jamais sçû à quelles Tribus l'un ou l'autre de ces noms appartient.

La premiere de ces familles ou de ces Tribus s'appelle en Arabe *Terarza*. Son Chef étoit Alischandora, dont on a vû plusieurs fois le nom. Ce Prince, fils d'Addi, n'avoit pas d'autre demeure que ses Villages errans, au Nord de la forêt de Sahel vers Arguim & Portendic. Aussi portoit-il volontiers la gomme de sa forêt dans ces deux Ports, parce qu'ils étoient plus proches de lui; mais sur-tout à Portendic, où il y avoit deux pauvres Villages, composés d'environ 400 personnes qui y faisoient constamment leur résidence.

Le Chef de la Tribu d'*Aulad al Haji* se nommoit *Chams*. Cette Tribu recueille la gomme de la forêt de He-

(*) Afrique Occidentale, Vol. I. p. 254.

biar, & quelquefois celle d'Afatak, & la porte aux François dans le Desert du Sénegal. La Tribu d'*Ebraghena*, dont le Chef se nommoit *Barkar*, recueille la gomme de la forêt d'Afatak, & la porte aussi à la Compagnie Françoise dans un Port du Sénegal, qui se nomme *Terrier-Rouge*, de la dépendance du Siratik, à 50 lieues de la résidence de Bakar.

Brue. 1715.

Religion des Mores dans ces contrees d'Afrique.

La Religion des Mores est le Mahométisme, quoiqu'ils n'ayent pas de Mosquées, ni de lieu fixe pour leur culte. Ils prient dans leurs tentes ou dans quelque lieu qu'ils se trouvent, au tems marqué pour la priere, après s'être lavés d'eau, s'ils en ont, & s'être frottés de terre ou de sable, si l'eau leur manque. Les Chefs des trois Tribus Arabes, les principaux de chaque Tribu, & celle d'Aulad al Haji presqu'entiere, sont Marbuts ou Marabouts, comme les François les appellent par corruption. A leur contenance grave & modeste, à leurs discours & leurs prieres qui commencent & finissent toujours par le nom de Dieu & de leur Prophete, on s'imagineroit qu'ils sont les plus scrupuleux observateurs d'une Loi qui, malgré les libertés qu'elle accorde, a des pratiques

BRUE.

1715.

triftes & mortifiantes. Mais lorfqu'on les met à l'épreuve, fur-tout dans les affaires & le commerce, on n'y trouve que de l'hipocrifie, de la diffimulation, de l'avarice, de la cruauté, de l'ingratitude, de la fuperftition, & de l'ignorance, fans aucun principe de vertu morale, ou même d'honnêteté naturelle. Ce font les Pharifiens du Mahométifme. Ils parcourent la terre & les mers pour faire des profélytes; ce qui leur réuffit fans peine parmi les Négres.

Penchant des Arabes d'Afrique pour les longs voyages.

La moindre efpérance de gain engage aifément les Arabes dans de longs voyages. Ceux qui habitent le canton d'Arguim, n'entreprennent gueres le pélerinage de la Mecque, parce qu'il eft long & dangereux; mais comme ils font paffionnés pour l'or, & que la nature n'en produit pas dans leur Pays, ils font volontiers le voyage de *Tombuto*, de *Gago*, & de *Galam*, d'où ils le tirent quelquefois en abondance. Il eft certain qu'ils y vont en caravanes, fans craindre la fatigue & les dangers. Outre l'or, ils en apportent des dents d'éléphans d'une groffeur & d'une blancheur extraordinaires, de la civette, du bezoar, & des efclaves, pour lefquels

Brue.

1715.

ils donnent en échange du sel, du drap & des instrumens de fer. Il semble que tout ce qu'ils trouvent en chemin, leur appartienne. Amis, ennemis, ils traitent tout le monde en vrais brigands. Ils ressemblent à ces Vaisseaux qui exercent tout à la fois le commerce & la guerre. Souvent ils se saisissent des Négres mêmes qui trafiquent avec eux; & s'ils ne les gardent pas pour leur usage, ils les vendent aux Européens ou aux Mores de Fez & de Maroc.

Trois Tribus des Mores entre le Cap Blanc & le Sénegal.

Les trois Tribus de Mores qui ont leurs habitations entre le Cap blanc & le Sénegal, ne reconnoissent pas de Souverains. Chaque Canton compose une petite République, gouvernée par un Chef, qui est ordinairement le plus riche & le plus consideré de la Tribu. Ces Chefs ont entr'eux de fréquens démêlés, mais qui s'appaisent aussi facilement qu'ils s'élevent. Ils ont un respect extrême pour les Marbuts, par la crainte de leurs grisgris & de leurs enchantemens, plûtôt que par un sentiment de Religion.

On trouve parmi ces Mores, des chevaux Barbes d'une beauté admirable, qu'ils entretiennent avec beaucoup de soin. Ils nourrissent aussi un

BRUE.

1715.

grand nombre de chameaux, de bœufs, de moutons & de chevres. Mais à l'exception des jours de fêtes, & des occasions où ils traitent leurs amis, jamais ils ne tuent aucun de ces animaux pour les manger. Ils mangent des autruches, des gazelles, des cerfs, & même des singes & des lions qu'ils tuent à la chasse ; mais assez rarement, car ils sont mauvais tireurs. Leurs bœufs & leurs chameaux leur servent à transporter leur bagage, lorsque la disette du fourage les force de changer de quartier, ou dans les voyages qu'ils font à Galam & à Gago, pour le commerce des Esclaves, de l'or & des pagnes.

Armes des Mores. Pourquoi ils n'ont pas d'armes-à-feu.

Leurs armes ordinaires sont le sabre & la zagaye. Ils ont quelques mousquets & quelques pistolets de poche, qu'ils ont achetés des Hollandois ; mais la chaleur & l'humidité du climat les rend bien-tôt inutiles en les couvrant de rouille ; & comme ils n'ont pas d'Ouvriers qui soient capables de les remettre en ordre, ils les négligent, pour reprendre leurs anciennes armes. S'ils étoient mieux armés & plus accoutumés à la guerre, ils seroient d'autant plus redoutables pour les Européens, qu'ils sont na-

turellement braves & fort endurcis à la fatigue.

BRUE. 1715.

Les Mores & les Arabes, aux environs d'Arguim & du Sénegal, conservent inviolablement les usages de leurs ancêtres. Si l'on excepte un petit nombre, qui ont leurs cabanes sous les murs du Fort de Portendic, & vers le Sénegal; ils campent tous en pleine campagne, près ou loin de la mer ou de la riviere, suivant les saisons & les besoins du commerce. Leurs tentes & leurs cabanes ont toutes la forme d'un cône. Les premieres sont composées d'une toile grossiere de poil de chevres & de chameaux, si bien tissue que, malgré la violence & la longueur des pluies, il est fort rare que l'eau les pénetre. Ces toiles ou ces étoffes sont l'ouvrage de leurs femmes, qui filent le poil & la laine, & qui apprennent de bonne heure à les mettre en œuvre. Elles n'en sont pas moins chargées de tous les travaux domestiques, jusqu'à celui de panser les chevaux, de faire la provision d'eau & de bois, de faire le pain, & de préparer les alimens. Malgré ces assujettissemens, où leurs maris les réduisent, ils les aiment & ne les maltraitent presque jamais. Si elles

Leurs tentes.

Leurs femmes.

BRUE.

1715.

manquent à quelque devoir essentiel, ils les chassent de leur maison ; & les peres, les freres, ou les autres parens d'une femme coupable la punissent bien-tôt de l'opprobre qu'elle jette sur leur famille. D'ailleurs les maris se font un honneur d'entretenir leurs femmes bien vêtues, & ne leur refusent rien pour leur parure. Tout ce qu'ils gagnent par le commerce ou par le travail est employé à cet usage. Aussi ne faut-il guéres espérer d'obtenir d'eux l'or qu'ils apportent de leurs voyages. Ils le gardent pour en faire des bracelets & des pendans d'oreilles à leurs femmes, ou pour garnir la poignée de leurs couteaux & de leurs sabres.

Leur figure & leur taille.

Les femmes des Mores ne paroissent jamais sans un long voile, qui leur couvre le visage & les mains. Les Européens ne sont pas encore assez familiers avec leur Nation pour obtenir la liberté de les voir à découvert. Mais les hommes & les enfans ont généralement la taille & la physionomie fort belles. Quoiqu'ils ne soient pas fort hauts, ils ont les traits réguliers : leur couleur foncée vient de la chaleur du Soleil, à laquelle ils sont continuellement exposés. Si la beauté du

teint manque aussi à leurs femmes, elle est fort avantageusement compensée par la prudence, la modestie, & la fidélité pour les engagemens du mariage. Elles ne connoissent pas la galanterie; apparemment, dit l'Auteur, parce qu'elles n'en trouvent pas l'occasion. Non-seulement elles ne sortent jamais seules, mais l'usage des hommes est de détourner le visage lorsqu'ils rencontrent une femme. Ils se rendent même le bon office de veiller mutuellement sur les femmes & les filles l'un de l'autre, & nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Un More, qui seroit assez pauvre pour n'avoir qu'une seule tente, recevroit ses visites & feroit toutes ses affaires à la porte, plutôt que d'y laisser entrer ses plus proches parens. Ce privilege n'est accordé qu'à leurs chevaux, ou plutôt à leurs jumens, qu'ils préferent beaucoup aux mâles de cette espece; parce qu'outre l'avantage d'en tirer des poulains, qui leur apportent beaucoup de profit, ils les trouvent plus douces, plus vives, & de plus longue durée que les mâles. Elles couchent dans leurs tentes, pêle-mêle avec leurs femmes & leurs enfans. Ils les laissent

BRUE.

1715.

Leur familiarité avec leurs chevaux.

BRUE. 1715.

courir librement avec leurs poulains ; ou du moins ils ne les attachent jamais par le col, & leur ſeul lien eſt aux pieds. Elles s'étendent par terre, où elles ſervent d'oreiller aux enfans, ſans leur faire le moindre mal. Elles prennent plaiſir à ſe voir baiſer, careſſer ; elles diſtinguent ceux qui les traitent le mieux ; & lorſquelles ſont en liberté, elles s'en approchent & les ſuivent. Leurs Maîtres gardent fort ſoigneuſement leur généalogie, & ne les vendent pas ſans faire valoir les bonnes qualités de leurs peres, dont ils produiſent un état exact qui en rehauſſe beaucoup le prix. Elles ne ſont pas remarquables par leur grandeur, ni par leur embonpoint ; mais, dans une taille médiocre, elles ſont bien proportionnées. L'uſage des Mores n'eſt pas de les ferrer. Ils les nourriſſent pendant la nuit avec du grand millet & de l'herbe un peu ſechée. Au Printems ils les mettent au verd, & les laiſſent un mois ſans les monter.

Leur habillement.

L'habillement des Arabes eſt fort ſimple. Il n'y a que les perſonnes riches, ou d'un rang diſtingué, qui portent des chemiſes de toile. Leurs hautes-chauſſes tombent juſqu'à la che-

ville du pied. Ils ont par-dessus une grande casaque sans boutons, liée d'une ceinture qui leur fait trois ou quatre fois le tour du corps. Cette robbe qu'ils nommeut *Caffetan* ou *Kaftan*, est d'un drap de laine, ou de serge, ou de coton, bleu ou noir, mais rarement de soie. Les manches en sont longues & étroites. Dans la ceinture ils passent un fourreau qui contient une grande bayonnette, & quelquefois deux. Comme ils n'ont pas de poches, ils portent tout ce qu'ils ont sur eux dans leur sein. Leur bourse est ordinairement suspendue à leur ceinture; c'est un petit sac d'un tissu de soie ou de coton, assez grand pour y mettre la main. Quelques-uns en portent d'un cuir fort doux & fort fin, assez proprement brodé par leurs femmes.

BRUE. 1715.

Ils portent aussi à leur ceinture un mouchoir de coton, beaucoup plus long que large, qui ne leur sert guéres que pour s'essuyer les mains. Les plus galans en ont deux. Leurs hautes-chausses leur tenant lieu de bas, ils ont aux pieds des socs de cuir d'Espagne rouge, qui montent jusqu'au-dessus de la cheville, & des baboches ou des mules de la même matiere & de la même couleur. Sur la tête, ils

BRUE.
1715.

portent un bonnet rouge bordé de coton blanc. Par-dessus tout cet habillement, ils ont une autre sorte de robbe sans manches, d'un beau drap de laine, qu'ils nomment *Haïk*. Elle est ornée d'un grand capuchon, de la forme de celui des Chartreux. Ils ne portent de sabre que dans les occasions de s'en servir. Alors ils le tiennent entre les mains, ou ils le passent dans leur ceinture; car ils n'ont pas l'usage des ceinturons ni des baudriers.

Ils montent à cheval en bottines de cuir d'Espagne rouge, avec une massue de guerre, à l'arçon de la selle, & la lance ou la zagaye dans la main. Les Pauvres n'ont par-dessus leurs hautes-chausses qu'un morceau d'étoffe passé en forme de ceinture, & la plûpart vont nue-tête & nuds-pieds. Ceux qui ont leurs habitations près de celles des Négres, n'ont gueres d'autre habillement que ces Barbares.

Habillement de leurs femmes.

Les femmes ont des chemises & des hautes-chausses fort longues. Les manches de la chemise sont d'une grande largeur; mais au lieu de haïk, elles portent une piece de drap qui les couvre de la tête jusqu'aux pieds. Leurs pendans d'oreilles sont plus précieux

& plus grands, à proportion de leurs richesses. Elles ont des bagues à chaque doigt, des bracelets aux jointures du bras, des chaînes à la cheville du pied, & d'autres ornemens.

Brue. 1715.

Adoüar ou Village des Mores.

Un *Adouar* est un nombre de tentes & de cabanes où les Mores habitent, quelquefois par tribus, & quelquefois par familles. Ils les rangent ordinairement en cercle, l'une fort près de l'autre, en laissant dans le centre une place où leurs bestiaux & leurs animaux domestiques passent la nuit. Il y a toujours une Sentinelle établie, pour garantir l'habitation des surprises de l'ennemi, ou des voleurs, ou des bêtes farouches. Au moindre danger, la Sentinelle donne l'allarme, qui est augmentée par l'aboyement des chiens, & tout le village pense aussi-tôt à se défendre. Ces Adouars sont mobiles, & se transportent d'autant plus aisément que les Mores ayant peu de meubles & d'ustenciles domestiques, ils chargent en un instant tout leur équipage sur leurs bœufs & leurs chameaux. Ils placent leurs femmes dans des paniers sur le dos de ces animaux. Cette vie errante n'est pas sans agrémens. Ils se procurent ainsi de nouveaux voisins, de

Brue.

1715.

nouvelles commodités & de nouvelles perſpectives. Leurs tentes ſont de poil de chameau. Elles ſont ſoutenues par des pieux, auſquels ils ne les attachent qu'avec des courroies de cuir. Dans le tems de la ſéchereſſe, ils approchent leurs camps des bords du Sénegal, pour y trouver de l'herbe & la fraîcheur de l'eau. Dans la saiſon des pluies, ils ſe retirent vers les Côtes de la mer, où le vent les délivre de l'importunité des moucherons. C'eſt à la fin de cette derniere ſaiſon qu'ils font leurs plantations de millet & de maïz.

Ils changent ſouvent de lieu.

Ils n'ont pas d'autre liqueur que l'eau & le lait. Leur pain eſt de farine de millet; non que la nature leur refuſe d'autres grains, puiſque le froment & l'orge croiſſent en perfection dans le Pays; mais les changemens continuels de leur demeure leur ôtent le goût de l'agriculture. Ils ſe ſervent quelquefois de riz. Lorſqu'ils recueillent de l'orge ou du froment, ils l'enferment, après l'avoir fait ſécher, dans des puits fort profonds qu'ils creuſent dans le roc ou dans la terre. L'ouverture de ces trous n'a pas plus de largeur qu'il ne faut pour le paſſage d'un homme; mais ils s'élargiſſent

Maniere dont ils conſervent leurs grains.

par degrés, à proportion de leur profondeur, qui eſt ſouvent de trente pieds. On les nomme *Matamors.* Le fond & les côtés ſont garnis de paille. Les Mores y mettent leur bled juſqu'à l'ouverture, qu'ils couvrent de bois, de planches & de paille; & par-deſſus ils forment une couche de terre, ſur laquelle ils ſement ou plantent quelque autre grain. Le bled ſe conſerve fort long-tems dans ces greniers ſouterrains.

Leurs uſages domeſtiques.

Les Mores ont des moulins portatifs, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'induſtrie. Ils nettoyent fort ſoigneuſement leur grain pour le moudre. Leur pain ſe cuit ſous la cendre, & leur uſage eſt de le manger chaud. Ils font bouillir doucement leur riz dans un peu d'eau; & lorſqu'il eſt à demi cuit, ils le tirent du feu, le couvrent, & le laiſſent ainſi comme en digeſtion. Dans cet état il s'enfle, ſans ſe coaguler. N'ayant pas l'uſage des cuillieres, ils ſe ſervent de leurs doigts, pour en prendre de petites parties qu'ils jettent fort adroitement dans leur bouche. Ils ne mangent que de la main droite, parce que l'autre eſt reſervée pour des exercices qui ont moins de propreté. Auſſi ne ſe lavent-

BRUE.

1715.

ils jamais la main gauche. Leurs viandes sont coupées en petits morceaux avant qu'elles soient cuites, pour éviter la peine de servir des couteaux à table. Mais si l'on prépare des poules ou quelque autre piece de volaille au riz, on les coupe en quartiers; après quoi il n'est plus besoin de couteau pour les dépecer autrement, parce que l'un en prend un quartier qu'il présente à son voisin; & celui-ci tirant de son côté tandis que l'autre tire du sien, le partage est fait en un moment. Ils mangent comme au Levant, assis à terre, & les jambes croisées autour d'un cercle de cuir rouge, ou d'une natte de palmier, sur laquelle on sert les alimens dans des plats de bois, ou dans des bassins de cuivre. Ils mangent successivement leur pain & leur viande; & jamais ils ne boivent qu'à la fin du repas, lorsqu'ils quittent la table pour se laver. Les femmes ne mangent point avec les hommes. L'usage ordinaire est de manger deux fois le jour; le matin, & vers l'entrée de la nuit. Les repas sont courts, & se font avec un grand silence. Mais la conversation vient ensuite, du moins entre les personnes de distinction, lorsqu'on commence à

Leurs repas.

fumer, à boire du caffé, ou du vin & de l'eau-de-vie, pour se procurer les amusemens que chacun peut tirer de son rang ou de ses richesses. Les Marbuts mêmes ne se refusent pas ces plaisirs, lorsqu'ils peuvent les prendre secretement & sans scandale.

BRUE.

1715.

Ils n'ont pas de Médecins.

Les Mores de ces contrées n'ont pas de Médecins. La santé, qui est un bien commun dans leur Nation, les délivre de cette servitude. S'ils sont sujets à quelques maladies, c'est à la dissenterie & à la pleurésie; mais ils s'en guérissent eux-mêmes avec le secours des simples. Barbot assure nettement (10) qu'ils ne sont sujets à aucune maladie, & que l'air de Zarra est si bon, qu'on y porte les malades comme à la source de la santé & de la vie.

Superstition de leurs femmes.

Ils sont passionnés pour leurs enfans, & sans cesse attentifs à les garantir de toutes sortes de maux. Leurs femmes sont persuadées, comme celles d'Espagne & de Portugal, que certaines gens ont les yeux empestés & capables de communiquer des maladies par leur regard. Elles ne connoissent pas d'autre remede que les gris-

(10) Description de la Guinée, p. 334.

BRUE.

1715.

gris, c'eſt-à-dire des amuletes compoſés de quelques verſets de l'Alcoran, que les Marbuts enveloppent dans de petites boëtes ou de petits ſacs, & qu'ils vendent fort cher. Les Arabes établis en Syrie ſont eſclaves de la même ſuperſtition (11).

Les enfans mâles reçoivent la circonciſion à l'âge de treize ou quatorze ans. Ils ſe marient enſuite, auſſi-tôt qu'ils ſont en état d'acheter une femme. Un pere qui a pluſieurs filles, devient bientôt riche par les chameaux, les chevaux, les bœufs & les chevres qu'il reçoit en les mariant. L'amant convient de prix avec la famille, & doit le payer avant que ſa femme lui ſoit délivrée. S'il ne la trouve pas de ſon goût lorſqu'elle arrive chez lui, il peut la renvoyer; mais il perd tout ce qu'il a donné pour l'obtenir.

Femmes qui s'achettent.

Funérailles des Mores.

Lorſqu'un More a rendu le dernier ſoupir, ſa femme, ou quelque parent de la famille met la tête à la porte de la tente & pouſſe un horrible cri. A ce ſignal toutes les femmes du voiſinage ſe mettent à crier auſſi de toute leur force; de ſorte qu'en un moment la nouvelle de cette mort eſt répandue

(11) Voyez le Chevalier d'Arvieux dans ſon voyage en Paleſtine.

dans

BRUE. 1715.

dans l'*Adouar*. Tous les habitans s'assemblent autour de la tente, où les uns jettent des cris, & les autres chantent les louanges du mort. On s'imagineroit, aux témoignages d'un intérêt si vif, qu'ils sont tous ses parens ou ses intimes amis. Mais c'est une simple formalité ; & malgré toutes ces grimaces, il n'y en a pas un qui ne soit aussi prêt à rire qu'à pleurer. Ensuite on lave le corps, on l'habille, on le transporte dans quelque lieu élevé, où l'on creuse une fosse dans laquelle on place le corps, la tête un peu élevée & le visage tourné à l'Est. On remplit la fosse, & l'on jette dessus quantité de pierres, pour le garantir des bêtes sauvages.

Leurs sciences & leurs plaisirs.

Les Marbuts sont presque les seuls qui sçachent lire l'Arabe. En général, toute la Nation est ensevelie dans l'ignorance. Cependant il se trouve un grand nombre de particuliers qui connoissent fort bien le cours des Etoiles, & qui parlent raisonnablement sur cette matiere. L'habitude qu'ils ont de vivre en pleine campagne, leur donne beaucoup de facilité pour les observations. Ils ont presque tous l'imagination fort vive & la mémoire excellente ; mais leur histoire est mêlée de

BRUE.

1715.

tant de fables, qu'il eſt difficile d'y rien comprendre. Leur habileté principale eſt pour le commerce. Ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leurs intérêts (12). Ils ſont adroits & trompeurs. Sans goût pour les arts, ils ne laiſſent pas d'aimer la muſique & la poéſie. L'inſtrument qui les amuſe le plus, reſſemble à nos guitarres. Ils compoſent des vers qui ne paroiſſent pas mépriſables à ceux qui connoiſſent le génie des Langues orientales, dont la leur eſt deſcendue.

Leurs armes ordinaires ſont la zagaie, dont ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe, le ſabre & le poignard. On a déja remarqué que les armes à feu qu'ils reçoivent des Hollandois, ne leur ſont pas d'un grand uſage, parce qu'ils manquent d'art pour les remettre en ordre. Leurs combats ſe font à cheval: ils ſont excellens cavaliers. Leur adreſſe ne paroît pas moins dans les ſervices qu'ils tirent de leurs bœufs & de leurs chameaux.

Chameaux de pluſieurs eſpeces & leurs propriétés.

Cette partie de l'Afrique produit des chameaux d'une groſſeur & d'une

(12) Barbot prétend au contraire qu'ils ont le cœur libre & ouvert, qu'ils ſont fort ſenſibles à l'honneur, & qu'ils reçoivent bien les Etrangers. Deſcript. de la Guinée, p. 534.

force extraordinaires. Ils ne ſont pas incommodés d'un poids de douze cens livres. On les accoutume à ſe mettre à genoux pour recevoir leurs charges ; mais lorſqu'ils ſe trouvent aſſez chargés, ils ſe levent d'eux-mêmes, & ne ſouffrent pas volontiers qu'on augmente leur fardeau. Il y a peu d'animaux auſſi faciles à nourrir. Le chameau ſe contente de branches d'arbres, de ronces & de joncs, qu'il mâche à loiſir. Il eſt capable de demeurer chargé pendant trente ou quarante jours, & d'en paſſer huit ou dix ſans boire & ſans manger. Sa nourriture commune eſt le maïz & l'avoine. Lorſqu'il eſt revenu de quelque long voyage, ſes maîtres lui donnent la liberté de chercher à vivre dans les plaines, où il trouve toujours de quoi ſe nourrir. Si l'herbe eſt fraîche, on ne lui donne de l'eau qu'une fois en trois jours. Il boit beaucoup lorſqu'il en trouve l'occaſion ; loin d'aimer l'eau bien claire, il la trouble avec le pied pour la rendre bourbeuſe.

La chameau a le col fort long, à proportion de ſa tête, qui eſt fort petite. Il a ſur le dos une boſſe aſſez épaiſſe, & ſous le ventre une ſubſtance calleuſe, ſur laquelle il ſe ſoutient

BRUE. 1715.

lorſqu'il plie les jambes. Ses cuiſſes & ſa queue ſont petites ; mais il a les jambes longues & fermes, & le pied fourchu comme le bœuf. La nature l'a rendu traitable & docile, fort utile aux beſoins des hommes, & peu incommode pour la dépenſe. Il vit longtems. Son naturel le porte à la vengeance ; & s'il eſt maltraité ſans raiſon par ſes guides, il ſaiſit la premiere occaſion de leur marquer ſon reſſentiment, par quelques coups de pieds, qui ſont heureuſement peu dangereux. Il aime la muſique & le chant. La maniere de lui faire hâter ſa marche eſt de ſiffler ou de jouer de quelque inſtrument. On aſſure que les femelles portent leurs jeunes une année preſqu'entiere, & qu'elles ne s'accouplent qu'une fois en trois ans. Auſſi-tôt qu'un jeune chameau paroît au jour, les Mores lui lient les quatre pieds ſous le ventre, & le couvrent d'un drap ſur les coins duquel ils mettent des pierres fort peſantes. Ils l'accoutument ainſi à recevoir les plus gros fardeaux. Le lait des chameaux eſt un des principaux alimens des Mores. On mange leur chair, lorſqu'ils deviennent vieux, ou peu propres au ſervice ; & l'on aſſure que malgré ſa

dureté elle est saine & nourrissante. Les Mores donnent à cette espece de chameau le nom de *Jimels* (13). BRUE. 1715.

Chameaux nommés *Bechets.*

Ils en ont une autre espece qu'ils nomment (14) *Bechets*, mais qui est rare en Afrique, & qui ne se trouve gueres hors de l'Asie. Elle est plus foible que la premiere, quoiqu'elle ait deux bosses sur le dos.

Dromadaires.

La troisiéme espece se nomme (15) *Dromadaires.* Elle est plus foible encore que la seconde, & ne sert ordinairement que de monture. Mais en récompense elle est extrémement légere à la course; sans compter qu'elle résiste fort long-tems à la soif. Aussi les Mores en font-ils beaucoup d'estime. Le mouvement de cet animal est si rapide, qu'il faut se ceindre la tête & les reins pour le supporter.

Vertus du chameau.

Les Chymistes attribuent beaucoup d'effets aux diverses parties du corps des chameaux. Mais sa principale vertu est dans son urine, qui étant séchée & sublimée au soleil, produit le vrai sel armoniac, drogue fort connue, &

(13) Ou *Jam.*

(14) C'est plutôt *Bast* ou *Bist*; car *Bechet* signifie un chameau en parure avec son poulain.

(15) Barbot dit que les Mores les appellent *Raguahils* & *Elmaharis*. Au reste on verra l'Histoire naturelle de ces Pays au Tome suivant.

BRUE.

1715.

souvent contrefaite par les Hollandois & les Venitiens. Ce sel, lorsqu'il n'est point altéré, a tant de force & d'âcreté, qu'étant mêlé dans l'eau forte ou dans l'esprit de nitre, il dissout l'or.

Autruches & leurs propriétés.

L'Autruche est le principal oiseau du même Pays. Il est si commun qu'on en voit souvent de grandes troupes dans les deserts, qui sont à l'Est du Cap Blanc, du Golphe d'Arguim, de celui de Portendic, & sur les bords de la riviere de *S. Jean*. Ils ont ordinairement six ou huit pieds de hauteur, en les prenant de la tête aux pieds; mais leur corps a peu de proportion avec leur grandeur, quoiqu'il soit assez gros, & qu'ils ayent le derriere large & plat. Il semble qu'ils ne soient composés que de pieds & de col. Le plus grand avantage qu'ils reçoivent de leur taille est de voir de fort loin. Ils ont la tête fort petite, & couverte d'une sorte de duvet jaune. La nature, qui est toujours sage dans ses opérations, n'a pas cru devoir une défense plus forte à des têtes qui ont fort peu de cervelle. En effet, rien n'approche de leur stupidité. Les yeux de l'Autruche sont fort grands, avec de longs sourcils. Les paupieres

Forme des autruches.

Brue. 1715.

supérieures sont aussi mobiles que celles de l'Homme. Elle a la vûe ferme. Son bec est court, dur & pointu. Sa langue est petite & fort rude. Son col, qui est aussi long qu'on l'a déja représenté, est couvert de petites plumes, ou plutôt d'un poil fort doux & comme argenté. Ses ailes sont trop petites & trop foibles pour soutenir dans l'air un corps si pesant ; mais elles l'aident à courir avec une vitesse surprenante, sur-tout avec la faveur du vent ; elles lui servent de voiles, & rien n'égale alors sa légereté ; au lieu que si le vent est contraire, les aîles & le corps demeurent immobiles. Les plumes du corps sont douces. Elles ressemblent à la laine ou au coton. Celles des mâles sont plus blanches, plus longues & plus épaisses que celles des femelles, dont la couleur est ordinairement grise ou d'un brun foncé. Celles du derriere, quoique de la même espece que celles des aîles, sont plus courtes & plus noires qu'aux femelles. La queue est toujours blanche, du moins lorsque l'Autruche est parvenue à toute sa grandeur. Ses cuisses ressemblent beaucoup à celles de l'homme. Elles sont grosses & charnues, couvertes d'une peau dure &

BRUE. 1715.

épaiſſe, ridée, d'un blanc ſale qui tire ſur le rouge; ſes jambes longues, groſſes & fortes, couvertes d'écailles depuis la jointure ſupérieure juſqu'aux pieds, qui ſont auſſi fort gros & de la forme de ceux des bœufs; mais la corne eſt diſtinguée en articles, & même armée de griffes, qui lui ſervent à lever ce qu'elle veut prendre. Si quelqu'un la pourſuit, elle prend des pierres qu'elle jette derriere elle avec beaucoup de force.

Leur fécondité.

Les Autruches multiplient prodigieuſement. Elles couvent leurs œufs pluſieurs fois l'année, & jamais elles n'en couvent moins de quinze ou ſeize à la fois. Ce n'eſt point en repoſant deſſus qu'elles leur rendent l'office de meres. Elles les placent au Soleil, où là chaleur les fait éclore; & les jeunes n'ont pas plutôt vû le jour qu'ils cherchent leur nourriture (16). Les œufs ſont fort gros. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à quinze livres, & qui ſuffiſent pour raſſaſier ſept perſonnes. On aſſure qu'ils ſont de bon goût & fort

(16) Elian (Liv. XIV. Chap. XV.) prétend que les autruches aident à la fécondité de leurs œufs par leurs regards, & que les œufs ſont remplis de petits vers qui ſervent de nourriture aux petits. Mais on ſçait qu'il faut ſe fier peu aux anciens Naturaliſtes.

nourriſſans. L'écaille en eſt blanche, unie & fort dure, quoique d'une épaiſſeur médiocre. On en fait des taſſes, & des ornemens pour le cabinet des curieux. Les Turcs & les Perſans les ſuſpendent à la voûte de leur Moſquées. L'extrémité de l'aîle des Autruches eſt armée d'un os pointu, de la longueur d'un doigt.

Ses vertus.

Les Arabes n'eſtiment pas ſeulement l'Autruche pour ſes plumes qui ſont une marchandiſe recherchée, mais encore pour ſa chair, qui toute rude qu'elle eſt, paſſe chez eux pour un mets délicat. Comme ils ont peu d'adreſſe à tirer, qu'ils ſont mal pourvus d'armes à feu, & qu'ils n'ont pas de chiens formés à la courſe, ils chaſſent les Autruches à cheval, en prenant ſoin de les pouſſer toujours à contre-vent. Lorſqu'ils s'apperçoivent qu'elles commencent à ſe fatiguer, ils fondent deſſus au grand galop, & les achevent à coups de fleches & de zagayes (17).

Sa voracité.

L'Autruche eſt d'une voracité ſinguliere. Elle dévore tout ce qu'elle

(17) Jannequin aſſure qu'ils ne les tuent qu'à coups de baton, dans la crainte de ſouiller leurs plumes de ſang. Voyage de Lybie, p. 158. Il ajoute que les autruches s'apprivoiſent aiſément dans leur jeuneſſe.

BRUE.

1715.

rencontre ; herbe, bled, ossemens d'autres animaux, jusqu'aux pierres & au fer. Mais les corps durs passent au-travers de son corps, avec peu d'altération. D'une infinité de vertus que les Chymistes attribuent à cet oiseau, on n'en connoît pas une assez avérée pour mériter un éloge sérieux.

Usage de ses plumes.

Son principal mérite consiste dans ses plumes. Elles sont en usage dans tous les pays de l'Europe pour les chapeaux, les dais, les cérémonies funebres, & sur-tout pour les habillemens de théâtre. En Turquie, les Janissaires s'en servent pour orner leurs bonnets. On n'estime que celles qui sont arrachées à l'oiseau tandis qu'il est vivant. Mais les Arabes en font des amas, dans lesquels ils font entrer indifféremment les bonnes & les mauvaises. Dans la difficulté de les distinguer, les Facteurs n'ont qu'une regle ; c'est de presser le tuyau, qui doit rendre une liqueur rouge, semblable à du sang, lorsque les plumes sont d'une Autruche vive. Autrement, elles sont légeres, séches & fort sujettes aux vers.

COMPAGNON. 1716.

CHAPITRE XIII.

Relation de la découverte du Royaume de Bambuk, ou *Bambouc*, *& de ses Mines d'or*, *en 1716*.

INTRODUCTION.

LES richesses du Royaume de Bambuk excitoient depuis long-tems toute l'ardeur des Compagnies Françoises. Elles n'avoient pas eu de Directeur général qui n'eût recommandé à ses Agens, d'employer tous leurs soins pour la découverte d'un Pays, d'où venoit l'or qu'ils recevoient des Sujets du Siratik, & de ne rien négliger pour s'en ouvrir l'entrée. Les affaires du Commerce François, qui avoient reçu tant d'altération par la mauvaise conduite d'une grande partie de ses Officiers, avoient besoin d'un secours si puissant pour se rétablir (*a*).

Premieres tentatives pour la découverte de Bambuk.

Cette découverte étoit réservée à la Compagnie de 1696, & Brue fut le premier Directeur qui se procura les éclaircissemens nécessaires pour remonter jusqu'à la source des trésors que les Négres apportoient au Séne-

(*a*) Afrique Occidentale, Tome IV. p. 5. & suiv.

OMPAGNON 1716.

gal & ſur les bords de la Gambra. Il avoit vû quelquefois juſqu'à quatre cens marcs d'or entre les mains des Mandingos. C'étoit pour approfondir cet important ſecret qu'il avoit fait le voyage du Royaume de Galam, & qu'il avoit entrepris d'y établir pluſieurs Comptoirs. Il vouloit s'avancer par degrés vers le pays qui mérite juſtement le nom de *terre d'or*, puiſque outre les rivieres, il s'y trouve pluſieurs cantons qui portent ce précieux métal en abondance.

Obſtacle de part des andingos.

Ce n'étoit pas une entrepriſe aiſée. Les Mandingos du Royaume de Galam & les Sarakolez qui ſont les habitans naturels du Pays, comprenoient également qu'il n'étoit pas de leur intérêt d'introduire des étrangers, dont le premier ſoin feroit de faire tourner un ſi riche commerce à leur avantage, & qui ne s'établiroient peut-être dans le Pays qne pour les en chaſſer. Ils conſentoient volontiers à partager avec les François le commerce de leur propre Pays ; mais ils ne vouloient pas les recevoir pour aſſociés dans celui de Bambuk & des autres Pays à l'Eſt. En un mot, leur jalouſie allant juſqu'à leur faire exclure les Sujets du Siratik, leurs voiſins, leurs

pareils en couleur, & leurs freres en religion, il étoit aisé de s'imaginer qu'ils admettroient bien moins les Européens, dont ils connoissoient le génie entreprenant & l'humeur audacieuse.

COMPAGNON 1716.

Autres obstacles.

D'ailleurs les Peuples de Bambuk n'ignoroient pas les avantages de leur Pays. L'expérience leur avoit fait connoître depuis long-tems combien les hommes de toutes sortes de Nations & de caracteres étoient passionnés pour le précieux métal qu'il renfermoit dans son sein, & quelle ardeur ils auroient eue à s'en rendre maîtres, s'ils avoient trouvé de la facilité dans les circonstances. Par cette raison ils n'y recevoient aucun étranger, sous quelque prétexte qu'il se présentât, à la reserve d'un petit nombre de Négocians qui leur apportoient les commodités que la nature a refusées à leur climat; de sorte que si l'on excepte les occasions du commerce, personne ne pouvoit se vanter d'avoir pénétré dans le Royaume de Bambuk. Ceux qui l'avoient tenté, avoient payé leur curiosité bien cher; & l'on ne connoissoit pas de Voyageurs qui fussent revenus pour en faire le récit.

Préparatifs.

Cependant la Compagnie Françoi-

COMPAGNON
1716.

du Directeur François pour les vaincre.

ſe, qui n'entreprenoit rien qu'avec prudence, n'étoit pas diſpoſée à riſquer ſes peines & ſon argent, ſans être bien sûre que l'or dont les Mandingos & les Sarakolez faiſoient un ſi riche trafic, venoit réellement de Bambuk, & n'étoit pas peut-être apporté de quelque Région beaucoup plus éloignée. Il falloit commencer par faire découvrir non-ſeulement les lieux, mais encore la quantité de métal qui s'y trouvoit; chercher le moyen d'y former des Etabliſſemens; s'en rendre maître, s'il étoit poſſible, autant du moins qu'il étoit néceſſaire pour empêcher que les tréſors du Pays ne paſſaſſent dans d'autres mains; projet dont l'exécution n'avoit pas moins de difficultés que de dangers.

La premiere démarche & la plus indiſpenſable étoit de s'établir d'abord dans le Royaume de Galam. Brue ſe l'étoit propoſé dès l'année 1698, près d'un lieu nommé *Dramanet*, où il avoit tracé le plan d'un Fort. Il avoit eu le même deſſein dans l'Iſle de *Kaygnu*, près des Cataractes de Felu; & cette double entrepriſe auroit réuſſi, particulierement la premiere, s'il eût été libre alors de ſuivre ſes vûes, & s'il avoit eu le nom-

Difficultés qui l'arrêtent.

bre d'hommes & de matériaux nécessaires. Mais il lui falloit le consentement de la Compagnie, qui, toute prévenue qu'elle étoit par les informations qu'il avoit pris soin de lui envoyer, marquoit tant de lenteur dans ses délibérations que le renfort d'hommes & les autres secours qu'il lui demandoit, n'arriverent point au Sénegal avant le milieu de l'année 1700.

A quoi il s'étoit reduit pendant deux ans.

Les soins du Directeur s'étoient bornés dans cet intervalle à cultiver le commerce de Galam, autant qu'il l'avoit pû avec la petite quantité de marchandises qu'il recevoit de France. Il n'avoit pas cessé d'y envoyer des Barques dans la saison. Ses présens & ses promesses lui avoient fait obtenir l'amitié des Princes du Pays. Il s'étoit assuré de leur protection pour les Etablissemens qu'il méditoit; & dans la faveur qu'il avoit acquise à la Cour, il crut avoir trouvé l'occasion d'envoyer un de ses Facteurs à Bambuk, & d'approfondir enfin la situation & les richesses de cette contrée.

Il emploie le Frere Apollinaire. Caractere de ce Religieux.

Entre les François qu'il avoit laissés à Draamnet, il faisoit beaucoup de fond sur l'intelligence & l'habileté d'un Frere Augustin nommé *Apollinaire*, Chirurgien de profession, qui

COMPAGNON 1716.

avoit servi la Compagnie dans cette qualité, avant que d'embrasser l'état religieux, & qui étoit rentré depuis à son service. Comme il joignoit des mœurs fort reglées aux qualités de l'esprit, il y avoit beaucoup d'apparence que la considération même qu'il s'étoit acquise parmi les Négres, serviroit à lui ouvrir un passage libre dans leur Pays, & le feroit recevoir sans défiance sous la conduite des Mandingos qui rendroient témoignage à son caractere. Il rapporta longtems ses soins à ce grand projet. Mais les Mandingos eurent l'adresse d'éluder toutes ses offres. Il fut obligé de réduire ses observations au Royaume de Galam; ou, s'il les étendit au-delà, ce ne fut que dans une partie de celui de Kasson, environ quatre lieues au-dessous de la Cataracte de Govina. Les Négres du Pays lui refuserent constamment la liberté de pénétrer plus loin, sous prétexte de leurs guerres qui ne leur permettoient ni de lui servir de guides, ni de lui accorder le passage.

Ses entreprises.

Cependant il fut plus heureux du côté de la riviere Falemé qu'il remonta jusqu'à la chaîne de rocs qui est vis-à-vis de *Kaygnura*. Il y mit dans

COMPAGNIE 1716.

les interêts de la Compagnie le Seigneur de ce Village, & l'attacha par des liens si forts, que les François ont tiré des fruits constans de son amitié. Brue avoit laissé au Frere Apollinaire un assortiment de marchandises pour le commerce. Il l'avoit recommandé particulierement au Chef des Marbuts de Dramanet, qui ne se relâcha point de son zele dans toutes les occasions de lui rendre service. Ce fut sous sa protection que Frere Apollinaire se procura une maison à Dramanet, & qu'en vendant ses marchandises, il acquit beaucoup de lumieres sur tout ce qui regarde la situation & le commerce du Pays. Mais il n'exécuta rien de plus dans le cours d'une année; & rassemblant toutes ses connoissances, il en fit un Mémoire daté le 8 d'Octobre 1699, qu'il prit soin d'envoyer à la Compagnie. Il en reçut de nouvelles instructions & diverses demandes ausquelles ont le pressoit de répondre. Comme il n'excelloit pas dans l'art d'écrire, il crut qu'il lui seroit plus facile de faire le voyage de France que de satisfaire par ses Lettres aux questions de la Compagnie. Dans cette résolution, il arriva au Fort Saint-Louis le 16 de Septembre 1700. Deux

Compte qu'il en rend à la Compagnie.

COMPAGNON

1716.

mois après, il s'embarqua pour l'Europe, avec des Lettres du Directeur général, qui rendoient témoignage à son mérite, & qui exhortoient la Compagnie non seulement à le récompenser avec distinction, mais à le retenir à son service dans quelque poste honorable.

Il retourne en France

Brue avoit abandonné le dessein du Fort, dont il avoit tracé le plan à Dramanet; ou du moins en ayant différé l'exécution jusqu'à l'arrivée des secours de France, il commençoit à desespérer de cette entreprise, depuis deux ans d'une attente inutile; lorsqu'en 1700 il reçut par les Vaisseaux de la Compagnie ce qu'il n'avoit pas cessé de demander avec des instances continuelles. Il dépêcha aussi-tôt un Facteur à Dramanet pour commencer le Fort. Mais cet Officier eut la présomption de changer le terrain que le Général avoit marqué. Sous prétexte d'en prendre un plus commode pour charger & décharger les marchandises; il bâtit si près de la riviere, qu'à la premiere inondation, le Fort fut emporté par la violence des flots, avec une perte considérable pour la Compagnie. Cette disgrace chagrina d'autant plus le Général,

Brue fait enfin bâtir un Fort à Dramanet.

On suit mal ses vûes.

qu'elle rompoit toutes ses mesures. Cependant il se hâta de la réparer par de nouveaux ordres. Comme la quantité des marchandises augmentoit, à mesure que le commerce acquéroit plus d'étendue, il fit prendre un lieu plus élevé, & donner aussi plus d'élevation aux édifices, pour mettre d'abord à couvert les biens de la Compagnie. L'enclos fut environné d'une bonne terrasse, sur laquelle on plaça quelques pieces de canon. Brue se disposoit à s'y rendre, pour achever d'en faire un Fort régulier. Mais contre son attente, il fut rappellé en France le 12 d'Avril 1702.

Il est rappellé en France.

Suivant les informations des Mandingos, la riviere de Falemé sépare du Sénegal, un peu au-dessous de *Barakotta*, un Village où les Anglois de Gambra paroissent souvent, soit par eux-mêmes, soit par les Négres libres, & les Portugais qui leur servent de Gromettes, c'est-à-dire, de Messagers & de Facteurs. Ils se rendent dans ce lieu par la riviere de Gambra, qui est une branche (*a*) du Sénegal, mais

Anglois ou leurs Agens qui s'approchent des Etablissemens François.

(*a*) On suit ici l'Auteur, quoique cette supposition ait déja été combattue dans un article précédent, & qu'elle paroisse detruire dans le Tome suivant.

COMPAGNON 1716.

qui n'eſt pas navigable au-deſſus de Barakotta, parce qu'une chaîne de rocs dont elle eſt traverſée y forme une de ces chûtes d'eau qu'on a nommées *Cataractes*. Les Gromettes, & quelquefois même un Capitaine Anglois nommé *Agis*, laiſſant leurs Barques à Barakotta, venoient avec une fatigue incroyable juſqu'à Kaygnura. Ils étoient obligés de faire à pied une route auſſi dangereuſe que difficile, ſans oſer prendre à l'Eſt de Falemé, parce que les Négres y ſont ſi défians qu'ils ne permettent à perſonne l'accès de leur Pays. Cette riviere de Falemé (18), après un cours dont la longueur n'eſt pas encore bien connue, vient ſe rendre dans la riviere du Sénegal à Dughiuma. Elle forme une grande Iſle nommée *Babadegu*, qui renferme les Contrées de Bambuk, de Makanna, de Jaka, & de Gadda, partie des Royaumes de Galam & de Kaſſon, avec divers autres Pays à l'Eſt, dont les Européens n'ont

Riviere de Falemé.

(18) Cet endroit n'eſt pas ſans difficulté ; car dans la ſuppoſition de l'Auteur, il paroît ici que la Gambra ſe ſépare du Sénegal au-deſſous de Barakotta ; mais ſi cela eſt, comment la Falemé qui ſort de cette riviere au-deſſus du même Village, peut-elle y retomber, puiſqu'elle doit rencontrer la Gambra qui l'en empêche ?

point acquis la connoissance. On n'y a trouvé jusqu'à présent qu'une chaîne de rocs, près de Kaygnura ; mais c'est assez pour y rendre la navigation impossible, dans tout autre tems du moins que celui des pluies. Ses eaux sont fort rapides, avec beaucoup moins de profondeur que celles du Sénegal. Ses débordemens arrivent dans la même saison. Les lieux mêmes où elle est navigable sont d'un accès si difficile, par la hauteur des rives qui sont en même-tems escarpées & couvertes d'arbres ou de grandes bornes, qu'on n'y peut faire passer ni hommes ni animaux pour tirer les Barques. On ne va pas plus aisément à la voile, parce que les arbres coupent sans cesse le vent. Cependant il se trouve, sur les bords, quantité de Villages qui communiquent l'un à l'autre par des routes, & dont l'accès est fort aisé par terre.

Les François attaqués à Dramanet dans leur Fort de S. Joseph.

Le départ du Directeur général l'ayant empêché de former à *Kaygnu* l'Etablissement qu'il s'étoit proposé, devint fatal à celui de Dramanet. Les Marbuts Mandingos se repentirent bien-tôt d'avoir reçu les François. Ils ne se crurent pas obligés, dans l'absence du Général, d'observer le Trai-

COMPAGNON

1716.

On les rend odieux aux Négres par divers artifices.

té d'alliance qu'ils avoient avec lui. On ignore ſi ce changement vint de la diminution du commerce ou des artifices des Anglois, qui inſinuerent aux Négres que la Compagnie Françoiſe n'avoit pouſſé ſi loin ſes découvertes que pour leur impoſer la loi, & remonter juſqu'à la ſource de l'or. Ces diſcours furent ſoutenus par une Lettre qu'on prétendoit avoir reçue de Salé, & qui portoit que les François devoient ſe joindre aux Mores de Maroc, pour conquérir une partie de l'Afrique, réduire à l'eſclavage tous les Négres qui étoient en état de porter les armes, & forcer le reſte de travailler aux mines. C'étoit aſſez pour ſoulever contre eux tout le Pays. Auſſi le Fort de Dramanet, qu'ils avoient nommé *Saint Joſeph*, fut-il aſſiégé par une multitude de Négres, avant que le Commandant pût s'en défier. Malheureuſement il venoit d'abattre une partie de ſon enclos, dans la vûe de l'élargir; & le canon du Fort ayant été démonté, la Garniſon ſe trouvoit expoſée aux fleches empoiſonnées des Aſſiégeans, qui ne ceſſoient d'en lancer jour & nuit. Les Facteurs & quelques Soldats employés par la Compagnie ſe défendirent pendant pluſieurs

Ils ſe défendent vaillamment.

jours avec un courage extrême, & tuerent beaucoup de monde à l'ennemi. Mais ces Barbares, irrités par leur perte, n'en furent que plus ardens à presser le siége. Ils y employerent une habileté qui n'est ordinairement que le fruit de l'expérience, s'avançant la nuit à couvert de leurs fascines, & paroissant se proposer de brûler le Fort. A la vérité leurs efforts eurent si peu de succès, qu'ils ne tuerent pas un homme aux Assiégés. Mais la fatigue de tant de jours & de nuits passés sous les armes, & la diminution de la poudre & des vivres, forcerent enfin le Commandant de faire quelques propositions d'accommodement. Elles furent si mal reçues que perdant toute espérance, il prit le parti de profiter des ténebres pour descendre dans une Barque qui étoit sous le Fort, avec ses gens, le reste de ses munitions & ses meilleures marchandises. Il mit le feu à tout ce qu'il laissoit derriere lui; & s'abandonnant au cours de la riviere, le 23 Décembre 1702, il ne pensa qu'à retourner droit au Fort Saint Louis.

Ils sont forcés d'abandonner leur Fort.

Les Négres ne perdirent pas la Barque de vûe. Ils s'obstinerent à la suivre au long de la riviere, dans l'es-

COMPAGNON

1716.

pérance que l'eau lui manquant au milieu du Canal, elle feroit forcée, dans quelque endroit, de s'approcher des rives. Mais les François aimerent mieux s'expofer à toute autre forte de danger ; ce qui n'empécha point que lorfqu'ils rencontroient des baffes ou des bancs de fable, ils ne fe viffent dans la néceffité de s'avancer quelquefois à la portée des fleches. Ils ne fortirent de cet embarras qu'en arrivant dans les Etats du Siratik.

Après ce fâcheux événement, les affaires de la Compagnie tomberent dans une langueur qui fit différer le rétabliffement du Fort Saint-Jofeph jufqu'à l'année 1710, lorfque le fieur Muftellier, premier Directeur de la cinquiéme Compagnie, & dix-neuviéme depuis la conceffion du Sénegal, arriva au Fort Saint Louis dans le cours du mois de Mai. Il en partit l'année fuivante, dans le deffein de relever le Comptoir de Dramanet; mais la mort l'arrêta dans ce voyage, le 15 du mois d'Août, à Tuabo fur le Sénegal.

Mort confécutive de deux Directeurs François.

Il eut pour Succeffeur le fieur de Richebourg, Commandant de Gorée, qui ne pofféda gueres plus long-tems le même Office. Le 2 de Mai 1713, ayant

ayant voulu passer la barre du Sénegal, il eut le malheur de se noyer avec quelques matelots; mais ce ne fut qu'après avoir établi un Comptoir & bâti un Fort dans le Royaume de Galam, une lieue au-dessous de Brankanet, dans un lieu nommé (19) Mankanet. La situation en est agréable & l'air excellent. L'ancrage pour les Barques est sûr & commode, au pied d'une petite éminence, & défendu par l'artillerie & la mousqueterie du Fort.

Brue renouvelle ses efforts pour le commerce. Forts qu'il bâtit.

Brue renvoyé au Fort Saint Louis, dans le cours du mois d'Avril 1714, s'attacha beaucoup à remettre le commerce de Galam dans un état florissant. Il fit achever le Fort de Mankanet, sous l'ancien nom de Saint Joseph; & dans le même tems il en éleva un à Kaygnura, qu'il nomma *Fort de Saint Pierre.* Des commencemens si favorables sembloient lui promettre beaucoup de succès; mais il ne voyoit réussir qu'une partie de ses espérances, par la vente des marchandises qu'il envoyoit dans ses Comptoirs; sans aucun moyen de participer à des

Entreprise du sieur Compagnon.

(19) Les Auteurs François mettent *Macanet*; mais on trouve dans tous les autres & dans la Carte *Mankanet*.

COMPAGNON
1716.

richesses beaucoup plus considérables, qu'il ne pouvoit se promettre qu'en les allant chercher à leur source. Il falloit, comme on l'a déja fait remarquer, avoir acquis une parfaite connoissance du Pays & de ses Mines. Brue en avoit proposé l'entreprise à plusieurs de ses Facteurs. Il avoit joint des offres fort avantageuses à ses propositions. Quelques-uns s'y étoient engagés par des promesses formelles. Mais ils s'étoient crus tous en droit de les retracter, lorsqu'ils avoient appris de quels dangers les Blancs étoient menacés à l'entrée du Royaume de Bambuk, où la jalousie des Négres n'épargnoit rien pour éloigner les Etrangers.

Un Facteur, nommé (20) *le Sieur Compagnon*, qu'on a vû depuis Architecte à Paris, fut le seul qui osa risquer tous les périls d'une si grande entreprise. Il s'étoit fourni de toutes les marchandises qu'il avoit cru convenables au Pays, & de présens pour

(20) L'autorité de Labat m'ayant paru trop foible pour établir la vérité d'une Relation si merveilleuse, je me suis adressé à MM. de Préménil & David, actuellement Directeurs de la Compagnie des Indes, & chargés particulierement des affaires du Sénegal. Ils m'ont garanti toute l'Histoire du Sieur Compagnon.

Septentrion

CARTE
Du Cours des Rivieres de
FALEME ET SANAGA
Dans les Pays de
BAMBUC ET TAMBA AWRA
Levé sur les Lieux par
Mr. Compagnon.

PAYS DE HAEREN KOBE

FOULI DE KASSON

Riviere de Sanaga

LES SARACOLEZ

PAYS DE GAYAGA

PAYS DE GALAM

DE

L'OR

PAYS DE BONDU

Riviere de Ghannon

PAYS DES MANDINGOS

PAYS DE GADUA

PAYS DE BAMBUC ET TAMBA AWRA

Tamba Awra

PAYS DE JAKA

ROYL. DE KONKODU

ROYL. DE KOMBREGUDU

Riviere de Faleme

ROYAUME DE MAKANNA

Dambanna

Sambanura

Dallemulet

Tragollés

Queigne

Farbanna

Remarque

Routes de l'Auteur
Mines d'Or

Echelle de Lieues communes

Occident

Orient

Midy

Tom. II. N°. 27.

les *Farims* ou les Chefs de Villages qui pouvoient favoriser son dessein par leur protection. Toutes ses mesures furent prises avec tant d'habileté, qu'ayant réussi avec autant de bonheur, il fut le premier Européen qui pénétra dans cette redoutable Contrée, & qui acquit assez de connoissance des lieux pour y retourner plusieurs fois.

La Carte qu'on ne manquera pas de joindre à ce Chapitre est de sa propre composition. Après y avoir tracé les differentes routes qu'il avoit suivies dans ses divers voyages, il a pris soin de les corriger ensuite & de rectifier la position & les distances des places, sur le Recueil général de ses propres observations.

Voyages qu'il fait au Royaume de Bambuk.

Son premier voyage fut du Fort Saint (21) Joseph, en droite ligne, jusqu'à celui de Saint Pierre sur la riviere de Falemé. Il en fit un second, en suivant la rive Est de cette riviere depuis Onneka jusqu'à Naye. Dans le troisieme il traversa le Pays depuis Babiakolam sur le Sénegal, jusqu'à

(21) Labat donne pour latitude à ce Fort 12 degrés 24 minutes. Il semble que c'est une erreur pour 14 degrés 34 minutes. Aussi ne dit-il pas qu'il l'ait appris par observation.

COMPAGNON

1716.

Netteko & Tamba Aura, lieux qui font au centre de Bambuk & voisins des Mines les plus riches. Ainsi, dans l'espace d'un an & demi qu'il mit à voyager dans ce Royaume, il le visita de tant de côtés différens, qu'il paroît n'avoir laissé aucun endroit à parcourir. Il porta ses observations sur tous les objets qui se présenterent dans sa route, avec l'exactitude dont son génie le rendoit capable; autant pour satisfaire sa curiosité, que pour répondre aux espérances de la Compagnie qui l'employoit.

Il doit ses succès à sa conduite.

La sagesse de sa conduite & ses présens lui gagnerent aisément l'estime du Farim de Kaygnure, qui le prit moins pour un Agent de la Compagnie, que pour un Artiste curieux, dont le but étoit de s'instruire. Il le fit conduire par son propre fils jusqu'à *Sambanura*, dans le Royaume de *Kontu*. On y fut extrémement surpris de voir un Blanc. Mais on ne le fut pas moins de la hardiesse de cet Etranger, & les Négres l'auroient fort mal reçu s'il n'avoit eu pour guide le fils du Farim de Kaygnure. Tout étoit à craindre de la part d'un peuple si jaloux de son or. Les plus passionnés proposerent de lui ôter la vie. D'autres plus moderés

voulurent qu'il fût renvoyé ſans lui laiſſer le tems d'obſerver le Pays. COMPAGNON 1716.

Obſtacles qu'il trouve à vaincre.

Cependant le Farim de la Ville, ſollicité par le fils de ſon ami, & peut-être gagné par les préſens de Compagnon, trouva le moyen de perſuader à ſes Sujets que leurs allarmes étoient ſans fondement. Il les aſſura que ce Blanc étoit un honnête homme, qui venoit leur propoſer un commerce avantageux, & qui pouvoit leur fournir d'excelientes marchandiſes à meilleur marché que les Négocians Mores ou Négres, auſquels ils permettoient l'entrée de leur Pays. Ces raiſons, ſoutenues de quelques préſens, qui furent répandus à propos entre les principaux Habitans & leurs femmes, produiſirent un changement merveilleux. La défiance parut ſe changer en affection. Le Peuple accourut en foule pour admirer les armes & l'habillement de l'Etranger. On lui trouva du ſens & de bonnes qualités. Comme il s'accommodoit à leurs manieres, il s'inſinua ſi heureuſement dans leur eſtime, qu'il ſe vit bien-tôt autant d'amis qu'il avoit eu d'abord d'ennemis & de perſécuteurs. On lui répetoit de toutes parts : » Nous remercions le Ciel » de vous avoir conduit ici. Nous ſou-

COMPAGNON 1716.

Ils redoutent la mesure qu'il avance.

» haitons qu'il ne vous arrive aucun » mal ».

Compagnon auroit remercié la fortune, s'il n'avoit pas eu d'autre obstacle à surmonter. Mais il devoit s'attendre aux mêmes difficultés dans chaque Ville qu'il avoit à traverser. A la vérité, il n'oublia pas de se faire accompagner, dans toute la suite de ses voyages, par quelques habitans du Pays qui lui avoient paru fort attachés à ses intérêts. Cependant les jalousies & les dangers renaissoient à chaque pas. Il fut obligé de répondre à mille questions ennuyeuses, d'essuyer des observations fort gênantes; & sans l'amorce des présens, il auroit désesperé plus d'une fois de pouvoir pénetrer plus loin. Dans ce Pays, comme dans le reste du monde, c'est le plus sûr moyen de donner de la force & du poids aux argumens. Il trouva néanmoins plusieurs Villes où les présens joints aux raisons furent trop foibles pour dissiper la crainte & la défiance. Si les habitans paroissoient disposés à ménager sa vie, ils n'en refusoient pas moins de le laisser toucher à la terre de leurs Mines. En vain leur offroit-il de l'acheter au prix qu'ils y voudroient mettre, en les as-

ſurant par lui-même & par ſes guides, qu'il n'avoit pas d'autre motif que ſa curioſité, & que ſon deſſein étoit d'en faire des *Caſſots* ou des têtes de pipes. Après avoir écouté ſes raiſons, ils lui déclaroient que jamais il ne leur feroit croire qu'un homme pût voyager ſi loin par un motif ſi léger. Ils lui ſoutenoient qu'il étoit venu dans quelque mauvaiſe intention, celle peut-être de voler leur or, ou de conquérir leur Pays après l'avoir reconnu; & la concluſion ordinaire étoit de le renvoyer ſur le champ, ou de le tuer, pour ôter aux Blancs la penſée de ſuivre ſon exemple.

Danger où ſa vie eſt expoſée.

La fermeté de Compagnon ſervoit ſouvent à le tirer des plus dangereux embarras. Etant à *Tarako*, il envoya un de ſes guides à *Silabali*, pour lui apporter du *ghingan* où de la *terre dorée*, & pour inviter le peuple à lui vendre ſes caſſots qu'il promettoit de payer libéralement. Son Meſſager fut mal reçu. Non-ſeulement on rejetta ſes demandes, mais il fut chaſſé brutalement, avec ordre de dire au Farim de Tarako, qu'il falloit être fou pour ouvrir l'entrée de ſes terres à un Blanc dont l'unique intention étoit de voler le Pays après y avoir fait ſes ob-

Fermeté de Compagnon.

COMPAGNON 1716.

ſervations. Cette réponſe fut rendue à Compagnon dans la préſence du Farim ; mais ſans ſe déconcerter, il repliqua que le Farim de Silabali devoit être lui-même un fou, pour s'effrayer de l'arrivée d'un Blanc dans ſon Pays, & pour refuſer de vendre quelques morceaux d'une terre dont il avoit beaucoup plus qu'il n'en pouvoit jamais employer. Après ce diſcours il paya le Négre avec autant de libéralité que s'il eût réuſſi dans ſa commiſſion.

Effet qu'elle produit ſur les Négres.

Cette humeur généreuſe fit tant d'impreſſion ſur les habitans du pays, qu'elle devint le ſujet de tous les entretiens. Un autre Négre offrit à Compagnon de lui aller chercher de la terre pendant la nuit. Mais comme la politique du Facteur François le portoit toujours à cacher ſes vûes, il reçut cette offre avec beaucoup d'indifférence, en ſe contentant de répondre que lorſqu'il ſeroit mieux connu, on ne feroit pas difficulté de lui vendre de la terre & des caſſots.

Il parvint ainſi à s'en voir apporter plus qu'il n'en déſiroit. Les Farims & le peuple même prirent par degrés tant de conſidération pour lui, qu'ils lui rendirent des préſens pour les ſiens, & qu'à la fin ils lui accorderent

la liberté de choisir lui-même la terre qui lui plaisoit le plus, & d'en faire autant de cassots qu'il désiroit. Brue, qui continuoit de commander au Fort Saint Louis, envoya (22) de ces cassots à la Compagnie avec des essais de toutes les mines, par le Vaisseau la *Victoire*, qui partit du Sénegal le 28 Juillet 1716.

COMPAGNON 1716.

Mines de Bambuk & leur richesse.

Les Mines qui furent ouvertes en 1716, sont marquées de plusieurs petites croix dans la Carte. Ce sont celles où les Négres du Pays travaillent habituellement. La plûpart produisent de l'or en si grande abondance, qu'il n'est pas besoin de creuser. On gratte la superficie du terrain. On met la terre dans un vase; & l'ayant démêlée avec de l'eau, il suffit de pancher doucement le vase pour en faire sortir les parties terrestres qui laissent au fond de l'or en poudre, & quelquefois en assez gros grains. Compagnon fit lui même l'expérience de cette méthode. Mais il remarqua que les Négres s'arrêtant ainsi à l'extrémité des rameaux d'une mine, ne parviennent jamais aux principales veines. A la vérité ces rameaux mêmes sont fort

(22) On trouve de ces cassots à Paris dans plusieurs Cabinets.

COMPAGNON 1716.

riches, & l'or en eſt ſi pur, qu'on n'y trouve aucun mêlange de marcaſſite, ni d'autres ſubſtances minérales. Il n'a pas beſoin d'être fondu; & tel qu'il ſort de la mine, il peut être mis en œuvre. La terre qui le produit, ne demande pas non plus beaucoup de travail. C'eſt ordinairement une ſorte d'argile de différentes couleurs, mêlée de veines de ſable ou de gravier; de ſorteque dix hommes ſont plus ici que cent dans les plus riches mines du Pérou & du Bréſil.

Maniere dont les Négres y travaillent.

Les Négres du Pays n'ont aucune notion des différences de la terre, ni la moindre regle pour diſtinguer celle qui produit de l'or d'avec celle qui n'en produit pas. Ils ſçavent en général que leur Pays en contient beaucoup, & qu'à proportion que le ſol eſt plus ſec & plus ſtérile, il produit plus d'or. Ils grattent la terre indifféremment dans toutes ſortes de lieux; & quand le hazard leur fait rencontrer une certaine quantité de métal, ils continuent de travailler dans le même endroit juſqu'à ce qu'ils le voyent diminuer ou diſparoître entierement. Alors ils tournent leur travail d'un autre côté. Ils ſont perſuadés que l'or eſt un être malin qui ſe plaît à tour-

menter ceux qui l'aiment, & qui par cette raiſon change ſouvent de domicile. Auſſi quand après avoir remué quelques poignées de terre, ils ne trouvent rien qui réponde à leurs eſpérances, ils ſe diſent l'un à l'autre, ſans aucune plainte : *il eſt parti.* Enſuite ils vont chercher plus de bonheur dans un autre lieu.

Si la mine eſt fort riche, & que ſans beaucoup de travail ils ſoient ſatisfaits du produit, ils s'y arrêtent & creuſent quelquefois juſqu'à ſix, ſept ou huit pieds de profondeur. Mais ils ne vont pas plus loin; non qu'ils craignent que le métal vienne à manquer, car ils déclarent au contraire que plus ils pénetrent, plus ils le trouvent en abondance; mais parce qu'ils ignorent la maniere de faire des échelles, & qu'ils n'ont point aſſez d'induſtrie pour ſoutenir la terre & pour empêcher qu'elle ne s'écroule. Ils ont ſeulement l'uſage de tailler des degrés pour y deſcendre; ce qui prend beaucoup d'eſpace, & n'empêche pas la terre de tomber, ſur-tout dans la saiſon des pluies, qui eſt ordinairement celle de leur travail, parce qu'ils ont beſoin d'eau pour ſéparer l'or. Lorſqu'ils s'apperçoivent que la terre me-

L'induſtrie leur manque

COMPAGNON
1716.

nace ruine, ils quittent le trou qu'ils ont ouvert pour en commencer un autre, qu'ils abandonnent de même, après l'avoir conduit à la même profondeur. On conçoit qu'avec si peu d'industrie non-seulement ils ne tirent qu'une petite partie de l'or qui est dans la mine, mais qu'ils ne recueillent même qu'imparfaitement celui qu'ils ont tiré; car ils ne s'arrêtent qu'aux parties sensibles qui demeurent au fond du vase, tandis qu'il en sort avec l'eau & la terre une infinité de particules qui feroient bientôt la fortune d'un Européen.

Dépendance où ils sont pour l'ouverture des mines.

Cependant les habitans de cette riche contrée n'ont pas la liberté d'ouvrir en tous tems la terre, ni de chercher des mines quand il leur plaît Ce choix dépend de l'autorité de leurs Farims ou des Chefs de leurs villages. Ces Seigneurs font publier dans certaines occasions, soit en faveur du Public, soit pour leur intérêt particulier, que la mine sera ouverte un certain jour. Ceux qui ont besoin d'or, se rendent au lieu marqué, & commencent le travail. Les uns creusent la terre, d'autres la transportent; d'autres apportent de l'eau, & dautres lavent le minéral. Le Farim & les prin-

cipaux Négres gardent l'or qui eſt nettoyé, & prennent garde que les Ouvriers n'en détournent quelque partie. Après le travail, il eſt partagé; c'eſt-à-dire, que le Farim commence par ſe mettre en poſſeſſion de ſon lot, qui eſt ordinairement la moitié, à laquelle il joint par un ancien droit tous les grains qui ſurpaſſent une certaine groſſeur. L'ouvrage dure auſſi long-tems qu'il le juge à propos; & lorſqu'il eſt fini, perſonne n'a la hardieſſe de toucher aux mines. Ces interruptions ſont la ſeule cauſe que l'or n'eſt point apporté régulierement dans les mêmes ſaiſons; car ſi les Négres avoient toujours la liberté de travailler, leur pareſſe céderoit au beſoin qu'ils ont des marchandiſes de l'Europe, & le travail ſeroit auſſi continuel que la néceſſité du commerce. Leur Pays eſt ſi ſec, qu'il ne produit aucune des néceſſités de la vie. Les Mandingos, les Guineas, & d'autres Marchands tirent avantage de leurs beſoins pour leur faire attendre long-tems les moindres ſecours, dans la vûe de les leur faire payer plus cher. Mais ſi les Européens s'établiſſoient une fois parmi eux, on les délivreroit de la tyrannie de ces Etrangers;

Cauſe pour laquelle l'or ne vient pas régulierement.

Miſere des Peuples de Bambuk.

COMPAGNON 1716.

& la connoiſſance qu'on leur donneroit des marchandiſes de l'Europe, ſerviroit également à leur en faire conſommer davantage, & à nous procurer de l'or avec plus d'abondance.

Dans cette vûe, il faudroit commencer par leur fournir ſur leurs frontieres toutes les commodités dont ils ont beſoin; parce qu'ils ont auſſi peu de diſpoſition à ſortir de leur Pays, qu'à recevoir les Etrangers. D'ailleurs, s'ils entreprenoient de traverſer celui des Sarakolez pour ſe rendre aux Etabliſſemens de France ſur le bord du Sénegal, ces Peuples, qui ſont pauvres, avides, méchans, & de mauvaiſe foi, ne manqueroient pas, au mépris de tous les Traités, de piller des paſſans qu'ils verroient chargés d'or. Ainſi les François ſe trouveroient engagés dans des guerres continuelles, pour ſoutenir leur commerce. L'Auteur conclud que l'intérêt de la Compagnie Françoiſe eſt d'établir des Comptoirs bien fortifiés, dans un Pays dont elle a tant de richeſſes à ſe promettre.

[U]tilité qu'on [e]n peut tirer.

[N]oms & [...]eux des mi[n]es connuës.

Compagnon, & ceux qui ont entrepris à ſon exemple de pénétrer dans le Royaume de Bambuk, pour confirmer l'alliance qu'il avoit com-

mencée avec les *Farims*, n'ont pu trouver en remontant la riviere de Falemé, depuis sa jonction avec le Sénegal jusqu'au village de Naye, c'est-à-dire dans l'espace de quatorze ou quinze lieues, qu'un seul village où ils ayent découvert quelques marques de mines d'or. Ce lieu qui se nomme *Furkarane*, est une habitation ruinée, à deux lieues de la riviere, au Nord-Est près d'un Marigot ou d'un ruisseau qui va s'y jetter. Ce Marigot a trop peu d'eau pour recevoir des Barques; mais n'étant qu'à deux lieues de la riviere, il seroit fort aisé, si l'on y avoit formé un établissement, de transporter le minéral sur le dos des chameaux. Outre les apparences d'une mine d'or, on y a trouvé celles d'une mine d'argent des plus riches. On prendroit facilement possession d'un lieu qui est abandonné, éloigné de toute habitation, & qui n'est pas à plus d'une journée du Fort de Saint-Joseph.

COMPAGNON 1716.

Furkarane.

La seconde mine d'or, dont on doit la découverte à Compagnon, est à l'Est de la riviere de Falemé, à vingt-cinq lieues de sa jonction avec le Sénegal, environ cinq lieues dans les terres, entre les villages de Samba-

Mine de Sambanura.

COMPAGNON 1716.

nura & de Dallemulet. C'est un canton haut & sabloneux, où les Négres trouvent de l'or, en lavant seulement la surface de la terre, qu'ils grattent au hazard, sans se donner la peine de la creuser.

Segalla.

Les environs de *Segalla*, village à cinq cens pas de la rive droite de Falemé, en remontant cette riviere, & à cinquante lieues de son embouchure, sont remplis de veines de la même couleur & de la même substance que celles des mines d'or de *Ghinghi-Faranna*; sans compter que les Négres y recueillent aussi de l'or en lavant seulement la terre. Il est d'une beauté extraordinaire, & facile à travailler. On ne doutera point que si ces terrains métalliques étoient ouverts par des mains habiles, il ne produisissent beaucoup plus que les Négres n'en peuvent tirer.

Ghinghi Faranna.

Les mines de Ghinghi-Faranna, sont cinq lieues plus loin. Il semble que ce Canton soit uniquement composé d'or. Le Farim de *Taroko*, qui en est le maître, ayant accordé à Compagnon la liberté d'enlever autant de terre qu'il en souhaiteroit, elle fut prise au hazard, & lavée dans un vase, au fond duquel Compagnon

trouva une grosse quantité d'or pur, qu'il fit fondre fort aisément. Une autre preuve de la richesse de ce terroir, c'est que tous les Marigots ou les ruisseaux qui l'arrosent, & qui vont se jetter dans la riviere de Falemé, charient tant d'or dans leur sable, que les Négres voisins, lorsqu'ils ont besoin d'or pendant le repos de leur mines, viennent au bord de ces marigots & de la riviere de Falemé, en prennent le sable, le lavent, & tirent quantité d'or. Cette maniere de le ramasser n'est défendue dans aucun tems; & si les Négres étoient moins pareffeux, elle suffiroit pour les enrichir.

Rivieres qui charient de l'or.

Les montagnes voisines de Ghinghi Faranna, sont composées d'un gravier doux, qui paroît entierement couvert de paillettes d'or. Brue en communiqua des essais à la Compagnie de France, après avoir fait lui-même diverses expériences qui lui réussirent heureusement. Sans le secours d'aucun dissolvant, il fit, avec le feu seul, des lingots d'or d'une excellente qualité. Dans le même lieu, on trouve des Marcassites dorées, qui surpassent les espérances. On prétend que le village de *Nian Sahanna*,

Mine de Sahanna.

COMPAGNON 1716.

ſur la riviere *Sannon*, près de *Turet Kandat*, eſt un des premiers endroits où les Peuples de cette région ont découvert de l'or. La mine en eſt riche, & le travail facile. Mais le minéral demande d'être fondu, ouvrage dont les Négres n'ont aucune notion. D'ailleurs il eſt mêlé de ſouffres d'arſenic, qui produiſent de fâcheux effets ſur ceux qui n'ont pas l'art de s'en défendre. Les Négres qui ſont idolâtres de leur ſanté, & qui ont une extrême averſion pour le travail pénible, ont entierement abandonné cette mine. Il y a beaucoup d'apparence que le Farim de ce Canton céderoit volontiers un terrain dont il ne fait aucun uſage.

Tamba Aura & Nettoko.

La plus riche de toutes les mines où les Négres travaillent actuellement, eſt preſqu'au centre du Royaume de Bambuk, entre les villages de *Tamba Aura*, & *Nettoko*, à trente lieues de la riviere de Falemé à l'Eſt, & quarante du Fort Saint-Pierre à Kaygnure, ſur la même riviere. Elle eſt d'une abondance ſurprenante, & l'or en eſt fort pur. Quoique tout le Pays, à quinze ou vingt lieues, ſoit ſi rempli de mines qu'on n'auroit pû les marquer toutes dans la Carte ſans

y mettre trop de confuſion, il eſt certain que ce Canton de Bambuk ſurpaſſe tous les autres en richeſſe. COMPAGNON 1716.

Ces mines ſont environnées de montagnes, hautes, nues, & ſtériles. Les habitans du Pays n'ayant pas d'autres commodités que celles qu'ils ſe procurent avec leur or, ſont obligés d'y travailler avec plus d'application que leurs voiſins. Le beſoin ſert d'aiguillon à leur induſtrie. On trouve dans cet eſpace, des trous qui n'ont pas moins de dix pieds de profondeur; ce qui doit paroître merveilleux pour des Peuples qui n'ont ni échelles ni machines. Ils confeſſent tous qu'à la profondeur où ils s'arrêtent, l'or ſe trouve en plus grande abondance qu'à la ſurface. Lorſqu'ils rencontrent quelque veine mêlée de gravier, ou de quelque ſubſtance plus dure, l'expérience leur a fait comprendre qu'il faut briſer la marcaſſite pour en tirer l'or. Ils en lavent les fragmens, & raſſemblent ainſi ce qui frappe leurs yeux. Qui ne conçoit pas qu'avec plus d'induſtrie ils en tireroient infiniment davantage? Ajoutons qu'ils n'ont jamais été capables de pénétrer juſqu'aux principales veines. Situation de ces mines.

Toutes ces terres ſont argilleuſes, Qualités des terres.

COMPAGNON

1716.

& de différentes couleurs ; comme blanc, pourpre, verd de mer, jaune de plusieurs nuances, bleu, &c. Les Négres de ce Canton l'emportent sur tous les autres pour la fabrique des cassots ou des têtes de pipes. On voit briller de tous côtés, dans la terre dont ils se servent, du sable d'or & des paillettes de diverses grandeurs ; mais les paillettes sont fort minces. Ils appellent cette terre *Ghingan*, c'est-à-dire, terre d'or ou dorée. Quoiqu'elle ait été lavée lorsqu'on l'employe pour les cassots, on en tireroit encore beaucoup d'or.

Mines près du Fort S. Pierre.

Assez près du Fort Saint-Pierre à Kaygnure, on trouve un marigot dont le fond & les bords sont revêtus de roquailles colorées, ou de marcassites métalliques. La couleur & le poids semblent indiquer quelques mines aux environs ; & la difficulté de les découvrir ne sçauroit être infinie à si peu de distance du Fort.

Mines de Naye.

Le village de Naye a deux mines d'or. Celle qui est le plus près de la riviere est abandonnée depuis longtems, parce qu'elle est sujette aux inondations, & que les Négres ne pensent gueres à vuider les puits. Mais on en a découvert un autre sur la

droite de la riviere, & plus éloignée, qui n'a rien à redouter du débordement des eaux. Le Village de Naye est assez grand. Comme il n'est qu'à quatre lieues du Fort Saint-Joseph, il ne seroit pas difficile de se saisir de cette mine ou de l'acheter.

COMPAGNON 1716.

Vingt lieues au-dessus de Kaygnure, à gauche de la riviere de Falemé, on connoît une mine d'or dans les terres de *Tomana Niakanel*, où la pureté du métal ne le cede qu'à son abondance. Quoique le travail y soit aisé, les Négres l'ont abandonnée, par l'opinion superstitieuse qu'il n'y a que des femmes ou des Blancs qui puissent y travailler sans mourir. Les femmes n'osent y mettre la main, parce qu'elles se croyent menacées du même danger que leurs maris. Ainsi, conclut l'Auteur, elle paroît réservée aux Blancs, à qui l'intérêt seul est capable de faire mépriser les superstitions.

Mines de Tomana Niakanel.

On trouve en différens lieux des signes manifestes de mines d'or, surtout à dix-sept lieues de la jonction des rivieres de Falemé & du Sénégal. L'Auteur désigne encore plus exactement le lieu, en marquant la trente-sixiéme *Raque de bois* à main droite.

Mine de la

COMPAGNON
1716.

Raque de bois.

Il nomme ſouvent ces *Raques*, ſans expliquer leur uſage ; mais on croit comprendre que ce ſont des poteaux à diſtances égales, qui ſervent à marquer l'éloignement des lieux. La terre de ce Canton eſt ſéche, ſtérile, & chargée d'un gravier doux, diviſé en pluſieurs couches de couleurs fort vives comme celle de Tamba Aura & de Nettoko. Quoiqu'on n'ait pas découvert d'autres mines juſqu'en 1720, on doit préſumer que le même Pays en a quantité d'autres, qui demeurent inconnues par l'ignorance & la pareſſe des Négres.

Autres métaux de Bambuk.

Outre l'or & l'argent dont la nature eſt ſi prodigue dans la contrée de Bambuk, on trouve dans quantité d'endroits des pierres bleues, qu'on regarde comme des ſignes certains de quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, d'étain. On y a trouvé d'excellentes pierres d'aimant, dont on a pris ſoin d'envoyer pluſieurs morceaux en France. Mais l'ardeur ne doit pas être bien vive pour des biens d'une valeur médiocre, dans un Pays où l'on nous repréſente l'or ſi commun.

Fer extrêmement commun

A l'égard du fer, ce n'eſt pas ſeulement dans les contrées de Bambuk,

C[OM]PAGNON 1716.

de Galam, de Kayne, & de Dramanet, qu'il est en abondance & d'une excellente qualité. Il s'en trouve dans tous les autres Pays en descendant le Sénegal, sur-tout à Joël & Donghel, dans les Etats du Siratik, où il est si commun que les Négres en font des pots & des marmites, sans autre secours que le feu & le marteau. Aussi n'en achettent-ils pas des François, à moins qu'il ne soit travaillé.

dans toutes ces contrées.

Le Royaume de Galam produit quantité de cristal de roche, de pierres transparentes, & de beau marbre. Il n'est pas moins riche en bois de couleur, d'un grand nombre d'especes, dont quelques-unes donneroient beaucoup d'éclat à la teinture de l'Europe.

Autres productions.

La Compagnie de France s'est fait apporter du même Pays des essais de salpêtre. Il ne demande que la peine du travail & du transport. Ce seroit épargner à l'Europe l'embarras de l'apporter des Indes Orientales, d'où l'on en tire beaucoup.

Brue avoit formé différentes vûes pour l'établissement des François dans le Royaume de Bambuk. Il les réduisit à un seul systême, qu'il soumit au jugement de sa Compagnie. Il vouloit d'abord qu'on n'épargnât rien

Deux systêmes de Brue pour s'établir dans le Royaume de Bambuk.

COMPAGNON

1716.

pour ſe concilier l'affection des Farims, & pour en obtenir la permiſſion de bâtir des Forts dans leur Pays. Il propoſoit d'en conſtruire deux ſur la riviere de Falemé, & d'en faire un troiſième qui fût mobile, c'eſt-à-dire de bois, pour le tranſporter de mine en mine, ſuivant les raiſons qu'on auroit de préferer l'une à l'autre. Le Directeur, les Officiers, les Mineurs, les Soldats, & tous les gens néceſſaires à l'entrepriſe, auroient eu dans le Fort mobile une retraite toujours ſûre, dont la crainte des armes à feu auroit éloigné les Négres de Bambuk. Mais ce projet entraînant des lenteurs qui ne convenoient point à l'impatience de ſa Nation, il en forma un ſecond, qu'il préſenta à la Compagnie le 25 Septembre 1723. Il y établiſſoit que douze cens hommes étoient une armée ſuffiſante pour la conquête du Royaume de Bambuk, & que l'entretien de ce corps de troupes, pendant quatre ans, ne reviendroit qu'à deux millions de livres. Il comptoit que quatre mille marcs d'or, à cinq cens livres le marc, rembourſeroient toute la dépenſe, & que les mines fourniroient annuellement plus de mille marcs. Mais on ne s'eſt point

apperçu

apperçu jusqu'à présent que ce systême me ait été goûté.

On ne peut se dispenser de donner ici quelque idée de l'étendue & de la situation d'un Royaume dont on a tant vanté les richesses. Du côté du Nord, le Royaume de Bambuk s'étend dans une partie des Régions de Galam & de Kasson. A l'Ouest, il a la riviere de Falemé & les Royaumes de Kantu & de Kombregudu ; au Sud, celui de Mankanna, & les Pays à l'Ouest de Mandingo. Ses bornes Orientales sont encore peu connues. On sçait seulement qu'elles touchent aux Pays de Gadda & de Guinée, où les Voyageurs Européens n'ont pas porté bien loin leurs découvertes.

COMPAGNON 1716.

Lumieres qu'on a sur l'étendue & la situation de ce Pays.

Gouvernement de Bambuk.

Le Pays de Bambuk, comme ceux de *Kantu* & de *Kombregudu*, n'est gouverné par aucun Roi, quoiqu'il porte le nom de Royaume. Peut-être avoit-il autrefois des Souverains. Mais à présent les habitans n'ont pour Seigneurs que les Chefs des Villages, qui sont nommés *Farims*, vers la riviere de Falemé, avec l'addition du lieu dont ils sont les maîtres ; comme *Farim Toruko*, *Farim Furbarane*. Dans l'intérieur du Pays, ces Chefs s'appel-

COMPAGNON
1716.

lent *Elemanni*, ou portent d'autres noms. Quoique leurs titres ſoient moins faſtueux que ceux d'Empereur ou de Roi, ils ont la même autorité, & leurs Sujets vivent dans la même ſoumiſſion, auſſi long-tems du moins qu'obſervant les anciens uſages de cette Ariſtocratie, ils n'entreprennent point d'innovation; car il ſeroit dangereux ici d'aſpirer au pouvoir arbitraire. Le moindre châtiment qui menaceroit les uſurpateurs, ſeroit une honteuſe dépoſition ou le pillage de leurs biens.

Le Pays eſt fort peuplé

Tous ces Farims ou ces Chefs ſont indépendans l'un de l'autre; mais leur devoir les oblige de ſe réunir pour la défenſe du Pays, lorſqu'il eſt attaqué dans le corps ou dans les membres. Les habitans s'appellent *Malinkups*. Ils ſont en fort grand nombre, comme on en peut juger par la multitude de Villages qui ſont à l'Eſt de la riviere de Falemé, quoiqu'on n'ait pû donner place dans la Carte qu'aux plus conſidérables. Le *Sannon*, le *Guianon*, la *Manſa*, & d'autres petites rivieres qui ſe rendent dans celle de Falemé ou du Sénegal, ſont auſſi bordées d'habitations. Mais le centre

du Pays n'eſt pas ſi peuplé, parce que les lieux qui n'ont pas de rivieres ſont ſecs & ſtériles. La terre n'y produit ni millet, ni riz, ni légumes. La paille même y manque pour couvrir les maiſons. Cette ſtérilité vient de la chaleur exceſſive du climat, non ſeulement parce qu'il eſt entre le douze & le treiziéme degré de latitude du Nord, mais encore plus parce qu'étant environné de hautes montagnes, l'air n'y trouve aucun paſſage, & les vapeurs qui s'exhalent ſans ceſſe d'un fond ſi rempli de métaux & de minéraux, y demeurent conſtamment renfermées. Auſſi le ſéjour de ce Canton eſt-il fort mal-ſain, & très-dangereux pour les Etrangers, quoique les Habitans naturels n'en ſouffrent aucune incommodité.

COMPAGNON 1716.

Il l'eſt moins au centre. Raiſon que l'Auteur en apporte.

Comme le Royaume de Bambuk produit quelques animaux extraordinaires, & pluſieurs plantes qui lui ſont propres, il eſt naturel de les placer ici, ſans les confondre dans l'article général de l'Hiſtoire naturelle.

On y trouve une eſpece de Singes blancs, d'une blancheur beaucoup plus brillante que les lapins blancs de l'Europe. Ils ont les yeux rouges. On

Singes blancs.

COMPAGNON 1716.

les apprivoise aisément dans leur jeunesse ; mais lorsqu'ils avancent en âge, ils deviennent aussi méchans que les singes des autres Pays. Jusqu'à présent il n'a pas encore été possible d'en apporter un vivant au Fort Saint-Louis. Outre la délicatesse de leur constitution, ils paroissent chagrins lorsqu'ils sortent de leur pays, & leur tristesse va jusqu'à leur faire refuser toutes sortes de nourriture.

Le renard blanc est un autre animal particulier au Pays de Bambuk, qui n'est pas moins ennemi de la volaille que celui de l'Europe. Sa couleur est un blanc argenté. Les Négres en mangent la chair, & vendent la peau aux Comptoirs François.

Pigeons verds.

Les Pigeons de Bambuk sont tout-à-fait verds ; ce qui les fait prendre souvent pour des perroquets. On trouve dans le même Pays & dans les Régions voisines, un animal extraordinaire, nommé *Ghiamala*. Il se retire particulierement à l'Est de Bambuk, dans les Cantons de Gadda & de Jaka. Ceux qui l'ont vû prétendent qu'il est plus haut de la moitié que l'éléphant, mais qu'il n'approche pas de sa grosseur. On le croit de l'espece

Animal nommé *Ghiamala*.

des chameaux, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance par la tête & le cou. Il a d'ailleurs deux bosses sur le dos comme un dromadaire. Ses jambes sont d'une longueur extraordinaire, ce qui sert encore à le faire paroître plus haut. Il se nourrit comme le chameau, de ronces & de bruyeres. Aussi n'est il jamais fort gras. Mais les Négres n'en mangent pas moins la chair, lorsqu'ils peuvent le prendre. Cet animal pourroit devenir propre à porter les plus lourds fardeaux, si les Négres étoient capables de l'apprivoiser. Le Pays de Bambuk ayant peu de pâturages, on n'y voit pas de troupeaux, à la reserve de quelques moutons & de quelques chevres, qui trouvent à vivre dans les lieux les plus secs. Le Ghiamala est extrêmement féroce. La nature l'a pourvu de sept petites cornes fort droites, qui dans leur pleine grandeur sont longues chacune d'environ deux pieds. Il a la corne du pied noire & semblable à celle du bœuf. Sa marche est prompte & se soutient long-tems. Les Négres trouvent sa chair excellente.

Merles blancs & tachetés.

Quoique le merle blanc passe pour une chimere, il s'en trouve néan-

COMPAGNON 1716.

Monoceros ou l'oiseau du Paradis.

moins de cette couleur dans le Pays de Bambuk & de Galam. On y en voit auſſi de marquetés. Le *Monoceros*, ou l'oiſeau du Paradis, n'y eſt pas rare. Sa grandeur eſt celle d'un cocq ordinaire, & ſon plumage varié, ſurtout aux aîles. Son bec eſt crochu, comme celui de l'aigle ; ſes éperons gros & robuſtes. Il a ſur la tête deux plumes longues de trois ou quatre pouces, qui ſe joignent dans un point avec l'apparence d'une corne ; ce qui a fait croîre mal-à-propos que c'en étoit une.

Eſpece de pois ſinguliere.

Les cantons ſablonneux du Royaume de Bambuk produiſent une eſpece de pois fort ſinguliere. La coſſe en eſt ronde, d'environ deux pouces de diametre. La tige rampe & s'étend fort loin. Il eſt fort ordinaire de lui voir cinq ou ſix pieds de longueur. Ses feuilles, ſemblables au treffle, n'ont pas moins de ſix pouces de long, & ſortent deux à deux, à cinq ou ſix pouces de diſtance. C'eſt entre les deux feuilles que ſe placent les fleurs ; mais elles ſont de différentes formes. Les premieres forment un calice ouvert, compoſé de cinq feuilles bleues, longues de quinze ou ſeize lignes, & prei-

que de la même largeur. Ce calice eſt ſupporté par cinq petites feuilles vertes, fort douces & fort brillantes. Le centre du calice contient quantité de filets longs de ſix lignes, d'un jaune foncé ou couleur d'orange; mais il eſt ſans piſton. Les autres fleurs reſſemblent à celles de nos pois. La plus grande différence entre les unes & les autres, c'eſt que les premieres ne produiſent point de coſſe; au lieu que les autres en donnent une, qui eſt partagée en petites cellules par une petite peau rouge. Chaque cellule contient un pois, de la groſſeur d'une balle de mouſquet de ſeize à la livre. Les pois ſont ronds, d'un gris marbré, durs, & difficiles à cuire s'ils n'ont été trempés dans l'eau chaude pendant onze ou douze heures. Comme ils viennent ſans cultute, les Négres en font beaucoup de cas, & les préferent à de meilleures eſpeces qui leur couteroient plus de peine & de travail. Ce qui paroît fort extraordinaire dans cette plante, c'eſt que ſes différentes ſortes de fleurs ſont placées alternativement de chaque côté de la tige.

COMPAGNON. 1716.

Abel-Mosh ou graine de muſc.

L'*Abel-Mosh*, nommé autrement

OMPAGNON 1716. la *Graine de Musc* ou l'*Ambrette*, croît en abondance & sans culture dans le Pays de Galam. Les Négres n'en font aucun usage. Leurs femmes mêmes, qui aiment beaucoup les odeurs, & qui sont passionnées pour les cloux de girofle, dont elles portent des pacquets autour du cou, négligent cette graine, par la seule raison peut-être qu'elle est fort commune ; car lorsqu'elle est cueillie doucement, elle rend une odeur de musc qui est fort agréable. Il est vrai que cette odeur se dissipe ; mais elle peut être renouvellée avec de la graine fraîche. Les Marchands ne doivent pas souhaiter que l'usage s'en établisse parmi les Négres ; parce que le girofle, qu'ils achettent assez cher, leur deviendroit inutile.

Description de cette plante.

Lorsque l'Abel-Mosh se trouve dans un riche terroir, & qu'il rencontre un arbre auquel il puisse s'attacher, il s'éleve jusqu'à six ou sept pieds de hauteur. Sans ce secours, il rampe sur la terre, & ne s'éleve à la fin que d'environ deux pieds. Ses cosses sont rondes, blanches, tendres, & couvertes d'un duvet. Les feuilles croissent deux à deux, mais d'inégale

grandeur. Celles du côté supérieur font beaucoup plus grandes que les autres. Elles font dentelées ; & quoique l'échancrure ne soit pas fort profonde, elle forme des angles si aigus, qu'on les croiroit capables de piquer. Leur couleur est un verd brillant au-dessus, & plus pâle au-dessous. On prétend que ces feuilles bouillies dans l'eau, & réduites en cataplasmes, font un remede excellent pour les tumeurs, & qu'elles les font mûrir en peu de tems. Elles ne font pas moins estimées pour les contusions & les éréfipelles. C'est du pied de la feuille que fortent les fleurs, composées de cinq feuilles rondes, qui forment un grand calice. Le dehors est de couleur d'or fort brillante, & le dedans couleur de pourpre. Du fond du calice il s'éleve plusieurs filets, au milieu desquels est un pistil blanc, qui se change en un fruit pyramidal, à cinq angles. Il est d'abord d'un verd pâle, ensuite brun, & presque noir dans sa maturité. Ce fruit contient quantité de petite semence grise, plate d'un côté, de la forme d'un rognon, & d'une odeur d'ambre qui est fort agréable. On prétend que

CONNOCSON
1716.

COMPAGNON 1716.

cette semence est extrêmement chaude, & qu'elle est d'un excellent usage dans certaines maladies. Il s'en trouve chez nos Parfumeurs. On les accuse même de s'en servir pour falsifier leur musc.

Bataule ou beurre de Bambuk.

Entre les curiosités du Pays de Bambuk, Brue reçut des Marchands Mandingos plusieurs calebasses remplies d'une certaine graisse, qui, sans être aussi blanche que celle du mouton, avoit la même consistence. On la nomme *Bataule* dans le Pays. Les Négres qui sont plus bas sur la riviere lui donnent le nom de *Bambuk Tulu*, ou *beurre de Bambuk*, parce qu'elle leur vient de cette Contrée. C'est un admirable présent de la nature. Cependant on assure que la meilleure vient du Pays de *Ghiaora*, sur les bords du Senégal, trois cens vingt lieues à l'Est de Galam. L'arbre qui produit le fruit

Son origine.

d'où l'on tire cette graisse, est d'une grosseur médiocre. Les feuilles sont petites, rudes, & en fort grand nombre. Si on les presse entre les doigts, elles rendent un jus huileux. Les incisions qu'on fait au tronc de l'arbre en tirent la même liqueur, mais en moindre quantité. On n'en connoît pas d'au-

COMPAGNON 1716.

tre propriété, parce que les Mores & les Négres s'attachent plus au commerce de leur beurre qu'à l'étude de l'arbre qui le produit. Cependant on sçait d'eux que le fruit en est rond, de la grosseur d'une noix, & couvert d'une coque, avec une petite peau séche & brillante. Il est d'un blanc rougeâtre, & ferme comme le gland, huileux & d'une odeur aromatique. Son noyau est de la grosseur d'une muscade, & fort dur; mais l'amande qu'il contient a le goût d'une noisette. Les Négres sont passionnés pour ce fruit. Après en avoir séparé une partie, qui tient de la nature du suif, ils pilent le reste & le mettent dans l'eau chaude. Il s'en forme une graisse qui surnage. C'est ce qui leur tient lieu de beurre ou de lard, avec leurs légumes, & quelquefois sans aucun mélange. Les Blancs qui en mangent sur le pain ou dans les sauces, ne le trouvent pas différent du lard, à la réserve d'une petite âcreté qui n'est pas désagréable. Brue paroît persuadé que l'usage de cette graisse est fort sain. Les Négres l'emploient d'ailleurs avec succès pour la guérison des rhumatismes, des sciatiques, des dou-

Description de l'arbre qui le porte & de son fruit.

Son usage pour diverses maladies.

MPAGNON 1716.

leurs de nerfs, & des autres maladies de cette nature. Ils la préferent beaucoup à l'huile de palmier. Leur méthode est d'en frotter devant le feu les parties attaquées, pour y faire pénétrer la graisse autant qu'il est possible; de les couvrir ensuite avec du papier gris, le plus doux, & de les tenir chaudement sous quelque drap fort épais.

§. II.

Suite des affaires du Comptoir François à Mankanet.

BRUE. 1718.

C'Est ici qu'il faut joindre aux translations du sieur Brue ce qu'il rapporte de Mankanet, après le rétablissement du Fort en 1718, & ce qui regarde le projet qu'il avoit formé de bâtir un Fort à Kaygnu, pour couper le commerce des Anglois sur la riviere de la Gambra.

Démêlés avec un Alkaïde.

Aussi tôt que le Fort de S. Joseph eut été rétabli à Mankanet, Brue reçut plusieurs plaintes, au Fort Saint Louis, des insultes continuelles que les Agens de la Compagnie recevoient d'un Chef Négre nommé *Budel*, Alkaïde de *Tonka Niama*. Cet Ennemi

Brue.
1718.

des François défendoit le commerce, suivant les mouvemens de son caprice, dans la vûe de faire monter les droits aussi hauts que ceux du Siratik, ou de reduire les Agens à la nécessité de quitter le Pays. Brue prit la résolution, le 31 de Juillet 1718, d'envoyer au sieur Charles, Gouverneur du Fort Saint Joseph, l'ordre de rassembler toutes les munitions nécessaires pour sa defense, & de commencer alors à punir rigoureusement Eudel, non-seulement par le pillage & l'incendie de son Village, mais s'il en trouvoit l'occasion, en l'enlevant lui-même avec ses femmes & ses enfans. Il ajoutoit à cet ordre que si Tonka Niama prenoit le parti de son Alkaide, au lieu de le corriger, & refusoit de satisfaire la Compagnie, il vouloit que Charles engageât les *Bakarris*, ou les principaux Seigneurs de Galam, à déposer leur Roi, pour en élire un plus agréable aux François. Ces menaces qu'on ne chercha point à tenir secrettes, allarmerent si vivement le Roi, son Alkaïde & les Bakarris, qu'abandonnant toute leur fierté, ils devinrent extrémement civils. Mais c'étoit un masque, sous le-

Résolution du [illegible] ses efforts.

BRUE.

quel ils vouloient attendre l'occasion d'exercer leur ressentiment.

1722.

Les troubles recommencent.

La paix dura jusqu'en 1722, que l'Alkaïde & les Bakarris de Mankanet, soutenus par Tonka Niama, recommencerent leurs outrages, & les pousserent si loin, qu'ils tuerent un Facteur à son retour du marché. Le Gouverneur de Saint Joseph, qui se nommoit alors *Charpentier*, ne se trouvant point en état de penser à la vengeance, prit le parti d'attendre l'arrivée des Barques du Fort Saint Louis. A peine eurent-elles paru qu'il rassembla toutes ses forces; & tournant vers le Village de Mankanet, il battit en pleine campagne les Négres qui avoient pris les armes, il en tua soixante, il en blessa le double & fit quatre cens Esclaves. Ensuite il brûla le Village, après en avoir enlevé tous les bestiaux.

Châtiment des Négres.

Un châtiment si juste & si févere jetta la terreur dans tout le Pays, & força Tonka Niama & ses Bakarris d'implorer la clémence des Vainqueurs. Ils employerent pour médiateurs les Marbuts de Dramanet, & les principaux Négocians Négres, qui s'étoient conservé l'amitié des Fran-

çois. Charpentier se fit presser long-tems, & ne manqua pas, dans l'intervalle, de faire conduire ses Esclaves & son butin au Fort Saint Louis. Ensuite il se rendit aux sollicitations des Marbuts. Le Roi desavoua la conduite de ses Bakarris, qui reconnoissant leur faute demanderent pardon aux François, & se reconnurent sujets de la Compagnie de France. Le Traité fut confirmé avec les cérémonies ordinaires, par le serment des deux Parties. Il y a beaucoup d'apparence qu'il continuera d'être observé fidellement, comme il n'a pas cessé de l'être jusqu'aujourd'hui; sur-tout depuis que la Compagnie est devenue plus puissante dans ces Régions, & que son commerce ne fait qu'augmenter de jour en jour.

BRUE. 1722.

Rétablissement du Traité & sa confirmation.

Lorsque Brue avoit été rappellé en France, peu de tems après la perte du Fort de Dramanet en 1702, plusieurs Facteurs s'étoient fait un mérite d'écrire leurs sentimens à la Compagnie sur les lieux les plus propres à la construction d'un nouveau Fort. Mais la plupart n'avoient pris pour guides que leur passion & leur intérêt. La différence des opinions tint long-tems

Remarques sur divers Etablissemens.

BRUE.

1722.

Divers projets proposés à la Compagnie Françoise pour bâtir un Fort.

la Compagnie en suspens. Quelques-uns proposoient de bâtir à l'embouchure de la riviere de Falemé ; & cet avis n'auroit pas été le moins raisonnable, s'il avoit été possible de l'exécuter. D'autres furent pour Mankanet, sans considérer ce qu'il y avoit à craindre parmi des Négres factieux & turbulens. Enfin d'autres louerent l'Isle de Kaygnu, & prirent parti pour l'opinion de Brue, qui avoit toujours jugé ce lieu fort commode, pourvû qu'il y eût près de la riviere Falemé un autre Fort, tel que celui de Dramanet, pour soutenir le principal établissement, & que le commerce pût suffire aux frais de ces deux Comptoirs; ce qu'on ne pouvoit connoître que par une expérience de plusieurs années.

Projet du Frere Apollinaire. Ses raisons pour l'appuyer.

Le Frere Apollinaire ayant été consulté, comme un homme de probité & d'expérience, déclara qu'on ne pouvoit choisir de place plus favorable que le Canton de Dramanet. 1°. Parce que les provisions y sont en abondance, objet d'une importance égale pour la commodité des Agens de la Compagnie & pour l'entretien des Esclaves jusqu'à l'arrivée des Bar-

ques. 2°. Parce qu'ôn y pourroit toujours compter sur un commerce avantageux, & trouver pendant toute l'année l'occasion d'acheter des Esclaves, de l'yvoire & de l'or, pourvû que les marchandises ne manquassent point au Comptoir, & que les Facteurs fussent des gens doux & civils. 3°. Frere Apollinaire représentoit qu'à la vérité les Sarakolez de Kaygnu désiroient de voir chez eux un Etablissement François; mais qu'étant une Nation maligne & turbulente, & leurs Chefs fort avides, il seroit fort difficile, dans le cas d'une rupture, de retirer les marchandises d'entre leurs mains; que comme il étoit vrai néanmoins qu'on pouvoit tirer de l'avantage du commerce de Kaygnu, parce que les Caravanes de Bambara Kana s'y arrêtoient, & que les Marchands Négres seroient bien aises qu'on leur épargnât la peine de porter leur yvoire & leur or jusqu'à la Gambra, il croyoit qu'en attendant que le Fort de Dramanet fût en état de soutenir celui qu'on vouloit bâtir à Kaygnu, il falloit ne pas négliger ce dernier lieu, & prendre soin d'y envoyer des Barques pour le passage des Caravanes. Il ajoutoit

BRUE.

1722.

qu'il feroit plus aifé de foutenir un établiffement à Dramanet qu'à Kaygnu, parce qu'ici la pareffe des Sarakolez rendoit les provifions toujours rares ; de forte que dans toutes les fuppofitions, il étoit néceffaire d'avoir un Fort à Dramanet, ne fût-ce que pour fournir des provifions à l'autre.

Autres raifons.

D'ailleurs il faifoit obferver que dans les tems mêmes où la riviere eft la plus baffe, il y a toujours devant Dramanet un Canal d'une demi-lieue de largeur, avec fix ou fept pieds d'eau ; ce qui fuffifoit pour les Barques, au lieu que la riviere étant trop large à Kaygnu, il y avoit à peine affez d'eau pour les Canots : enfin que fi les François vouloient pouffer leur commerce dans le Pays de Bambuk, il falloit abfolument qu'ils euffent deux ou trois poftes fortifiés fur la riviere de Falemé, particulierement à Kaygnura ; ce qui établiffoit encore la néceffité d'un Fort à Dramanet, pour les provifions. Kaygnura eft fitué dans un lieu fort avantageux, & dépend d'un Peuple ami des François. Il n'eft qu'à dix-huit ou vingt lieues de Dramanet par terre, fans être beaucoup plus éloigné par eau. C'eft

ce qui a fait prendre enfin le parti d'y bâtir un Fort ſous le nom de Saint Pierre, comme on l'a déja remarqué.

Concluſion en faveur de Kaygnu.

Il paroît par toutes ces raiſons qu'un Etabliſſement à Kaygnu a toujours été regardé comme un objet fort important pour le commerce des François ſur le Sénégal. Auſſi Brue n'avoit-il pas ceſſé de preſſer la Compagnie, depuis ſon premier voyage au Royaume de Galam en 1697. L'Iſle de Kaygnu, ou *Kaygneaux*, comme Labat l'a corrompu dans ſa Langue, eſt ſituée dans la riviere du Sénegal, un peu au-deſſous des Cataractes de Felu, & 20 lieues au-deſſus de Mankanet. Sa longueur eſt d'environ une lieue, & dans les plus grandes inondations l'eau ne couvre que ſa pointe Eſt. Les Pays voiſins, habités par les Négres, ſont bien cultivés, & fourniſſent beaucoup de proviſions. Mais le principal avantage de ſa ſituation eſt d'avoir à l'oppoſite une Ville du même nom, où les Mandingos & les autres Marchands de Tombuto, de Bambara Kana, & de pluſieurs autres contrées à l'Eſt & à l'Eſt-Sud-Eſt, ne manquent jamais de s'arrêter avec les eſclaves qu'ils amenent de l'intérieur des terres, pour les conduire ſur la riviere de Gambra, où

Situation avantageuſe de ce lieu.

BRUE.

1722.

ils les vendent aux Anglois. On en doit conclure de quel avantage il seroit de pouvoir intercepter ces Marchands & leur faire perdre l'envie d'aller plus loin, en leur fournissant ici des marchandises pour leur or, leurs esclaves & leur ivoire. On composeroit avec eux d'autant plus facilement, que ce seroit leur épargner près de deux cens lieues qui leur restent à faire jusqu'aux Etablissemens Anglois sur la riviere de Gambra. Outre une nouvelle ouverture pour le débit de ses marchandises, la Compagnie seroit assurée de trouver tous les ans une grosse quantité d'or, & depuis quinze cens jusqu'à deux mille esclaves. A la vérité les Anglois ont porté le prix des esclaves trois ou quatre fois plus haut qu'il n'étoit anciennement, dans la vûe de ruiner le commerce de France. Mais que deviendroit le leur sur la Gambra, si la source en étoit coupée à la distance de deux cens lieues? Ils seroient peut-être obligés d'abandonner tous les Etablissemens qu'ils ont sur cette riviere.

Avantage que les François en peuvent tirer au prejudice des Anglois.

On convient que ce commerce avec les Mandingos ne peut procurer des esclaves que de Bambara. Mais il est certain que ces Négres sont les meil-

BRUE.

1722.

leurs de l'Afrique pour le travail ; qu'ils sont robustes, dociles & fidéles ; enfin qu'ils ne sont pas sujets, comme la plûpart des Négres de Guinée, à se desespérer de leur condition, jusqu'à vouloir s'en délivrer par la mort ou par la fuite.

Ce projet demeure encore sans exécution.

Le sieur Courbe que Brue eut pour Successeur en 1702, suivit le plan qu'il lui avoit laissé, & n'épargna rien pour engager la Compagnie à bâtir un Fort à Kaygnu. Mais il fut rappellé avant l'exécution ; & le sieur Mustelier, qui prit sa place en 1710, écrivit si fortement contre ce projet, qu'il parvint à le faire abandonner. Brue ayant repris l'emploi de Directeur général en 1714, rentra aussi-tôt dans toutes ses anciennes vûes & renouvella ses efforts pour les faire goûter, sans y avoir pû jamais réussir. Il dressa en 1727 un Mémoire daté du Fort Saint Louis le vingt-sept de Février, où toutes ses raisons furent réunies avec beaucoup de force, mais avec aussi peu de succès. On trouvera dans la suite de ce Recueil les remarques de quelques autres Voyageurs sur l'état actuel du commerce de France en Afrique.

Fin du Tome huitiéme.



TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le V. Volume.

LIVRE IV.

Premiers Voyages des Anglois aux Indes Orientales, entrepris par une Compagnie de Marchands.



TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VI. Volume.

LIVRE V.

Voyages en différentes parties de l'Afrique & dans les Isles adjacentes, avec la description des Pays & des Habitans.



TABLE.

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VII. Volume.

LIVRE VI.

Voyages au long de la Côte Occidentale d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra Leona, contenant la description de plusieurs Pays & de leurs Habitans.

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le VIII. Volume.

Fin de la Table des Chapitres.

De l'Imprimerie de LE BRETON, Imprimeur ordinaire DU ROI, 1749.



AVIS

Au Relieur, pour placer les Cartes géographiques.

TOME V.

TOME VI.

TOME VII.

TOME VIII.

NOTA. Les cinq Cartes cotées *Supplément au Tome premier*, doivent être placées à la fin du Tome quatriéme.



AVIS

Au Relieur, pour placer les Figures.

TOME V.

TOME VI.

TOME VII.

TOME VIII.

NOTA. Les tranſpoſitions n'empêchent pas que le rapport des *numéro* des Cartes & des Figures avec la page indiquée, ne ſoit exact. On n'a pû garder plus d'ordre, parce que les Planches ne ſont pas ſorties en même tems des mains des Graveurs.

SECOND AVIS

Aux Relieurs, pour l'ordre des Figures par rapport aux tranſpoſitions des *numéro*.

N°.			
I.	*Tom.* 8.	*page*	347
II.	*Tom.* 8.	*page*	153
III.	*Tom.* 6.	*page*	268
IV.	*Tom.* 5.	*page*	139
V.	*Tom.* 7.	*page*	433
VI.	*Tom.* 5.	*page*	346
VII.	*Tom.* 6.	*page*	217
VIII.	*Tom.* 8.	*page*	237
IX.	*Tom* 7.	*page*	438
X.	*Tom.* 8.	*page*	376
XI.	*Tom.* 7.	*page*	245





